

## Des Araignées en Limousin (4<sup>ème</sup> partie)

### Introduction

Avec la parution, en 2013, du tome 24 des Annales Scientifiques du Limousin publiées par l'Association Universitaire du Limousin pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (A.U.L.E.P.E.), la dernière partie de l'inventaire des araignées de notre région est portée à la connaissance des arachnologues.

Comme pour le tome précédent c'est un ouvrage conséquent qui complète la présentation de nombreuses familles jusqu'alors en attente.

Dans ce nouveau recueil, avec la même méticulosité, la même rigueur scientifique, on notera l'acuité du regard de Marcel Cruveillier pour nous faire pénétrer un peu plus ce monde fascinant qui nous est si proche et pourtant si peu connu. Les illustrations, toujours remarquables, nous en rapprochent un peu plus.

Après tant de travail, il nous reste à remercier Marcel Cruveillier et à espérer que ces inventaires annuels prennent place dans un seul document qui valoriserait un peu plus toutes les données scientifiques régionales que l' A.U.L.E.P.E. a contribué à faire connaître depuis un quart de siècle.

Jean-Pierre Verger



*une sortie à la mégaphorbiaie de Lissac (Corrèze) lors d'un stage d'arachnologie à la station universitaire de Meymac*

## **DES ARAIGNÉES EN LIMOUSIN**

**(4<sup>e</sup> et dernière partie )**

(Salticidae - Zoridae)

M. CRUVEILLIER \*

\* *Chavagnac, F 87380 MEUZAC*

**Résumé :** On a pu lire dans la première partie de ce document<sup>1</sup> comment ce long travail d'inventaire avait débuté. Dans une seconde partie<sup>2</sup>, outre le rappel de l'ensemble des naturalistes qui, à des degrés divers, m'avaient apporté leur concours et auxquels je renouvelle ici mes remerciements, ont été présentées, par ordre alphabétique, les espèces des familles de A à H. La troisième publication<sup>3</sup> traitait des familles de L à P. Ce quatrième fascicule, où sont traitées les familles de S à Z, vient clore notre présentation. Comme précédemment, pour la majorité des espèces, on pourra lire un commentaire de quelques lignes sur les mœurs des araignées présentées et leur répartition connue dans les trois départements de la Région Limousin ainsi que la mention des auteurs des citations les concernant, et, pour certaines, quelques indications sont ajoutées sur leur aspect, leur taille, leur phénologie ou, plus rarement, leurs relations avec l'homme.

**Mots clefs :** France, Limousin, Arachnologie, Araignées, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne

**Title :** Spiders in the Limousin region (4<sup>th</sup> and last part)

**Abstract:** The first part of the present document<sup>1</sup> showed how this extensive inventory work has begun. The second part<sup>2</sup> covers families alphabetically from A to H. The third volume<sup>3</sup>, presented families with names in alphabetical order from L to P. The present and fourth volume covering families with names from S to Z, completes our work. As in previous volumes, the work presents a few lines comment about the spider's habits and behavior. Their known distribution in the three departments of our Region is available, and the authors of the quotes regarding each one are mentioned. In most cases, a few indications were added concerning their visual aspect, size and phenology or, less frequently, their interactions with humans.

**Keywords :** France, Limousin, Arachnology, Spiders, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne

---

<sup>1</sup> M. Cruveillier : Des araignées en Limousin (1<sup>ère</sup> partie), Annales scientifiques du Limousin , 2010, 21, 59-69. (*Ce numéro étant épuisé, l'article concernant cette première partie a été repris, en annexe, après la page 54 du numéro 22 de 2011*).

<sup>2</sup> M. Cruveillier : Des araignées en Limousin (2<sup>ème</sup> partie), Annales scientifiques du Limousin , 2011, 22, 1-54

<sup>3</sup> M. Cruveillier : Des araignées en Limousin (3<sup>ème</sup> partie), Annales scientifiques du Limousin , 2012, 23, 1-120

## Rappel

- les mots suivis du signe \* dans le corps du texte, sont expliqués dans un glossaire à la fin de ce document.
- les espèces précédées du signe # dans le texte sont illustrées à la fin de ce document.

- The words followed by a \* sign in the text are explained in a lexicon at the end of the document.
- The species preceded by a # sign in the text are illustrated at the end of the document.

- Sauf indication contraire dans le texte, la longueur indiquée pour le corps des araignées est mesurée de l'avant du céphalothorax (ou prosoma) à l'arrière de l'abdomen ( ou opisthosoma), c'est à dire que ne sont pris en compte ni les pédipalpes, ni les pattes, ni les filières, ni les chélicères.

====oOoOoO====

## Avertissement

Comme cela a été rappelé au tout début de cette étude, les noms des araignées présentées ici suivent le catalogue international (ici dans sa version au 01/01/2013) dont la mise à jour régulière est assurée par Norman Platnick et son équipe du AMNH<sup>4</sup>. C'est ainsi que, par exemple, les descriptions attribuées à Clerck sont datées de 1757 et non de 1758 comme dans la *Bibliographia araneorum* de Pierre Bonnet, suivi par Alain Canard pour l'établissement de la liste de référence qui a été adoptée par l'Association Française d'Arachnologie. C'est également de ce catalogue international que sont extraits les nombres de genres et d'espèces par famille dans le monde.

====oOoOoO====

## Remerciements

Qu'il me soit permis de renouveler ici mes remerciements très chaleureux aux quatre collègues qui m'ont communiqué la totalité de leurs inventaires arachnologiques avec l'autorisation de les publier : Eric Duffey, Frédéric Lagarde, Frédéric Leblanc et Bernard Le Péru.

Je remercie le Professeur Axel Gesthem et ses collaborateurs de l'AULEPE pour avoir accepté et publié mes travaux dans les Annales Scientifiques du Limousin.

Je renouvelle aussi ma gratitude à Andrée, mon épouse, ainsi qu'à Jean-Pierre Verger, qui ont consacré beaucoup de leur temps à relire mes textes.

Encore merci à tous les collaborateurs occasionnels dont la liste est rappelée au début de la deuxième partie de cette publication parue en 2011, et qui m'ont fait parvenir des animaux, des images, des observations.

Toute ma reconnaissance enfin à mon ami Jean-Claude Ledoux, dont j'ai si fréquemment troublé la quiétude, au cours de ces années de rédaction, pour faire appel à son immense expérience.

====oOoOoO====

---

<sup>4</sup> American Museum of Natural History

## Catalogue commenté des espèces par famille

### Les Salticidae

Avec près de six-cents genres et plus de cinq mille cinq cents espèces décrites, les Salticidae forment la famille d'araignées la plus nombreuse au monde. Elle totalise cent-cinquante-trois espèces actuellement en France<sup>5</sup> dont trente-neuf ont été observées en Limousin à cette date. C'est l'une des familles les plus faciles à reconnaître notamment par la disposition et la taille des yeux, tous noirs, et dont les antérieurs sont très gros, surtout les médians. Les postérieurs sont assez petits, notamment les médians souvent à peine perceptibles et les latéraux sont situés au-dessus et très en arrière d'un céphalothorax de forme presque rectangulaire. Ce sont des araignées actives le jour et c'est parce qu'elles sautent sur leurs proies et qu'elles se déplacent souvent par sauts qu'elles sont connues partout sous le nom d'araignées sauteuses.

*Aelurillus v-insignitus* (Clerck, 1757) : Le genre *Aelurillus* est représenté en France par deux espèces et une sous-espèce<sup>6</sup>. Seule espèce du genre ayant été observée en Limousin à cette date, *A. v-insignitus* doit son nom au «U» renversé formé par des poils clairs à l'avant du céphalothorax noir, ou gris très foncé, du mâle. Ce motif est peu perceptible chez la femelle qui est de coloration plus claire. Cette dernière peut atteindre 7 mm, le mâle mesurant de 4 à 5 mm. Ils sont l'un et l'autre adultes du début du printemps à l'automne et évoluent dans des milieux plutôt ensoleillés, pierreux ou sablonneux, comme les landes ou certaines forêts de résineux. L'espèce n'a été citée qu'en Corrèze et d'abord par B. Le Péru, dans les allées sableuses de son jardin de la Gare de Savennes, à Saint-Etienne-aux-Clos où il note une femelle en mars 1997 puis une autre en juin de la même année, un couple en juin 1998, une femelle en mai 1999 et une autre en juin 2000. De son côté, F. Lagarde signale une capture par piégeage d'une araignée de cette espèce en 2009 dans le site de la tourbière de Marcy à Saint-Merd-les-Oussines.

*Ballus chalybeius* (Walckenaer, 1802) : des quatre espèces de ce genre connues en France, *B. chalybeius* est la seule actuellement observée en Limousin. Cette araignée d'allure courtaude qui se déplace avec une certaine lenteur et ne saute pratiquement pas, semble affectionner les taillis de chênes à exposition ensoleillée sans pour autant en faire une exclusivité. Les pattes avant du mâle ont la même couleur sombre que le corps et sont beaucoup plus grosses que les autres qui sont claires et annelées. Il mesure de 3 à 4 mm. La femelle, qui se reconnaît aux tarsi clairs de ses pédipalpes, peut atteindre 5 mm. L'un et l'autre peuvent être rencontrés adultes du milieu du printemps à la fin de l'été. Les quatorze animaux de cette espèce identifiés chez nous à cette date figurent dans douze inventaires très inégalement répartis sur nos trois départements : une seule fiche en Corrèze, deux en Creuse et neuf en Haute-Vienne où la première mention est une femelle notée le 16/08/1995 par M. Cruveillier dans une maison de campagne en bordure de forêt au village de Chavagnac dans la commune de Meuzac. Il récolte un couple dans les branches basses d'un taillis de chênes dans ce même village le 20/07/1998 et un mâle le 15/04/2000 par battage de branches sur de jeunes pousses de chêne dans une lisière de la forêt de Meuzac. A l'exception de deux mâles cités par P. Tutelaers le 21/05/1999 dans la végétation de rive du ruisseau des Dauges à Saint-Léger-la-

---

<sup>5</sup> hors départements, territoires et collectivités d'outre-mer.

<sup>6</sup> outre *A. v-insignitus*, on note *Aelurillus luctuosus* (Lucas, 1846) qui est une espèce méridionale présente en Corse et *A. v-insignitus morulus* (Simon 1937) que certains considèrent comme la forme noire d'*A. v-insignitus* mais qui est retenue comme sous-espèce dans le catalogue international de N. Platnick.

Montagne, les autres mentions de Haute-Vienne émanent d'E. Duffey qui capture une femelle au filet fauchoir le 23/05/2000, sur un genévrier, dans la partie forestière de ce même site. Toujours au filet fauchoir il récolte un mâle le 29/04/2000 dans des buissons au bord d'un étang à Rancon, et, dans une haie du village de Chez Gouillard à Bussière-Poitevine, une femelle le 17/07/2000, une autre le 30/05/2002 et une troisième le 29/04/2003. C'est également lui qui capture par ce procédé, le 18/06/2003, l'unique femelle notée en Corrèze dans des arbustes bordant le chemin d'accès à la lande de Bettu, à Chenailler-Mascheix. En Creuse, un mâle est récolté par M. Cruveillier sur les branches basses d'un épicéa, le 18/05/2009, en bordure de l'étang de Tête de Bœuf à Lussat et un individu de l'espèce est cité par F. Lagarde en 2009, à la ferme de Lachaud, à Gentioux-Pigerolles.

***Carrhotus xanthogramma*** (Latreille, 1819) : seule araignée paléarctique\* d'un genre dont la plupart des espèces vivent en Asie, *C. xanthogramma* est une assez grande salticide puisque la femelle peut atteindre 9 mm, le mâle mesurant de 5 à 7 mm. Ce dernier, que nous avons pu observer ailleurs qu'en Limousin, présente un céphalothorax noir ou gris très foncé, ainsi que les pattes. C'est la teinte fauve rougeâtre du dessus de son abdomen qui a valu le nom à l'espèce. La femelle est de coloration générale bien plus claire et la nuance fauve beaucoup moins accentuée. L'un et l'autre sont densément recouverts de poils. C'est Eric Duffey qui capture la première femelle au filet fauchoir, le 28/05/2000, dans une haie bien exposée au village de chez Gouillard à Bussière-Poitevine, en Haute-Vienne, et la seconde le 12/05/2007 dans une touffe de lilas de son jardin du Dougnoux, à Altillac, en Corrèze. Pour la Creuse, deux femelles sont récoltées, le 07/08/2009, sur des troncs de chênes dans un taillis bordant l'étang de Tête de Bœuf, à Lussat par M. Cruveillier<sup>7</sup> qui récoltera un mâle, le 27/05/2012, sur un tronc de pommier, au village de Chavagnac, à Meuzac, en Haute-Vienne.

***Dendryphantes rudis*** (Sundevall, 1833) : comme son nom de genre le laisse entendre cette araignée vit sur les arbres, assez souvent sur des résineux. Le mâle mesure environ 4,5 mm et la femelle peut atteindre 7 mm. Cette dernière fixe souvent à l'extrémité des branches de conifères son cocon auprès duquel elle reste vigilante. L'espèce est présente dans nos trois départements où elle est mentionnée dans dix fiches d'inventaire pour seize identifications, les observations étant réparties sur les mois d'avril à août. La première mention est une femelle récoltée en Haute-Vienne par battage des branches d'un genévrier, le 05/05/1998, par M. Cruveillier, dans la lande du Cluzeau à Meuzac, observation qui se répètera en ce même lieu le 24/04/2001. Auparavant il avait récolté en juillet 2000, par une méthode analogue, dans les branches basses d'un pin sylvestre de la forêt de Meuzac, une autre femelle qui n'avait pas abandonné, lors de sa chute sur la toile, la mouche qu'elle avait capturée. Il récolte un mâle le 09/06/2001, au Moulin du Cher, dans la commune de Sarran, en Corrèze, département où il récoltera une femelle le 07/05/2011 dans une lisière de conifères de la tourbière du Longeyroux, à Meymac. Les trois autres mentions de Corrèze proviennent d'E. Duffey qui capture une femelle au filet fauchoir le 28/06/2002 dans la lande serpentinique de Bettu, à Chenailler-Mascheix, et, en ce même lieu, un mâle par battage de branches basses le 13/05/2003, puis, dans sa chambre à coucher du Dougnoux à Altillac, un autre mâle le 08/05/2005. Les données de Creuse émanent de F. Lagarde qui capture deux mâles et deux femelles au filet fauchoir, le 01/08/2006, dans une bordure boisée de la tourbière de La Mazure à Royère-de-Vassivière, site où il mentionnera quatre autres captures en 2009.

---

<sup>7</sup> celui-ci a également observé une cinquième femelle qui n'a pu être affectée à une localité précise dans la mesure où elle se trouvait, avec trois autres araignées d'espèces différentes, dans une de ces petites « poteries » en terre construites par certaines guêpes solitaires, comme celles du genre *Sceliphron*, lesquelles les y enferment, après y avoir pondu, pour servir de nourriture à leurs larves.

***Euophrys frontalis*** (Walckenaer, 1802) : la faune de France compte vingt espèces de ce genre dont seulement deux ont été observées jusque là en Limousin. A première vue, *E. frontalis*, qui mesure de 2 à 3 mm pour le mâle et de 3 à 4 pour la femelle, n'est pas sans présenter quelque analogie avec *Saitis barbipes* sans pour autant qu'il y ait risque de confusion entre les deux espèces. Les pattes I du mâle, sombres, plus grosses que les autres et terminées par un tarse abondamment couvert de poils blancs, sont assez semblables aux pattes III du mâle de *S. barbipes* et on constate que c'est justement ces pattes-là que les deux mâles lèvent et agitent en tous sens dans leurs évolutions de parade. Les femelles des deux espèces présentent, quant à elles, un abdomen clair avec une ponctuation brune presque identique, et leurs épigynes sont également assez proches. Nos récoltes d'animaux adultes vont de mars à juillet pour les mâles et jusqu'à octobre pour les femelles, le plus grand nombre d'observations se situant en juin. On les rencontre aussi bien en milieu ouvert que boisé, à la base de la végétation, dans la litière, dans des débris végétaux, parfois sous les pierres. L'espèce est présente dans nos trois départements où elle apparaît dans vingt-deux fiches d'inventaire pour quarante-huit identifications. Comme elle évolue près du sol, elle est assez souvent capturée dans les pièges Barber. La première donnée est une femelle récoltée en Haute-Vienne le 20/06/1996 par M. Cruveillier, sous un caillou, dans un secteur de lande sèche du Cluzeau, à Meuzac, site où il capture un couple en juillet 2000 et, dans cette même commune, un mâle dans la litière d'un bois de châtaigniers au village de Chavagnac. Deux citations d'E. Duffey viennent clore l'inventaire de Haute-Vienne : une femelle, en mai 1999, dans une prairie d'herbe mi-haute au village de Chez-Gouillard, à Bussière-Poitevine, et un couple capturé dans un piège Barber par P. Durepaire, en juin 2000, dans un secteur de lande sèche de la tourbière des Dauges à Saint-Léger-la-Montagne. En Corrèze, c'est d'abord B. Le Péru qui, dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos, cite une femelle en octobre 1997 dans une prairie en friche, puis une autre en mai 2000, errant sur un mur de jardin, une autre en mars 2001, dans la mousse, au sol, dans une prairie en friche où il récoltera un mâle en mai 2002, enfin, ce même mois, un autre mâle sous une haie de résineux. Toujours en Corrèze, F. Lagarde cite deux identifications de l'espèce dans la tourbière du Rebourzeix, à Saint-Merd-les-Oussines et une dans la tourbière de l'étang de Chabannes, à Tarnac. C'est de lui que proviennent toutes les citations de Creuse, en 2009. Elles concernent les communes de Faux-la-Montagne (tourbière de Clamouzat, tourbière de Puy Marsaly, tourbière des Tourailles), de Gentioux-Pigerolles (Fontenelles du Chalard, Pierre Fade, Les Près Neufs), de Royère-de-Vassivière (tourbière des Chabannes, Croix de Fayaud, Ribières de Gladière, tourbière du Grand Puy, Combe Lépine, Bois des Piales), de Saint-Pardoux-Mortierolles (Ruisseau du Pic) et de Saint-Pierre-Bellevue (Ruisseau de Beauvais).

***Euophrys herbigrada*** (Simon, 1871) : le mâle de cette araignée mesure environ 2,5 mm, la femelle pouvant atteindre 4 mm. Cette espèce est beaucoup moins citée que la précédente avec laquelle elle pourrait être confondue, les épigynes des femelles étant tout à fait semblables. Deux critères permettent pourtant de bien les distinguer : l'apophyse tibiale\* pour les mâles et le dessin formé par la pilosité blanche du bandeau\* pour les femelles. Elle n'a pas été notée pour le moment en Corrèze où rien ne semble s'opposer à sa présence, les deux autres départements se partageant les huit fiches d'inventaire pour neuf déterminations, toutes des femelles. C'est de Haute-Vienne que vient la première citation, par M. Cruveillier, qui récolte un beau spécimen, le 06/06/1997, le long d'une haie de prairie sèche au village de Chavagnac, à Meuzac, site où il notera encore deux femelles le 28/04/2001. Il avait au préalable récolté la seconde femelle, le 03/06/2000, en secouant sur une nappe une poignée d'herbes sèches au village de Chez Roger à Saint-Priest-sous-Aixe. Il note également, le 22/06/2011, une femelle dans une bordure herbeuse d'un chemin conduisant à la tourbière des Dauges à Saint-léger-la-Montagne, site où, le 29/06/2001, E. Duffey récoltera une

autre femelle dans des sphaignes asséchées. Ce dernier avait également capturé une femelle en mai 1999 en battant les branches d'une haie au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine. En Creuse, M. Cruveillier récolte une femelle dans l'herbe d'une prairie mésophile au lieu-dit Le Génévrier près de l'étang des Landes à Lussat et F. Lagarde signale la capture par piège d'une femelle, le 03/07/2007, dans «des buttes à buissons de Callune prostrée» (code CORINE 51.1131), dans la tourbière du Bois des Pialles, près d'Orladeix, à Royère-de-Vassivière.

# *Evarcha arcuata* (Clerck, 1757) : des cinq espèces de ce genre présentes en France, trois ont été observées en Limousin à cette date, *E. arcuata* étant de très loin la plus abondante des trois puis qu'elle figure dans quatre-vingt-six fiches d'inventaire pour deux-cent-vingt-huit animaux déterminés. Le mâle, de coloration générale presque noire à l'exception des tarsi et métatarses, mesure de 5 à 6 mm. Les arachnologues habitués le reconnaissent assez vite, notamment à la double rangée de poils blancs de son bandeau\*. La femelle, qui peut atteindre 8 mm, est de coloration beaucoup plus claire où dominant le beige et le marron, avec des chevrons bien perceptibles sur l'abdomen. C'est une espèce des landes, friches herbacées, le plus souvent humides, où elle peut être rencontrée adulte du milieu du printemps à la fin de l'été. C'est de Haute-Vienne, où les données sont les plus nombreuses, que M. Cruveillier enregistre la première observation le 17/09/1996, un mâle et deux femelles, dans un secteur humide de la lande du Cluzeau, à Meuzac, commune où il citera encore l'espèce dans huit inventaires : une femelle, le 20/05/1997, dans la mégaphorbiaie de la Celle du Cluzeau, un couple, 25/05/1997, dans la lande tourbeuse de La Roubardie, un autre, le 07/06/1998, dans une prairie humide en friche longeant le ruisseau des Baraques, un mâle dans une prairie dégradée évoluant vers une lande à bruyères, le 15/09/1999, aux Fontenelles de Chavagnac, un autre, le 21/06/2000, dans les hautes herbes d'un verger abandonné proche du village de Chavagnac, site où, le 26/04/2001 il notera trois femelles et un mâle, puis, à nouveau à la Celle du Cluzeau, une superbe femelle, le 28/09/2006. Il identifie également, dans des récoltes d'H. Guillien, un mâle, capturé le 29/05/2008, dans une friche de Richebourg à Pierre-Buffière et deux femelles du 18/06/2008 à la Villa d'Antonne dans cette même commune, un couple le 20/06/2008, dans une prairie des Vareilles, à Vicq-sur-Breuilh et, le 30/05/2000, une femelle dans une friche de Chez Fringant à Saint-Hilaire-Bonneval. La commune de Saint-Léger-la-Montagne, fait l'objet de huit fiches d'inventaire dont une mentionne une femelle récoltée au Pont Romain par E. Mourieux, le 05/05/2000, dans un piège à carabes, et identifiée par J.-C. Ledoux. Les sept autres fiches concernent la tourbière des Dauges, dont trois mâles le 21/05/1999 par P. Tutelaers, le long du ruisseau des Dauges, un mâle le 10/10/1999, dans un touradon de Molinie, par F. Leblanc, et cinq mentions d'E. Duffey : un mâle et deux femelles le 23/05/2000, un mâle et une femelle dans une récolte par piégeage de P. Durepaire de juin 2000, un couple le 19/07/2000, cinq femelles le 30/05/2003 et une autre le 29/06/2004 dans les joncs et la Molinie d'une zone paratourbeuse. Sept autres communes de Haute-Vienne se trouvent nommées dans onze autres fiches : Saint-Bazile, où K. Guerbaa observe une femelle dans la lande des Tuileries en juillet 1997, Sauviat-sur-Vige où M. Barataud cite un mâle au bord de l'étang de Vallégeas le 06/09/1998, Champagnac-la-Rivière où, en mai 1999, K. Guerbaa note une femelle dans la lande de La Martinie, La-Chapelle-Montbrandeix où un mâle est récolté par F. Leblanc, le 06/06/2000, dans un potager à Lardimache, Bussière-Poitevine où, dans la végétation de bordure de sa propriété de Chez Gouillard, E. Duffey récoltera au filet fauchoir une femelle le 14/06/1998, un couple le 30/04/2000, et, dans les herbes humides du bord de son étang, trois femelles le 22/05/2003 et un couple le 19/07/2003, Rancon où il capture un mâle dans la végétation de rive d'un étang le 29/04/2000, et enfin Peyrat-le-Château où, dans la tourbière de Bac à la Cube, F. Lagarde capture deux femelles en septembre 2006 et note deux autres déterminations de l'espèce en 2009. En Corrèze, c'est d'abord



B. Le Péru qui, dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos, cite trois femelles dans une prairie en friche, respectivement en mai, juin et août 1997, puis, en 1998, une femelle dans une prairie en friche en mai, un mâle errant au sol dans un jardin en juin et un autre, en septembre, également dans une friche. En mai 2000, il note un mâle errant sur un mur et une femelle, «à 0,5 m du sol» dans une prairie en friche, site où il notera un mâle en août 2001 et un autre en septembre. M. Barataud mentionne un mâle le 08/09/2000, dans la tourbière du Quart du Roi, à Benayes et, dans la commune de Chenailler-Mascheix, E. Duffey récolte également un mâle le 13/06/2002 au bord du chemin d'accès à la lande de Bettu, puis une femelle en ce même lieu le 18/06/2003 ainsi qu'un autre mâle au filet fauchoir dans la bruyère de la lande. Il notera une femelle le 17/05/2006 dans une prairie en friche du Dougnoux à Altillac et une autre dans une zone d'herbe sèche du Puy Turlau à Végennes. F. Lagarde mentionne la présence de l'espèce en 2009 dans quatre autres communes : à Meymac (tourbière de Ribière longue), à Peyrelevade (Ruisseau de Chamboux, tourbière de Négarioux Malsagnes), à Saint-Merd-les-Oussines (Les Communaux, tourbière de Marcy, Ruisseau du Mazet, tourbière du Rebourzeix) et à Viam (Roche du Coq-Etang, Roche du Coq Mont Gradis). Enfin, pour clore l'inventaire de la Corrèze, M. Cruveillier note quatre femelles le 09/05/2010 dans de la végétation assez haute en lisière des Bois de Roc Grand, à Liginiaç, et détermine une femelle dans une récolte du 05/07/2001 de M. Lefrançois, dans un radeau à trèfle d'eau de La Gane, à Pérols-sur-Vézère. Les premières citations de Creuse émanent de F. Leblanc qui cite d'abord trois couples : un le 16/07/1997 à Saint-Georges-la-Pouge, un le 12/07/1998 au village de Pétilat à Saint-Sulpice-les-Champs et un autre le 20/07/1999 dans la mégaphorbiaie des Ecurettes à Chavanat, puis, un mâle, le 19/03/2000 à La Garrige, à Saint-Maurice-La-Souterraine. Le 18/06/2000 M. Cruveillier capture une femelle dans une bordure broussailleuse au village du Génévrier à Lussat et, au cours de l'été 2006, F. Lagarde réalise d'intéressantes récoltes au filet fauchoir d'abord dans la commune de Saint-Pierre-Bellevue où il capture un couple au Ruisseau de Beauvais le 14 mai, mais surtout dans la commune de Royère-de-Vassivière où, ce même jour il récolte deux mâles au Bois des Pialles et cinq mâles et trois femelles à La Gane, puis, le 26 juillet, une femelle par piégeage aux Ribières de Gladière où il en récoltera deux autres le 2 août. La veille il avait récolté treize mâles et huit femelles dans la tourbière de La Mazure. B. Le Péru signale la capture d'un mâle le 25/05/2007 près de l'étang de Méouze à Saint-Oradoux-de-Chirouze et, dans les inventaires de 2009 de F. Lagarde on trouve des déterminations de l'espèce dans cinq communes creusoises du Plateau de Millevaches : Faux-la-Montagne (tourbière des Avenaux, tourbière de Clamouzat, tourbière de Puy Marsaly, tourbière des Tourailles), Gentioux-Pigerolles (Fontenelles du Chalard, ferme de Lachaud, Pierre Fade, Les Prés Neufs, tourbière des Salles), Royère-de-Vassivière (Croix de Fayaud, tourbière du Grand Puy, Combe Lépine, et, à nouveau, Bois des Pialles, Ribières de Gladière, tourbière de La Mazure), Saint-Pardoux-Morterolles (Ruisseau du Pic) et enfin, à nouveau au Ruisseau de Beauvais à Saint-Pierre-Bellevue. On peut ainsi conclure que cette espèce est très commune en Limousin.

# *Evarcha falcata*<sup>8</sup> (Clerck, 1757) : sensiblement de la même taille que l'espèce précédente, cette araignée s'en distingue par son aspect extérieur. Le mâle présente une frange de poils clairs autour du céphalothorax, passant au dessus des yeux antérieurs et une autre autour de l'abdomen. La tonalité générale peut être plus ou moins sombre et le motif apparaissant sur l'abdomen assez

---

<sup>8</sup> La famille des Salticidae ne fut créée qu'en 1841 par Blackwall, soit près d'un siècle après la description par Clerck, en 1757, de cette araignée comme de la précédente qui reçurent les noms d'*Araneus arcuatus* (Araignée courbée en forme d'arc) pour l'une et d'*Araneus falcatus* (Araignée courbée en forme de faux) pour l'autre. Beaucoup d'autres genres de Salticidae présentent cet aspect un peu voûté qui n'est donc en rien l'exclusivité des *Evarcha* dont le genre ne fut décrit par E. Simon qu'en 1902.

variable. La femelle présente souvent une bande de poils fauves, donc plus foncés que chez les autres *Evarcha*, en forme d'accolade transverse sur le céphalothorax, bordant l'arrière de la partie céphalique sombre. Ils sont l'un et l'autre matures au printemps et en été et peuvent se rencontrer dans la végétation herbacée ou buissonnante ou les branches basses des arbres, dans des milieux assez divers. Bien que présente dans nos trois départements, cette espèce y semble beaucoup moins commune puisqu'elle n'apparaît que dans sept fiches d'inventaire pour huit animaux identifiés. C'est en Haute-Vienne que la première femelle est récoltée à vue le 18/07/1996, dans la lande du Cluzeau, à Meuzac, par M. Cruveillier lequel en cite une autre le 20/05/1997 dans la même commune, dans la tourbière de la Celle du Cluzeau. L'observation de deux femelles dans la tourbière des Duges, à Saint-Léger-la-Montagne, le 21/05/1999, par P. Tutelaers, termine l'inventaire de ce département. La seule mention de Creuse est un beau spécimen de mâle récolté par M. Cruveillier le 31/07/2009, dans les branches basses d'un épicéa au bord de l'étang de Tête de Bœuf à Lussat. En Corrèze, B. Le Péru cite une femelle capturée en mai 2002 dans une prairie en friche de la commune de Saint-Etienne-aux-Clos et F. Lagarde détermine en 2009 un individu de l'espèce aux Communaux, à Saint-Merd-les-Oussines, et un autre dans la tourbière du Rebourzeix, dans cette même commune.

***Evarcha laetabunda*** (C.L. Koch, 1846) : ceux qui observent régulièrement les salticides ne sont pas surpris par cette épithète de *laetabunda*, qui signifie joyeuse, qui s'amuse, et dont C. L. Koch avait gratifié cette araignée. L'air espiègle que leur donnent leurs gros yeux médians antérieurs et leurs mouvements divers entrecoupés de sauts et de brusques changements de direction peuvent laisser l'impression qu'elles sont toujours en train de jouer. Nos *Evarcha* ont un «air de famille». Elles ont toutes, en particulier, sauf certains mâles d'*E. arcuata*, un motif de poils clairs, tantôt en forme de croissant tantôt en forme d'accolade plus ou moins épaisse, à l'arrière de la zone céphalique sombre. Et le recours aux genitalia\* pour l'identification est nécessaire. *E. laetabunda*, qui semble préférer les endroits ensoleillés, où on la rencontre adulte du milieu du printemps à la fin de l'été, dans la végétation basse herbacée ou buissonnante, est un peu plus petite que les deux précédentes et, bien qu'ayant été observée dans nos trois départements, elle n'y est certainement pas très abondante puisqu'elle n'y est citée que cinq fois. La première mention, et la seule de Haute-Vienne, est celle d'une femelle capturée au filet fauchoir le 25/04/2000 par E. Duffey dans une prairie de Chez Gouillard à Bussière-Poitevine. Celui-ci capture en Corrèze, dans la bruyère de la lande de Bettu, à Chenaillet-Mascheix, deux femelles en 2003, respectivement le 13/05 et le 18/06. Une troisième capture dans ce département est citée en 2009 par F. Lagarde aux Communaux de Saint-Merd-les-Oussines. Ce dernier est également l'auteur, en 2009, de la seule citation de l'espèce en Creuse, dans la tourbière des Salles, à Gentioux-Pigerolles.

***Heliophanus auratus*** C.L. Koch, 1835 : des quinze espèces de ce genre répertoriées en France cinq seulement ont été notées en Limousin à cette date et leur représentation y est très inégale. Ce sont des araignées dont le corps est de couleur générale sombre, presque noire avec des reflets métalliques et souvent une frange de poils blancs en forme de fer à cheval au-dessus et à l'avant de l'abdomen. Leurs pattes, comme leurs pédipalpes, sont généralement d'une couleur claire où le jaune intervient fréquemment. Les mâles adultes de ce genre présentent sur le fémur une robuste apophyse, bifide chez beaucoup d'espèces, ce qui est le cas chez *Heliophanus auratus*. Cette espèce, mature l'été et dont la femelle mesure environ 5 mm, le mâle étant légèrement plus petit, avait déjà été observée par d'Orbigny dans la région de Limoges<sup>9</sup>. Elle a été retrouvée en Haute-Vienne le 10/08/2009 par M. Cruveillier qui a capturé un mâle sur une plage très ensoleillée

---

<sup>9</sup> cité sans indication de date par E. Simon dans le tome VI des *Arachnides de France*, p.1249.

de gros galets, sur la rive gauche de la Vienne, justement à Limoges. Il identifiera deux ans plus tard une femelle dans une récolte par piégeage de M. Lefrançois, du 27/06/2011, dans une prairie paratourbeuse à Jonc acutiflore, proche du ruisseau d'Ars, dans la commune de Pérols-sur-Vézère. L'espèce n'a pas été citée de Creuse à cette date.

***Heliophanus cupreus*** (Walckenaer, 1802) : la femelle de cette araignée pourrait être confondue, par une observation un peu hâtive, avec celle d' *H. flavipes*, à cause des pédipalpes de couleur jaune chez l'une et l'autre. Mais l'examen des pattes, plus sombres chez *H. cupreus*, devrait déjà dissiper les doutes. Le mâle, dont les pédipalpes sont noirs, s'en distingue aisément par l'apophyse fémorale pointue, comme chez *H. dampfi*, et non bifide comme chez les trois autres. Le mâle de cette espèce mesure environ 4 mm et la femelle 5,5 mm. Les deux sont adultes du début du printemps à la fin de l'été et évoluent à la base de la végétation basse dans divers types d'habitats. Sans être abondante, elle est présente dans les trois départements du Limousin où elle a fait l'objet de vingt et une fiches d'inventaire pour vingt-sept animaux identifiés. La première mention est celle d'une femelle récoltée en juillet 1997 par F. Leblanc à l'étang des Mouillères, près de Chasselines, dans la commune de Saint-Michel-de-Versee, en Creuse, département où il mentionne un mâle près du Canal de l'Ermitte à l'étang des Landes, à Lussat, le 10/08/1997, et où F. Lagarde citera, en 2009, la présence de l'espèce à Faux-la-Montagne (tourbière des Avenaux, tourbière des Tourailles) et à Royère-de-Vassivière (tourbière du Grand Puy). En Corrèze, c'est d'abord B. Le Péru qui, dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos, capture une femelle, en mai 1997, dans la lisière d'une forêt humide, «à 0,5 m du sol», puis une autre dans le même secteur en juin 2000, et une troisième en juin 2002 dans un jardin de la Gare de Savennes. Dans le site du Moulin du Cher<sup>10</sup>, à Sarran, une femelle est récoltée le 09/06/2001 par M. Cruveillier lequel en récoltera deux autres le 09/05/2011 dans un secteur assez humide de prairie au bord du lac de Sèchemailles, à Meymac<sup>11</sup>. Trois citations d'E. Duffey viennent compléter l'inventaire de la Corrèze : un mâle, le 18/06/2003, dans les branches basses d'un arbre de la lande de Bettu, à Chenailler-Mascheix, une femelle, le 12/06/2005, dans une pelouse non fauchée au village du Dougnoux, à Altillac, et, le 18/06/2008, deux mâles et deux femelles, capturés au filet fauchoir dans des herbes au Puy Turlau, dans la commune de Végennes. En Haute-Vienne, c'est également E. Duffey qui, au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, récolte d'abord une femelle en mai 1998 sur le mur de sa maison, puis un mâle, le 30/05/2002, par battage des branches d'une haie, et, le 22/05/2003, deux femelles au filet fauchoir dans l'herbe humide au bord de son étang. Il avait capturé également un mâle au bord d'un étang de la commune de Rancon le 29/04/2000. A Saint-Léger-la-Montagne, deux mâles sont mentionnés : un par P. Tutelaers, le 21/05/1999, au bord du ruisseau des Dagues, près du village de Sauvagnac, et un autre qui avait été capturé le 05/05/2000 au Pont Romain par E. Mourieux, dans un piège à carabes, et qui sera identifié par J.-C. Ledoux. Pour clore les citations de Haute-Vienne, M. Cruveillier cite la capture d'une femelle le 04/06/1998 dans une prairie humide au bord du ruisseau des Baraques, près du hameau du Mas Gaudeix, à Meuzac, commune où il récolte un couple dans l'herbe d'un verger abandonné à Chavagnac, le 28/04/2001. Il récoltera enfin un mâle dans ce village, dans une plate-bande d'œillets de son jardin, le 10/05/2013.

***Heliophanus dampfi*** Schenkel, 1923 : sans doute parce qu'elle a été décrite par Schenkel des milieux de haute montagne de Suisse, cette araignée est indiquée par Nentwig et al. comme une espèce des tourbières de haute altitude. Or elle a été mentionnée par Kekenbosch en 1961<sup>12</sup>, en

---

<sup>10</sup> important site à chiroptères géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin qui en est propriétaire.

<sup>11</sup> le lac de Sèchemailles est à cheval sur les communes d'Ambrugeat et de Meymac, en Corrèze

<sup>12</sup> Kekenbosch 1961. (Bulletin et Annales de la Société Royale d'Entomologie de Belgique, vol. 97, p. 304-306.)

Belgique, pays qui, comme chacun sait, culmine au Signal de Botrange, sur le Plateau des Hautes Fagnes, à 691 m. Et s'il est vrai que cette espèce a été surtout mentionnée en Limousin dans des tourbières situées entre 700 et 900 m d'altitude, sa première mention dans notre région est un mâle capturé en Haute-Vienne, le 17/07/2000, par E. Duffey, au bord de son étang de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, commune assez plate dont l'altitude moyenne est de 220 m. C'est également lui qui capture le 20/06/2008, deux autres mâles dans la tourbière du Longeyroux à Meymac, en Corrèze, département où F. Lagarde signalera en 2009 la présence de l'espèce dans la tourbière du Rebourzeix à Saint-Merd-les-Oussines. Les autres mentions de l'espèce, toutes de 2009, proviennent aussi de F. Lagarde et concernent trois communes de Creuse : Faux-la-Montagne (tourbière de Clamouzat), Gentioux-Pigerolles (Fontenelles du Chalard) et Gioux (tourbière de Puy Chaud), trois tourbières du Plateau de Millevaches comme les deux précédentes.

***Heliophanus flavipes*** (Hahn, 1832) : comme son nom l'indique, cette araignée a les pattes jaunes, caractère souvent plus marqué chez la femelle. Seuls les fémurs et les tibias des pattes III et IV peuvent présenter une légère strie noire. Ses dimensions sont semblables à celles de nos autres *Heliophanus*, c'est à dire autour de 4 mm pour le mâle et entre 5 et 6 mm pour la femelle. Mais, à l'inverse de la précédente, cette espèce, selon Heimer et al., préférerait les milieux plus secs où on pourrait la rencontrer adulte au printemps et en été, à la base de la végétation basse. Si nous ne pouvons pas dire que nos observations contredisent cette préférence, nous pouvons au moins assurer qu'elle a été récoltée dans des milieux assez divers dont certains sont assez humides. La première mention de l'espèce est une femelle capturée en Creuse par F. Leblanc, le 11/07/1997, à Concizat dans la commune de Saint-Sulpice-les-Champs, suivie d'un mâle, le 10/08/1997, près du Canal de l'Ermitte, à l'étang des Landes, à Lussat, commune où M. Cruveillier récoltera une femelle dans un milieu herbeux au bord de l'étang de Tête de Bœuf, le 31/07/2009. Quatre autres mentions en 2009 de F. Lagarde complètent les observations faites en Creuse : à Faux-la-Montagne (tourbière de Clamouzat), à Gentioux-Pigerolles (tourbière des Salles) et à Royère-de-Vassivière (tourbière des Chabannes et Bois des Pialles). En Haute-Vienne, cinq mentions émanent d'E. Duffey dont quatre au village de Chez Gouillard à Bussière-Poitevine : un mâle dans sa maison en mai 1999, et une femelle dans une prairie naturelle le 15/05/2003, puis, dans des pièges disposés dans un milieu herbeux et marécageux à cinq mètres de son étang, en mai 2004, il détermine un mâle dans la récolte du 21 et une femelle dans celle du 25. Il capture également, le 23/05/2000 une femelle au filet fauchoir dans une zone à *Eriophorum vaginatum* de la tourbière des Dagues, à Saint-Léger-la-Montagne, là où P. Tutelaers avait récolté un mâle le 21/05/1999 et où M. Cruveillier déterminera une femelle provenant de captures par piégeage de K. Guerbaa, du 11/06/2004. En Corrèze, c'est d'abord M. Cruveillier qui récolte un mâle, le 29/07/2000, dans une touffe d'*Erica tetralix*, dans la tourbière de La Ferrière, à Davignac. Ensuite, le 13/06/2002, E. Duffey capture une femelle au bord du chemin d'accès à la lande de Bettu, puis, le 18/06/2003, un mâle et deux femelles dans cette lande, à Chenailleur-Mascheix. Plus tard il récoltera trois femelles au filet fauchoir dans une friche proche du village du Dougnoux à Altillac. Enfin, toujours en Corrèze, dans les inventaires de 2009 de F. Lagarde, on relève une mention de l'espèce dans trois sites : le Ruisseau de Chamboux à Peyrelevade, Les Communaux à Saint-Merd-les-Oussines, et la tourbière de l'étang de Chabannes à Tarnac.

# ***Heliophanus tribulosus*** Simon, 1868 : assez semblable par la taille et l'aspect à *H. flavipes* avec ses pattes et ses pédipalpes jaunes, cette araignée s'en distingue assez facilement par ses genitalia\*. Elle fréquente les milieux ouverts secs et bien exposés à végétation herbacée comme les landes, les prairies, les friches, les lisières, mais il n'est pas rare d'en rencontrer dans les maisons. Elle est adulte au printemps et en été. En Limousin elle a fait l'objet de dix fiches d'inventaire pour

dix-huit animaux identifiés. Il est intéressant de noter qu'à l'exception des captures dans les maisons, ce qui est arrivé à trois reprises sur dix, toutes les autres récoltes l'ont été au filet fauchoir, ce qui semble indiquer qu'elle évoluerait rarement au sol. La première mention est un superbe mâle capturé par A. Cruveillier, le 20/05/2001, justement dans la maison de l'auteur, à Chavagnac, dans la commune de Meuzac, en Haute-Vienne (illustration p. 109). Toutes les autres citations émanent d'E. Duffey, dont deux dans ce même département, au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine : un couple le 07/06/2003 dans une lisière de prairie et un mâle, le 10/06/2004, sur un téléphone, dans son bureau. Il la cite à sept reprises en Corrèze, dont quatre fois dans la lande de Bettu, à Chenailler-Mascheix : un mâle dans des bruyères le 13/06/2002, trois femelles dans des herbes sèches le 28/06/2002, un couple le 13/05/2003 puis deux mâles et trois femelles le 18/06/2003. Enfin, au village du Dougnoux, dans la commune d'Altillac, il récolte un mâle le 05/07/2005 sur un mur de sa salle de bains, un autre dans sa maison le 16/07/2007 et enfin un troisième dans une friche avec de hautes herbes le 24/06/2008. L'espèce n'a pas été notée jusque là en Creuse.

# *Leptorchestes berolinensis* (C.L. Koch, 1846) : seule espèce limousine d'un genre qui en compte deux en France, elle est l'une de nos salticides dont la forme allongée et l'allure évoquent une fourmi. Les deux sexes mesurent de 5 à 7 mm de long et peuvent être rencontrés adultes en des lieux bien exposés sur les troncs d'arbre, les murs, les chaos rocheux, du milieu du printemps au début de l'automne. Elle est certainement peu commune en Limousin où elle n'a fait l'objet jusque là que de trois mentions. La première citation est un mâle récolté le 23/05/1997 sur une vieille meule du Moulin de Teignac, dans la commune de Saint-Genest-sur-Roselle, en Haute-Vienne, par M. Cruveillier lequel récolte un autre mâle sur le tronc d'un vieux pin sylvestre très écaillé, au village de Chavagnac, à Meuzac, le 06/06/1997. La troisième et dernière mention est également un mâle capturé par E. Duffey sur une chaise de jardin le 09/05/2006, au village du Dougnoux, à Altillac en Corrèze.

*Macaroeris nidicolens* (Walckenaer, 1802) (ex *Eris nidicolens*) : est la seule espèce de ce genre présente en France. Bien que la publication de J. Wunderlich, faisant d'*Eris nidicolens* l'espèce type du genre *Macaroeris* qu'il a créé, date de 1992, il faut chercher cette araignée sous le nom d'*Eris nidicolens*<sup>13</sup> dans la plupart des ouvrages de détermination parus avant 1999. Il n'y a plus d'araignées du genre *Eris* dans la liste européenne. Une douzaine d'espèces de ce genre subsistent dans le catalogue international et se trouvent toutes sur le continent américain, du Canada au Panama. Le mâle de *M. nidicolens*, qui mesure environ 5 mm, et la femelle, qui pourrait en atteindre 7, sont assez semblables par la forme et la coloration des motifs bien particuliers qui ornent leur abdomen et leur céphalothorax, où dominent le brun et le beige. Adultes du milieu du printemps à la fin de l'été, ils sont censés, selon le site de Nentwig et al., se tenir à la cime des conifères, ce qui n'est confirmé par aucune des vingt-trois identifications réalisées en Limousin, qui figurent dans douze fiches d'inventaire : neuf en Haute-Vienne et trois en Corrèze. La première mention concerne un mâle capturé en Haute-Vienne sur le mur ensoleillé d'une maison, le 06/06/1997, à Chavagnac, dans la commune de Meuzac, par M. Cruveillier, lequel récoltera un autre mâle le 03/06/2000, qui s'était laissé tomber d'un bouleau sur une nappe au sol, au village de Chez Roger, dans la commune de Saint-Priest-sous-Aixe. Les sept autres fiches relatives à la Haute-Vienne mentionnent les observations faites par E. Duffey dans sa propriété de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, et, à l'exception de la seule capture d'un mâle par piégeage dans une prairie, le 26/04/2003, les autres résultent toutes de récoltes par filet fauchoir ou battage de branches sur une haie vive où dominent le chêne, le houx et l'aubépine et d'où les conifères sont absents : une

---

<sup>13</sup> et même sous le nom de *Dendryphantes n.* dans le tome VI des «*Arachnides de France*» d'Eugène Simon.

femelle le 14/06/1998, quatre mâles et une femelle le 08/05/2000, deux mâles et deux femelles le 28/05/2000, deux mâles le 30/05/2002, trois mâles le 29/04/2003 et deux autres mâles le 07/05/2003. C'est également E. Duffey qui est l'auteur des trois fiches concernant la Corrèze : une femelle récoltée par battage de branches d'arbustes dans la lande serpentine de Bettu, à Chenaillet-Mascheix, le 13/05/2003, un mâle, le 09/05/2006, capturé au filet fauchoir dans de hautes herbes au village du Dougnoux, à Altillac, et une femelle récoltée également au filet fauchoir, le 18/06/2008, dans une zone d'herbes sèches au Puy Turlau, dans la commune de Végennes.

# *Marpissa muscosa* (Clerck, 1757) : trois des quatre *Marpissa* présentes en France ont été observées en Limousin à cette date. Ce sont des araignées à l'abdomen allongé, dont la première paire de pattes est nettement plus grosse que les autres et qui, à l'exception de *M. nivoyi*, sont assez grandes, la femelle de *M. muscosa* pouvant parfois atteindre 11 mm. Le mâle, assez semblable à la femelle, mesure entre 6 et 8 mm. Ils sont l'un et l'autre matures au printemps et en été et se tiennent en des milieux assez divers, humides ou secs, boisés ou non, tantôt sur les branches basses ou sous l'écorce des arbres, tantôt dans des touffes de lichens, parfois sur des rochers ou des murs, sur des vieux piquets de clôture etc. Sans être abondante nulle part, cette espèce est présente dans nos trois départements où elle a fait l'objet de quinze fiches d'inventaires pour seize animaux déterminés. La première mention est un mâle capturé en Haute-Vienne, le 06/06/1997, par M. Cruveillier, sur un tas de vieilles poutres de démolition, entreposées dans un chantier, au village de Chavagnac, à Meuzac, site où, le 02/06/2007, il récoltera une femelle pendant à son fil de sécurité des branches basses d'un chêne. Dans cette même commune, le 24/04/2001, il identifie deux femelles à l'occasion d'un stage qu'il avait organisé, capturées, l'une par un stagiaire, dans un tas de bois, l'autre sous le préau de l'école primaire par les élèves qui étaient venus nous voir travailler en laboratoire, accompagnés par leur maître, et nous l'avaient apportée. C'est également M. Cruveillier qui, le 01/06/2001, capture un mâle dans les locaux du Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin, au Theil, dans la commune de Saint-Gence. De son côté, E. Duffey note quatre captures par filet fauchoir ou par battage de branches dans une haie vive de sa propriété de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine : une femelle en mai 1999, une autre le 08/05/2000, un mâle le 30/05/2002, et enfin une femelle le 29/04/2003. La capture d'un mâle, le 25/03/2007, dans le Bois de Crosas, à Peyrat-le-Château, par F. Lagarde, puis à nouveau la mention d'une récolte qu'il fera dans ce même site en 2009 et enfin la capture, par M. Cruveillier, le 15/06/2013, d'une femelle dans un lichen, sur le parapet du pont de la Petite Briance, au moulin de Briansolles, à Glanges, viennent clore la liste des citations pour la Haute-Vienne. En Corrèze, c'est B. Le Péru qui signale, en mai 2000, une femelle errant sur un mur dans un jardin de Saint-Etienne-aux-Clos, puis E. Duffey qui récolte une autre femelle, le 25/05/2007, sur un mur de sa maison, au Dougnoux, dans la commune d'Altillac. Les deux données relatives à la Creuse émanent de M. Cruveillier qui, le 09/07/2009, récolte une femelle sur des branches basses d'épicéa au bord de l'étang de Tête de Bœuf, à Lussat, puis une autre sur les branches basses d'un hêtre, le 16/05/2011, dans une forêt de pente des gorges de la Creuse, dans la commune d'Anzème.

*Marpissa nivoyi* (Lucas, 1846) : mesurant 5 à 6 mm pour la femelle et de 4 à 5 pour le mâle, cette espèce est assez nettement plus petite que nos deux autres *Marpissa*. Elle s'en distingue aisément par ses genitalia\*, surtout le mâle dont l'apophyse tibiale est longue et effilée et le bulbe en forme de cône à sommet arrondi et à large base. Chez les deux sexes l'abdomen est jaune orangé avec des lignes longitudinales brunes en pointillés. Les pattes I sont de couleur sombre à l'exception du métatarse et du tarse et les autres pattes sont jaune-orangé annelées de brun. Adulte en été et jusqu'au début de l'automne, cette araignée est réputée fréquenter les milieux sableux à

*Ammophila arenaria* dans les zones côtières de l'Atlantique et de la Mer du Nord, et, à l'intérieur des terres, les zones marécageuses proches des lacs et des étangs. C'est dans ce dernier milieu, et sur le même site creusois des bords de l'étang des Landes, à Lussat, qu'ont eu lieu les deux seules observations de cette espèce en Limousin. C'est d'abord F. Leblanc qui, le 10/08/1997, note deux mâles et une femelle adultes et trois immatures, au bord du canal de l'Ermite puis, le 18/06/2000, M. Cruveillier qui capture un mâle dans des joncs à demi immergés, dans un secteur très marécageux de la rive, du côté du hameau du Génévrier.

***Marpissa radiata*** (Grube, 1859) : à peu près de la même taille que *M. muscosa*, cette araignée a quelque similitude avec elle, surtout si elle présente, comme cela arrive souvent chez cette dernière, une rangée de poils fauves sur le bandeau. Elle s'en distingue néanmoins, d'abord par la présence de deux bandes de poils bruns partant de l'avant de l'abdomen et se rejoignant vers les filières, et surtout par les genitalia\*. Adulte à la même époque que *M. nivoyi*, elle fréquente elle aussi les rives très humides des étangs. Et, comme cette dernière, elle n'a été observée que deux fois jusque là en Limousin, par M. Cruveillier lequel récolte, le 20/05/1997, une femelle sur une tige de Typha au bord de l'étang de la Celle du Cluzeau, à Meuzac, en Haute-Vienne et, le 18/06/2000, une autre femelle dans la roselière bordant l'Etang des Landes, à Lussat, en Creuse.

***Menemerus taeniatus*** (L. Koch, 1867) : est un salticide assez grand, de 7 à 9 mm, qui présente sur les côtés du céphalothorax et de l'abdomen de larges bandes d'un brun très sombre, presque noir, séparées par une zone centrale claire, plus ou moins grivelée. C'est une espèce surtout méridionale, aux pattes assez robustes, adulte au printemps et en été, et dont seulement deux mâles ont été observés chez nous par E. Duffey, un le 15/06/2006 et l'autre le 16/07/2007, à l'intérieur de sa maison du Dougnoux, à Altillac, dans l'extrême sud de la Corrèze.

# ***Myrmarachne formicaria*** (De Geer, 1778) : cette araignée, de 5 à 6 mm de long, est, avec *Leptorchestes berolinensis*, notre autre salticide myrmécomorphe\* limousine<sup>14</sup>. Adultes du milieu du printemps au début de l'automne, les deux sexes présentent des caractères qui les mettent à l'abri de toute confusion. L'épigyne de la femelle représente assez bien le schéma des deux poumons humains. Quant aux chélicères du mâle, elles sont parallèles et très robustes, ont presque la longueur du céphalothorax et sont dirigées vers l'avant, dans le prolongement du corps, comme celles des mygalomorphes. On peut rencontrer cette espèce dans une grande diversité de milieux, sur la végétation basse, dans la mousse et parfois sous les pierres ou même dans les maisons. La première mention de notre base est un mâle observé par M. Barataud, le 19/08/1987, au village de Vallégeas, à Sauviat-sur-Vige, en Haute-Vienne, département où M. Cruveillier cite quatre fois l'espèce dans la commune de Meuzac : deux mâles (dont un laissé sur place) le 15/05/1998, sur la pelouse écorchée de la lande serpentique du Cluzeau, deux autres mâles capturés par des stagiaires dans cette même lande, le 24/04/2001, une superbe femelle récoltée le 02/06/2001 au lotissement de la Basse Roche et une autre femelle, le 29/09/2006, à la Celle du Cluzeau. En Creuse, F. Leblanc note un mâle et une femelle en mai 1998, près de l'étang des Mouillères, à Saint-Michel-de-Veisse, puis F. Lagarde note un individu de l'espèce, le 14/05/2006, au Ruisseau de Beauvais, à Saint-Pierre-Bellevue, citation qu'il renouvelle en 2009, et, la même année, un autre dans la tourbière de Clamouzat, à Faux-la-Montagne. Enfin, toujours en Creuse, M. Cruveillier récolte une femelle dans de la mousse sèche près de l'étang de Tête de Bœuf, à Lussat. La seule donnée de Corrèze est une femelle capturée par E. Duffey, le 21/05/2005, dans sa maison du Dougnoux, à Altillac.

---

<sup>14</sup> Le genre *Synageles*, autre genre myrmécomorphe, est représenté en France par quatre espèces dont aucune, à la date de la présente étude, ne nous a été signalée en Limousin.

***Neon levis*** (Simon, 1871) : dans son ouvrage sur les «Arachnides de France», Eugène Simon note, p.1254, que cette espèce a été observée par L. Fage en 1918 en Haute-Vienne, sans indication de localité. Cette araignée de 2 à 3 mm de long figure toujours dans notre base de données en tant qu'observation ancienne car elle n'a pas été revue en Limousin à cette date.

***Neon reticulatus*** (Blackwall, 1853) : à peu près de la même taille que la précédente, cette araignée présente le plus souvent un céphalothorax foncé avec une large plage claire en son milieu, l'abdomen étant vermiculé de beige et de brun avec, vers l'arrière, des chevrons clairs de taille dégressive. Certains individus sont plus sombres que d'autres et leurs dessins sont moins visibles. Cette espèce, dont les mâles sont adultes de mai à août et les femelles pendant une période plus large, se rencontre au sol dans la litière, aussi bien dans les bois que dans les milieux ouverts, secs ou tourbeux. Elle est présente dans nos trois départements où elle figure dans vingt et une fiches d'inventaire pour trente et un exemplaires déterminés. La première mention est une femelle récoltée par M. Cruveillier, le 06/06/1997, dans des débris de callune après fauchage, au village de Chavagnac, à Meuzac, en Haute-Vienne, département où E. Duffey cite deux fois l'espèce à la lisière de la tourbière des Dauges, à Saint-Léger-la-Montagne : un couple le 23/05/2000, dans de la litière de feuilles mortes, dans une zone de lande sèche, et, le 29/06/2004, une femelle, également dans de la litière, sous des pins. En Corrèze, à Saint-Etienne-aux-Clos, B. Le Péru récolte un mâle en mai 2001, au sol, dans la mousse d'une prairie humide, site où il capturera trois femelles en mai de l'année suivante. En avril 2002 il capture une autre femelle au sol sous une haie de résineux, puis une autre dans une forêt de chênes à 650 m d'altitude. Puis, en 2009, F. Lagarde mentionne la présence de l'espèce dans trois autres communes : à Saint-Merd-les-Oussines (tourbière du Rebourzeix), à Tarnac (tourbière de l'étang de Chabannes) et à Viam (Roche du Coq-Etang, Roche du Coq Mont Gradis). C'est également à F. Lagarde que l'on doit les données de Creuse, toutes de 2009 et concernant onze sites répartis sur quatre communes : Faux-la-Montagne (tourbière de Clamouzat, tourbière de Puy Marsaly, tourbière des Tourailles), Gentioux-Pigerolles (Les Prés Neufs), Gioux (tourbière de Puy Chaud) et Royère-de-Vassivière ( Croix de Fayaud, Ribières de Gladière, tourbière du Grand Puy, Combe Lépine, Bois des Pialles).

***Pellenes tripunctatus*** (Walckenaer, 1802) : des huit espèces de *Pellenes* répertoriées en France, une seule a été observée en Limousin et encore très rarement. Les deux sexes ont un aspect semblable et assez constant avec un dessin dorsal de l'abdomen qui facilite l'identification. De teinte générale brun très foncé, l'abdomen est partagé par une ligne longitudinale claire terminée par trois taches également claires d'où l'espèce tire son nom. Au niveau de la plus avancée de ces taches l'abdomen est barré par un trait transversal de même couleur. Les données concernant la taille sont assez variables selon les auteurs <sup>15</sup>, et celles relatives à la période de maturité convergent vers une fourchette allant de mai à début septembre. B. Le Péru cite la capture d'une femelle, en juin 2000, errant sur le sol de son jardin à Saint-Etienne-aux-Clos, en Corrèze, département où F. Lagarde note la présence de l'espèce dans des captures par piège Barber en 2009, à la tourbière du Rebourzeix, dans la commune de Saint-Merd-les-Oussines et à la Roche du Coq-Etang, dans celle de Viam. C'est également lui qui cite la seule capture de Creuse, également par piégeage en 2009, aux Bois des Pialles, près d'Orladeix, à Royère-de-Vassivière. Nous n'avons ainsi pas pu vérifier s'il est exact, comme cela est fréquemment rapporté dans la littérature, que les *Pellenes* squatteraient parfois les coquilles vides des escargots.

---

<sup>15</sup> Roberts donne de 4 à 5 mm pour le mâle et de 6 à 6,5 mm pour la femelle. Nentwig et al. indiquent de 5,4 à 5,7 mm pour le premier et de 7,5 à 8,1 mm pour la seconde. Almqvist donne une longueur moyenne de 4,9 mm pour le mâle avec une variation possible de plus ou moins 0,5 mm, et de 6,8 mm pour la femelle avec la même variation.



***Philaeus chrysops*** (Poda, 1761) : seule présente en France de ce genre, cette araignée est une de nos plus grandes salticidae. Les deux sexes ont une taille qui évolue entre 7 et 12 mm. Le dimorphisme sexuel est ici très accentué et le mâle, avec son cephalothorax noir et son abdomen d'un beau rouge traversé longitudinalement par une bande médiane noire, est facilement identifiable dans la nature. La femelle présente aussi sur l'abdomen une bande noire s'amenuisant vers l'arrière mais sa coloration globale est plus terne. Adulte du milieu du printemps à la fin de l'été, cette espèce se rencontre surtout dans des milieux rocheux ensoleillés, des landes rocheuses sèches. Elle ne semble abondante nulle part. En Limousin elle n'apparaît que dans six fiches d'inventaire pour neuf animaux identifiés. M. Barataud a observé le premier mâle le 25/05/1993 à la Côte Pelée<sup>16</sup>, dans la commune de Chasteaux, en Corrèze, site où K. Guerbaa notera un autre mâle le 15/05/1999, et où M. Barataud observera trois autres mâles le 01/06/2000 sur un long mur de pierres sèches. La quatrième et dernière citation de Corrèze est la récolte de deux femelles au filet fauchoir dans la bruyère de la lande serpentique de Bettu, le 13/06/2002, par E. Duffey, à Chenailler-Mascheix. Aucune citation de Creuse n'a été signalée à cette date et les deux seules mentions de Haute-Vienne émanent de M. Cruveillier qui, dans la commune de Meuzac, récolte un mâle sur une pelouse écorchée de la Lande du Cluzeau le 15/05/1998 et un autre mâle, le 25/06/1999, sur des blocs rocheux dans un milieu de lande sèche à bruyère, sur la colline du Suchaud non loin du village de Chavagnac.

***Phlegra fasciata*** (Hahn, 1826) : seule représentante en Limousin des cinq espèces du genre *Phlegra* notées en France, cette araignée pourrait presque être identifiée à vue, sur le terrain. De couleur générale brune très foncée, presque noire, les deux sexes présentent une large bande médiane sombre flanquée de deux bandes latérales claires sur le céphalothorax et, sur l'abdomen, une bande médiane claire bordée par deux larges bandes sombres. Chez le mâle, la coloration foncée généralement plus accentuée rend parfois ces motifs difficiles à discerner. Il mesure de 5 à 6 mm de long et la femelle de 6 à 7 mm. Adultes de mai à septembre, ils évoluent au ras du sol, dans des terrains secs, sablonneux ou caillouteux avec des herbes éparses : prairies rases, pelouses, grèves, landes sèches... Bien que présente dans nos trois départements où elle apparaît dans sept fiches d'inventaire pour treize animaux observés, cette espèce n'y est sans doute pas très commune. La première mention enregistrée, et la seule pour la Haute-Vienne, est un mâle récolté sur la pelouse écorchée de la Lande du Cluzeau à Meuzac, le 15/05/1998, par M. Cruveillier qui est également l'auteur de la seule observation de Creuse, un mâle capturé le 14/06/2003, dans un sentier sableux avec des herbes éparses, qui mène à la tourbière de La Mazure, à Royère-de-Vassivière. C'est en Corrèze que l'espèce a été le plus souvent notée, d'abord par B. Le Péro dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos : une femelle errant au sol dans son jardin, tardivement signalée mais observée en juin 1997, et une autre en mai 2000 sur un mur. Dans la lande serpentique de Bettu, à Chenailler-Mascheix, E. Duffey cite l'espèce à trois reprises : d'abord trois femelles sous des cailloux, le 13/06/2007, puis un mâle et trois autres femelles sur le sol nu le 13/05/2003, et enfin, également sur sol nu, deux femelles le 18/06/2003.

# ***Pseudeuophrys erratica*** (Walckenaer, 1826) (ex *Euophrys erratica*) : cette araignée holarctique\* dont les deux sexes mesurent environ 4 mm, fréquente les milieux ensoleillés, espaces herbacés caillouteux, murs, décombres, chaos rocheux, où l'on peut rencontrer des mâles adultes de mai à juillet et des femelles jusqu'en septembre. Bien que présentant quelques particularités repérables sur le terrain, comme les pédipalpes entièrement jaunes chez la femelle, alors que cette

---

<sup>16</sup> Une habitante de Chasteaux a informé l'auteur de cette étude que ce lieu y est toujours connu sous le nom de «Puy Lagard», et le nom de «Côte Pelée» lui aurait été donné ultérieurement par des personnes étrangères à la commune.

couleur ne se retrouve que sur le fémur et la patella des pédipalpes chez le mâle, il est nécessaire, pour l'identification, de recourir à l'examen des genitalia\*. Citée de façon très inégale dans nos trois départements, cette espèce y est sans doute plus présente que ne le laissent supposer les dix inventaires où elle apparaît, pour onze animaux identifiés. La première mention, en Haute-Vienne, est celle d'un mâle, capturé le 06/06/1997 sur un tas de pierres près d'une vieille maison, au village de Chavagnac, dans la commune de Meuzac, par M. Cruveillier lequel note encore l'espèce à cinq reprises dans ce département, dont deux dans cette même commune : un autre mâle, le 16/06/1997, sur un tas de bois aux Fontenelles, près du village de Chavagnac, et, en mai 2000, une femelle contre le mur d'une grange de ce même village. Il récolte également un mâle, le 22/05/2000, sur la margelle d'un puits, au village de Vallégeas, à Sauviat-sur-Vige, une femelle dans une maison, le 03/06/2000, au village de Chez Roger à Saint-Priest-sous-Aixe, et une autre femelle, le 22/06/2001, sur un mur de pierres sèches menant à la tourbière des Duges, au village de Sauvagnac, à Saint-Léger-la-Montagne. La capture d'une femelle en mai 1998 par E. Duffey dans sa maison de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine vient clore la liste des observations pour la Haute-Vienne. C'est également d'E. Duffey qu'émane la seule citation pour la Corrèze : deux mâles, capturés le 08/05/2005, dans sa maison du Dougnoux à Altillac. En Creuse, F. Leblanc avait mentionné, le 10/08/1997, la présence d'un mâle au Canal de l'Ermitte au bord de l'étang des Landes, à Lussat, et, dans cette même commune, une femelle est récoltée par M. Cruveillier, le 31/07/2009, sur le tronc d'un gros chêne isolé, près d'une maison, à l'étang de Tête de Bœuf.

***Pseudeuophrys lanigera*** (Simon, 1871) (ex *Euophrys lanigera*) : de taille très peu supérieure à celle de la précédente, cette araignée partage les milieux de prédilection de celle-ci avec une préférence très marquée pour les bâtiments. Elle doit son nom à la présence des poils blancs qui ornent son bandeau\*, caractère qu'elle partage avec de nombreuses autres espèces de sa famille et qui ne constitue donc pas un élément suffisamment distinctif. M. J. Roberts écrit que le mâle est adulte au printemps et en été et la femelle toute l'année. Or il se trouve que M. Cruveillier, le seul à cette date à avoir observé cette espèce en Limousin, toujours dans des bâtiments, a récolté deux mâles adultes, l'un en décembre, l'autre en janvier, à chaque fois, il est vrai, dans un local chauffé. La première observation qu'il note est celle d'une femelle, le 20/05/2001, en Haute-Vienne, sur la moquette d'une salle de bains bien ensoleillée, au village de Chavagnac, à Meuzac, dans une maison où, le 15/12/2001, il récolte un mâle dans une pièce aménagée en salle de repassage. Le 01/06/2001, il capture une femelle à Saint-Gence, au village du Theil, sur le mur d'un bâtiment où, le 19/12/2002, il récolte un mâle qui se déplaçait sur un bureau. La femelle qu'il note sur l'huisserie d'une vieille fenêtre, le 01/01/2002, au Moulin de Teignac, à Saint-Genest-sur-Roselle, termine ses inventaires pour la Haute-Vienne. En Corrèze il récolte d'abord une femelle, le 09/06/2001, contre la porte de la maison du meunier, au Moulin du Cher, à Sarran, puis un couple le 08/05/2010 dans un couloir de la Station Universitaire de Meymac, où il notera un très beau spécimen de mâle le 06/05/2011. Enfin, en Creuse, il capture une femelle, le 01/06/2009, contre le mur ensoleillé d'une remise au bord de l'étang de Tête de Bœuf, à Lussat.

***Pseudicius encarpatus*** (Walckenaer, 1802) : cette araignée doit sans doute son nom au latin pluriel *encarpa* qui signifie festons, guirlandes. En effet, le mâle comme la femelle présentent un abdomen bordé de festons clairs séparés par une large bande noire ou gris anthracite semée, chez la femelle, de motifs lancéolés également clairs disposés en deux lignes symétriques formant comme une guirlande médiane. Le mâle, dont la première paire de pattes est beaucoup plus forte que les autres, mesure environ 4,5 mm. La taille de la femelle se situe entre 5 et 6 mm. Selon Sauer et Wunderlich on peut rencontrer cette espèce dans les bois, sur les troncs des arbres, sous les écailles

d'écorce des platanes et parfois au sol<sup>17</sup>. Elle n'a été observée qu'à trois reprises en Limousin jusque là : d'abord une femelle récoltée en Haute-Vienne par M. Cruveillier, le 25/06/1999, par battage des branches d'un vieux saule, sur la colline du Suchaud, près du village de Chavagnac, à Meuzac, puis à deux reprises en Corrèze, au village du Dougnoux, à Altillac, par E. Duffey qui capture deux femelles dans sa maison le 21/05/2005, et un mâle au filet fauchoir, le 05/07/2005, dans une bordure herbeuse de son jardin.

***Saitis barbipes*** Simon, 1868 : très différent de la femelle, le mâle de cette araignée fait partie de ceux qu'on peut identifier à vue dans notre pays où, pour le moment, son espèce est la seule représentante du genre *Saitis*. Proche des *Maratus*<sup>18</sup> d'Australie par l'aspect comme par le comportement, et dépassant rarement les 4 mm, ce mâle attire le regard tant par sa coloration vive que par la richesse de la chorégraphie à laquelle il se livre pour obtenir les faveurs d'une femelle. Les pattes III, plus longues, plus grosses, densément couvertes de poils sombres à l'exclusion de ceux du tarse qui sont blancs, tiennent, avec les pédipalpes, un rôle important dans cette gestuelle. Nous avons déjà évoqué ces évolutions de parade à propos d'*Euophrys frontalis* et noté une certaine similitude d'aspect entre les femelles de ces deux espèces, notamment dans la coloration beige, grivelée de brun, de l'abdomen. Mais la femelle de *S. barbipes*, qui peut atteindre 6 mm, est assez nettement plus grande et l'examen des genitalia\* permet de les distinguer sans erreur. Hors de France, cette espèce se rencontre surtout dans les pays méditerranéens, mais aussi en Suisse, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne. Dans le complément qu'ils ont ajouté à l'édition française d'un livre de D. Jones<sup>19</sup>, J.-C. Ledoux et M. Emerit indiquent que son milieu le plus habituel est la litière de sous-bois et se demandent si la période de maturité ne couvre pas toute l'année. En Limousin l'espèce apparaît dans quinze fiches d'inventaires pour une vingtaine d'animaux identifiés. Leur répartition sur les départements est très inégale puisque douze de ces fiches concernent la Haute-Vienne. Mais on aurait tort d'en conclure à une préférence des *Saitis* pour ce département. La véritable raison est que, chez nous, cette espèce est le plus souvent observée sur les bâtiments, voire dans les maisons, et qu'ainsi le nombre de citations est lié, pour une grande part, au lieu de résidence de l'observateur. Et il n'est sans doute pas impossible qu'en certaines régions, on puisse rencontrer des adultes en toute saison puisque nos captures en Limousin se sont échelonnées entre un 21 mars et un 15 octobre. C'est en Haute-Vienne, sur le pont de Neuvillard, dans la commune de Saint-Bonnet-Briance, que le premier mâle fut noté, le 08/05/1987, par M. Barataud, lequel cite un autre mâle le 19/08/1987 dans une maison du village de Vallégeas, à Sauviat-sur-Vige. Suivent neuf citations de M. Cruveillier<sup>20</sup>, dont cinq dans la commune de Meuzac : un mâle sur un vieux billot de chêne, le 16/08/1995, à Chavagnac, près de sa maison où, le 06/06/1997, il récolte un autre mâle sur un muret et une femelle dans une salle de bains où il récoltera une autre femelle de très grande taille le 21/03/2001, puis, le 24/04/2001, il cite la capture, dans la lande du Cluzeau, de deux femelles et d'un mâle par deux participants à un stage de détermination. Dans d'autres communes il cite un couple capturé contre le mur d'une grange, le 01/06/2001, au village du Theil, à Saint-Gence, deux mâles, le 28/08/2001, sur un muret de clôture au Moulin de Teignac, à

---

<sup>17</sup> page 108 de leur ouvrage : *Die schönsten Spinnen Europas* - Fauna Verlag, Eichenweg, Karlsfeld, 1997.

<sup>18</sup> Les *Maratus* avaient d'abord été décrits comme *Saitis* et il existe encore une espèce de *Saitis* en Australie - *Saitis taeniatus* (Keyserling, 1883) – mais nous avons choisi de noter la similitude avec les *Maratus* car ces derniers ont été abondamment filmés et que c'est en tapant le mot «maratus» dans un moteur de recherche qu'on aura le plus de chances de pouvoir visionner sur un ordinateur diverses scènes de parade de ces animaux.

<sup>19</sup> «Guide des araignées et des opilions d'Europe» p. 350 – Delachaux et Niestlé - 1990

<sup>20</sup> ne figurent pas dans ces citations les très nombreuses observations faites par M. Cruveillier dans sa propre maison où l'espèce est très présente et où elle jouit d'un statut particulier de protection, respecté des occupants et des visiteurs.

Saint-Genest-sur-Roselle, une femelle sur un chaos rocheux de la lande des Pierres du Mas, à La-Porcherie, et une autre femelle, le 16/05/2009, sur une étagère à livres, dans un local du Centre La Loutre, à Verneuil-sur-Vienne. Une observation de P. Tutelaers, du 02/06/2003, sur un bâtiment, à Saint-Laurent-sur-Gorre clôt la liste des mentions pour la Haute-Vienne. En Corrèze, E. Duffey récolte un mâle sur un rocher nu, le 13/05/2003, dans la lande de Bettu, à Chenailler-Mascheix et M. Cruveillier capture un couple sur un muret de pierres de la petite cour de la Station Universitaire du Limousin, à Meymac, le 06/05/2011. On lui doit également la seule récolte à ce jour de la Creuse : un mâle, le 07/08/2009, sur le mur des bâtiments situés à l'entrée de l'étang de Tête de Bœuf, à Lussat.

***Salticus cingulatus*** (Panzer, 1797) : c'est un Limousin, André Latreille, qui a créé en 1804 le genre *Salticus* dont douze espèces sont répertoriées en France mais trois seulement ont été observées dans notre région. Extérieurement, ces trois espèces-là ont beaucoup de similitudes notamment dans leur coloration et dans les motifs, un arc à l'avant et quatre taches obliques plus en arrière, en forme de feuilles étroites de saule, que des poils blancs dessinent sur leur abdomen. Pour les distinguer de façon certaine il est nécessaire de recourir à un examen des genitalia\* et de quelques autres éléments, comme la forme et la position de l'apophyse tibiale\* chez les mâles lesquels ont des chélicères dirigées vers l'avant, formant un V plus ou moins ouvert. Chez le mâle de *S. cingulatus*, le V des chélicères est assez écarté et la partie distale de l'apophyse tibiale présente une forme en cuillère imitant assez bien, en réduction, celle d'une feuille de chicorée witloof (qu'en France nous appelons endive), en outre, la pointe de l'embolus\* est nettement fourchue ce qui n'est pas le cas chez les deux autres espèces. Cette araignée d'environ 5 mm, censée se tenir surtout sur l'écorce des arbres et accessoirement sur les murs des maisons, n'a été notée jusque là qu'à deux reprises en Limousin : d'abord en Corrèze par E. Duffey qui récolte un mâle sur le balcon de sa maison, le 04/09/2005, au village du Dougnoux, à Atiliac, puis, en 2009, par F. Lagarde, dans la tourbière de Clamouzat, à Faux-la-Montagne, en Creuse.

***Salticus scenicus*** (Clerck, 1757) : observée dans des endroits plutôt ensoleillés, murs, rochers, clôtures, et parfois, mais beaucoup plus rarement que la précédente - à laquelle elle ressemble beaucoup - sur les écorces des arbres, cette espèce semble plus présente en Limousin que les deux autres de son genre puisqu'elle apparaît dans dix-sept fiches d'inventaire pour vingt animaux identifiés. Elle est d'abord citée de Haute-Vienne par M. Cruveillier qui récolte une femelle le 06/06/1997 sur un appui de fenêtre de sa maison de Chavagnac à Meuzac. Le 18/06/1997 il récolte une autre femelle sur le mur d'un jardin au Moulin de Teignac, à Saint-Genest-sur-Roselle, puis une autre le 01/07/1999, sur une voiture stationnée en bordure de la lande de La Flotte, à Château-Chervix. Le 22/05/2000, il capture un mâle contre le mur d'une maison au village de Vallégeas, à Sauviat-sur-Vige, puis une femelle le 03/06/2000, sur le portail métallique d'une clôture, au village de Chez Roger, à Saint-Priest-sous-Aixe, et enfin un mâle, le 22/06/2003, sur un rocher de la lande de la Butte de Frochet, à Bussière-Boffy. Les deux dernières citations de Haute-Vienne proviennent, pour l'une d'E. Duffey qui récolte une femelle au filet fauchoir dans la bordure de sa propriété de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine et, pour l'autre, de P. Tutelaers qui signale l'observation de deux mâles sur de la roche nue dans une prairie des Duges, à Saint-Léger-la-Montagne. En Creuse, c'est d'abord F. Leblanc qui capture une femelle sur une roche recouverte de végétation rase au village de Pétillat, à Saint-Sulpice-les-Champs, puis M. Cruveillier qui récolte deux femelles sur le mur de la maison de l'étang de Tête de Bœuf, à Lussat. B. Le Péru signale les premières données de Corrèze, dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos : en juin 1997, un couple errant au sol devant des bâtiments et, en juin 1999, une femelle sur un mur. Le 18/05/2002, M. Cruveillier récolte un mâle sur un rocher légèrement moussu dans la vallée du Chavanon, dans

la commune de Feyt. Par la suite, E. Duffey cite l'espèce à trois reprises, d'abord dans la commune de Chenailier-Mascheix, un mâle capturé au filet fauchoir, le 13/06/2002, au bord du chemin menant à la lande de Bettu puis une femelle, le 28/06/2002, dans la lande elle-même, dans une zone sèche, puis dans la commune d'Altiliac, au village du Dougnoux où il récolte un mâle sur son balcon le 12/06/2006. La dernière mention pour la Corrèze provient de F. Lagarde qui cite en 2009 la présence de l'espèce aux Communaux dans la commune de Saint-Merd-les-Oussines.

***Salticus zebraneus*** (C.L. Koch, 1837) : cette araignée, plus petite que les deux précédentes, pourrait théoriquement se rencontrer dans les mêmes milieux. Les chélicères du mâle sont plus courtes et plus écartées et l'apophyse tibiale plus éloignée du cymbium\* que chez les deux autres. Mais, là encore, en dépit de la taille plus réduite et du fait que les motifs clairs sont beaucoup moins perceptibles, seul l'examen des genitalia\* permettra de parvenir à une certitude. E. Duffey est le seul à cette date à avoir observé cette espèce chez nous, d'abord une femelle, le 30/05/2002, en battant les branches d'une haie au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, en Haute-Vienne, et, le 13/06/2002, un mâle récolté au filet fauchoir dans la bruyère de la lande de Bettu, à Chenailier-Mascheix, en Corrèze.

***Sibianor aurocinctus*** (Ohlert, 1865) (ex *Bianor aurocinctus*<sup>21</sup>) : avant 2001, nous avions en France deux espèces et une sous-espèce du genre *Bianor* : *B. albomaculatus*, *B. aurocinctus* et *B. aurocinctus tantulus*. Lors de la révision du genre *Bianor*, effectuée par Dmitri V. Logunov en 2001<sup>22</sup>, *Bianor albomaculatus* fut la seule de nos trois espèces à conserver son nom de genre. C'est une araignée plutôt méridionale qui n'a pas été vue jusque là en Limousin. Les deux autres ont été rangées dans le nouveau genre *Sibianor* Logunov 2001. *S. aurocinctus* est une petite araignée d'environ 3 à 4 mm. C'est un magnifique animal avec des reflets métalliques de plusieurs couleurs. Comme son nom le laisse entendre, son abdomen présente une bande transverse comme une ceinture de poils fauves et ses pattes I ont le fémur et le tibia très renflés et densément couverts de poils où dominant le noir, le bleu profond et le rouge. Cette espèce est censée se trouver dans la litière ou à la base de la végétation dans des lieux secs et ensoleillés où on peut la rencontrer à l'état adulte toute l'année à l'exception du plein hiver. Pour cause, sans doute, d'insuffisance dans nos inventaires, tant dans leur fréquence que dans la diversité des techniques de capture, nous ne l'avons notée qu'à quatre reprises. C'est d'abord un superbe mâle récolté par M. Cruveillier, le 28/04/2001, dans l'herbe rase d'un vieux verger abandonné, au village de Chavagnac, dans la commune de Meuzac, en Haute-Vienne. Les trois autres mentions, toutes de la commune de Gentioux-Pigerolles dans le département de la Creuse, émanent de F. Lagarde qui, le 10/05/2012, récolte un mâle dans un secteur de lande sèche à la ferme de Lachaud, puis signale à nouveau la présence de l'espèce dans ce site en 2009 ainsi que dans le site de Pierre Fade.

***Sibianor tantulus*** (Simon, 1868)<sup>21</sup> : longtemps considérée comme une sous-espèce de la précédente cette araignée n'a accédé au rang d'espèce qu'en 2001, promotion qui lui fut octroyée par Logunov<sup>22</sup> lequel la rangeait également dans le genre *Sibianor* qu'il venait de créer. Dans le tome VI de son ouvrage sur « Les arachnides de France », page 1265, Eugène Simon indique qu'une femelle immature a été observée en Haute-Vienne par Louis Fage, à Lussac-les-Eglises, en mars 1921. Il indique par ailleurs que l'animal est "assez commun dans les marais". En dépit des très nombreux inventaires que nous avons réalisés dans les milieux humides du Limousin, aucune mention récente de cette espèce n'a été signalée. Elle figure donc toujours dans notre base de données comme une observation ancienne non renouvelée.

---

<sup>21</sup> Nos deux *Sibianor* sont à chercher dans l'ouvrage de Simon sous le nom de *Bianor aenescens* et de *B. a. tantulus*.

<sup>22</sup> voir la publication *Arthropoda Selecta*, 9: 221-286.

***Sitticus caricis*** (Westring, 1861) : des quatorze<sup>23</sup> espèces du genre *Sitticus* répertoriées en France, trois seulement, appartenant toutes les trois au groupe *S. floricola*, ont été observées jusque là en Limousin. Et les araignées de ce groupe sont si proches que les confusions n'y sont pas rares et qu'il est parfois nécessaire, pour les femelles, d'aller jusqu'à l'examen de la vulve pour les distinguer. *S. caricis* est une araignée de teinte générale brune assez foncée avec çà et là quelques zones plus claires et notamment quatre ou cinq chevrons de taille dégressive à l'arrière de l'abdomen. Les deux sexes mesurent de 3 à 4,5 mm et sont adultes d'avril à la mi-automne. C'est une espèce des milieux marécageux qui se tient dans la partie basse de la végétation, et très souvent à la base des feuilles retombantes des grosses touffes de *Carex paniculata*, ce qui lui a sans doute valu son nom. Elle a fait l'objet de citations dans neuf fiches d'inventaire pour seize animaux identifiés. La première mention est due à F. Leblanc qui a capturé trois femelles en mai 1998 au bord de l'étang des Mouillères, à Saint-Michel-de-Veisse, en Creuse. C'est aussi dans ce département que M. Cruveillier récolte une femelle, le 18/06/2000, sur des sphaignes détrempées, au bord de l'étang des Landes, à Lussat, et qu'il détermine un mâle dans une récolte de K. Guerbaa, du 15/09/2006, dans la tourbière de Friaulouse, à Saint-Goussaud. Trois mentions de l'espèce émanant de F. Lagarde, en 2009, complètent l'inventaire de la Creuse, dans la commune de Gentioux-Pigerolles (Fontenelles du Chalard, Pierre Fade) et celle de Saint-Pierre-Bellevue (Ruisseau de Beauvais). En Haute-Vienne, E. Duffey capture une femelle au filet fauchoir, le 05/04/1999, au bord de son étang de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, et M. Cruveillier en récolte une autre, le 19/09/2000, dans des sphaignes de la tourbière des Dauges, à Saint-Léger-la-Montagne. La seule mention pour la Corrèze émane de F. Lagarde qui cite la présence, en 2009, d'un individu de l'espèce dans la tourbière de l'étang de Chabannes, à Tarnac.

***Sitticus floricola*** (C.L. Koch, 1837) : pouvant être un peu plus grande que la précédente, cette araignée de couleur générale gris anthracite avec quelques poils fauves, notamment sur les pattes, et quelques taches de poils blancs sur l'abdomen, se rencontre dans les milieux herbacés à la fois ensoleillés et humides, très souvent sur les joncs, où on peut observer des adultes du printemps à l'automne. Au moment de la ponte, la femelle tisse un refuge à deux compartiments qu'elle fixe à des joncs. Elle enferme le cocon de sa ponte dans un des compartiments et se tient dans l'autre pour en assurer la surveillance. Cette espèce a été notée à six reprises en Limousin, parfaitement réparties entre les trois départements. C'est d'abord F. Leblanc qui capture une femelle en juillet 1997, au bord de l'étang des Mouillères à Saint-Michel-de-Veisse, en Creuse, département où M. Cruveillier récoltera, le 18/06/2000, une autre femelle dans des joncs bordant l'étang des Landes, à Lussat. En Corrèze, B. Le Péru note, en mai 1998, une femelle dans une prairie humide en friche de la commune de Saint-Etienne-aux-Clos, et O. Villepoux observe, le 18/07/1998, une autre femelle sur des joncs, avec un cocon, dans la tourbière de l'étang de Chabannes, à Tarnac. Les deux citations de Haute-Vienne proviennent, pour la première, de F. Leblanc qui note un mâle près de la chapelle d'Arliquet à Aixe-sur-Vienne, et, pour la suivante, de M. Cruveillier qui mentionne, le 26/04/2001, une femelle dans une loge de soie protégée par une feuille de chêne enroulée et fixée à des joncs, dans la prairie tourbeuse de La Roubardie, près du hameau des Garabœufs, à Meuzac.

***Sitticus rupicola*** (C.L. Koch, 1837) : déjà pas trop facile à distinguer de la précédente, cette araignée va demander encore plus d'attention pour sa détermination dans la mesure où une nouvelle espèce, *S. inexpectus*, est venue s'ajouter à la faune de France et qui, selon la plupart des auteurs,

---

<sup>23</sup> Récemment, des naturalistes ont observé en Bretagne l'espèce *Sitticus inexpectus* Logunov & Kronstedt, 1997, très proche de *Sitticus rupicola* avec laquelle elle a justement été confondue très souvent. (L. Picard, *De araneis Galliae, III, Revue arachnologique N°17, fascicule 6 p. 94-95*), ce qui portera ce nombre à quinze .

avait été confondue jusque là avec *Sitticus rupicola*. Cette dernière, comme son nom l'indique, fréquenterait de préférence les milieux pierreux comme les grèves, les rochers, les éboulis, et serait une espèce montagnarde dont la période de maturité irait du milieu du printemps à la fin de l'été. Les trois seules mentions du Limousin, toutes de Creuse, se situent entre 600 et 800 m. C'est d'abord F. Leblanc qui note une femelle en mai 1998, sans mention de milieu, près de Chasselines dans la commune de Saint-Michel-de-Veisse, puis F. Lagarde qui cite deux fois la présence de l'espèce en 2009 à Gentioux-Pigerolles (à la ferme de Lachaud et à Pierre Fade)<sup>24</sup>.

***Talavera aequipes*** (O. P.-Cambridge, 1871) : six espèces et une sous-espèce de ce genre sont actuellement répertoriées en France, dont seule *T. aequipes* a fait l'objet d'observations dans notre région. C'est une petite araignée paléarctique\* dont la taille dépasse légèrement les 2 mm sans en atteindre 3. Les deux sexes ont la zone oculaire noire et présentent des chevrons clairs, pas toujours bien nets, sur un abdomen gris brun foncé. Les pédipalpes de la femelle sont d'un jaune assez clair, ceux du mâle plutôt d'un brun jaunâtre. Le bout de l'embolus\* de ce dernier est recourbé comme la pointe d'un tire-bouchon. Ils fréquentent des milieux en général secs et se tiennent à la base de la végétation ou dans la litière des prairies, des landes, parfois dans les lichens. On trouve des mâles adultes du début de mai à la mi-septembre et des femelles toute l'année. Il est noté dans la littérature que ces dernières, comme les *Pellenes*, s'installeraient parfois dans une coquille vide d'escargot où elles placeraient leur ponte. L'espèce apparaît en Limousin dans onze fiches d'inventaire pour autant d'animaux identifiés. La première citation est celle d'un mâle récolté en Haute-Vienne, le 16/08/1995, circulant au sol sur une allée de sable, de pierres et d'herbes rases éparses, au village de Chavagnac, à Meuzac, par M. Cruveillier, lequel capturera dans ce même village une femelle, le 20/05/2001, en battant de la repousse de haie de frêne et de charme, après avoir récolté, dans la même commune, un autre mâle au filet fauchoir, en juillet 2000, dans un secteur de lande sèche à *Erica vagans*, au Cluzeau. L'autre citation de Haute-Vienne est également un mâle capturé par piégeage en juillet 2000 par P. Durepaire dans un secteur de lande sèche bordant la tourbière des Dauges, à Saint-Léger-la-Montagne, et identifié par E. Duffey. Toutes les autres mentions sont de 2009 et émanent de F. Lagarde qui mentionne la seule observation de Corrèze à Peyrelevade, dans la tourbière de Négarioux Malsagnes et cite six observations en Creuse : à Faux-la-Montagne (tourbière de Puy Marsaly, tourbière des Tourailles), à Gentioux-Pigerolles (Fontnelles du Chalard, Pierre Fade) et à Royère-de-Vassivière (Croix de Fayaud, Bois des Pialles).

## Les Scytodidae

Cette famille ne compte que cinq genres dans le monde pour un peu plus de deux cents espèces actuellement répertoriées. Ce sont des araignées haplogynes\*. En France, seul le genre *Scytodes* est représenté par deux espèces dont l'une, *Scytodes velutina*, qui est méridionale, a peu de chance d'être rencontrée en Limousin. Les *Scytodes* pratiquent un mode de chasse original. Elles possèdent en effet des glandes dont une poche contient le venin et l'autre une matière visqueuse qu'elles projettent à courte distance sur leurs proies pour les immobiliser. C'est cet ensemble glandulaire important qui, logé à l'avant du céphalothorax, lui donne un aspect bombé.

---

<sup>24</sup> dans la mesure où ces deux dernières observations ont été faites en milieu humide (au bord d'une gouille pour l'une et dans une tourbière pour l'autre) il y aura lieu de revoir les deux exemplaires concernés afin de vérifier s'il ne s'agit pas de *S. inexpectus*, ou encore de *S. floricola* qui serait moins insolite en ce milieu.

***Scytodes thoracica*** (Latreille, 1802) : le mâle de cette araignée mesure entre 4 et 5 mm, la femelle pouvant en atteindre 6. Leur forme caractéristique, la disposition de leurs six yeux, leur coloration jaune-beige clair, les dessins bruns du céphalothorax et de l'abdomen, permettent de les identifier facilement à vue, sur le terrain. On peut rencontrer des adultes du printemps à la fin de l'automne sur les murs, sous les pierres, parfois dans les maisons. L'espèce est certainement rare en Limousin puisqu'elle n'y est citée que quatre fois pour cinq animaux observés et seulement dans le département de la Haute-Vienne. La première est une femelle capturée contre le mur d'un hangar, le 06/06/1997, par M. Cruveillier, au village de Chavagnac, à Meuzac. E. Duffey récolte une autre femelle en mai 1998 sur le mur de sa maison de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, puis, le 10/06/2003, deux autres femelles dans cette même maison, l'une dans un bureau et l'autre dans une cave. Une citation, sans mention de sexe, nous était parvenue de P. Tutelaers qui avait observé un individu de cette espèce, le 02/06/2003, sur un bâtiment au village de la Côte, à Saint-Laurent-sur-Gorre.

### Les Segestriidae

Cette famille, comme la précédente, regroupe des araignées haplogynes\* réparties en trois genres dont les deux plus nombreux<sup>25</sup> sont représentés en France<sup>26</sup>. Un seul, le genre *Segestria* dont cinq espèces sont présentes dans notre pays a fait l'objet d'observations en Limousin. Ce sont des araignées qui se logent sous des pierres ou dans des anfractuosités de bâtiments, de rochers, de murs, de talus, d'écorces, où elles se construisent un abri devant lequel elles tissent une toile en collerette. On trouve des adultes toute l'année et on peut les voir souvent, attendant le passage d'une proie à l'entrée tubulaire de leur refuge, avec les trois premières paires de pattes bien visibles et dirigées vers l'avant, ce qui est chez elles une attitude caractéristique. Leurs mœurs permettent de comprendre pourquoi elles ne sont pas capturées par piégeage au sol. Si le genre *Segestria* se reconnaît assez aisément dans la nature, il y aura lieu, pour distinguer entre elles les trois espèces susceptibles d'être observées en Limousin<sup>27</sup>, notamment pour les femelles qui ne présentent pas d'épigyne visible, de recourir à d'autres éléments comme la taille, le dessin dorsal, le nombre et la position des épines sur les métatarses de la première paire de pattes.

***Segestria bavarica*** C.L. Koch, 1843 : chez cette araignée le mâle mesure de 7 à 10 mm et la femelle de 10 à 13 mm. C'est la seule des trois chez laquelle le dessin dorsal de l'abdomen est formé de deux rangées médianes de taches foncées symétriques séparées par un fin liséré de poils clairs. Le métatarse I ne comporte que deux épines latérales, ce qui permet de ne pas la confondre avec *S. senoculata*. M. Cruveillier est l'auteur des deux seules citations actuelles de notre base : d'abord un couple en Haute-Vienne, le 13/07/2000, sous l'écorce d'un billot de vieux châtaignier, au village de Chavagnac, à Meuzac, puis une femelle en Creuse, le 07/08/2009, dans une anfruosité du mur d'un bâtiment à l'entrée de l'étang de Tête de Bœuf, à Lussat.

***Segestria florentina*** (Rossi, 1790) : est la plus grande de nos *Segestria*. La femelle peut atteindre 22 mm. Le mâle mesure de 10 à 15 mm. La couleur d'un gris brun très sombre de cette

---

<sup>25</sup> le genre *Gippsicola* ne comporte que l'espèce *G. raleighi*, dans l'état de Victoria, au sud-est de l'Australie.

<sup>26</sup> le genre *Ariadna* n'est représenté en France que par une seule espèce : *Ariadna insidiatrix*.

<sup>27</sup> Les deux autres *Segestria* présentes en France: *S. fusca* et *S. pusiola*, sont des espèces méridionales.



espèce exige de l'attention pour percevoir le dessin dorsal de son abdomen. La disposition des épines sur le métatarse I est identique à celle qu'on observe chez la précédente mais la confusion entre les deux espèces n'est guère possible compte tenu de la taille, de la couleur et du dessin dorsal qu'on peut quand même distinguer. En outre, les chélicères de *S. florentina* ont un reflet vert métallique absent chez *S. bavarica*. C'est une des rares araignées limousines dont la morsure, sans présenter de risque grave, a pu être signalée comme douloureuse dans la littérature. La seule citation de cette espèce dans notre région est celle d'une femelle capturée le 13/07/2000 par M. Cruveillier dans une fissure d'une falaise rocheuse de la Côte Pelée de Chasteaux, en Corrèze.

***Segestria senoculata*** (Linné, 1758) : avec 7 mm pour le mâle et jusqu'à 10 pour la femelle cette *Segestria* est plus petite que les deux autres. Elle présente comme elles deux épines dorsales sur le métatarse I, mais s'en distingue aisément car elle est la seule des trois à avoir trois épines de chaque côté de ce métatarse. C'est celle des trois qui a été le plus souvent observée en Limousin où elle apparaît dans dix fiches d'inventaire pour seize individus identifiés. Mais l'examen de ces fiches soulignera, pour le lecteur comme pour nous, ce que ces données doivent à des circonstances souvent particulières dont il est difficile de tenir compte dans une appréciation de notions comme la rareté, la fréquence ou la répartition géographique<sup>28</sup>. Dans le cas présent, par exemple, quinze des seize observations sont signalées par un seul naturaliste dont quatorze dans la même commune. Il est bien évident que rien, sauf une attention toute spéciale et une recherche orientée, ne saurait justifier l'apparence d'une concentration particulière de cette espèce dans la commune de Meuzac, en Haute-Vienne, où M. Cruveillier cite le premier couple récolté par lui, le 16/08/1995, dans des anfractuosités des murs d'une vieille maison inhabitée, au village de Chavagnac. Le 06/06/1997, il récolte dans ce même village une femelle dans une cavité de mur d'une grange, puis un bel exemplaire de mâle, le 21/03/1998, sur le carreau d'une salle de bains, et une femelle sous un tas de cailloux, en bordure d'un champ, le 10/09/1999. Lors d'un stage de détermination qu'il avait organisé en avril 2001, alors qu'il avait conduit en ce dernier lieu des stagiaires, ceux-ci récoltèrent, dans des tas de cailloux bordant un vieux verger abandonné, sept femelles dont deux seulement furent conservées. Enfin, toujours dans cette commune de Meuzac, trois femelles furent observées, le 25/04/2001, dans une remise adossée au bâtiment où se tenait le stage, aux Mas de France. Une autre observation de M. Cruveillier pour la Haute-Vienne concerne une femelle récoltée, le 03/06/2000, dans un mur de pierres sèches, au village de Chez Roger, à Saint-Priest-sous-Aixe. C'est à F. Leblanc qu'est due l'unique citation de Creuse, un mâle récolté sous des écailles d'écorce d'un vieux chêne à Bois d'Armont dans la commune de Fransèches. Nul doute que des sorties plus focalisées sur les endroits où se tiennent habituellement les *Segestria*, auraient donné une autre idée de leur répartition et de leur fréquence.

## Les Sparassidae

Cette famille<sup>29</sup> compte plus de onze cents espèces dans le monde, réparties en quatre-vingt-cinq genres dont deux seulement sont représentés en France : *Micrommata* pour deux espèces et une sous-espèce dont la validité nous semble discutable, et *Olios* pour le seul *O. argelasius*, espèce

---

<sup>28</sup> Cette remarque vaut pour un assez grand nombre d'espèces dont les citations sont rapportées dans chacune des parties de cette étude.

<sup>29</sup> Dans certains ouvrages, notamment de M. J. Roberts, on trouve encore ces animaux classés dans la famille, aujourd'hui abandonnée, des Heteropodidae.

méditerranéenne qui a peu de chances d'apparaître en Limousin. En revanche, une espèce et la sous-espèce du genre *Micrommata*, ont été mentionnées dans notre région <sup>30</sup>.

# *Micrommata virescens* (Clerck, 1757) (ex *Micrommata roseum*) : les *Micrommata* sont de belles araignées, d'assez bonne taille, qui ne tissent pas de toile-piège et que leur couleur verte rend difficiles à distinguer dans les herbes ou les feuillages où elles pratiquent de jour une chasse active. Leurs pattes sont pourvues de fascicules unguéaux\*. Au moment de la ponte, les femelles s'enferment avec leur cocon dans une ou plusieurs feuilles repliées en tube. La femelle de l'espèce *M. virescens*, qui peut mesurer entre 10 et 16 mm, a un abdomen d'un vert bien vif mais plus pâle que le céphalothorax, avec une tâche cardiaque foncée et bordée de jaune paille. Le mâle, dont la taille est comprise entre 7 et 10 mm, a un abdomen d'un jaune soutenu avec une bande médiane rouge. L'un et l'autre ont les yeux frangés de poils blancs. On peut rencontrer des femelles adultes du milieu du printemps à la mi-automne, les mâles plutôt pendant l'été. Sans être très abondante en Limousin, où elle fréquente les milieux à végétation basse à mi-haute, herbacée ou buissonnante, cette espèce y est relativement commune puisqu'elle y a été mentionnée dans trente-cinq fiches d'inventaire pour une cinquantaine d'animaux identifiés. La première mention enregistrée est celle de la récolte en Haute-Vienne, par M. Cruveillier d'un mâle et deux femelles le 14/06/1996 dans une zone herbacée en lisière d'un secteur pâturé de la lande du Cluzeau, à Meuzac, commune où il signalera l'observation d'un mâle et une femelle, le 06/06/1997, dans une lisière de bois, à Chavagnac, un mâle et deux femelles, le 14/08/1998, dans une prairie humide en friche au bord du ruisseau des Baraques, au Mas Gaudeix, un mâle et une femelle, le 17/08/1998, dans la lande de La Roubardie, aux Garabœufs, et, le 06/12/1998, l'observation un peu surprenante d'un mâle immature à l'intérieur d'une maison, à Chavagnac. Il observera également deux femelles, non récoltées, dans une prairie au village de Chez Roger, à Saint-Priest-sous-Aixe, le 03/06/2000. Dans une série de notes tirées de ses carnets et remises plus tard par M. Barataud on relève l'observation d'une femelle le 24/05/1986, à Boscartus, dans la commune de Cieux, et celle d'une autre femelle le 07/05/1994, dans la lande de La Flotte, à Château-Chervix. De son côté K. Gerbaa mentionne une femelle en juillet 1997 dans la lande des Tuileries, à Saint-Bazile, et, le 13/06/1999, un mâle dans l'herbe humide de la tourbière des Dauges, à Saint-Léger-la-Montagne, site où E. Duffey récoltera un mâle, le 22/05/2000, dans de la callune. Ce dernier avait aussi mentionné une femelle en juillet 1999, dans l'herbe d'une prairie naturelle au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine. Enfin, K. Guerbaa signalera une femelle le 12/07/2007 et une autre le 16/09/2008, à Saint-Léger-la-Montagne, dans la tourbière de Mallety. En Corrèze on trouve, dans les carnets de M. Barataud, le 01/09/1990, mention d'une femelle dans la mégaphorbiaie de Lissac, à Saint-Merd-les-Oussines et, le 26/05/1995, d'une autre femelle dans les Gorges du Dognon, à Monestier-Port-Dieu. Son observation du 01/09/1990 sera renouvelée par M. Cruveillier, vingt ans plus tard, le 10/05/2010. Dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos, B. Le Péru cite l'espèce en septembre 1997 d'abord dans une clairière de forêt, puis dans une prairie en friche, site où il récoltera une femelle en juin 1998 et une autre en juillet 2001. K. Guerbaa note une femelle le 28/07/1999 dans la vallée de la Vézère, au lieu-dit Le Dolmen, dans la commune d'Espartignac. E. Duffey en observe une autre le 08/05/2005 sur un rosier de son jardin du Dougnoux, à Altillac, et M. Cruveillier en observe deux autres le 15/04/2006 dans la commune de Chasteaux, l'une à la Côte Pelée, l'autre dans une prairie humide à la station de pompage du Soulier. Il détermine également un superbe mâle récolté le 09/05/2010 par un stagiaire dans une lisière herbeuse du Bois de Roc Grand, à Liginiac. Enfin, en 2009, F. Lagarde signale un individu de l'espèce dans la tourbière de Ribière longue, à Meymac, et

---

<sup>30</sup> L'espèce *Micrommata ligurina*, également présente en France, n'a pas été observée en Limousin.

un autre dans la tourbière de l'étang de Chabannes, à Tarnac. En Creuse, K. Guerbaa note un mâle le 15/05/1999 au lieu-dit La Forêt, à La-Celle-sous-Gouzon. A Lussat, M. Cruveillier observe deux femelles le 22/06/2000 dans un secteur herbeux humide au bord de l'étang des Landes et une autre, laissée sur place, avec son cocon dans une feuille enroulée, dans une haie de noisetiers près de l'étang de Tête de Bœuf. Quatre mentions de F. Lagarde en 2009 viennent clore cette liste, trois dans la commune de Gentioux-Pigerolles (ferme de Lachaud, Pierre Fade, Les Pré Neufs) et une au Bois des Pialles, à Royère-de-Vassivière.

# *Micrommata virescens ornata* (Walckenaer, 1802) : naguère considérée comme une variété de *M. virescens*, cette araignée est présentée aujourd'hui comme une sous-espèce. Comme elle n'est pas décrite dans la plupart des ouvrages, nous reproduisons ci-après ce qu'écrit Eugène Simon à la page 892 du tome VI des *Arachnides de France* (voir bibliographie), où il la présente sous le nom de *Micrommata roseum* var. *ornata*<sup>31</sup> : «Blanc testacé à peine verdâtre. Céphalothorax, abdomen et pattes criblés de points roses. Lignes et dessins du céphalothorax rose carminé beaucoup plus nets. Chélicères marqués<sup>32</sup> en avant de gros points roses subsériés, pattes criblées de petits points roses. Abdomen criblé sur les côtés de points roses allongés, offrant une bande médiane entière bordée de gris, marquée de chaque côté de petites tâches rouges inégales souvent confluentes.» Nous croyons qu'en dépit de ces précisions, des non spécialistes peuvent confondre cette sous-espèce, pour autant qu'elle soit valide, avec des stades jeunes de *M. virescens*, lesquels présentent également une ponctuation rose ou rouge. Et il est certain que des citations de bonne foi ont pu conduire à quelques contradictions. C'est ainsi qu'à la page 106 de l'édition française du guide de Dick Jones (voir bibliographie) il est indiqué que cette araignée est présente «dans tout le nord de l'Europe», alors que dans le site *Spinnen Europas* de Nentwig et al. elle n'apparaît que dans des pays de l'Europe du sud. Il nous semble assez significatif qu'aucun des cinq arachnologues qui composaient le Groupe d'Observation Arachnologique de Limousin (GOAL) et auxquels nous devons la presque totalité de nos données, n'ait mentionné cette sous-espèce. L'observation d'une femelle dans la forêt de Châteauneuf, à Châteauneuf-la-Forêt, en Haute-Vienne, figurait cependant, le 25/04/1987, dans les carnets de M. Barataud, ainsi qu'une autre femelle du 21/05/1999, dans ce même département, à la tourbière des Duges, à Saint-Léger-la-Montagne, dans une liste communiquée sur internet par P. Tutelaers. On pourra voir, à la fin de cet ouvrage une photo prise par M. Cruveillier d'un mâle subadulte de *M. virescens*. On est frappé par la correspondance avec la description que donne E. Simon de la sous-espèce *M. v. ornata*. Or M. Cruveillier a élevé en terrarium ce mâle qui, après une dernière mue, a pris l'aspect que l'on connaît des mâles de *M. virescens*. L'auteur de ces lignes pense donc que la question de la validité d'une sous-espèce *M. v. ornata* devrait être reposée.

---

<sup>31</sup> Cela est opportunément rappelé dans la récapitulation qui est faite, dans le catalogue international, des diverses appellations attribuées à cet animal. Le nom de *roseum*, que cette araignée a d'abord porté, montre que *Micrommata* est du genre neutre comme le confirme, par exemple, le nom de *Micrommata ligurinum* donné à une autre de cette famille. Lorsque Simon écrit *ornata* il n'accorde pas ce mot à *Micrommata* mais au mot féminin *variété*, lequel aujourd'hui n'est plus pris en compte et dont la disparition a conduit à une prolifération de sous-espèces. C'est donc une faute que d'avoir pris prétexte de ce mot *ornata* pour féminiser *Micrommata*. Il y aurait lieu de rétablir dans le catalogue international, le nom de *Micrommata ligurinum* et d'autres, et si on persiste à faire, contre toute logique, une sous-espèce de l'ancienne variété *ornata* de *M. virescens*, alors il faudrait que *Micrommata virescens* devienne *Micrommata virescens virescens* et que sa sous espèce prenne le nom de *Micrommata virescens ornatum*. Mais nous prévoyons que des difficultés sérieuses ne manqueraient pas de se présenter lorsqu'il faudrait trouver des caractères qui établiraient une différence probante entre l'espèce et sa sous-espèce. (voir illustration page 113).

<sup>32</sup> le mot chélicère est considéré comme masculin ou féminin selon les auteurs.

## Les Tetragnathidae

Selon le catalogue international de N. Platnick, la famille des Tetragnathidae compte, au moment où nous écrivons, neuf-cent-cinquante-sept espèces dans le monde, réparties en quarante-sept genres. Quatre de ces genres sont représentés en France ainsi qu'en Limousin où treize espèces ont été observées sur les dix-neuf répertoriées dans notre pays. Ce sont des araignées orbitèles\*. Dans des ouvrages peu récents, le genre *Meta* regroupe les genres actuels *Meta* et *Metellina* qui devront être recherchés dans la famille des Metidae, bâtie sur le genre *Meta*, où ils étaient classés à tort puisque cette famille accueillait déjà des copépodes, qui sont des crustacés, et n'était donc pas disponible pour des araignées. Il aurait fallu trouver un autre nom pour cette famille car la séparation d'avec les genres *Pachygnatha* et *Tetragnatha* avait quelque raison d'être. En effet, alors que *Meta* et *Metellina* sont sans conteste entélégyne\*, il y aurait eu quelque justification à admettre les deux autres dans le groupe des haplogynes\* dans la mesure où les femelles n'ont pas d'épigyne nettement apparente. Pour tenir compte de cette différence, certains auteurs, comme le Suédois Sven Almquist, reprenant l'idée qui, dans une classification antérieure, séparait les Metidae des Tetragnathidae, divisent la famille des Tetragnathidae en deux sous-familles : les Metinae pour les genres *Meta* et *Metellina* et les Tetragnathinae pour les genres *Tetragnatha* et *Pachygnatha*.

***Meta bourneti*** Simon, 1922 : comme toutes les espèces de cette famille, les *Meta* construisent une toile orbiculaire, mais dans la mesure où les proies volantes sont plus rares dans les grottes où elles vivent, elles en ont adapté la forme comme l'usage à ce milieu. *M. bourneti* est une araignée cavernicole de bonne taille, le mâle mesurant de 10 à 13 mm et la femelle pouvant en atteindre 16. Cette dernière a un abdomen de couleur beige orangé avec quelques motifs légèrement plus rougeâtres mais peu discernables. Le céphalothorax et les pattes, fort longues, surtout les deux premières paires, sont d'un brun rouge très foncé presque noir. Le mâle est un peu plus foncé que la femelle. On peut rencontrer des adultes toute l'année. La femelle abrite sa ponte dans un cocon de forme ovoïde qu'elle accroche au bout d'un petit pied de soie à la voûte de la caverne ou du souterrain où elle vit. Les naturalistes étudiant ces milieux ont plus de chances que les autres de rencontrer cette espèce et, de fait, nous devons sa seule mention en Limousin à M. Barataud, spécialiste des chiroptères, qui captura en Corrèze, le 28/05/2003, dans une culée du viaduc de Rouchat, à Vignols, une femelle qu'il remit pour identification et conservation à M. Cruveillier.

***Meta menardi*** (Latreille, 1804) : cavernicole comme la précédente avec laquelle on pourrait la confondre à première vue, cette araignée s'en distingue d'abord par une coloration générale brun orangé nettement plus foncée avec des dessins presque noirs tant sur le céphalothorax que sur l'abdomen. La femelle peut être légèrement plus grande que celle de *M. bourneti*. Ces deux espèces, que l'examen des genitalia\* permet de ne pas confondre, ont une phénologie et des mœurs très semblables. Selon la littérature, il semblerait que *M. menardi* soit un peu plus fréquente que sa congénère, surtout localement. Cependant, en Limousin, elle n'a fait l'objet jusque là que de trois mentions. Encore une fois c'est M. Barataud qui, le premier, cite dans ses carnets l'observation d'une femelle dans un souterrain de La Chenaud, dans la commune creusoise de Saint-Eloi, le 06/01/1986. Les deux autres citations se situent en Corrèze où, dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos, B. Le Péru note une femelle en octobre 1997 dans une pile de bois, endroit un peu inhabituel pour cette espèce mais où on trouve fréquemment *Metellina merianae*, plus petite mais qui peut atteindre 12 mm et avec laquelle elle est parfois confondue. La deuxième citation de Corrèze est une autre femelle récoltée par M. Cruveillier le 21/08/2004, sous la voûte en pierre d'une sorte de cave bien conservée, à la base d'une vieille tour en ruines de l'ancienne forteresse du

onzième siècle, au château de Comborn, à Orgnac-sur-Vézère . *Meta menardi* a été élue «araignée européenne 2012» par la Société Européenne d'Arachnologie ce qui, outre l'incitation pour les arachnologues à faire un effort particulier dans l'étude de la faune aranéologique des grottes, cavernes et autres souterrains, a suscité un certain nombre d'articles consultables sur internet.

***Metellina mengei*** (Blackwall, 1869) : très semblable à *Metellina segmentata* dont elle a été dans le passé considérée comme une sous-espèce, cette araignée fixe sa toile sur des supports divers, herbes buissons, branches des arbres, à des hauteurs pouvant aller jusqu'à deux mètres et cela dans un éventail d'habitats assez larges : prairies, jardins, friches, haies, lisières de bois ou clairières. Le mâle mesure de 3,5 à 5 mm et la femelle jusqu'à 6. On trouve déjà des adultes au printemps et jusqu'à la fin de l'été, parfois même un peu plus tard. Elle est plus précocement adulte que *M. segmentata*, mais ce n'est pas un critère de détermination suffisant, surtout l'été où les deux espèces sont matures. Pour aider à les distinguer, outre l'examen minutieux de leurs genitalia\* qui présentent quand même de légères différences, M. J. Roberts (voir bibliographie) donne une indication intéressante concernant les femelles : la bande médiane sombre qui se trouve sous l'abdomen atteint l'épigyne sans la recouvrir chez *M. segmentata* alors qu'elle dépasse l'épigyne chez *M. mengei*. Pour les mâles, on observera les soies situées sous le métatarse de la patte I, qui sont très courtes chez *M. segmentata* et longues chez *M. mengei*. Cette espèce est assez commune en Limousin puisqu'elle apparaît dans quarante-cinq fiches d'inventaire, pour quatre-vingts animaux identifiés. Vingt-deux de ces fiches concernent la Haute-Vienne où M. Cruveillier récolta le premier couple sur une toile tendue dans une touffe d'apiacées sèches, le 20/05/1997, dans la mégaphorbiaie de la tourbière de la Celle du Cluzeau, à Meuzac, commune où il cite l'espèce dans huit autres fiches : un couple, le 15/05/1998, dans de la bruyère au bord d'un fossé plein d'eau dans la lande du Cluzeau, une femelle le 18/08/1998 en sous-bois, au bord du ruisseau des Baraques près du hameau du Mas Gaudeix, un autre couple dans des ajoncs, le 23/04/2001, récolté par B. Duhem, aux Mas de France, deux mâles et une femelle récoltés par F. Leblanc le 24/04/2001, sur un genévrier de la lande du Cluzeau, un mâle récolté le 25/04/2001 par F. Leblanc dans la végétation bordant le lac de la Basse Roche. M. Cruveillier récolte également un mâle dans de la végétation de sous-bois aux Mas de France le 28/04/2001, un deuxième mâle, le 20/05/2001, dans de la fétuque en lisière de forêt près de Chavagnac, village où, le 27/05/2001, il en observe un troisième dans son jardin sur un pied de rhubarbe. Il avait déjà noté un couple sur un framboisier dans un jardin, le 03/06/2000, au village de Chez Roger, à Saint-Priest-sous-Aixe. Dans la réserve de la tourbière des Dagues, à Saint-Léger-la-Montagne, P. Tutelaers avait noté l'observation de trois mâles et deux femelles le long du ruisseau des Dagues le 21/05/1999, ensuite, E. Duffey y récoltera au filet fauchoir le 23/05/2000, d'abord un mâle sur un genévrier puis deux autres mâles dans les branches basses de chênes en bordure de sentier, et toujours au filet fauchoir, un mâle et une femelle, dans l'herbe, le 29/06/2004. Préalablement, il avait récolté deux mâles dans de la végétation buissonnante bordant un étang à Rancon et noté l'espèce à cinq reprises au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine : une femelle en mai de 1999 dans une prairie naturelle, une autre le 08/05/2000 dans le feuillage d'une haie, et, au même endroit, une autre le 30/05/2002, un mâle et deux femelles le 29/04/2003 et enfin un dernier mâle le 22/05/2003. Pour clore la liste de Haute-Vienne, il ya lieu d'ajouter d'abord la capture par E. Mourioux, dans un piège à carabes, le 16/04/2000, au pied du viaduc de Rocherolles, dans la commune de Folles, d'un couple qui sera déterminé par N. Larchevêque lors du stage de Meuzac d'avril 2001, puis la mention par F. Lagarde de la présence de l'espèce en 2009 dans le bois de Crosas, à Peyrat-le-Château. En Corrèze, dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos c'est d'abord B. Le Péru qui signale en mai 1997, dans une forêt très humide, deux femelles dont la «toile était à 0,7 m du sol», puis, en mars 2001, un mâle circulant au sol sur la mousse, dans une

forêt de chênes à 650 m d'altitude, puis un autre mâle, en octobre 2001, dans une prairie en friche, et enfin, dans une prairie très humide, deux mâles et deux femelles en mai 2002. Au Moulin du Cher, dans la commune de Sarran, site à chiroptères géré par le CEN du Limousin qui en est propriétaire, un couple est récolté par M. Cruveillier, le 09/06/2001, par battage de branches basses de chênes. Toutes les autres données de Corrèze émanent de M. Cruveillier, la plupart recueillies au cours de stages dont il est l'intervenant et qui sont organisés par l'Université de Limoges dans sa station universitaire de Meymac : d'abord deux femelles, le 08/05/2010, dans le talus herbeux d'une piste forestière au Bois de Roc Grand, à Liginiaç, puis, dans la forêt de la Cubesse, à Ambrugeat, lors de la sortie du 08/05/2001, deux mâles et trois femelles dans des buissons, deux mâles et deux femelles dans de hautes herbes et une autre femelle dans les branches basses d'un hêtre, enfin, le 09/05/2011, au bord du lac de Sèchemailles, à Meymac, un mâle dans des buissons et un couple dans de hautes herbes. La Creuse est l'objet d'une douzaine de fiches d'inventaire dont la première, de F. Leblanc, est du 17/08/1997 et cite l'observation d'une femelle au bord de l'étang de Chignat, à Soubrebost, la suivante, du 06/06/1999, mentionne un couple dans de l'herbe mi-haute à Fransèches et la dernière signale la détermination d'une femelle capturée par E. Mourieux, le 05/03/2000, dans un piège à carabes, au lieudit Le Dognon, à Saint-Maurice-La-Souterraine. Puis c'est M. Cruveillier qui note aussi trois fois l'espèce, d'abord le 25/05/2001, un couple sur la même toile dans un buisson en bordure de l'étang des Landes, au lieudit Le Génévrier, à Lussat, commune où il mentionnera deux fois l'espèce en 2009, un mâle le 18/05 et une femelle le 01/06, dans les branches basses d'une rangée d'épicéas, au bord de l'étang de Tête de Bœuf. A Saint-Oradoux-de-Chirouze, à proximité de l'étang de Méouze, B. Le Péru observe un couple dans une lisière entre prairie et bois de feuillus, et enfin F. Lagarde cite l'espèce dans trois autres communes, d'abord à Royère-de-Vassivière où, le 14/05/2006, il note un individu à Malverne et une femelle à La Gane où il citera à nouveau l'espèce en 2009 ainsi que dans deux autres communes au cours de cette dernière année : à Gentioux-Pigerolles (ferme de Lachaud) et à Gioux (tourbière de Puy Chaud).

*Metellina meriana* (Scopoli, 1763) : S. Almquist indique que l'espèce d'éperon, que les mâles des *Metinae* présentent à la base du paracymbium\*, et que les anglophones nomment «paracymbial prong», est large et court chez les *Meta* et plus fin et plus long chez les *Metellina*. C'est une indication qui peut être prise en compte pour confirmation d'un diagnostic, mais qui nous est de peu d'utilité dans la mesure où, chez nous, aucun mâle de *Metellina* n'atteint la taille d'un mâle de *Meta* et qu'on ne peut donc pas se tromper sur les mâles, et si l'on a à identifier une femelle dont la taille dépasserait 10 mm, dans la mesure où nous n'avons que deux *Meta*, il ne serait pas très long de comparer l'épigyne de la bête à identifier avec les dessins des épigynes de ces deux *Meta* pour être fixé sur le genre. Et la seule qui, chez nous, pourrait poser ce problème est bien *Metellina meriana* dont la femelle peut parfois dépasser 10 mm et qui se rencontre assez souvent dans les milieux cavernicoles, mais pas exclusivement. Elle recherche surtout de l'humidité et une faible lumière, ce qu'elle peut trouver en dehors des grottes. Aussi la rencontre-t-on dans divers milieux qui lui offrent ces deux éléments, souterrains, ponts sur des rivières, bois sombres et humides, piles de bois, rives de cours d'eau, constructions diverses. Selon la littérature l'espèce serait adulte au printemps et en été, les femelles jusqu'en automne, indications qui correspondent à nos observations sauf, comme on verra, pour trois cas de captures en décembre<sup>33</sup>. Elle est présente en Limousin où elle est notée dans quinze fiches d'inventaires pour vingt et un animaux identifiés. La première mention enregistrée est celle d'un couple récolté en Haute-Vienne par M. Cruveillier, le

---

<sup>33</sup> J.-C. Ledoux, que nous avons interrogé à ce sujet, nous dit qu'il a également récolté un mâle en décembre, dans une grotte.

18/06/1997, sous le pont de la Roselle, au Moulin de Teignac, à Saint-Genest-sur-Roselle. Il notera le 24/04/2001, une femelle dans une pile de bois couverte d'une bâche, au Mas de France, dans la commune de Meuzac. F. Leblanc note un couple le 08/06/1999, sous le Pont de pierres, sur la Glane, à Saint-Gence et, le 10/07/1999, deux femelles sous le pont de la Loue, à Saint-Yrieix-la-Perche. Le 08/09/2000, M. Barataud note une femelle contre un tas de bois au village de Vallégeas, à Sauviat-sur-Vige et nous transmet une note de ses carnets relatant l'observation d'une femelle le 15/12/1985 dans un souterrain à La Gente, dans la commune de Compreignac. En Corrèze, B. Le Péru cite deux observations à la lisière d'une forêt humide, sous des rochers eux-mêmes très humides, dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos : un couple en mai 1997 et un autre en juin 1998. La dernière citation de Corrèze est une femelle capturée par M. Cruveillier, le 09/05/2011, dans un sous-bois très couvert et très marécageux près du lac de Sèchemailles, à Ambrugeat. En Creuse, F. Leblanc cite un mâle le 28/12/1998 à Concizat, dans la commune de Saint-Sulpice-les-Champs, puis un couple le 31/12/1998 aux environs de Fransèches et la détermination d'une femelle capturée par E. Mourieux, le 19/03/2000, à La Garrige dans la commune de Saint-Maurice-La-Souterraine. Dans la commune de Lussat, non loin du hameau du Genévrier, M. Cruveillier capture une femelle le 21/09/2000, dans une petite construction en bois proche de l'étang des Landes. Enfin, F. Lagarde cite la présence de l'espèce en 2007 au village du Châtain, à Saint-Moreil et, en 2009, aux Ribières de Gladière, à Royère-de-Vassivière.

***Metellina segmentata*** (Clerck, 1757) : les mœurs de cette araignée sont en tous points les mêmes que celles de *M. mengei* et on se reportera au paragraphe concernant cette dernière pour ce qui est de son identification. Seule sa période de maturité est plus tardive et couvre l'été et l'automne. Elle est réputée très commune dans plusieurs ouvrages. En Limousin, elle a été citée dans vingt fiches d'inventaires pour vingt-cinq identifications dont la première est une femelle notée en Haute-Vienne, le 16/08/1995, par M. Cruveillier, dans une touffe d'asters d'un jardin, au village de Chavagnac, à Meuzac, commune où il note un mâle en septembre 1999, dans une toile sur *Rubus sp.* aux Fontenelles de Chavagnac, puis, le 27/10/2002, une femelle et deux mâles sur une même toile, sur une clôture à moutons, dans la lande du Cluzeau, enfin une autre femelle sur de hautes herbes à la Celle du Cluzeau, le 28/09/2006. Il avait également cité, le 20/07/2000, une femelle ayant fait sa toile sur de jeunes sapins, dans un sous-bois bordant l'étang de Vallégeas, à Sauviat-sur-Vige, commune où M. Barataud mentionne une autre femelle, le 08/09/2000, sur une plante buissonnante d'un jardin de Vallégeas. Le 10/10/1999, F. Leblanc avait capturé un mâle au filet fauchoir, dans un touradon de molinie de la tourbière des Dauges, à Saint-Léger-la-Montagne et, le 27/10/1999, E. Duffey avait récolté de la même façon une femelle en bordure d'une prairie naturelle, au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine. En Corrèze, à la lisière d'une forêt humide de la commune de Saint-Etienne-aux-Clos, B. Le Péru note un mâle en septembre 1997 «dans une toile à 1 m du sol », puis un couple en octobre 1997, et enfin deux femelles en octobre 2000. K. Guerbaa cite une femelle le 28/07/1999 dans la vallée de la Vézère, au lieu-dit Le Dolmen, dans la commune d'Espartignac, et, dans celle de Benayes, M. Barataud en mentionne une autre dans la tourbière du Quart du Roi, le 08/09/2000. Pour la Creuse, c'est d'abord F. Leblanc qui, au village de Pétillat, à Saint-Sulpice-les-Champs, note une femelle dans un buisson le 10/07/1997, puis une autre femelle le 30/03/1999, date qui semble bien précoce pour un individu adulte de l'espèce *M. segmentata*. Les autres données de Creuse émanent de M. Cruveillier dont trois dans la commune de Lussat : une femelle dans un buisson en bordure de l'étang des Landes, le 21/09/2000, une autre sur des branches basses d'épicéa en bordure de l'étang de Tête de Bœuf, le 18/05/2009, et, dans ce même site, un mâle sur un buisson de jeunes saules, le 17/08/2009. Il mentionne par ailleurs, une femelle dans de la végétation herbacée au bord du Taurion, à Pontarion, le 03/09/2001,

et, le 15/09/2006, deux femelles dans les herbes de la tourbière de Friaulouse, à Saint-Goussaud.

***Pachygnatha clercki*** Sundevall, 1823 : avec cette araignée holarctique\* nous abordons la sous-famille des Tetragnathinae dont nous avons parlé plus haut. Dans la mesure où les femelles de cette sous-famille n'ont pas d'épigyne marquée, leur distinction est moins aisée et requiert la prise en compte de critères comme la coloration et la taille. La détermination est plus facile chez les mâles dont les pédipalpes évolués présentent suffisamment de caractères distinctifs. Comme l'indique le nom de genre <sup>34</sup>, ce sont des araignées à fortes chélicères. Bien que les *Pachygnatha* soient des espèces orbitèles, seuls les jeunes construisent une toile orbiculaire. Les adultes ne tissent que rarement des toiles et pratiquent plutôt, dans la végétation basse, ou même au sol <sup>35</sup>, une «chasse devant soi», un peu comme les Sparassidae. Les trois *Pachygnatha* répertoriées en France ont été observées en Limousin mais très inégalement selon les espèces. *P. clercki* est une belle araignée dont le mâle mesure environ 5 mm, la femelle pouvant légèrement en dépasser six. Les deux sexes, dont on peut rencontrer des adultes toute l'année, sont d'apparence assez semblable avec un céphalothorax couleur d'ambre marqué par une bande longitudinale très sombre, et un abdomen avec une large bande centrale de couleur marron, partagée en deux par une double et fine bande médiane claire en chapelet, les flancs étant d'un blanc nacré teinté parfois de beige clair. L'espèce, qui fréquente plutôt des milieux herbacés humides, où elle peut être localement assez commune, est présente dans les trois départements du Limousin où elle a fait l'objet de mentions dans quatorze fiches d'inventaire pour trente-six animaux déterminés. La première saisie dans notre base de données est celle d'un mâle capturé en Haute-Vienne, dans un piège Barber près d'une mare, par M. Cruveillier, le 16/06/1997, aux Fontnelles de Chavagnac, à Meuzac, commune où F. Leblanc récoltera le 25/04/2001, un autre mâle par battage des arbustes bordant le lac de La Basse Roche. Toujours en Haute-Vienne, E. Duffey récolte par piégeage, dans un milieu herbeux humide au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, une femelle en avril 1998, ensuite trois mâles et huit femelles le 20/01/2002 et enfin deux mâles et une femelle les 08/04/2002. En Creuse, M. Cruveillier capture une femelle au filet fauchoir, le 19/06/2000, dans des joncs bordant l'étang des Landes, au hameau du Génévrier, à Lussat et, en 2009, F. Lagarde mentionnera six identifications de l'espèce dans deux stations de Gentioux-Pigerolles (trois aux Fontnelles du Chalard et trois à la ferme de Lachaud) et deux autres au Ruisseau de Beauvais, à Saint-Pierre-Bellevue. Dans le département de la Corrèze, E. Duffey note la capture par piège, dans une partie humide de prairie, de trois mâles et une femelle le 03/04/2008 et de trois femelles le 01/06/2008, au village du Dougnoux, à Atiliac. Dans les inventaires de 2009 de F. Lagarde, on relève une détermination de l'espèce dans la tourbière de Marcy, à Saint-Merd-les-Oussines et une autre dans la tourbière de l'étang de Chabannes, à Tarnac. Enfin, M. Cruveillier détermine un mâle dans une récolte de M. Lefrançois du 12/07/2011, dans une prairie paratourbeuse à Jonc acutiflore et Jonc diffus au lieu-dit Ars, à Pérois-sur-Vézère.

***Pachygnatha degeeri*** Sundevall, 1830 : cette araignée paléarctique\* est très semblable à première vue à *P. clercki* mais plus petite et avec un céphalothorax nettement plus sombre. En outre, les bords externes de la large bande centrale brune de l'abdomen présentent des dents de scie plus accentuées. Le mâle mesure environ 3 mm et la femelle 4. L'un et l'autre peuvent être rencontrés adultes en toute saison et l'espèce est nettement moins dépendante de l'humidité que la précédente. Elle est de très loin la plus commune de nos trois *Pachygnatha* en Limousin puisqu'elle apparaît dans soixante et une fiches d'inventaire, dix-neuf en Corrèze, treize en Creuse et vingt-neuf

---

<sup>34</sup> du grec pachy [pakhus] = épais, et gnathos = mâchoire, mandibule. (en anglais : Thick-jawed spiders)

<sup>35</sup> il n'est donc pas surprenant d'en capturer fréquemment dans des pièges Barber.



en Haute-Vienne, pour un total de plus de mille-huit-cents individus identifiés, dont beaucoup étaient capturés dans des pièges Barber et dont l'énumération détaillée alourdirait notre texte sans intérêt réel pour le lecteur. La première saisie au fichier est celle d'un très beau spécimen de mâle capturé en Haute-Vienne par M. Cruveillier le 06/06/1997 au pied d'un arbuste en bordure d'une prairie sèche, au village de Chavagnac, à Meuzac, commune où il note l'espèce dans six fiches, de 1998 à 2006, sur les mois de mars (une femelle adulte égarée à l'intérieur d'une maison), avril, juin et septembre, tant aux environs de Chavagnac qu'autour du Lac de la Basse Roche (dans de la litère de feuilles) ou dans la tourbière de la Celle du Cluzeau. Entre 1998 et 2004, E. Duffey citera dans dix-huit inventaires près de deux-cents captures, la plupart en mai mais aussi en janvier, mars, avril, juin et novembre, presque toutes par piégeage, dans une prairie naturelle du village de Chez Gouillard, à Bussière Poitevine. Quelques mentions isolées viennent clore la liste pour la Haute-Vienne comme celle d'une femelle, le 10/10/1999, dans la tourbière des Dauges, à Saint-Léger-la-Montagne par F. Leblanc, celle d'une autre femelle, par M. Cruveillier, le 20/07/2000, au bord de l'étang de Vallégeas, à Sauviat-sur-Vige, celle d'un mâle, déterminé par N. Larchevêque, provenant d'une récolte d'E. Mourieux du 16/09/2000, près du viaduc de Rocherolles à Folles, et enfin, par F. Lagarde, celle d'un couple en septembre 2006 suivi d'un autre en 2009, dans la tourbière de Bac à la Cube, à Peyrat-le-Château. En Creuse, F. Leblanc capture une femelle le 10/05/1998 dans de l'herbe mi-haute, au village de Pétilat, à Saint-Sulpice-les-Champs et un mâle le 06/06/1999 aux environs de Fransèches. M. Cruveillier capture une femelle au filet fauchoir dans de hautes herbes en bordure d'une prairie du hameau du Génévrier, à Lussat et F. Lagarde récolte par piégeage une autre femelle le 01/08/2006 dans la tourbière de La Mazure, à Royère-de-Vassivière. Enfin, dans la période de 2007 à 2009, il mentionnera plus de 1200 captures réparties sur quatre communes creusoises du Plateau de Millevaches : Faux-la-Montagne, Gentioux-Pigerolles, Saint-Pierre-Bellevue et, à nouveau, Royère-de-Vassivière. En Corrèze, c'est d'abord B. Le Péru qui, dans la commune de Saint-Etienne-aux-Clos, note un mâle en mai 1999, puis une femelle en juin et à nouveau un mâle en mars 2002, errant au sol dans un jardin. En 2001, au sol, dans une prairie en friche, il mentionne une femelle en mars et une autre en avril, puis, en octobre, un mâle en lisière de forêt. M. Cruveillier récolte un superbe mâle dans un touffe de Callune, le 09/05/2007, dans la lande du Puy de Razel, à Pérols-sur-Vézère et, dans son village du Dougnoux, à Altillac, E. Duffey déterminera, entre avril et juin 2008, près de deux cents individus de cette espèce, dans une prairie d'herbe mi-haute. F. Lagarde, de son côté, note la détermination de soixante quatorze animaux entre les communes de Meymac (tourbière du Longeyroux), de Peyrelevade (tourbière de Négarioux Malsagnes, Ruisseau de Chamboux), de Saint-Merd-les-Oussines (Les Communaux, tourbière de Marcy, Ruisseau du Mazet) et de Viam (Roche du Coq-Estang). Enfin M. Cruveillier détermine deux mâles et une femelle dans une récolte de M. Lefrançois du 05/07/2011, dans une prairie acide à Jonc acutiflore et Molinie au lieudit La Gane, à Pérols-sur-Vézère.

*Pachygnatha listeri*<sup>36</sup> Sundevall, 1829 : également paléarctique\*, comme la précédente, cette araignée est aussi extérieurement très semblable aux deux autres. Par chance deux éléments au moins des genitalia\* permettent de la distinguer : la forme particulière du paracymbium\* chez le mâle et, chez la femelle, une large langue trapézoïdale aux sommets arrondis, bien marquée, à l'arrière du pli épigastrique. C'est une espèce de taille intermédiaire entre les deux autres, qui,

---

<sup>36</sup> Sundevall (1801-1875) qui était lui-même Suédois, et qui a créé le genre *Pachygnatha* en 1823, a dédié, comme on a pu voir, deux des espèces du genre à des compatriotes : Clerck (1710-1765) et de Geer (1720-1778). Avec *P. listeri* il rend hommage au médecin et naturaliste anglais Martin Lister (1639-1712) qui fut le premier à décrire des araignées de son pays où on l'appelait « the spider Man ».

comme elles, peut être rencontrée adulte en toute saison, le plus souvent dans la litière des bois humides. Nettement moins commune que la précédente dans notre région, elle n'apparaît que dans sept fiches d'inventaire pour douze animaux identifiés. Elle est d'abord mentionnée en Corrèze, dans la commune de Saint-Etienne-aux-Clos, par B. Le Péro qui, dans une prairie en friche en bordure de forêt, cite deux mâles en septembre 1999 puis quatre mâles et une femelle en octobre 2001, et, le 14/03/2007, une femelle dans une clairière de bois mixte près d'Eygerols dans la commune d'Eygurande. Il la citera également à trois reprises en Creuse, d'abord dans une prairie marécageuse en lisière de forêt mixte, dans la commune de Flayat où il note une femelle le 16/04/2007 et une autre le 18/04/2007, puis, dans la commune de Saint-Oradoux-de-Chirouze, le 25/05/2007, un mâle dans un bois mixte proche de l'étang de Méouze. Enfin, M. Cruveillier récolte une femelle le 13/06/2009, à Lussat, dans un bois humide bordant l'étang de Tête de Bœuf. (C'est de justesse qu'elle peut être citée de Haute-Vienne où un mâle a été récolté à Meuzac par M. Cruveillier le 22/09/2013).

***Tetragnatha dearmata*** Thorell, 1873 : le genre *Tetragnatha*, décrit par notre compatriote corrézien Latreille en 1804, compte dix espèces<sup>37</sup> actuellement répertoriées en France dont cinq ont été jusque là notées en Limousin. C'est un genre qui a inspiré plusieurs études, notamment en ce qui concerne sa phénologie et plus particulièrement son cycle vital, où on peut lire que la plupart ont un cycle de sept à huit mues, dont deux dans le cocon<sup>38</sup>. Ce sont des araignées orbitèles dont le genre est reconnaissable, même par des débutants, grâce à leur taille, à la forme allongée de leur abdomen, leurs longues pattes et leurs fortes et longues chélicères divergentes. La détermination de l'espèce est en revanche moins aisée, surtout en ce qui concerne les femelles<sup>39</sup>, pour les raisons évoquées plus haut. La plupart des espèces de *Tetragnatha* se tiennent fréquemment dans la végétation buissonnante de bordure des eaux. Ce serait le cas, selon Nentwig et al., de *T. dearmata*, espèce holarctique\* qui pourtant, pour les deux seules fois où elle a été observée en Limousin, en était assez éloignée. En effet, B. Le Péro a cité dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos, en Corrèze, l'observation de deux mâles, l'un en juillet 2000, dans une toile à 1,5 m du sol, dans les hautes herbes d'une prairie en friche et l'autre en septembre 2000, errant sur un poteau de clôture, dans un jardin de la Gare de Savennes.

***Tetragnatha extensa*** (Linné, 1758) : cette araignée holarctique\* est de loin l'espèce de *Tetragnatha* la plus répandue et la plus fréquente. Elle est, avec *T. pinicola*, l'une de nos deux espèces dont le sternum brun foncé présente une bande médiane lancéolée de couleur jaune. Le mâle mesure de 6 à 9 mm et la femelle peut en atteindre 12. Ils se tiennent parfois dans des endroits très marécageux mais le plus souvent sur la végétation buissonnante des rives de cours d'eau ou d'étangs, où l'on peut trouver des adultes à la fin du printemps et durant l'été. L'espèce est bien présente en Limousin où elle a été mentionnée dans quarante-deux fiches d'inventaires pour cent-quatre animaux identifiés. La première citation saisie est celle de deux mâles et quinze femelles - dont seul un couple fut conservé - observés en Haute-Vienne par M. Cruveillier, le 20/05/1997, dans la végétation bordant l'étang de la Celle du Cluzeau, à Meuzac, commune où il mentionne

---

<sup>37</sup> en comptant la sous-espèce *T. obtusa corsica* Simon 1929.

<sup>38</sup> voir C.R. NEET «Le cycle vital de *Tetragnatha extensa* dans une tourbière du Haut-Jura suisse», Revue arachnologique, 6 (3), 1985 : p. 127-132, mais également C. JUBERTHIE «sur les cycles biologiques des araignées», Bull ; Soc. Hist. Nat. Toulouse, 88 (3-4), 1954 : p. 299-318, ou M. SCHAEFER «*Experimentelle Untersuchungen zum Jahreszyklus und Überwinterung von Spinnen (Araneida)*» - Zool. Jb. Syst. 103, 1976: p. 127-289.

<sup>39</sup> on trouve une bonne clé des espèces dans l'ouvrage de Sven Almquist, «Swedish Araneae», Part I, p. 120-121, mais, à notre sens, les dessins de la zone oculaire par Wiehle, reproduits dans le site internet de Nentwig et al. «Spinnen Europas», permettent mieux d'apprécier l'écartement entre les yeux, qui est un élément pris en compte dans cette clé.

encore l'espèce à quatre reprises : un mâle et douze autres femelles (un couple conservé) le 25/05/1997 au bord du Ruisseau de la Roubardie, un mâle et deux femelles le 14/08/1998 au bord du ruisseau des Baraques, deux femelles au bord du lac de la Basse Roche le 02/06/2001 et, le 29/09/2006, une femelle à nouveau à la Celle du Cluzeau. Il mentionne également deux mâles et deux femelles, le 18/06/1997, au bord de la Roselle, près du moulin de Teignac, à Saint-Genest-sur-Roselle, puis, dans la commune de Sauviat-sur-Vige, au bord de l'étang de Vallégeas, un femelle le 22/05/2000 et, le 11/07/2001, un mâle et plusieurs femelles (laissées sur place). Enfin il identifie une femelle capturée le 11/06/2004 par K. Guerbaa, au bord du ruisseau des Dauges à Saint-Léger-la-Montagne, site où P. Tutelaers avait signalé deux femelles le 21/05/1999 et où E. Duffey a mentionné, le 23/05/2000, deux mâles et une femelle dans un secteur à *Eriophorum*. Ce dernier cite l'espèce à six reprises, le plus souvent par capture au filet fauchoir, dans la végétation qui borde son étang de Chez Gouillard à Bussière-Poitevine : une femelle en mai 1998, deux mâles le 17/07/2000, un mâle le 10/06/2002, un autre le 15/05/2003, deux autres le 22/05/2003 et enfin quatre autres le 07/06/2003. De son côté K. Guerbaa a cité une femelle en juillet 1997 dans la lande des Tuileries à Saint-Bazile, une autre en juillet 1998 sur de la végétation aquatique aux landes de Chenevières à Pageas, trois femelles en mai 1999 dans la lande de La Martinie, à Champagnac-la-Rivière, et enfin un mâle, le 23/05/1999, dans une prairie humide au bord de la Vienne, au lieu-dit La Boilerie, à Verneuil-sur-Vienne. En Creuse, c'est d'abord F. Leblanc qui cite un mâle en juillet 1997, au bord de l'étang des Mouillères, à Saint-Michel-de-Veisse, puis, le 10/08/1997, deux femelles au bord du canal de l'Ermitte, à l'étang des Landes, à Lussat, commune où M. Barataud note une femelle dans ses carnets le 27/08/1997, au bord de ce même étang, près du hameau du Génévrier, où, dans les hautes herbes de la rive, M. Cruveillier observe deux femelles le 18/06/2000. Dans cette même commune, ce dernier notera deux autres femelles, le 13/06/2009, dans une roselière bordant l'étang de Tête de Bœuf. Dans la commune de Pontarion, dans une friche marécageuse bordant le Taurion et traversée par un bief, M. Cruveillier avait noté un mâle et une femelle le 03/09/2001. F. Leblanc avait mentionné une femelle immature, le 02/05/1998, au bord de l'étang de Mafranc, à Saint-Sulpice-les-Champs, puis un mâle, le 20/07/1999, dans un touradon de Molinie de la mégaphorbiaie des Ecurettes, à Chavanat ; enfin il avait déterminé un mâle et cinq femelles provenant de pièges à insectes d'E. Mourieux, du 19/03/2000, à La Garrige, dans la commune de Saint-Maurice-La-Souterraine. Le 14/05/2006, F. Lagarde récoltera, au filet fauchoir un mâle près d'Orladeix, au Bois des Pialles, dans la commune de Royère-de-Vassivière, et un autre au Ruisseau de Beauvais, à Saint-Pierre-Bellevue. Il citera à nouveau une détermination de l'espèce dans chacun de ces deux sites en 2009. Sept fiches seulement la mentionnent en Corrèze où rien ne justifie qu'elle y soit moins commune qu'ailleurs. La première citation pour ce département émane d'O. Villepoux, qui, lors d'une visite en Limousin du «Groupe d'Etude des Tourbères», note un immature identifiable dans la tourbière de La Ferrière, à Davignac, le 16/07/1998, puis, le 18/07/1998, un mâle dans la tourbière de l'étang de Chabannes, à Tarnac. En 1999, K. Guerbaa cite une femelle le 28/07, dans la vallée de la Vézère, au lieu-dit Le Dolmen, à Espartignac, puis une autre le 13/08, dans une lande de Marcy, à Saint-Merd-les-Oussines. Le 20/06/2008, E. Duffey observe trois femelles dans la tourbière du Longeyroux, à Meymac, commune où, le 09/05/2011, au bord du lac de Sèchemailles, deux femelles sont notées par M. Cruveillier, lequel avait récolté un mâle la veille, au bord d'un petit ruisseau, dans la forêt de la Cubesse, à Ambrugeat.

***Tetragnatha montana*** Simon, 1874 : à peu près de la même taille que *T. extensa* et se tenant comme elle dans la végétation du bord des eaux, quoique de façon moins exclusive, cette araignée, outre l'aspect de ses genitalia\*, se distingue de cette dernière par le bord ondulé du dessin dorsal de son abdomen, par son sternum uniformément brun et par une petite protubérance, comme

une dent émoussée, à la base de la partie antérieure des chélicères. On peut trouver des adultes du milieu du printemps au milieu de l'automne. En Limousin, trente-six de ces animaux ont été identifiés, enregistrés dans vingt-neuf fiches d'inventaire. La première mention revient à F. Leblanc qui cite une femelle en Creuse, le 10/07/1997, sans indication précise de milieu, près du village de Pétillat à Saint-Sulpice-les-Champs, puis un mâle, le 10/08/1997, au bord du canal de l'Ermitte, à l'étang des Landes, à Lussat, commune où M. Cruveillier cite l'espèce à trois reprises : une femelle le 18/06/2000 dans les roseaux en bordure de l'étang des Landes, et deux mâles au bord de l'étang de Tête de Bœuf, l'un dans les branches basses d'un épicéa le 18/05/2009, l'autre dans un genévrier le 01/06/2009, à une trentaine de mètres de la rive de l'étang. Il avait noté également, le 03/09/2001, une femelle dans la végétation de rive du Taurion, à Pontarion. Enfin, le 25/05/2007, près de l'étang de Méouze, à Saint-Oradoux-de-Chirouze, B. Le Péru mentionne une femelle dans de hautes herbes et un mâle à la lisière d'un bois mixte. Il cite également six fois l'espèce en Corrèze, dans deux sites de la commune de Saint-Etienne-aux-Clos : d'abord une lisière de forêt humide où il observe une femelle en juin 1997 à 1 m du sol, une autre en juin 1998, et un couple en août 2002, puis, dans un jardin de la Gare de Savennes, deux femelles ayant fait leur toile sur des résineux à 2 m du sol en juillet 1998, une autre, en juillet 2000, sur un arbrisseau à 1,6 m du sol, et enfin deux mâles en juin 2002. O. Villepoux avait noté le 15/07/1998, un immature identifiable «sur un tapis de sphagnes avec des trous d'eau libre» dans la tourbière du Longeyroux, à Meymac, commune où, lors d'un stage, M. Cruveillier déterminera, le 09/05/2011, un couple capturé par un stagiaire dans la végétation buissonnante du bord du lac de Sèchemailles. Il avait également récolté, le 02/06/2002, une femelle dans une lisière ombragée de chemin longeant un ruisseau, à la station de pompage du Soulier, dans la commune de Chasteaux. Les autres données de Corrèze émanent d'E. Duffey qui capture au filet fauchoir une femelle, le 18/06/2003 au bord du chemin d'accès à la lande de Bettu, à Chenaillet-Mascheix, et, dans un secteur de hautes herbes proche du village du Dougnoux, à Altillac, un mâle, le 05/07/2005 et une femelle et deux mâles le 24/06/2008. En Haute-Vienne, la première mention est un mâle récolté au filet fauchoir par M. Cruveillier dans de hautes herbes au bord du ruisseau des Baraques à Meuzac, commune où il cite un autre mâle au bord du lac de la Basse Roche le 02/06/2001. Il note également une femelle dans une touffe de Molinie le 22/05/2000 au bord de l'étang de Vallégeas, à Sauviat-sur-Vige et, le 01/07/2001, une autre femelle dans une toile tendue dans un sentier de grand gibier dans un bois frais de la lande de La Flotte, à Château-Chervix. Dans la commune de Saint-Gence, dans les hautes herbes du bord de la Glane, près du Pont de pierres, F. Leblanc avait récolté un couple le 08/06/1999. Les autres données de Haute-Vienne proviennent d'E. Duffey qui, dans la végétation proche de son étang de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, capture une femelle en mai de 1999, un mâle le 30/05/2002, un autre le 22/05/2003. Il cite enfin un autre mâle récolté au bord de l'étang de Rancon, le 29/04/2000.

***Tetragnatha nigrita*** Lendl, 1886 : sensiblement de la même taille que les deux précédentes, cette araignée est la plus sombre de nos *Tetragnatha* et la seule ayant des chélicères très foncées, presque noires. On peut rencontrer des adultes de mai à septembre dans la végétation du bord des eaux. Elle est certainement peu commune chez nous puisqu'elle n'y a été mentionnée que deux fois, d'abord en Haute-Vienne, par E. Duffey qui a capturé un mâle au filet fauchoir, le 11/06/2001, dans les joncs bordant son étang de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, puis par B. Le Péru qui en septembre 2001, observe un mâle « errant sur un poteau de clôture, à 1,8 m du sol », dans un jardin de la Gare de Savennes à Saint-Etienne-aux-Clos, en Corrèze.

***Tetragnatha pinicola*** L. Koch, 1870 : le mâle de cette araignée atteint 5 mm et la femelle 6. C'est donc la plus petite de nos *Tetragnatha*. Selon la littérature, elle serait moins associée aux milieux aquatiques que les autres. Elle est, avec *T. extensa*, l'une de nos deux espèces dont le

sternum brun foncé présente une tache médiane lancéolée jaune. On pourrait trouver des adultes de mai à juillet. Elle est présentée comme peu fréquente dans la plupart des ouvrages, ce que nous ne pouvons que confirmer puisqu'elle n'a été, elle aussi, notée que deux fois jusque là en Limousin et seulement en Corrèze. C'est d'abord B. Le Péru qui mentionne un mâle en mai 2002, dans une prairie très humide de Saint-Etienne-aux-Clos, puis, le 09/05/2011, M. Cruveillier détermine, grâce à la taille et au dessin du sternum, une femelle subadulte capturée par une stagiaire dans un grand talus en friche au bord du lac de Sèchemailles, dans la commune d'Ambrugeat.

## Les Theridiidae

Avec cent-vingt et un genres et deux-mille-trois-cent-cinquante et une espèces, la famille des Theridiidae est l'une des six familles qui dépassent les deux-mille espèces dans le monde. Actuellement cent-dix-neuf espèces pour trente-deux genres figurent dans la liste de référence des espèces de France métropolitaine, dont quarante-sept espèces pour vingt et un genres ont fait l'objet de mentions en Limousin. Ces araignées tissent une toile en réseau dans un apparent désordre en trois dimensions. Parce qu'un grand nombre d'espèces de cette famille ont un abdomen globuleux, les arachnologues de langue allemande les appellent « Kugelspinnen », et parce qu'on peut observer chez elles une série de fausses griffes serrulées, disposées en peigne sur la face ventrale du tarse IV, ceux de langue anglaise les nomment « Comb-footed spiders », ou parfois, en référence à leur toile, « cobweb spiders ». Une part de la célébrité des Theridiidae dans le grand public est surtout due à la présentation souvent très exagérée des dangers que peut faire courir la morsure de quelques espèces du genre *Latrodectus*<sup>40</sup>, celles qu'on appelle les Veuves noires, ou, dans une moindre mesure, celle des plus grandes *Seatoda* comme *S. paykulliana* ou *S. nobilis*.

*Anelosimus pulchellus* (Walckenaer, 1802) : il y a quelques années, la France comptait trois espèces du genre *Anelosimus*, tous observés en Limousin : *A. aulicus*, *A. pulchellus* et *A. vittatus*. C'est sous ce nom qu'on les trouve toutes dans les ouvrages antérieurs à 2004, date à laquelle l'arachnologue islandais Agnarson rangea la première dans le genre *Kochiura* où elle est encore. Les deux autres suivirent les divers avatars du genre *Anelosimus* passant du genre *Selimus* avec Saaristo en 2006, puis au genre *Seycellocesa* avec Koçak et Kamal en 2008 pour retrouver récemment le genre *Anelosimus*. Tout ceci pour dire que ceux qui préfèrent attendre un peu de temps avant de tout modifier dans leur base de données font parfois preuve de sagesse. *Anelosimus pulchellus* est, comme son nom l'indique, une belle araignée dont les deux sexes sont assez semblables et mesurent environ 3-4 mm. Ils présentent une bande médiane brune tant sur le céphalothorax, où ses bords sont droits, que sur l'abdomen où les bords sont largement dentés. Les flancs sont d'un jaune soutenu. Les fémurs et les tibias sont souvent rembrunis dans leur partie apicale. Cette espèce est très semblable à la suivante et ne peut en être distinguée que par l'examen des genitalia\*. On peut trouver des adultes au printemps et en été, sur les branches basses des arbres ou sur la végétation buissonnante et les hautes herbes. Absente de l'Europe du Nord, elle est assez largement répandue en Europe centrale et du sud, mais elle n'est commune nulle part. En Limousin,

---

<sup>40</sup> Il y a 32 espèces de *Latrodectus* dans le monde et une seule espèce de ce genre est présente en France, *Latrodectus tredecimguttatus* (Rossi, 1790) ou Malmignatte, qui est une araignée surtout méridionale et qui n'est pas présente en Limousin.

elle n'a fait jusque là l'objet que de deux observations par M. Cruveillier, d'abord en Haute-Vienne, une femelle, le 03/06/2000, en battant au dessus d'une nappe les branches basses d'un bouleau isolé dans une prairie, au village de Chez Roger, à Saint-Priest-sous-Aixe, puis en Creuse, une autre femelle par une méthode analogue, le 22/06/2000, dans un petit bois de saules et de chênes au bord de l'étang des Landes, à Lussat.

***Anelosimus vittatus*** (C.L. Koch, 1836) : cette araignée est trop proche de la précédente par son aspect, sa taille, ses mœurs et sa phénologie pour en être distinguée sans un examen des genitalia\* sous une loupe binoculaire. L'épigyne des femelles présente un scape\*<sup>41</sup> dirigé vers le haut, ce qui n'est pas très habituel, et qui, chez *A. pulchellus*, est de largeur constante sur toute sa longueur, alors que chez *A. vittatus* il est un peu plus court et élargi en massue à son extrémité. Cette espèce est beaucoup plus présente en Limousin que la précédente puisque cinquante-cinq animaux ont été identifiés et figurent dans vingt-deux fiches d'inventaire, dont dix-sept pour la Haute-Vienne, quatre pour la Corrèze et une seule pour la Creuse. E. Duffey a été le premier à noter en Haute-Vienne la capture d'une femelle au filet fauchoir, en mai 1998, dans une bordure de haie de sa propriété de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, site où il citera encore l'espèce à neuf reprises, toujours par récolte au filet fauchoir : un mâle et deux femelles le 08/05/2000, un mâle le 28/05/2000, quatre femelles le 17/07/2000, un couple le 30/05/2002, deux mâles le 10/06/2002, dix mâles et une femelle le 29/04/2003, deux mâles et cinq femelles le 07/05/2003, un couple le 15/05/2003 et, enfin, cinq mâles et deux femelles le 22/05/2003. Dans la commune de Saint-Léger-la-Montagne, après que P. Tutelaers y avait noté l'observation de deux mâles, le 21/05/1999, dans la végétation bordant le ruisseau des Duges, E. Duffey citera, dans un secteur humide à *Eriophorum* de cette tourbière, un mâle le 22/05/2000 et un autre le lendemain, puis une femelle le 30/05/2003. Dans sa commune de Meuzac, M. Cruveillier capture une femelle au filet fauchoir, le 04/06/1998, dans de hautes herbes au bord du ruisseau des Baraques non loin du Mas Gaudeix, puis un couple, le 20/05/2001, par battage des branches d'une haie, au village de Chavagnac et, le 28/09/2006, une femelle dans de la végétation buissonnante de la lande du Cluzeau. Plus récemment, le 15/06/2013, il a capturé une femelle dans la fleur d'un églantier, au moulin de Briansolles, à Glanges. Il est également l'auteur de l'unique mention de Creuse, un mâle, récolté le 25/05/2001, en battant les branches basses d'un chêne dans un bosquet proche de l'étang des Landes, au hameau du Génévrier, à Lussat. Les quatre données de Corrèze se partagent entre M. Cruveillier et E. Duffey. Ce dernier récolte une femelle au filet fauchoir, le 13/06/2002, dans la végétation buissonnante bordant le chemin d'accès à la lande de Bettu, à Chenailier-Mascheix, puis, le 10/05/2006, observe un mâle errant dans son jardin du Dougnoux à Altillac. De son côté, M. Cruveillier récolte d'abord un mâle en battant des arbustes en bordure du chemin qui conduit à la station de pompage du village du Soulier, à Chasteaux, puis un autre, le 09/05/2011, dans un secteur de broussailles près du lac de Sèchemailles, dans la commune d'Ambrugeat.

***Asagena phalerata*** (Panzer, 1801) (ex *Steatoda phalerata*) : cette espèce paléarctique\* est une belle araignée au corps sombre avec des reflets métalliques, d'où son nom, et des taches jaunes ou blanches sur l'abdomen. Le mâle mesure 4,5 mm, la femelle pouvant dépasser légèrement 5 mm. Seul l'examen des genitalia\* permettra de la distinguer de sa congénère *A. italica* qu'il ne serait pas surprenant de trouver un jour chez nous, notamment dans les pelouses du Causse corrézien où il y aurait lieu de la rechercher. *A. phalerata* fréquente les endroits ouverts et plutôt secs (mais pas

---

<sup>41</sup> c'est aussi à des différences dans le comportement et pas seulement à l'absence de ce scape que *Kochiura aulica* doit de ne pas avoir été réintégrée dans le genre *Anelosimus* par Agnarson . (voir I. Agnarson, 2004 : *Morphological phylogeny of cobweb spiders and their relatives* – (Zoological journal of the Linnean Society, 141, 447-626)

exclusivement si on en juge par les nombreuses captures dans des tourbières) à végétation clairsemée où elle tisse une toile proche du sol et où on peut trouver des adultes dès le printemps mais surtout en été. On rencontre souvent des individus, presque exclusivement des mâles, errant au sol, ce qu'atteste le nombre de captures par piège Barber. Plusieurs auteurs (surtout B. Soyer, 1953 mais aussi M. J. Roberts, 1996) indiquent que cette espèce se nourrirait en majorité de fourmis. B. Soyer<sup>42</sup> note même qu'elle aurait mis au point une technique très élaborée pour capturer ces hyménoptères dont certains représentants peuvent être bien plus grands qu'elle. En Limousin, où elle peut être localement commune, quatre-vingt-douze individus ont été identifiés qui figurent dans vingt-huit fiches d'inventaire assez équitablement réparties entre nos trois départements. La première mention saisie, en Haute-Vienne, est une femelle récoltée le 23/05/1997 dans les herbes éparses d'une petite grève de galets, au bord de la Roselle, près du moulin de Teignac, à Saint Genest-sur-Roselle, par M. Cruveillier lequel récolte, le 06/06/1997, une autre femelle ayant fait sa toile sur un tas de gazon coupé dans une prairie sèche au village de Chavagnac dans la commune de Meuzac. De son côté, E. Duffey, dans une prairie naturelle mésophile à herbe mi-haute de Chez Gouillard à Bussière-Poitevine, récoltera d'abord une femelle au filet fauchoir en mai 1999, puis, par piégeage, ne récoltera que des mâles : trois le 11/05/2003, deux le 18/05/2003, un le 01/06/2003, deux le 21/05/2004, quatre le 29/05/2004 et trois le 05/06/2004. En Creuse c'est d'abord F. Leblanc qui, le 10/08/1997, signale une femelle au bord du canal de l'Ermitte, à Lussat, puis un mâle à Lachaud, dans la commune du Monteil-au-Vicomte. Il note une femelle près du village de Pétilat à Saint-Sulpice-les-Champs le 08/03/1999 et, le 23/05/1999, un mâle dans un chemin de la chênaie-hêtraie des Combes à Chamberaud. Dans la commune de Royère de Vassivière, F. Lagarde note d'abord un mâle le 26/07/2006 aux Ribières de Gladière, puis citera à nouveau l'espèce dans ce site en 2009 ainsi qu'au bois des Piales, près d'Orladeix. Toujours en 2009 il mentionne la présence de l'espèce dans la commune de Faux-la-Montagne (tourbière de Clamouzat, tourbière de Puy Marsaly) et dans celle de Gentioux-Pigerolles (Fontenelles du Chalard, ferme de Lachaud, Les Prés Neufs). Dans le département de la Corrèze, B. Le Péru cite à deux reprises l'espèce dans un jardin de Saint-Etienne-aux-Clos, un individu errant au sol en juin 1998 et deux mâles sur un mur en mai 1999. E. Duffey récolte un mâle dans une chambre de sa maison du Dougnoux à Atiliac le 08/05/2005 et F. Lagarde citera l'espèce en 2009 à Peyrelevade (Ruisseau de Chamboux), à Saint-Merd-les-Oussines (tourbière de Marcy, Ruisseau du Mazet) et à Tarnac (tourbière de l'étang de Chabannes).

***Crustulina guttata*** (Wider, 1834) : sur les trois espèces de *Crustulina* présentes en France, cette araignée est la seule observée à cette date en Limousin où elle figure dans vingt-huit fiches d'inventaire pour quarante-trois animaux déterminés. Comme d'autres de son genre, elle a le corps presque noir, un tégument un peu verruqueux avec des poils courts et l'abdomen globuleux marqué de taches blanches, assez souvent au nombre de six, quatre selon une ligne médiane et deux de chaque côté. Avec un bon grossissement on distingue très nettement, chez le mâle, une apophyse en forme de dent tronquée sur le bord externe du cymbium\* dans son tiers apical. Les deux sexes sont semblables et de petite taille, entre 2 et 2,5 mm, et peuvent être trouvés adultes en toute saison mais surtout en été dans divers milieux, dans la litière, les débris, l'herbe courte, où ils tissent très près du sol une toute petite toile difficilement visible. C'est en Haute-Vienne, le 15/06/1996, que fut notée la première femelle dans un bord de chemin en lisière de bois, près de la tourbière des Dauges, à Saint-Léger-la-Montagne, par M. Cruveillier qui citera l'espèce encore à sept reprises dans ce

---

<sup>42</sup> B. Soyer : «Quelques araignées myrmécophages des environs de Marseille». (Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille, tome XIII, 1953)

département dont six dans la commune de Meuzac : une femelle, le 14/05/1998, en tamisant de la litière ramassée dans un chemin de la lande de la Roubarde, une autre le 15/05/1998 dans de la végétation rase d'une pelouse écorchée de la lande du Cluzeau, site où, le 24/04/2001, il récolte une femelle dans la mousse sèche d'un rocher et une autre dans de la fétuque. Il récolte une femelle dans des débris de feuilles et de brindilles, le 26/04/2001, puis un couple le 28, dans un vieux verger abandonné du village de Chavagnac. Dans la commune de Saint-Priest-sous-Aixe, au village de Chez Roger, il avait récolté, le 06/06/2000, une femelle dans une poignée de litière de feuilles ramassées sous un tilleul. Dans l'herbe d'une prairie naturelle de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, E. Duffey avait capturé une femelle par piégeage en juillet 1999, et plus tard, dans la commune de Peyrat-le-Château, F. Lagarde capture, également par piégeage, trois mâles en septembre 2006 et deux autres en 2009 dans la tourbière de Bac à la Cube. Dans le département de la Creuse, M. Cruveillier récolte une femelle le 22/06/2000 en tamisant de la litière et des brindilles récoltées en bordure d'un bois de chênes proche de l'étang des Landes, à Lussat puis, en 2006, dans la commune de Royère-de-Vassivière, F. Lagarde récolte une femelle le 26/07 et un mâle le 02/08 aux Ribières de Gladière, et quatre mâles le 01/08 dans la tourbière de La Mazure. Il citera à nouveau l'espèce en 2009 dans cette même commune, à nouveau aux Ribières de Gladière et dans la tourbière de La Mazure mais aussi dans la tourbière des Chabannes, ainsi qu'à Faux-la-Montagne (tourbière de Clamouzat, tourbière de Puy Marsaly), à Gentioux (tourbière des Salles) et à Gioux (tourbière de Puy Chaud). En Corrèze, c'est d'abord E. Duffey qui récolte une femelle au filet fauchoir le 03/06/2002 au bord du chemin conduisant à la lande de Bettu, à Chenailier-Mascheix, puis F. Lagarde qui cite l'espèce en 2009 à Meymac (tourbière du Longeyroux, tourbière de Ribière longue), à Saint-Merd-les-Oussines (tourbière de Marcy) et à Viam (Rocher du Coq-Estang, Rocher du Coq Mont Gradis). Enfin, Marcel Cruveillier détermine trois mâles dans une récolte de M. Lefrançois, du 27/06/2011, dans une lande sèche atlantique à *Erica cinerea* et *Ulex minor* d'Ars, à Pérois-su-Vézère.

***Dipoena coracina*** (C. L. Koch, 1837) : les *Dipoena* se reconnaissent à leur zone oculaire avancée au-dessus d'un bandeau\* haut et concave. Deux espèces seulement de ce genre ont été citées en Limousin parmi les douze présentes en France. Comme beaucoup de Theridiidae de très petite taille, cette araignée noire et brillante, dont la taille évolue entre 1,5 et 2,5 mm, pourrait, à première vue, être confondue avec une petite Erigonide. Dans le site «Spinnen Europas», on lit que cette espèce est adulte de mai à décembre, qu'elle se tient dans la végétation basse des lieux secs et ensoleillés et qu'elle est très rare. Dans la mesure où elle n'apparaît en Limousin que dans six fiches, pour autant d'animaux identifiés, dont certains en milieu humide, nos observations ne nous permettent guère de souscrire qu'au constat de rareté. C'est F. Lagarde qui récolte d'abord un mâle au filet fauchoir, le 14/05/2006, en Creuse, dans une prairie humide, au lieu-dit La Gane, à Royère-de-Vassivière, commune où il cite l'espèce en 2009 à la croix de Fayaud ainsi que dans la tourbière de La Mazure et à nouveau à La Gane. Il citera également l'espèce en Corrèze, en 2009, à la Roche du Coq Mont Gradis, à Viam, après qu'E. Duffey, le 18/06/2008, avait capturé une femelle au filet fauchoir dans les herbes sèches du Puy Turlau, à Végennes.

***Dipoena melanogaster*** (C.L. Koch, 1845) : cette araignée se distingue de la précédente par sa taille légèrement plus grande, de 2 à 3,5 mm, par la forme de son abdomen qui présente une échancrure arrondie à l'avant et par la coloration de ce dernier qui est plus clair à l'exception de sa partie inférieure d'un brun presque noir comme le souligne le nom de cette espèce. Les sept observations d'adultes dont elle a fait l'objet en Limousin ont eu lieu en mai, juin et juillet et confirment, sauf une seule, ses préférences pour les bordures herbeuses sèches et les branches basses des arbres bien exposés. C'est en Haute-Vienne, au village de Chavagnac, dans la commune



de Meuzac, que M. Cruveillier récolte le premier mâle, le 06/06/1997, en battant les branches basses de jeunes chênes, ce qui se répètera le 20/05/2001 et, bien plus tard, le 27/05/2012, il capturera une femelle sur ses vêtements après avoir frôlé les branches d'un tilleul, et une autre le 16/07/2013, qui avait installé sa toile dans l'embrasure d'une fenêtre, au premier étage de sa maison, toujours dans ce même site. L'autre citation de Haute-Vienne provient d'E. Duffey qui avait capturé un mâle au filet fauchoir, dans une bordure herbeuse de haie, le 10/06/2002, au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine. L'unique citation de Creuse est celle d'une femelle capturée au filet fauchoir par M. Cruveillier, le 18/05/2009, dans une bordure de fétuque près de l'étang de Tête de Bœuf, à Lussat. En Corrèze, c'est d'abord M. Cruveillier qui, le 09/06/2001, récolte une femelle en battant les branches basses d'un pommier au Moulin du Cher, dans la commune de Sarran, puis E. Duffey capture une autre femelle au filet fauchoir, le 18/06/2008 dans les herbes sèches du Puy Turlau, à Végennes.

***Enoplognatha caricis*** (Fickert, 1874) (ex *Enoplognatha tecta*) : « *Le genre Enoplognatha Pavesi est l'un des plus impopulaires chez les arachnologues à cause de la difficulté de détermination des espèces* »<sup>43</sup>. Entre autres caractères, dont ceux des genitalia\* ainsi que des dents et apophyses des chélicères, on reconnaîtra le genre *Enoplognatha* au céphalothorax un peu plus long que large avec un bandeau très haut et des yeux latéraux très proches l'un de l'autre, à l'abdomen ovale avec parfois des motifs colorés et à la présence d'un colulus\*. Des treize espèces de ce genre présentes en France, quatre, toutes holarctiques\*, ont fait l'objet de citations en Limousin. Par son aspect et sa coloration générale brune *E. caricis* pourrait être confondue avec *E. thoracica*. Le mâle mesure environ 4,5 mm et la femelle peut en atteindre 7. Cette espèce fréquente des milieux très marécageux où l'on peut rencontrer des adultes durant l'été et, dans des conditions très favorables, au printemps. Elle est sans doute peu commune en Limousin car elle n'y a été mentionnée qu'à trois reprises et seulement en Haute-Vienne. C'est d'abord E. Duffey qui, au bord de son étang de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, capture un mâle, le 18/03/2001, sous la toile de protection d'une barque à rames, puis un autre mâle, le 11/05/2003, dans un piège Barber placé dans une partie détrempeée au bord de ce même étang. La troisième et dernière mention est celle d'une femelle identifiée par M. Cruveillier et récoltée par H. Guillien, le 20/06/2008, sur une feuille de *Scirpus sylvaticus*, dans une prairie très marécageuse, au lieudit Les Vareilles, dans la commune de Vicq-sur-Breuilh.

***Enoplognatha latimana*** Hippa et Oksala, 1982 : très semblable à première vue à *E. ovata* avec laquelle elle a été confondue jusqu'en 1982, cette araignée holarctique\* ne peut s'en distinguer que par un examen attentif des genitalia\* et des chélicères sous un bon grossissement. Le mâle mesure environ 4 mm et la femelle autour de 5 mm et on peut rencontrer des adultes du milieu du printemps à la mi-automne dans la végétation basse, herbacée ou buissonnante, dans des habitats assez divers mais généralement ouverts. Comme la précédente, elle ne semble pas très présente en Limousin puisqu'elle ne figure que dans quatre fiches d'inventaire pour six animaux récoltés, tous au filet fauchoir. En Haute-Vienne, E. Duffey capture deux mâles le 17/07/2000 dans une bordure de haie au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, puis M. Cruveillier cite une femelle capturée le 24/06/2001 dans une touffe de callune dans la lande du Cluzeau, à Meuzac. E. Duffey récolte un couple en Corrèze, le 18/06/2003, dans le talus bordant le chemin d'accès à la lande de Bettu, à Chenailler-Mascheix et, en Creuse, M. Cruveillier capture une femelle, le 31/07/2009, dans des herbes bordant l'étang de Tête de Bœuf, à Lussat.

---

<sup>43</sup> traduit de Robert Bosmans et Johan Van Keer : « *The genus Enoplognatha Pavesi, 1880 in the Mediterranean region* » - Bull. Br. Arachnol. Soc. (1999) 11 (6), 209-241.

# *Enoplognatha ovata* (Clerck, 1757)<sup>44</sup> : cette araignée holarctique\* dont la partie supérieure de l'abdomen peut présenter trois livrées<sup>45</sup> sur fond jaune pâle ne peut se distinguer avec certitude de la précédente que par un examen des genitalia\* et des chélicères sous un bon grossissement. De taille, de mœurs et de phénologie assez semblables à celles d'*E. latimana*, elle est en revanche bien plus commune en Limousin que les trois autres puisqu'elle apparaît dans une trentaine de fiches d'inventaire pour cinquante-six animaux identifiés. C'est d'abord M. Cruveillier qui capture en Haute-Vienne une femelle, le 01/06/1996, dans une inflorescence de *Valeriana dioica*, dans un secteur très marécageux de la tourbière de la Celle du Cluzeau, à Meuzac, commune où il citera l'espèce encore trois fois par la suite : deux femelles le 06/06/1997, dans une prairie mésophile, sur des épis de *Briza media*, au village de Chavagnac, un mâle et une femelle le 04/06/1998 dans des conditions similaires dans une prairie jouxtant le ruisseau des Baraques non loin du Mas Gaudeix, et, le 17/08/1998, un mâle et deux femelles sur des inflorescences d'*Achillea millefolium* dans la lande de La Roubardie près du hameau des Garabœufs. Il cite également l'espèce dans trois autres communes de ce département : une femelle à Saint-Genest-sur-Roselle, le 23/05/1997 dans la bordure buissonnante d'une prairie près du moulin de Teignac, trois mâles à Saint-Léger-la-Montagne, le 22/06/2001, dans la tourbière des Duges, deux mâles à Bussière-Boffy, dans des bruyères de la lande de la Butte de Frochet, le 22/06/2003, et enfin un mâle à Saint-Gilles-les-Forêts, qu'il a identifié dans des captures réalisées dans un jardin arboré par M. Lamarsaude le 24/05/2010. A Saint-Léger-la-Montagne, F. Leblanc avait signalé deux femelles dans des touradons de Molinie de la tourbière des Duges le 10/10/1999 et, le 23/05/2000, un couple avait été récolté par battage de branches basses en bordure de chemin par E. Duffey. Ce dernier cite également l'espèce à trois reprises à Bussière-Poitevine, dans sa propriété de Chez Gouillard : une femelle en mai 1999 en battant les branches d'une haie, puis un couple au pied de cette haie, au filet fauchoir, le 17/07/2000 et enfin une femelle le 29/04/2003. En Creuse c'est d'abord F. Leblanc qui cite une femelle à Saint-Michel-de-Veisse, en juillet 1997 au bord de l'étang des Mouillères, et, le 10/07/1997, un mâle et deux femelles dans un jardin du village de Pétilat, à Saint-Sulpice-les-Champs, site où il dit avoir observé deux immatures le 20/10/1998. Ensuite, le 19/07/1999, il récolte une femelle dans les herbes bordant l'étang de Lioux-les-Monges, et, en octobre de la même année, une autre femelle dans de la litière à Bois d'Armont, dans la commune de Fransèches. L'année suivante, le 24 juillet, M. Cruveillier capturera une femelle à livrée très claire dans les herbes mi-hautes d'une prairie jouxtant l'étang des Landes au hameau du Génévrier, à Lussat, commune où, le 01/06/2009, il récoltera un mâle sur un genévrier près de l'étang de Tête de Bœuf. Enfin, au cours de l'année 2009, treize individus de l'espèce seront capturés par piège Barber et identifiés par F. Lagarde à la ferme de Lachaud, à Gentioux-Pigerolles. L'espèce est citée dans huit fiches en Corrèze, dont trois émanent de B. Le Péru qui, dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos, cite d'abord un mâle et une femelle dans des toiles à 1,5 m du sol, sur des noisetiers en bordure de forêt, puis, en 2002, au bord d'un chemin forestier, un mâle en juin et une femelle en juillet. E. Duffey capture, le 13/06/2002, une femelle dans la végétation bordant le chemin d'accès à la lande de Bettu, à Chenailier-Mascheix, et récoltera un mâle au filet fauchoir à Végennes, le 18/06/2008, dans les herbes sèches du Puy Turlau. M. Cruveillier note un mâle, le 23/07/2002, sur

---

<sup>44</sup> à rechercher sous le nom d'*Enoplognatha lineata* (Blackwall) dans l'ouvrage « Spinnen Mitteleuropas » 1991 de Heimer et Nentwig, page 288. (voir bibliographie)

<sup>45</sup> a) coloration uniforme jaune pâle avec deux rangées latérales de points noirs espacés ; b) avec une large bande rouge couvrant la zone médiane limitée par les points noirs ; c) comme (a) mais avec une bande rouge étroite au-dessus de chaque rangée de points noirs, (la plus fréquemment rencontrée en Limousin). M. Roberts écrit que les deux sexes peuvent présenter l'une ou l'autre des trois colorations.

un buisson au bord du Chavanon, dans la commune de Feyt et récoltera deux femelles, le 09/05/2011, dans les herbes d'une prairie naturelle bordant le lac de Sèchemailles à Ambrugeat. Enfin, F. Lagarde mentionne un individu de l'espèce, capturé par piégeage en 2009 dans la tourbière de Marcy, à Saint-Merd-les-Oussines.

# *Enoplognatha thoracica* (Hahn, 1833) : très semblable dans son aspect à *E. caricis*, quoique plus petite, cette araignée ne peut en être distinguée sans examen des genitalia\* et des chélicères. En ce qui concerne sa phénologie, les indications des différents auteurs sont variables et ne se recoupent que sur la période estivale. Selon la littérature, qui la présente comme commune, on peut la trouver dans une grande diversité de milieux et elle est sans doute plus présente chez nous que les sept fiches où elle apparaît ne le laisseraient supposer. La première saisie au fichier, et la seule pour laquelle nous ayons des précisions de micro-milieu et de date, est une femelle qui se tenait dans un petit réseau de fils de soie, dans un tas de brindilles et de feuilles mortes au sol, en lisière d'un petit bois, près du hameau du Genévrier, dans la commune de Lussat, en Creuse, et qui fut capturée, le 21/09/2000, par M. Cruveillier. Les autres fiches émanent de F. Lagarde et citent la capture de seize individus de l'espèce au cours de l'année 2009, dont huit dans deux autres communes de Creuse : Faux-la-Montagne (tourbière des Avenaues), et Gentioux-Pigerolles (Fontenelles du Chalard, ferme de Lachaud), et huit autres en Corrèze dans la commune de Saint-Merd-les-Oussines (les Communaux, tourbière de Marcy, tourbière du Rebourzeix). L'importance relative des captures par piège Barber, par rapport à la capture directe, confirme la tenue fréquente au niveau du sol de cette espèce qui n'a pas été signalée en Haute-Vienne à cette date.

*Episinus angulatus* (Blackwall, 1836) : des cinq espèces d'*Episinus* répertoriées en France, trois ont été notées en Limousin mais aucune n'y semble commune. Les araignées de ce genre se distinguent à leurs pattes I et IV très longues alors que les deux autres paires sont courtes, surtout la paire III, à leur abdomen plus large à l'arrière et dont l'extrémité forme un triangle, et, à l'inverse de la plupart des Theridiidae, à la disposition de leurs yeux postérieurs selon une ligne qui pourrait apparaître procurvée en vue frontale, comme l'écrit S. Almquist<sup>46</sup>, mais qui est un peu récurvée vue de dessus. Les deux sexes sont semblables. *Episinus angulatus* a un sternum brun très foncé, presque noir, des pattes annelées de noir et une bande claire sur les côtés de l'abdomen. Il mesure entre 4 et 5mm et on peut rencontrer des adultes durant l'été dans une strate assez proche du sol, sur des buissons ou de la végétation arbustive de petite taille. La première mention, et la seule de Haute-Vienne, est celle d'un mâle récolté le 25/06/1999 dans de la repousse de chêne sur la colline du Suchaud, près du village de Chavagnac, à Meuzac, par M. Cruveillier lequel est aussi l'auteur de la seule donnée de Creuse, une femelle capturée sur une touffe de prunellier au hameau du Genévrier, à Lussat. Il est également à l'origine de la première donnée de Corrèze, une autre femelle, sur des buissons très bas, au bord d'une pelouse sèche de la Côte Pelée, à Chasteaux. La deuxième citation de Corrèze est celle d'une femelle récoltée en mai 2002 par B. Le Péru, dans l'herbe d'une prairie humide de la commune de Saint-Etienne-aux-Clos.

*Episinus maculipes* Cannava, 1876 : cette araignée présente aussi des pattes annelées de noir, quoique moins nettement que chez la précédente dont elle se distingue par la présence d'une bande médiane claire sur le sternum. Considérée comme plutôt méridionale et adulte également l'été, elle fréquente de préférence les branches basses des arbres et les haies ou buissons à bonne exposition. Elle est peu fréquente chez nous où elle n'est citée qu'à cinq reprises. E. Duffey note la première observation le 17/07/2000 en Haute-Vienne, un mâle, récolté en battant les branches d'une haie au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine. Puis M. Cruveillier capture une femelle au

---

<sup>46</sup> Sven Almquist : *Swedish Araneae*, part I, p. 71.

filet fauchoir, le 30/09/2000, dans la bruyère de la lande du Cluzeau, à Meuzac, commune où il récoltera dans un cerisier, à Chavagnac, le 17/10/2013, un mâle subadulte, déterminé grâce à la bande médiane du sternum. Il avait également récolté une femelle immature, le 13/05/2001, par battage de branches des arbres bordant le chemin du lavoir, aux Dauges, dans la commune de Saint-Léger-la-Montagne. Il est aussi l'auteur de la seule mention de Corrèze, une femelle, capturée le 09/06/2001, en battant des branches de noisetier au Moulin du Cher, dans la commune de Sarran.

***Episinus truncatus*** Latreille, 1809 : ainsi nommée à cause de la terminaison abrupte de son abdomen, cette espèce a le céphalothorax très sombre ainsi que les pattes I, II et IV, au moins pour le fémur, la patella et le tibia, et le sternum uniformément noir ou brun très foncé. De taille un peu plus grande que les deux autres - la femelle peut atteindre 6 mm – elle est également adulte l'été et évolue sur la végétation buissonnante où les arbrisseaux, souvent assez près du sol. Comme ses deux congénères elle a été très rarement citée chez nous. M. Cruveillier a capturée la première femelle, le 01/07/1999, sur de la repousse de Bourdaine dans un secteur de la lande de La Flotte pâturé par des chèvres, dans la commune de Château-Chervix, en Haute-Vienne, département où un mâle avait été capturé la même année par P. Tutelaers dans la tourbière des Dauges à Saint-Léger-la-Montagne. En Corrèze, E. Duffey capture au filet fauchoir, d'abord un mâle le 18/06/2003, dans les buissons bordant le chemin d'accès à la lande de Bettu, à Chenaillet-Mascheix et, le 18/06/2008, il récolte un couple dans les herbes sèches du Puy Turlau à Végennes.

***Euryopis flavomaculata*** (C. L. Koch, 1836) : les araignées de ce genre ont la partie céphalique légèrement surélevée et avancée, un abdomen terminé en pointe, abondamment recouvert de crins dirigés vers l'arrière, et des filières visibles en vue dorsale. Le colulus\* est réduit à une simple paire de soies et les yeux médians antérieurs sont les plus grands. Les mœurs des *Euryopis* ne sont pas très bien connues. Il semble qu'elles ne construisent pas de toile piège et se nourrissent de proies rencontrées au sol, notamment de fourmis, dans la mousse ou la litière où elles évoluent dans des habitats très divers. *E. flavomaculata* doit son nom aux taches brun jaunâtre visibles sur son abdomen d'un brun plus sombre. Le prosoma\* est jaune brun et, contrairement à l'impression que peut laisser un dessin de la zone oculaire en vue frontale<sup>47</sup>, la ligne postérieure des yeux est légèrement récurvée en vue dorsale, position qui nous semble la seule adaptée pour apprécier la courbe des yeux postérieurs. La fosse centrale de l'épigyne présente un motif cordiforme bien sclérifié et l'extrémité du tarse des pédipalpes est armé de griffes. Le mâle mesure environ 3 mm et la femelle 4 et on peut rencontrer des adultes au printemps et en été. Les habitudes de cette espèce expliquent sans doute que les vingt et une captures dont elle a fait l'objet ont toutes été réalisées par piégeage au sol, par F. Lagarde qui, au cours de l'année 2009, cite sa présence dans deux communes de Corrèze : à Peyrelevade (une au Ruisseau de Chamboux) et à Saint-Merd-les-Oussines (une dans la tourbière de Marcy et une dans la tourbière du Rebourzeix), ainsi que dans quatre communes de Creuse : à Faux-la-Montagne (une dans la tourbière de Clamouzat, trois dans la tourbière de Puy Marsaly et trois dans la tourbière des Tourailles), à Gentioux-Pigerolles (une aux Fontenelles du Chalard, deux à la ferme de Lachaud, deux à Pierre Fade et une aux Prés Neufs), à Royère-de-Vassivière (quatre aux Ribières de Gladière) et à Saint-Pardoux-Mortierolles (une au Ruisseau du Pic).

***Euryopis quinqueguttata*** Thorell, 1875 : avec 2 mm pour le mâle et 2,5 mm pour la femelle cette espèce est nettement plus petite que la précédente. Elle se reconnaît à son abdomen noir sur lequel apparaissent cinq taches blanches auxquelles elle doit son nom, deux à l'avant, deux vers le milieu et une à l'arrière. Le céphalothorax et les pédipalpes sont d'un brun très foncé, presque noir,

---

<sup>47</sup> Sven Almquist : *Swedish Araneae*, part I, p. 73, Fig 96a. (même remarque que pour *Episinus angulatus*)

et le fémur et le tibia des pattes I et II sont noirs dans la partie apicale au moins jusqu'aux deux tiers de l'article. Selon le site de Nentwig et al. elle serait adulte au printemps et en été et fréquenterait des endroits bien exposés où elle se tiendrait sous les pierres. Seule une femelle a été identifiée dans notre région par M. Cruveillier dans une récolte du 18/05/1999 réalisée par K. Guerbaa dans un lieu caillouteux, au coteau de La Vacherie, dans la commune de Nespouls au sud-ouest de la Corrèze.

***Kochiura aulica*** (C.L. Koch, 1838) (ex *Anelosimus aulicus*) : seule espèce de son genre en Europe, cette araignée se distingue de nos espèces du genre *Anelosimus*, auquel elle a longtemps appartenu, notamment par l'épigyne de la femelle qui ne présente pas de scape\*. Avec un peu d'habitude on pourrait presque l'identifier à vue. Les deux sexes mesurent environ 4 mm et leur céphalothorax de couleur thé est marqué sur toute sa longueur par un triangle isocèle marron dont la base englobe la zone oculaire. L'abdomen de couleur jaunâtre ou testacée présente une bande médiane également marron avec deux ou trois étranglements qui forment comme de grossiers losanges alignés. Comme chez les *Anelosimus*, le colulus est remplacé par deux soies parallèles. C'est une espèce myrmécophage (Soyer, 1953) qui est plutôt notée comme méditerranéenne et n'a été signalée que trois fois en Limousin pour autant d'animaux observés. F. Leblanc a signalé la première capture en Haute-Vienne, une femelle immature, le 10/10/1999, en bordure de la tourbière des Duges, à Saint-Léger-la-Montagne, site où M. Cruveillier récoltera une autre femelle par battage, le 10/03/2000, sur un prunellier rabougri. E. Duffey est l'auteur de la seule donnée de Corrèze, un mâle récolté le 18/06/2003 dans la lande de Bettu, à Chenailler-Mascheix.

***Lasaeola prona*** (Menge, 1868) (ex *Dipoena prona*) : des trois espèces du genre *Lasaeola* actuellement connues en France deux ont été vues en Limousin mais si rarement que de nouvelles observations seront nécessaires pour mieux apprécier l'importance de leur présence chez nous. Elles se distinguent de nos *Dipoena*, genre auquel elles ont longtemps appartenu, notamment par la coloration d'un gris très foncé, presque noire de leur corps et par la chute en pente très accusée vers l'arrière de la partie dorsale du céphalothorax. Chez *L. prona*, une large partie basale des fémurs est de couleur fauve. La zone céphalique est avancée au-dessus d'un bandeau très haut et légèrement proclive\*. Cette espèce holarctique\* qui mesure environ 2,5 mm, et dont on connaît assez mal la biologie et les mœurs, est indiquée comme rare dans la littérature, ce que nous ne pouvons que confirmer puisqu'à cette date une seule observation figure dans notre base : un mâle récolté par M. Cruveillier, le 07/05/2000, dans de l'herbe atteignant les branches très basses d'un vieux pin sylvestre, lors d'une opération de fauche dans un jardin arboré, au village de Chavagnac, dans la commune de Meuzac, en Haute-Vienne.

***Lasaeola tristis*** (Hahn, 1833) (ex *Dipoena tristis*) : assez semblable par sa forme et sa taille à la précédente et, comme elle, de coloration très foncée et brillante mais dont seule la patte IV présente un large anneau fauve à la base du fémur et du tibia, cette espèce paléarctique\* ne peut être identifiée avec certitude que par l'examen des genitalia\*. Les deux sexes peuvent être rencontrés adultes de mai à juillet au sol ou à la base de la végétation avec, semble-t-il, une préférence pour les landes où les conifères. En Limousin, nous n'avons jusque là que deux citations : de B. Le Péro qui observe, en juin de 1998, deux femelles sur des branches basses de résineux, à 1 m du sol, à Saint-Etienne-aux-Clos, en Corrèze, puis, le 02/06/2007, de M. Cruveillier qui capture un mâle dans les branches basses d'un pin sylvestre à Chavagnac, dans la commune de Meuzac, en Haute-Vienne.

***Neottiura bimaculata*** (Linné, 1767) : cinq espèces et une sous-espèce de ce genre sont actuellement répertoriées en France et seule cette espèce holarctique\* a été jusque là mentionnée en Limousin dans dix fiches d'inventaire pour une douzaine d'animaux observés. Le mâle mesure de 2 à 2,5 mm et la femelle peut en atteindre 3. Cette dernière est de coloration générale brune avec le plus souvent, sur l'abdomen, une importante tache médiane claire en forme de feuille allongée se

terminant en pointe vers l'arrière. Le mâle, plus sombre, peut également avoir sur l'abdomen quelques taches blanches. Il présente, à la base du fémur de la patte IV, une apophyse en forme de dent caractéristique. La partie céphalique est un peu surélevée et le bandeau très haut. En ce qui concerne les yeux il est important d'indiquer si l'on les examine en vue dorsale ou frontale. Dans le premier cas, les yeux postérieurs sont en ligne droite et les yeux antérieurs en ligne nettement récurvée (Knoflach, 1999). En vue frontale, on lira que ce sont les yeux antérieurs qui sont en ligne droite et les postérieurs en ligne «fortement procurvée» (Almquist, 2005), ce qui souligne une fois encore l'emploi souvent ambigu de ces deux notions. L'espèce est assez euryèce\* et peut être trouvée adulte du milieu du printemps au début de l'automne. C'est E. Duffey qui signale la première capture en Haute-Vienne, un mâle, le 27/06/2001, dans sa maison, puis, le 07/06/2003, une femelle dans une bordure de végétation basse, au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine. L'autre donnée de ce département est un mâle récolté le 02/06/2007, par M. Cruveillier, dans les branches basses d'une haie mixte, au village de Chavagnac, à Meuzac. En Corrèze, l'espèce est citée trois fois par B. Le Péru, dans la commune de Saint-Etienne-aux-Clos : une femelle en juin 1997 dans un jardin arboré, une autre au sol sous une haie de résineux en juin 2001 et une troisième en août 2002 dans une prairie en friche. Il citera également un couple, le 25/05/2007 dans des herbes à proximité de l'étang de Méouze, à Saint-Oradoux-de-Chirouze, en Creuse, département où F. Leblanc avait mentionné en 2003 un mâle capturé le 10/07/1997, dans des buissons, au village de Pétillat, à Saint-Sulpice-les-Champs, et où F. Lagarde citera en 2009, dans la commune de Gentioux-Pigerolles, deux individus de l'espèce dans la tourbière des Salles et un à la ferme de Lachaud.

***Paidiscura pallens*** (Blackwall, 1834) : en 1987, Wunderlich avait retiré un certain nombre d'espèces du genre *Theridion* pour les ranger dans le genre *Paidiscura* Archer, 1950. Certaines furent réintégrées par la suite dans le genre *Theridion* et, à l'heure actuelle, il ne reste plus en France et en Europe que deux espèces de *Paidiscura* dont *P. pallens* qui est assez commune partout et assez présente dans les trois départements du Limousin où elle est notée dans une quinzaine de fiches d'inventaire pour dix-huit animaux identifiés. C'est une toute petite araignée dont le mâle mesure entre 1,2 et 1,4 mm et la femelle jusqu'à 1,8 mm. C'est la coloration jaune clair ou blanc jaunâtre qui domine chez cette dernière tant pour les pattes que pour l'abdomen presque sphérique. L'abdomen du mâle est plus allongé et de coloration plutôt grise et ses pattes ainsi que ses pédipalpes sont jaune clair à l'exception du cymbium\* qui est brun foncé. C'est une espèce des branches basses des arbres, dans les jardins arborés, les vergers, les haies vives, les lisières des bois, où on rencontre des adultes d'avril à octobre, mais surtout d'avril à juin<sup>48</sup>. Les citations les plus nombreuses concernent la Haute-Vienne et particulièrement la commune de Meuzac où la première femelle est capturée le 06/06/1997 par M. Cruveillier, par battage des branches d'un noisetier dans un vieux verger abandonné, au village de Chavagnac, site où, le 21/06/2000, il récolte une autre femelle sur des genêts, puis une autre au filet fauchoir dans de hautes herbes le 26/04/2001 et, le même jour un mâle et deux femelles dans les branches basses d'un pommier, puis, le 28/04/2001, un mâle dans une touffe haute de callune. Le 20/05/2001 il capture deux femelles dans une haie vive de ce même village. Il avait par ailleurs récolté une autre femelle, le 03/06/2000, en battant au-dessus d'une nappe les branches d'un bouleau isolé, au village de Chez Roger, à Saint-Priest-sous-Aixe. Un mâle capturé le 01/04/2001 et un autre le 07/05/2003 par E. Duffey, dans une haie du village de Chez Gouillard à Bussière-Poitevine, viennent clore les citations de Haute-Vienne. En Corrèze, B. Le Péru cite un mâle en mai 1999 et un autre en mai 2000 dans un jardin arboré de la

---

<sup>48</sup> dans leur site internet, Nentwig & al. indiquent «toute l'année» pour les femelles.

Gare de Savennes, à Saint-Etienne-aux-Clos, et M. Cruveillier récolte une femelle par battage des branches d'un chêne, le 09/06/2001, au Moulin du Cher, à Sarran, puis il déterminera une femelle, récoltée le 23/06/2011 par M. Lefrançois, dans une tourbière haute à buissons nains au lieudit La Font Clare, à Saint-Merd-les-Oussines. Les trois citations de Creuse émanent, pour la première, de F. Leblanc qui capture une femelle en octobre 1999 dans de la litière, à Bois d'Armont, dans la commune de Fransèches, puis de M. Cruveillier qui, par battage de branches, récolte une femelle le 22/06/2000 dans un bosquet de chênes au hameau du Génévrier à Lussat, commune où il en récoltera une autre le, 18/05/2009, dans des branches basses d'épicéas, plantés au bord de l'étang de Tête de Bœuf.

***Parasteatoda lunata*** (Clerck, 1757) (ex *Achaearanea lunata*) : trois des cinq espèces du genre *Achaearanea* que comptait récemment la France se retrouvent aujourd'hui dans le genre *Parasteatoda*, à la suite d'une publication de Yoshida en 2008 pour les deux premières observées en Limousin et de Saaristo en 2006 pour la troisième<sup>49</sup>. *P. lunata* est une espèce holarctique\* que l'on trouve souvent dans des branchages où sur les troncs d'arbres écaillés mais aussi dans des endroits assez divers, clôtures, tas de bois, où il lui est possible d'accrocher sa toile à des aspérités. Son céphalothorax est de couleur brun rouge très foncé et son abdomen, plus haut que long, présente des motifs de formes et de couleurs diverses : noir, marron, jaune et quelques chevrons blancs. Le mâle mesure de 3 à 5 mm, la femelle pouvant dépasser légèrement cette taille. On trouve des adultes de mai à juillet. Sans être très commune chez nous, c'est l'espèce la plus citée du genre *Parasteatoda* en Limousin où elle figure dans treize fiches d'inventaire pour quinze individus observés dans deux de nos départements. C'est en Haute-Vienne que, le 03/05/2000, M. Cruveillier observe d'abord une femelle ayant tissé sa toile contre le tronc moussu d'un très vieux tilleul abattu par la tempête de décembre 1999, au village de Chavagnac, à Meuzac, commune où il citera encore l'espèce à deux reprises : une femelle ayant fait sa toile dans l'embrasement d'une fenêtre, côté nord, à Chavagnac, le 20/05/2001, et une autre femelle, le 02/06/2001, dans les branches basses d'un bouleau près de l'étang de la Basse Roche. Le 22/05/2000, au village de Vallégeas à Sauviat-sur-Vige, il observe une femelle ayant construit sa toile contre un poteau électrique et le 22/06/2003, il récolte un mâle contre une clôture dans la lande de la Butte de Frochet, à Bussière-Boffy. Les trois autres mentions de Haute-Vienne émanent de d'E. Duffey et de P. Tutelaers. Le premier capture un couple le 23/05/2000 en battant des branches de feuillus le long d'un sentier conduisant à la tourbière des Duges, à Saint-Léger-la-Montagne, puis, dans le feuillage d'une haie vive de houx et d'aubépine, une femelle, le 28/05/2000, au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine. Le second cite un individu de l'espèce, le 02/06/2003, au lieudit La Côte, à Saint-Laurent-sur-Gorre. En Corrèze, M. Cruveillier récolte, le 06/06/2000, une femelle qui avait accroché sa toile entre les extrémités de bûches empilées, au bord d'un bois, près du belvédère de Puy d'Arnac, et, le 18/05/2002, un mâle contre un piquet de clôture, au village de Veyrières, dans la commune de Feyt. En outre, et toujours en Corrèze, B. Le Péru nous a signalé en 2002 deux femelles observées, l'une en juillet 1997, contre le mur d'une maison, et l'autre en juin 2002, contre un arbre de jardin dans la commune de Saint-Etienne-aux-Clos.

***Parasteatoda simulans*** (Thorell, 1875) (ex *Achaearanea simulans*) : un peu plus petite que la précédente (de 2,4 à 2,8 mm pour le mâle et de 4 à 4,4 mm pour la femelle), cette araignée requiert l'examen des genitalia\* pour sa détermination. Bien que signalée comme «fréquente dans

---

<sup>49</sup> la quatrième, *Achaearanea ohlerti* (Thorell, 1870), espèce holarctique\*, est actuellement classée dans le genre *Ohlertidion* Wunderlich, 2008, et la cinquième, *Achaearanea riparia*, a été rangée par Yoshida en 2008 dans le genre *Cryptachaea* Archer, 1946. Ces deux araignées n'ont pas été observées jusque là en Limousin.

les bois sur les troncs d'arbres» par Nentwig et al., cette espèce paléarctique\* ne figure dans notre base de données que pour deux observations de M. Cruveillier : un très bel exemplaire de femelle récoltée au filet fauchoir le 02/06/2001, dans du lierre grimpant sur un tronc d'arbre près du lac de la Basse Roche, à Meuzac, en Haute-Vienne et, dans cette même commune, un mâle récolté dans la cuisine de sa maison de Chavagnac le 16/07/2013.

***Parasteatoda tepidariorum*** (C.L. Koch, 1841) (ex *Achaearanea tepidariorum*) : cette araignée n'est pas sans ressemblance, extérieurement, avec *P. simulans* dont elle se distingue surtout par la taille. En effet, pour chacun des deux sexes, la plus grande taille de cette dernière est plus petite que la plus petite de *P. tepidariorum* (Martin, 1974). On pourra aussi observer le cymbium\* du mâle qui, chez *P. simulans* présente à son bord une échancrure formant une dent pointue alors que cette dent est très émoussée chez *P. tepidariorum*. Cette espèce cosmopolite se rencontre chez nous plutôt dans des serres, parfois dans des maisons. C'est justement le cas pour les trois seuls exemplaires observés en Limousin qui ont été récoltés par E. Duffey dans sa maison du Dougnoux à Atillic, dans l'extrême sud de la Corrèze : une femelle sur son balcon le 05/07/2005 et un couple le 11/07/2008.

***Pholcomma gibbum*** (Westring, 1851) : seule espèce de ce genre en Europe, cette très petite araignée de couleur noirâtre, dont les deux sexes mesurent entre 1,2 et 1,6 mm, pourrait facilement être confondue avec une Erigonide<sup>50</sup>. Outre l'examen des genitalia\*, celui des yeux, dont les médians antérieurs sont minuscules alors que les six autres sont plutôt grands et disposés en deux groupes de trois<sup>51</sup>, ainsi que l'observation de la présence chez le mâle d'un scutum\* sur l'abdomen et d'un autre en dessous, seront des éléments précieux pour la détermination. On rencontre cette espèce dans la mousse, la litière ou sous les pierres, dans les clairières ou les lisières des bois, où on peut trouver des mâles adultes de mars à novembre et des femelles sans doute toute l'année. Elle figure chez nous dans huit fiches d'inventaire pour une dizaine d'animaux observés. Elle est d'abord citée de Haute-Vienne, dans la seule commune de Meuzac, par M. Cruveillier qui récolte deux femelles, le 20/05/1997, dans la litière d'une prairie, en bordure de forêt, à la Celle du Cluzeau, puis une autre dans la lande du Cluzeau, le 15/05/1998, dans de la litière de mousse et de fétuque. Ensuite, lors d'un stage qu'il avait organisé dans cette commune, l'espèce apparaîtra à trois reprises dans des captures de stagiaires : une femelle le 24/04/2001 dans la lande du Cluzeau, et, le 26/04/2001, en bordure d'un vieux verger abandonné du village de Chavagnac, un mâle dans un tas de pierres et une femelle dans un amas de débris de feuilles et de brindilles. La seule donnée de Creuse est une femelle récoltée par M. Cruveillier, le 21/09/2000, dans la mousse d'une prairie près du hameau du Génévrier, à Lussat. B. Le Péru est l'auteur des deux citations de Corrèze, dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos : une femelle dans la mousse d'un rocher en bordure d'une route forestière en janvier 2001, et un couple dans des conditions analogues en novembre 2001.

***Phycosoma inornatum*** (O. P.-Cambridge, 1861) (ex *Dipoena inornata*) : seule espèce du genre en Europe où elle est présente dans presque tous les pays, cette petite araignée de 1,5 à 2 mm, à la zone céphalique proéminente et l'abdomen soyeux de couleur gris brun très foncé, adulte l'été, est partout rare. L'épigyne, avec ses deux arcs sombres formant comme de larges «sourcils» au dessus des spermathèques, permet de la distinguer aisément. La seule observée jusque là en Limousin est une femelle, capturée le 20/06/2010 par M. Cruveillier dans une touffe d'*Erica*

---

<sup>50</sup> elle avait d'ailleurs été décrite comme *Erigone gibba* par Westring.

<sup>51</sup> cette disposition n'est pas propre à *Pholcomma gibbum*. L'auteur de cette étude a observé dans l'état de Virginie, une disposition semblable chez une araignée endémique des USA, *Hypochilus thorelli*, de la famille des Hypochilidae, qui est une espèce à très longues pattes, et qui est d'une taille dix fois plus grande que celle de notre petite Theridiidae.



vagans, dans la lande du Cluzeau, à Meuzac, en Haute-Vienne.

***Phylloneta impressa*** (L. Koch, 1881) (ex *Theridion impressum*)<sup>52</sup> : les deux espèces du genre *Phylloneta* répertoriées en France ont été observées en Limousin. *P. impressa* est une espèce holarctique\* présente notamment dans tous les pays d'Europe. C'est une araignée pouvant mesurer de 2,5 mm à 5 mm, qui présente un céphalothorax brun rouge avec une bande médiane plus foncée et un abdomen jaunâtre marqué lui-même d'une bande médiane blanche segmentée et de deux autres latérales, ces dernières comportant quatre ou cinq taches marron. Celui de la femelle est plus volumineux et plus haut que celui du mâle, qui est plus allongé. Les pattes sont jaunâtres avec les articulations assombries. Les deux sexes présentent une zone noirâtre au niveau des filières. Selon Nentwig & al., l'espèce serait fréquente, ce qui n'a pas été le cas dans notre région où elle n'apparaît que dans six fiches d'inventaires pour neuf animaux identifiés. La première donnée saisie émane de M. Cruveillier qui, le 25/06/1999, observe un mâle et deux femelles, avec des toiles, sur des buissons de la colline du Suchaud, près du village de Chavagnac, à Meuzac, en Haute-Vienne. L'autre donnée de ce département est un mâle récolté le 23/05/2000, au filet fauchoir sur un genévrier, dans une bordure boisée de la tourbière des Dauges, à Saint-Léger-la-Montagne, par E. Duffey à qui on doit également les trois mentions de Corrèze : le 13/06/2002, un mâle capturé au filet fauchoir dans la végétation de bordure du chemin d'accès à la lande de Bettu, et deux femelles dans la bruyère de cette lande, à Chenailier-Mascheix, puis, le 18/06/2003, un autre mâle dans de hautes herbes de cette même lande, et, le 18/06/2008, encore un mâle dans les hautes herbes sèches du Puy Turlau, dans la commune de Végennes.

***Phylloneta sisyphia*** (Clerck, 1757) (ex *Theridion sisyphium*) : c'est vraisemblablement la manière dont cette araignée déplace son cocon, qui peut évoquer l'image de Sisyphé poussant son rocher, qui est à l'origine du nom d'*Araneus sisyphium* que Clerck lui donna en 1757. Comparable à la précédente par son habitat comme par sa taille et son aspect général, elle s'en distingue par les dessins dorsaux de l'abdomen dont la bande médiane est plus large et marquée çà et là de taches de teinte ocrée, les bandes latérales formant une ligne segmentée de motifs assez larges et vaguement trapézoïdaux de couleur marron. Souvent, elle construit une retraite en haut de sa toile et la couvre de fragments de végétation et de restes de proies. Le mâle mesure environ 3 mm et peut être rencontré adulte de mai à juillet. La femelle est un peu plus grande, de 3,5 à 5 mm, et sa période de maturité peut s'étendre jusqu'en septembre. C'est une espèce paléarctique\* présente dans presque tous les pays d'Europe. Elle est peut être un peu plus fréquente que sa congénère en Limousin où elle apparaît dans onze fiches d'inventaire pour vingt et un animaux déterminés. Elle est d'abord signalée en Haute-Vienne par M. Cruveillier qui, le 04/06/1998, récolte deux femelles au filet fauchoir sur des touffes hautes de callune, dans une prairie dégradée proche du hameau du Mas Gaudeix, à Meuzac. Suivront, dans ce département, trois mentions dans la commune de Saint-Léger-la-Montagne : le 21/05/1999, deux mâles et une femelle signalés par P. Tutelaers dans la tourbière des Dauges, site où, le 30/05/2003, E. Duffey récolte quatre femelles et un mâle au filet fauchoir dans de hautes herbes, puis, le 17/07/2008, M. Cruveillier détermine une femelle dans une récolte réalisée par K. Guerbaa dans une prairie dégradée à genêts au lieu-dit Les Combes. En Corrèze, l'espèce est d'abord signalée à quatre reprises dans la commune de Saint-Etienne-aux-Clos par B. Le Péru : en juillet 1997, une femelle ayant fait sa toile à 1,5 m du sol dans un résineux de son jardin, puis deux autres femelles en juin 1998, une dans ce même jardin et l'autre dans la

---

<sup>52</sup> on peut se demander pourquoi Archer avait rangé cette araignée en 1950 dans le genre *Allotheridion* qu'il avait créé quatre ans plus tôt, et qui est aujourd'hui abandonné, alors qu'il a justement créé en 1950 le genre *Phylloneta* dans lequel elle se trouve aujourd'hui.

végétation de bordure d'un chemin entre prairie et forêt, puis trois femelles dans une prairie en friche en juillet 2000, et enfin une autre femelle dans le jardin précité en juin 2001. Les deux autres données de Corrèze proviennent de M. Cruveillier qui récolte une femelle au filet fauchoir dans des buissons bas de la tourbière du Longeyroux, à Meymac, le 07/05/2001, et un mâle, le 09/06/2001, sur des buissons au bord de la rivière Corrèze, au Moulin du Cher dans la commune de Sarran. Seul un défaut de prospection suffisante et appropriée peut justifier l'absence de données pour la Creuse concernant aussi bien cette espèce que la précédente.

***Platnickina tincta*** (Walckenaer, 1802) (ex *Theridion tinctum*) : des deux araignées de ce genre connues en France, cette espèce est la seule observée jusque là en Limousin. L'abdomen est jaune clair avec, au-dessus et à l'avant, un motif gris brun très foncé évoquant une paire de poumons ou, parfois, une vague silhouette de chauve-souris en vol. Le céphalothorax est lui aussi jaune clair, légèrement vert, bordé d'un fin liséré noir et présente un triangle médian noir avec la pointe dirigée vers l'arrière. Les pattes sont irrégulièrement annelées de noir. Le mâle mesure de 2,5 à 3,5 mm et la femelle de 3 à 4,5 mm. Celui-là est adulte de janvier à octobre, avec une période d'activité plus intense de mai à juillet, celle-ci pendant une période plus longue, peut-être toute l'année selon Nentwig & al. Ces derniers lui affectent une grande diversité de milieux allant des prairies sèches à des marécages en passant par des milieux boisés, tant résineux que feuillus. En Limousin où l'espèce n'apparaît que dans six fiches pour douze identifications, les captures vont de mai à juillet et proviennent toutes de haies vives ou de branches basses d'arbres. La première saisie concerne une femelle récoltée en Haute-Vienne par M. Cruveillier, le 25/06/1999, par battage des branches d'une touffe de *Viburnum opulus* sur la colline du Suchaud, proche du village de Chavagnac, à Meuzac. Les trois autres mentions de ce département émanent d'E. Duffey qui, par battage des branches d'une haie vive de sa propriété de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, a récolté une femelle le 17/07/2000, quatre autres le 30/05/2002, et une dernière le 19/07/2003. Les deux autres départements ont une mention chacun, par M. Cruveillier : trois femelles le 01/06/2009, dans les branches basses d'une rangée d'épicéas au bord de l'étang de Tête de Bœuf, à Lussat, pour la Creuse, et, pour la Corrèze, une femelle le 12/07/2001, identifiée dans une récolte réalisée par M. Lefrançois dans une hêtraie à houx au Puy de Cournoux dans la commune de Pérols-sur-Vézère.

***Robertus arundineti*** (O. P.-Cambridge, 1871) : neuf espèces de ce genre sont répertoriées en France, dont trois seulement ont été observées en Limousin à cette date. Les *Robertus* ont un colulus\* bien apparent et leurs yeux médians antérieurs sont plus petits que les autres lesquels sont tous les six sensiblement de la même taille. *R. arundineti* est une petite araignée au corps brun rouge brillant et aux pattes pouvant aller du jaune clair au brun rougeâtre, dont les deux sexes mesurent de 2 à 2,5 mm. Adultes l'un et l'autre vraisemblablement toute l'année ils fréquentent des milieux très humides, marais, tourbières, mais ont pu être rencontrés dans des landes sèches, notamment en Bretagne, dans des années où les pluies avaient été particulièrement abondantes (A. Canard<sup>53</sup>). Peut-être à cause de sa taille réduite mais également du fait qu'elle évolue très près du sol, cette espèce n'a été récoltée qu'à trois reprises en Limousin jusqu'à cette date, dont deux par piège Barber, et seulement par un seul d'entre nous, E. Duffey, lequel a capturé d'abord une femelle en mars 1998, en Haute-Vienne, dans un piège placé dans un secteur très humide au bord de son étang de Chez Gouillard, dans la commune de Bussière-Poitevine, où il récoltera un mâle, le 17/04/2004, égaré sur le plafond de son laboratoire. Le 02/05/2007 il capture, également par piégeage, une autre femelle au bord d'une mare de son jardin, au village du Dougnoux, à Altillac,

---

<sup>53</sup> Alain Canard «*Données sur la distribution spatio-temporelle des Theridiidae des landes armoricaines*», Revue arachnologique, tome 5, (4), 1984, p.176.

commune située dans l'extrême sud de la Corrèze, très proche du département du Lot. Il est surprenant que cette espèce ne figure dans aucun inventaire des tourbières du Plateau de Millevaches<sup>54</sup> qui ont pourtant fait l'objet d'un programme d'observations systématiques de la part de F. Lagarde durant plusieurs années, notamment entre 2006 et 2009.

***Robertus lividus*** (Blackwall, 1836) : cette araignée au corps gris brun très brillant, à l'abdomen poilu et aux pattes brun rouge<sup>55</sup> non annelées, vit dans la mousse ou la litière de feuilles et de brindilles, le plus souvent dans les bois. Les deux sexes mesurent de 2,5 à 4 mm et on peut trouver des adultes toute l'année, lesquels pourraient être actifs même sur la neige (Huhta & Viramo 1969, cités par S. Almquist), ce qui nous paraît un peu en contradiction avec le caractère lucifuge de l'espèce que signale Wunderlich (*Die schönsten Spinnen Europas* éd. 1997). Présente dans presque tous les pays d'Europe, et notée comme fréquente par Nentwig & al., cette araignée holarctique\* a été mentionnée dans douze fiches d'inventaire en Limousin pour dix-sept animaux identifiés. C'est à F. Leblanc que revient la première citation, une femelle récoltée en Creuse, le 10/05/1998, dans des débris végétaux au sol, au village de Pétillat, à Saint-Sulpice-les-Champs. L'espèce sera notée trois fois encore dans ce département : un mâle capturé le 13/06/2009 par M. Cruveillier dans un piège installé dans de la mousse fraîche, au pied d'un chêne, dans un bois bordant l'étang de Tête de Bœuf, à Lussat, puis par F. Lagarde qui en 2009, cite la présence d'un individu dans la tourbière de La Mazure, à Royère-de-Vassivière, et de deux autres au bois des Pialles, près d'Orladeix, dans cette même commune. En Haute-Vienne, M. Cruveillier la cite à quatre reprises, uniquement des mâles, dont deux dans la commune de Meuzac : un le 06/12/1998 dans la litière d'un bois près du village de Chavagnac, et un autre, en novembre 2000 dans des débris de bruyère, dans la lande du Cluzeau. Il récolte le troisième le 13/08/2000 dans de la litière de feuilles de hêtre, dans la magnifique allée de vieux arbres, qui mène au sommet du Mont-Gargan, dans la commune de Saint-Gilles-les-Forêts. Il détermine le quatrième dans une récolte réalisée par P. Durepaire en novembre 2000 dans un secteur de lande sèche bordant la tourbière des Dauges, à Saint-Léger-la-Montagne. En Corrèze, c'est d'abord B. Le Péru qui récolte une femelle au sol, dans la mousse d'une forêt humide, à Saint-Etienne-aux-Clos, puis, dans ses récoltes de 2009, F. Lagarde identifie quatre individus de l'espèce dans la tourbière de Négarioux Malsagnes, à Peyrelevade, puis deux à la Roche du Coq-Estang, à Viam, puis un autre dans la tourbière de l'étang de Chabannes, à Tarnac. Enfin, M. Cruveillier détermine un mâle dans une récolte réalisée par M. Lefrançois, le 07/07/2011, dans une tourbière haute dégradée à Molinie, à la Font Clare, dans la commune de Saint-Merd-les-Oussines.

***Robertus neglectus*** (O. P.-Cambridge, 1871) : semblable à un *R. lividus* en réduction, cette petite araignée paléarctique\* de 1,5 à 2 mm pour le mâle et jusqu'à 2,5 mm pour la femelle, partage les mœurs de cette dernière. Les deux sexes s'en distinguent aisément par des genitalia\* bien caractéristiques. L'espèce n'a été observée qu'une seule fois en Limousin à cette date : une femelle récoltée le 15/05/1998 par M. Cruveillier, dans de la mousse, à la base d'un rocher de serpentinite de la lande du Cluzeau, à Meuzac, en Haute-Vienne.

***Sardinidion blackwalli*** (O. P.-Cambridge, 1871) ( ex *Theridion blackwalli*) : petite espèce

---

<sup>54</sup> nous avons d'abord pensé que cette absence pourrait être due à l'altitude, d'autant que notre ami J.-C. Ledoux, que nous avons interrogé à ce sujet, nous indique qu'il n'a lui-même rencontré cette espèce que dans l'île de Noirmoutier, en arrière-dunes, et dans une ancienne île du Rhône, mais B. Le Péru rappelle, dans le tome 16 de la Revue arachnologique, que J. Denis (1960) indique une altitude possible «jusqu'à 1800m».

<sup>55</sup> d'ailleurs, Blackwall avait fait en 1833 une première description de cette araignée sous le nom de *Neriene rufipes*, qu'il dut abandonner en 1836 pour *N. livida* car la première dénomination était déjà préoccupée (au sens propre).

paléarctique\*, seule de son genre jusque là dans le monde, cette araignée n'est pas souvent notée, peut-être parce qu'elle échappe au piégeage au sol, peut-être à cause de sa taille (les deux sexes mesurent de 2,3 à 3 mm), peut-être aussi parce qu'elle se cache souvent sous les écorces des troncs d'arbre où elle passe inaperçue. Elle peut aussi fréquenter les prairies à graminées et même les maisons d'habitation. Le céphalothorax présente des motifs variables de couleur brun foncé sur fond orangé et le dessus de l'abdomen affiche, sur un fond brun orangé clair, une large tache brun noir de forme également variable. Les pattes sont jaune clair, irrégulièrement annelées mais des individus peuvent être presque entièrement noirs. *S. blackwalli* n'a fait l'objet que de trois citations en Limousin, trois mâles, tous en Haute-Vienne. Le premier a été capturé au filet fauchoir, le 16/08/1995, par M. Cruveillier, dans une touffe de *Briza media*, dans une prairie sèche dégradée du village de Chavagnac, à Meuzac, et les deux autres par E. Duffey, au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine : le premier le 28/05/2000 au filet fauchoir dans les graminées d'une prairie naturelle et le second le 10/06/2003 dans la maison du prospecteur. Ces dates confirment la période de maturité indiquée par Nentwig & al., qui va de mai à août.

***Simitidion simile*** (C.L. Koch, 1836) ( ex *Theridion simile*) : le genre *Simitidion*, créé par Wunderlich en 1992 à partir de *Theridion simile*, se distingue du genre *Theridion* notamment par un bandeau\* assez haut dont le bord inférieur forme un angle très obtus au sommet pointé vers le bas. Il ne comporte que trois espèces dans le monde, dont *S. simile* est la plus répandue. Cette araignée holarctique\*, au céphalothorax couleur d'ambre, présente sur son abdomen brun orangé un motif clair, blanc ou jaune pâle, ayant la forme d'un losange ou d'un triangle isocèle à large base. Le mâle, qui mesure environ 2 mm, est mature de fin avril à début juillet. La femelle, qui peut approcher les 3 mm, peut être trouvée adulte jusqu'en août. On les rencontre dans des habitats aussi divers que des milieux herbacés secs et sablonneux, des tourbières ou des marais, des landes à ajoncs et bruyères. L'espèce a été mentionnée dans dix-sept fiches en Limousin, pour trente-quatre individus identifiés. C'est en Haute-Vienne, à Saint-Léger-la-Montagne, que, pour la première fois, un mâle est mentionné le 15/06/1996, par M. Cruveillier qui le récolte dans une touffe de callune, dans un secteur de lande jouxtant la tourbière des Dauges, site où E. Duffey mentionnera l'espèce à quatre reprises : le 23/05/2000, deux mâles, au filet fauchoir, sur un genévrier en bordure de forêt, et un autre le même jour dans une zone tourbeuse à *Eriophorum*, puis, le 30/05/2003, huit femelles dans un milieu herbeux humide et une autre, le 29/06/2006, dans le même secteur. Au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, il récolte également une femelle dans une prairie en mai 1999 et un mâle dans une bordure de buissons le 30/05/2002. Toujours en Haute-Vienne, dans la commune de Meuzac, M. Cruveillier capture une femelle par fauchage d'un grosse touffe de callune au village de Chavagnac, le 06/06/1997, et une autre par piégeage, en juillet 2000, dans un secteur sec de la lande du Cluzeau. En Corrèze, dans la lande de Bettu, à Chenailler-Mascheix, E. Duffey capture une femelle au filet fauchoir, dans de la bruyère, le 03/06/2002, et une autre dans des herbes sèches, le 28/06/2002. Il récolte un mâle dans de hautes herbes, le 17/05/2006 au Village du Dougnoux, à Altillac, et, le 20/06/2008, un mâle et deux femelles dans de l'herbe mi-haute de la tourbière du Longeyroux, à Meymac. Enfin, en Creuse, dans la commune de Royère-de-Vassivière, F. Lagarde capture six mâles et trois femelles au filet fauchoir le 14/05/2006, au Bois des Piales, près d'Orladeix, une femelle par piégeage, le 01/06/2008, dans la tourbière de La Mazure, et, en 2009, il cite la présence d'un individu de l'espèce au lieudit La Gane.

***Steatoda bipunctata*** (Linné, 1758) : cinq des sept *Steatoda* connues en France ont été observées au moins une fois en Limousin. Parce que l'abdomen de cette araignée évoque pour certains un grain de café, elle est parfois nommée «coffee bean spider» par des arachnologues de langue anglaise. C'est une espèce holarctique\* dont le mâle mesure environ 4,5 mm, la femelle

pouvant en atteindre 7, et dont les genitalia\* sont suffisamment caractéristiques pour écarter tout risque de confusion avec une autre espèce. On peut rencontrer des adultes des deux sexes en toute saison, avec une activité apparemment moins intense l'hiver, et presque exclusivement dans des bâtiments. Dans notre région où elle est citée dans onze fiches pour douze animaux observés, neuf de ces observations ont eu lieu dans des maisons, une sur le mur extérieur, une dans un hangar et une dans un jardin sur un tas de bois. La première mention saisie au fichier est celle d'une femelle récoltée en Haute-Vienne le 21/03/1998, par M. Cruveillier, dans l'évier d'une cuisine, au village de Chavagnac, à Meuzac, où il récoltera bien plus tard, le 10/05/2013, une très belle femelle qui avait fait sa toile entre la jante et le capuchon d'une roue de tondeuse à gazon entreposée dans un hangar. En Creuse, dans une maison du village de Pétillat, à Saint-Sulpice-les-Champs, F. Leblanc capture une femelle le 20/10/1998 et un mâle le 08/08/1999. Enfin, en Corrèze, B. Le Péru nous a communiqué, au début des années 2000, sept fiches concernant la capture de huit animaux de cette espèce, trois mâles et cinq femelles, dans une maison ou dans son jardin de Saint-Etienne-aux-Clos, ces captures se répartissant entre avril, mai et octobre 1997, octobre 1998, mai 2000 et mai 2001, les mâles ayant été capturés en mai 1997, en octobre 1998 et en mai 2001.

***Steatoda grossa*** (C.L. Koch, 1838) : c'est le hasard de l'ordre alphabétique qui regroupe ici nos trois «grandes» *Steatoda* dont la toxicité du venin pour de petits mammifères a été montrée et qui pourraient donc potentiellement, du fait de leur taille, causer quelque désagrément à des humains en cas de morsure, laquelle est assez hypothétique dans notre région et ne s'est jamais produite jusque là à notre connaissance. Mais il se trouve parfois que quelques internautes, reconnaissables à ce qu'ils ne citent que très rarement les sources dans lesquelles ils puisent pourtant la plus grande part de leur information mais qui, parce qu'ils cherchent surtout à capter l'attention par un peu de sensationnel et entretenir un sentiment de risque, n'hésitent pas à affubler ces animaux de noms vernaculaires inventés pour l'occasion, et que personne à part eux-mêmes n'adopte, mais qui présentent de façon assez ridicule ces *Steatoda* comme autant d'autres Veuves. *Steatoda grossa* est une espèce holarctique\* et même cosmopolite. La femelle, dont la taille va de 7 à 10 mm, a l'abdomen de couleur brun pruiné. Le mâle mesure de 5,5 à 6,5 mm et son abdomen est plus foncé. Les deux portent un arc de cercle blanc, parfois scindé en deux, à l'avant de l'abdomen. Le reste du dessin dorsal est variable et n'est pas toujours bien marqué. C'est une espèce assez rare, sauf parfois localement<sup>56</sup>, dont on peut rencontrer des adultes en toute saison et presque toujours dans des murs, ou dans des bâtiments, au moins sous notre latitude. En Limousin elle n'a fait l'objet que de cinq citations pour six animaux identifiés. C'est en Haute-Vienne que la première femelle est capturée le 06/06/1997, dans un local à usage de garage et de buanderie, au village de Chavagnac, à Meuzac, par M. Cruveillier qui identifiera deux autres femelles en Corrèze, l'une récoltée en mars 2000 par I. Charissou, dans une maison des Fombiarden, à Orgnac-sur-Vézère, et l'autre récoltée dans une autre maison de cette même commune, le 23/09/2003, par P. Deschamps. E. Duffey complète les observations de Corrèze par la capture de deux femelles, le 14/06/2008, dans un abri de jardin au Dougnoux, à Altillac. Enfin en 2009, F. Lagarde cite l'observation d'un individu de l'espèce en Creuse, au village du Châtain, à Saint-Moreil.

***Steatoda nobilis*** (Thorell, 1875) : vraisemblablement originaire des îles Canaries et de Madère, cette espèce a été introduite par le commerce des fruits, notamment des bananes, dans divers pays d'Europe dont la France où son installation progressive a pu être mise en évidence, surtout dans des localités de bord de mer. Elle est de plus en plus présente dans le midi. En Limousin, M. Cruveillier a observé une unique femelle de cette espèce, le 03/08/2006, dans un

---

<sup>56</sup> une collègue de Normandie nous écrivait récemment que sa maison en hébergeait un grand nombre.

commerce proposant des fruits exotiques. Il a pu observer qu'elle n'est pas sans quelque ressemblance avec *S. grossa* mais qu'elle est nettement plus grande, environ 13 mm, et plus effilée, et que les motifs ornant l'abdomen sont plus nets et de couleur plutôt beige. La forme du septum\* de l'épigyne, lequel est large et à bords parallèles, est très différent de celui de *Steatoda grossa*. Elle n'a plus été revue et ne s'est vraisemblablement pas implantée dans notre région où le climat est bien différent de celui de son pays d'origine.

***Steatoda paykulliana***<sup>57</sup> (Walckenaer, 1806) : par sa taille, sa couleur noire et cet arc de cercle rouge, orangé ou jaune, qu'elle présente à l'avant de l'abdomen, cette araignée est sûrement celle dont l'aspect extérieur rappelle le plus le genre *Latrodectus* dans lequel elle a d'ailleurs été rangée pendant une dizaine d'années au XIXe siècle. Selon M. Roberts, comme Nentwig & al., le mâle serait adulte l'été et la femelle toute l'année et on pourrait rencontrer cette espèce dans des endroits herbacés plutôt secs ou sous les pierres. L'espèce est présente en Europe dans les pays qui bordent la Méditerranée et ceux qui bordent la Mer Noire. Le seul exemplaire observé en Limousin est une femelle qui avait fait sa toile à 20 cm du sol dans l'herbe d'un talus au lieu-dit La Bergerie, dans la commune de Perpezac-le-Blanc, en Corrèze, et qui fut récoltée le 13/05/1999 par P. Deschamps, et identifiée par M. Cruveillier.

***Steatoda triangulosa*** (Walckenaer, 1802) : cette espèce holarctique\* se reconnaît assez aisément à son céphalothorax brun foncé et son abdomen beige semé de points clairs et portant six taches polygonales brunes. Le mâle, adulte durant l'été et l'automne, mesure environ 4 mm; la femelle, adulte peut-être toute l'année, est plus grande mais la dimension maximale de 8,6 mm indiquée par Nentwig & al. nous semble élevée. En Limousin où cette araignée apparaît dans cinq fiches d'inventaire pour autant d'animaux observés, on trouve cette araignée dans les habitations ou à proximité immédiate. La première citation revient à E. Duffey qui, dans sa propriété de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, en Haute-Vienne, récolte d'abord une femelle au filet fauchoir dans une bordure de son jardin le 14/06/1998, puis une autre le 10/06/2003 dans sa maison. Toujours en Haute-Vienne, M. Cruveillier cite une femelle ayant fait sa toile derrière le volet d'une fenêtre à Meuzac, le 02/06/2001, et, le 29/09/2006, A. Bounias-Delacour récolte une autre femelle à l'intérieur des bâtiments du Centre CHEOPS de Limoges lors d'une réunion de l'Association Française d'Arachnologie. En Corrèze, le 17/08/2006, E. Duffey récolte une femelle dans une salle de bains au village du Dougnoux, à Altiliac. Ainsi nous ne connaissons des mâles que par des captures réalisées en dehors du Limousin.

***Theonoe minutissima*** (O. P.- Cambridge, 1879) : cette très petite araignée, de 1 à 1,2 mm pour les deux sexes, lesquels peuvent être rencontrés à l'état adulte en toute saison, présente un céphalothorax brun foncé et un abdomen gris anthracite. Les yeux médians antérieurs, très petits et très rapprochés, sont situés dans un zone presque noire. Les médians postérieurs sont au contraire très écartés l'un de l'autre. Les latéraux antérieurs, qui sont les plus gros, sont soudés au latéraux postérieurs. On trouve cette espèce le plus souvent dans la mousse humide. Elle est considérée comme assez rare par la plupart des auteurs. En Limousin elle est citée à six reprises pour onze animaux identifiés. C'est d'abord E. Duffey qui, le 23/05/2000, capture trois femelles en Haute-Vienne, dans de la litière, en bordure de la tourbière des Dauges, à Saint-Léger-la-Montagne. Les cinq autres mentions, toutes de 2009, proviennent de la partie creusoise du Plateau de Millevaches, et émanent de F. Lagarde qui cite un individu de l'espèce à la ferme de Lachaud, à Gentioux-Pigerolles et, dans la commune de Royère-de-Vassivière, trois animaux à la Croix de Fayaud, un à la tourbière du Grand Puy, deux à Combe Lépine et un dans la tourbière de La Mazure.

---

<sup>57</sup> ainsi nommée en hommage à l'arachnologue suédois Gustav von Paykull (1757-1826).

***Theridion betteni*** Wiehle, 1960 : le nombre d'espèces classées dans le genre *Theridion* n'a pas cessé de diminuer au cours des différentes révisions de ces dernières années et leur nombre est tombé à dix-neuf pour la France métropolitaine, dont huit ont été observées en Limousin. Ce sont des animaux à longues pattes, dont le tibia est plus long que le céphalothorax. L'espèce *T. betteni* a sans doute été souvent confondue avec *Theridion mystaceum*. Non seulement le dessin dorsal n'est d'aucun secours pour distinguer les deux espèces mais il faut souvent pratiquer une incision pour observer la partie interne située sous l'épigyne, que les arachnologues appellent vulve<sup>58</sup> ou vulva. Décrite il y a seulement une cinquantaine d'années, cette espèce n'avait jusque là été vue par J.-C. Ledoux qu'en Ardèche à 900m d'altitude<sup>59</sup>, et seulement la femelle, mais Heimer et Nentwig n'en font pas une espèce montagnarde, ce que sa présence aux Pays-Bas semblerait confirmer. Elle n'a été observée en Limousin qu'à trois reprises, d'abord en Haute-Vienne, par M. Cruveillier qui recueille deux femelles, le 25/05/2000, dans les fentes d'une porte extérieure de maison, au village de Chavagnac, à Meuzac, puis par Eric Duffey qui capture un mâle dans sa propriété de Bussière-Poitevine le 28/05/2000. La seule mention de Corrèze est une femelle récoltée le 09/06/2001 dans une anfractuosité d'un mur du four à pain du Moulin du Cher, à Sarran, par M. Cruveillier.

***Theridion familiare*** O. P.-Cambridge, 1871 : certains spécimens de cette araignée paléarctique\* peuvent présenter sur la partie médiane de l'abdomen, le même motif clair, en forme de triangle ou de losange, ou plusieurs de ces figures, que *Simitidion simile*. Le mâle, dont le bulbe ne montre qu'une seule apophyse tégulaire, présente un renflement de l'épigastre\* très prononcé vu de profil. Les deux sexes de cette petite espèce mesurent de 1,5 à 2 mm, sont adultes à la fin du printemps et en été et se tiennent surtout dans les maisons ou dans leur environnement immédiat. Elle n'a fait l'objet jusque là que de quatre citations en Limousin pour six animaux identifiés. D'abord, le 06/06/1997, M. Cruveillier récolte un mâle sur un escalier, dans une grange, au village de Chavagnac, dans la commune de Meuzac, en Haute-Vienne, département où F. Leblanc note une femelle sur un mur de la chapelle d'Arliquet, à Aixe-sur-Vienne, le 29/05/1999, et où, en juin 2001, E. Duffey capture trois femelles dans sa maison au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine. Le 27/05/2007, celui-ci récoltera un mâle en Corrèze, dans une friche de hautes herbes, proche de sa maison du Dougnoux, à Altillac.

***Theridion hemerobium*** Simon, 1914 : la difficulté pour identifier cette araignée consiste, en particulier, en la distinction d'avec *T. varians* à laquelle elle ressemble extérieurement, ou même d'avec *T. pictum*, notamment pour les femelles dont les épigynes sont assez proches. La femelle mesure de 3 à 4,5 mm et peut être trouvée adulte du milieu du printemps au milieu de l'automne. Le mâle mesure de 2,5 à 3,5 mm et serait adulte un peu plus tôt mais seulement jusqu'au milieu de l'été. Cette espèce holarctique\* affectionne particulièrement la proximité de l'eau. En Limousin, où elle n'a été notée qu'en Haute-Vienne, elle ne figure que dans quatre inventaires pour onze animaux identifiés. C'est d'abord M. Cruveillier qui, le 20/05/1997, récolte un mâle et une femelle en battant au-dessus d'une cuvette à moitié immergée les herbes surplombantes de la rive de l'étang du Cluzeau, à Meuzac, site où il récolte un autre mâle le 27/07/2001, sur de la repousse d'aulne sur cette même rive. Il avait récolté auparavant, le 11/07/2001, par cette même technique de cuvette glissée sur l'eau sous les plantes du bord, cinq femelles et un mâle sur les rives de l'étang de Vallégeas, à Sauviat-sur-Vige. De son côté, E. Duffey avait capturé deux femelles dans des branches basses d'une haie proche de son étang de Chez Gouillard à Bussière-Poitevine.

---

<sup>58</sup> voir à ce sujet l'article de Jean-Claude Ledoux dans la Revue Arachnologique n°2, fascicule 6, p. 283-289.

<sup>59</sup> communication personnelle

***Theridion melanurum***<sup>60</sup> Hahn, 1831 : cette araignée holarctique\* est une autre espèce proche de *T. mystaceum*, d'autant que le mâle, comme celui de ce dernier, présente une région épigastrique renflée. Les deux sexes, qui mesurent de 3 à 4 mm, ont un céphalothorax brun foncé avec une région céphalique presque noire et une profonde strie thoracique\*. L'abdomen est grisâtre avec çà et là de petits points noirs et, dans la partie médiane, une série de parenthèses noires, plus ou moins grandes, festonnant une bande gris blanchâtre. Les différents auteurs s'accordent pour dire que cette espèce se tient surtout sur les murs de habitations mais divergent un peu sur la période de maturité. Almquist indique du début juin à août pour la Suède, Roberts donne l'été (et jusqu'à l'automne pour les femelles) pour la Grande-Bretagne, Nentwig et al. accordent toute l'année. Et, si nos rares données confirment entièrement la prédilection de cette espèce pour les murs des maisons nous ne pouvons hélas que nous étonner de la mention de commune (heufig) qui lui est accordée par ces derniers car elle n'a été signalée qu'à trois reprises en Limousin pour quatre animaux observés, tous en avril et mai. C'est d'abord B. Le Péru qui, en Corrèze, observe un mâle et une femelle en mai 1998, sur une toile à 1,7 m du sol, contre le mur extérieur d'une maison, à Saint-Etienne-aux-Clos. Puis, en Haute-Vienne, M. Cruveillier récolte un mâle sur le mur d'une maison aux Mas de France, à Meuzac, le 29/04/2001 et, dans la même commune, le 27/05/2001, il capture un autre mâle qui pendait à son fil, de la vigne vierge d'un mur d'habitation, au village de Chavagnac.

***Theridion mystaceum*** L. Koch, 1870 : la description sommaire ci-dessus de *T. melanurum* pourrait convenir à *T. mystaceum* dont la taille n'est que très légèrement plus petite, et il y a lieu de consulter, plus haut, le paragraphe relatif à *Theridion betteni* ainsi que la note de bas de page concernant cette espèce. C'est dire que pour ces trois espèces l'examen attentif des genitalia\* est indispensable pour parvenir à une identification fiable. Selon la littérature *T. mystaceum* pourrait être trouvé adulte d'avril à septembre (toute l'année pour les femelles selon Nentwig et al.) et se rencontrerait aussi bien sur les murs que sur des troncs d'arbre ou même sur des buissons en milieu ouvert. Six fiches d'inventaire, également partagées entre la Haute-Vienne et la Corrèze, font état de sa présence en Limousin. C'est d'abord B. Le Péru qui, dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos, dans ce dernier département, récolte une femelle en juin 1997 sur un tas de bois de son jardin puis une autre dans sa toile, en mai 2000, sur le mur extérieur d'une maison, à 1 m du sol. Le 28/06/2002, E. Duffey capture lui aussi une femelle sur des buissons de la lande de Bettu, dans la commune de Chenailier-Mascheix. C'est également lui qui, en Haute-Vienne, récolte une femelle en mai 1999 par battage de branches d'une haie de chêne, houx, aubépine et prunellier au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, site où il répètera l'opération le 18/05/2000. Enfin, sur un tronc d'arbre du jardin de M. Lamarsaude, à Saint-Gilles-les-Forêts, M. Cruveillier détermine une sixième femelle le 24/05/2010.

***Theridion pictum*** (Walckenaer, 1802) : l'aspect de cette araignée holarctique\*, bien qu'un peu variable, présente quelques constantes qui peuvent orienter la détermination sans pour autant dispenser de l'examen des genitalia\*. Le céphalothorax, dont la couleur de fond est brun clair, présente une bande médiane et deux bandes latérales brun foncé. Le motif médian de l'abdomen offre l'aspect d'un sapin stylisé rouge brique bordé de larges plaques brun foncé. Comme chez bon nombre d'espèces de ce genre, l'épigastre\* du mâle est renflé. Celui-ci mesure autour de 3,5 mm, la femelle pouvant atteindre 1 mm de plus. L'espèce fréquente les plantes basses des milieux humides, marais, rives des eaux, tourbières. Seules deux femelles ont été notées par M. Cruveillier : une le 22/05/1998 sur une touffe d'*Erica tetralix* dans un secteur de sphaignes, dans la lande tourbeuse de

---

<sup>60</sup> à chercher sous le nom de *Theridion denticulatum* dans le tome VI d'Eugène Simon, signalé en Bibliographie.



La Roubardie, près du hameau des Garabœufs, à Meuzac, en Haute-Vienne, et une autre déterminée dans une récolte de M. Lefrançois, du 12/07/2011, dans une prairie paratourbeuse à jonc acutiflore, au lieudit Ars, dans la commune de Pérois-sur-Vézère, en Corrèze.

***Theridion pinastri*** L. Koch, 1872 : est une espèce paléarctique\* dont l'aspect et la taille sont proches de *T. pictum*. Une seule femelle a été récoltée par E. Duffey, le 16/07/2000, par battage des branches d'une haie vive de chêne, houx, prunellier, aubépine, au village de Chez-Gouillard, à Bussière-Poitevine, en Haute-Vienne.

***Theridion varians*** Hahn, 1833 : sans être abondante chez nous, cette araignée holarctique\* est l'espèce de *Theridion* la plus représentée dans notre base pour le Limousin puisqu'elle y apparaît dans dix-sept fiches pour vingt et un animaux identifiés. C'est surtout la coloration de la bande médiane de l'abdomen qui doit être à l'origine du nom d'espèce. Elle peut en effet aller, selon les individus, du jaune au noir en passant par le rose ou le gris. Certains spécimens sont même presque intégralement noirs. Le mâle mesure de 2,5 à 3 mm et la femelle peut dépasser légèrement 3,5 mm. La période de maturité va d'avril à septembre, peut-être toute l'année pour les femelles. On rencontre cette espèce sur la végétation basse, les buissons, les arbrisseaux, les branches basses des arbres, parfois dans l'herbe ou dans les maisons. La première donnée saisie est la capture en Haute-Vienne, le 06/06/1997, par M. Cruveillier, d'un mâle qui pendait à son fil des branches basses d'un pin sylvestre au village de Chavagnac, à Meuzac, commune où il citera encore deux fois l'espèce : une femelle sur un arbuste d'ornement dans un jardin des Mas de France, le 23/04/2001, et une autre dans l'herbe, dans ce même lieu, le 25/04/2001. Il déterminera également une femelle dans une récolte de K. Guerbaa, du 17/07/2008, dans les genêts d'une prairie dégradée des Combes, à Saint-Léger-la-Montagne. Dans cette même commune, un mâle est récolté le 23/05/2000 sur genévrier, en bordure de la tourbière des Duges par E. Duffey, lequel note cinq fois l'espèce au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, toujours en Haute-Vienne, par battage des branches basses d'une haie : une femelle en mai 1999, un mâle le 28/05/2000, un autre le 30/05/2002, un autre et quatre femelles le 07/06/2003 et enfin une femelle le 19/07/2003. La seule donnée de Creuse est une femelle capturée le 20/10/1998 au village de Pétillat à Saint-Sulpice-les-Champs, par F. Leblanc. En Corrèze, dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos, B. Le Péru note d'abord une femelle dans sa toile, à 1,7 m du sol, dans une haie en bordure de chemin, en mai 1997, puis, en septembre de la même année, une autre femelle sur un poteau de jardin, une autre sur ce même poteau en juillet 2001, et une quatrième sur une bordure de chemin entre forêt et prairie en août 2002. E. Duffey, récolte une femelle le 18/06/2003, dans un secteur herbeux de la lande de Bettu à Chenailier-Mascheix, puis, le 05/07/2005, une dernière femelle dans la pelouse de son jardin, au village du Dougnoux, à Altillac.

## Les Theridiosomatidae

# ***Theridiosoma gemmosum*** (L. Koch, 1877) : les Theridiosomatidae forment une famille modeste, mais ils rassemblent néanmoins seize genres dans le monde pour quatre-vingt-neuf espèces. Or cette petite araignée holarctique\* est la seule espèce européenne de la famille. Proche extérieurement des Theridiidae, elle s'en distingue notamment par la construction d'une toile orbiculaire reliée par son centre à un support, l'ensemble prenant l'aspect d'un parapluie renversé. C'est une très belle petite araignée dont l'abdomen globuleux ressemble à une petite perle de nacre. Le mâle mesure environ 1,5 mm et la femelle de 2 à 2,5 mm. La période de maturité va de mai au milieu de l'été. Cette espèce construit le plus souvent sa toile assez près du sol dans les herbes qui

surplombent le bord de l'eau, qu'il s'agisse de cours d'eau, de mares, d'étangs, et même de flaques d'eau dans des bois marécageux. Elle a fait l'objet de onze fiches d'inventaire en Limousin pour vingt-neuf animaux identifiés. Le 25/04/2001, au bord d'une île du lac de La Roche, un couple fut observé pour la première fois en Haute-Vienne par M. Cruveillier, lors d'un stage qu'il avait organisé à Meuzac, grâce à une technique de capture qu'il tient de J.-C. Ledoux et qui consiste à battre la végétation surplombante au-dessus d'une cuvette à moitié immergée. Le lendemain il récolta un mâle dans ce même secteur, puis deux mâles et trois femelles le 02/06/2001. Le 11/07/2001, il recueille, par le même moyen un tout petit mâle d'1mm au bord de l'étang de Vallégeas, à Sauviat-sur-Vige, et, le 30/05/2003, E. Duffey capture une femelle dans la tourbière des Dauges, à Saint-Léger-la-Montagne. En Creuse c'est d'abord M. Cruveillier qui capture deux mâles et trois femelles le 25/05/2001, au bord de l'étang des Landes, à Lussat, commune où il récoltera deux femelles le 13/06/2009, au bord de l'étang de Tête de Bœuf. Les autres données, toutes de Creuse, proviennent de F. Lagarde qui, à Royère-de-Vassivière, capture un mâle dans la tourbière de La Gane le 14/05/2006, puis en 2009, cite neuf individus de l'espèce au Bois des Pialles et un dans la tourbière de La Mazure, dans cette même commune, et enfin un autre à la ferme de Lachaud, à Gentioux-Pigerolles. L'absence de données pour la Corrèze ne peut s'expliquer que par une prospection insuffisante des milieux où se tient l'espèce.

## Les Thomisidae

Avec deux-mille-cent-cinquante et une espèces réparties dans cent-soixante-quatorze genres, la famille des Thomisidae occupe le troisième rang mondial pour le nombre de genres et le sixième pour celui des espèces. Celles-ci se distinguent par la direction latérale des deux paires de pattes avant, les plus longues et les plus robustes, ce qui leur permet des déplacements dans tous les sens et leur a valu le nom d'araignées crabes. Cette morphologie est impropre à la course, aussi chassent-elles à l'affût. Elles sont actives de jour et leurs yeux, qui sont implantés au sommet de tubercules, sont d'apparence noire, comme ceux des Salticidae. Certaines espèces de cette famille présentent un dimorphisme sexuel accentué, avec des mâles considérablement plus petits que les femelles et de coloration souvent différente. Actuellement, soixante-quinze espèces réparties dans seize genres sont répertoriées en France dont trente et une, distribuées dans onze genres, ont été observées en Limousin à cette date.

# *Diaea dorsata* (Fabricius, 1777) : est une très belle araignée qui vit sur les buissons, les arbrisseaux, les haies vives ou les branches basses des arbres. La femelle, qui mesure 5 à 6 mm, a les pattes d'un beau vert menthe ainsi que le céphalothorax lequel porte quelques longues épines noires, l'abdomen présentant un large folium\* brun et des flancs jaunes. Le mâle, un peu plus petit, est semblable à la femelle mais de coloration générale plus sombre et avec le céphalothorax et les pattes d'un vert fortement rembruni. C'est une des espèces que même les débutants reconnaissent à l'œil nu. On rencontre des adultes du milieu du printemps au milieu de l'été, mais les immatures sont identifiables<sup>61</sup>. Il faudra cependant se garder de la confondre avec sa congénère *Diaea livens* qui n'a pas été vue jusque là dans notre région mais qui, bien que de coloration un peu différente,

---

<sup>61</sup> sous réserve de bien avoir en tête la disposition des couleurs, car elles sont inversées chez le mâle d'*Ebrechtella tricuspidata* dont les pattes et le céphalothorax sont de couleur brune et le dessus de l'abdomen vert, par rapport à la femelle de *Diaea dorsata* qui a les pattes et le céphalothorax de couleur verte et le dessus de l'abdomen brun.

n'est pas sans quelque ressemblance avec elle. Notre *D. dorsata* apparaît dans quinze fiches d'inventaire en Limousin pour autant d'animaux identifiés. La première mention concerne une femelle récoltée le 06/06/1997 par M. Cruveillier alors qu'elle pendait à son fil des branches d'un chêne, en lisière d'un taillis, au village de Chavagnac, à Meuzac, en Haute-Vienne, site où il observe une autre femelle, subadulte, sur les branches d'un pommier le 21/03/1998. Il cite également une femelle tombée sur la chemise d'un visiteur, sous un bouleau isolé, au village de Chez Roger, à Saint-Priest-sous-Aixe, le 03/06/2000, puis une autre, le 22/06/2003, sur un arbuste de la Butte de Frochet à Bussière-Boffy, et enfin, le 20/06/2008, il détermine encore une femelle dans une récolte réalisée le 20/06/2008 par H. Guillien, dans un secteur de hautes herbes près du village des Vareilles, à Vicq-su-Breuilh. L'observation qu'avait faite E. Duffey, le 27/10/1999, d'un aéronaute sur une clôture, au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, vient clore la liste des mentions pour la Haute-Vienne. En Creuse, F. Leblanc cite un mâle en octobre 1999 dans de la litière de bois, au lieudit Bois d'Armont, dans la commune de Fransèches, puis une femelle, le 15/10/1999, dans des branches basses, à Concizat, dans la commune de Saint-Sulpice-les-Champs, et enfin un autre mâle, le 15/03/2000, au Dognon, dans la commune de Saint-Maurice-La Souterraine. M. Cruveillier cite deux fois l'espèce dans la commune de Lussat : une femelle le 22/06/2000 sur les branches basses d'un chêne, en bordure de l'étang des Landes, près du hameau du Génévrier, et une autre, le 01/06/2009, sur un genévrier en sous-bois près de l'étang de Tête de Bœuf. Toujours en Creuse, B. Le Péru avait signalé la capture d'un individu de cette espèce, sans mention de sexe, le 25/05/2007, dans des buissons près de l'étang de Méouze à Saint-Oradoux-de-Chirouze. Il est le seul à avoir mentionné l'espèce en Corrèze, dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos, en juin 1997 : une femelle en lisière de forêt et un mâle dans une prairie en friche.

***Ebrechtella tricuspidata*** (Fabricius, 1775) (ex *Misumenops tricuspιδatus*) : est une autre belle araignée au mœurs assez voisines de celles de *Diaea dorsata*. Même taille et même couleur des pattes et du céphalothorax chez les femelles des deux espèces. Mais elles diffèrent par la forme de l'abdomen lequel est allongé et ovale chez cette dernière alors qu'il est grossièrement trapézoïdal chez *E. tricuspidata* dont le motif abdominal n'est pas un folium\* plein mais un ensemble de taches disposées de manière à former une figure à trois pointes brunes,<sup>62</sup> semée de plages claires. Le mâle est plus petit, environ 2,5 mm, et présente un céphalothorax et des pattes de couleur brune et un abdomen au folium\* vert. M. Roberts indique l'été comme période de maturité de l'espèce. En Limousin, où les captures vont du 22 mars au 6 juin, avec une dominante marquée en mai, celle-ci a été notée dans seize fiches d'inventaire pour dix-neuf animaux identifiés, dont treize fiches pour seize identifications en Haute-Vienne où M. Cruveillier la cite à trois reprises dans la commune de Meuzac. C'est d'abord une femelle qu'il récolte par battage d'une haie de noisetiers, le 06/06/1997, au village de Chavagnac, puis, le 04/06/1998, un mâle au filet fauchoir dans de très hautes herbes d'une prairie dégradée bordant le ruisseau des Baraques, non loin du hameau du Mas Gaudeix, ensuite, le 24/04/2001, un autre mâle dans un buisson de la Lande du Cluzeau. Dans cette même commune, et ce même jour, un autre mâle est récolté dans les branches basses d'un pommier, à Chavagnac, par F. Leblanc, lequel identifie une femelle capturée par E. Mourieux le 23/03/2000, au Lac du Pont à Loges, dans la commune de Folles. M. Cruveillier identifie une femelle remise par K. Guerbaa, et qui avait été capturée en mai 1999 dans la lande de La Martinie, à Champagnac la Rivière. De son côté, dans sa propriété de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, E. Duffey note l'espèce dans six fiches, dans les branches basses d'une haie : une femelle le 05/04/1999, un mâle et une femelle le 08/05/2000, une femelle le 28/05/2000, un mâle et deux femelles le 30/05/2002,

---

<sup>62</sup> d'où elle tire sans doute son nom (voir «quelques racines latines dans les noms d'araignées» en fin d'ouvrage).

une femelle le 07/05/2003, et une dernière femelle le 22/05/2003. Enfin, pour clore la liste de la Haute Vienne, M. Cruveillier récolte une femelle dans une haie vive, le 16/05/2009, au Centre nature La Loutre, à Verneuil-sur-Vienne. En Creuse, il récolte un superbe spécimen de mâle, le 18/05/2009, en battant les branches basses d'un chêne, près de l'étang de Tête de Bœuf, à Lussat. Enfin, dans les inventaires de 2009 que nous a communiqués F. Lagarde on note une identification dans la tourbière de La Mazure, à Royère-de-Vassivière et une autre dans la tourbière des Tourailles, à Faux-la-Montagne. Il y a donc lieu de porter son effort sur la Corrèze où rien ne justifierait l'absence de l'espèce.

# *Heriaeus hirtus* (Latreille, 1819) : est une belle araignée qui, grâce à sa couleur verte et les longs poil auxquels elle doit son nom, échappe au regard du prospecteur dans le milieu herbacé où elle se tient ordinairement. A cette date nous n'avons toujours en Limousin qu'une seule observation de cette espèce, une femelle, récoltée le 13/07/2000, dans une touffe de graminées de la Côte Pelée, dans la commune de Chasteaux, dans le Causse Corrèzien, par M. Cruveillier, lequel avait eu l'occasion d'observer auparavant un mâle capturé par un collègue dans les Pyrénées, et avait pu constater qu'il était plus petit, plus allongé, que ses pattes avant étaient très longues et qu'il présentait une tache triangulaire rose sur l'avant de la partie médiane de l'abdomen. La femelle récoltée en Corrèze mesurait 9 mm et M. Roberts indique une longueur de 4 à 5 mm pour le mâle.

# *Misumena vatia* (Clerck, 1757) : cette espèce holarctique\*, commune dans tous les pays d'Europe, présente elle aussi un grand dimorphisme sexuel. La femelle, qui mesure de 5,5 à 10 mm, est l'une des araignées les plus observées par les promeneurs dans la mesure où elle se tient toujours sur des fleurs, à l'affût de butineurs. Son abdomen qui va s'élargissant vers l'arrière, de couleur le plus souvent blanche ou blanc verdâtre, avec parfois deux bandes latérales roses, et la position d'attente « accoudée » qui lui a valu son nom, font qu'elle est de celles que les naturalistes reconnaissent à l'œil nu. Elle passe cependant assez souvent inaperçue d'autant qu'elle est douée, comme le sont les *Thomisus*, d'homochromie adaptative<sup>63</sup>. Le mâle, qui ne mesure que 3 à 3,5 mm, a le corps plus svelte, les pattes avant très longues avec le femur et la patella d'un brun presque noir, et l'abdomen ovale portant deux bandes parallèles de couleur pourpre. On les rencontre adultes de mai à septembre, dans les milieux variés où ils trouvent des fleurs avec, semble-t-il, une préférence pour celles de couleur blanche ou jaune, sans en faire cependant une exclusivité. L'espèce est bien présente en Limousin où elle est notée dans trente-six fiches d'inventaire pour soixante animaux déterminés. La première citation, tirée des carnets de M. Barataud, est une femelle observée au moulin de Boubon, à Cussac, en Haute-Vienne, le 06/05/1984. Plus tard, le 14/06/1996 s'ajoutèrent un mâle et trois femelles, puis une autre femelle le 20/05/1997, par M. Cruveillier qui venait d'entreprendre un inventaire de longue durée sur la lande du Cluzeau, à Meuzac. Il cite encore cette espèce à quatre reprises dans cette commune : une femelle sur *Iris pseudacorus* le 25/05/1997, le long du ruisseau de la Roubardie où il en notera deux autres le 22/05/1998 sur *Solidago virgaurea* et *Ulex minor*, un mâle et une femelle sur une grande marguerite, le 06/06/1997 (dont l'exemplaire ayant servi à expérimenter l'homochromie), au village de Chavagnac, une femelle sur ombelle de *Carum verticillatum*, près du ruisseau des Baraques, le 05/06/1998. Toujours dans cette commune, il identifie un superbe spécimen de mâle récolté par H. Guillien au bord de l'étang de Forgeueuve.

---

<sup>63</sup> elle est capable d'évoluer du blanc au jaune en passant par un verdâtre très pâle. Cette particularité, déjà notée par Wiehle en 1949 (cité par S. Almquist), a été vérifiée par M. Cruveillier lequel, en juin 1997, a pris sur une grande marguerite une femelle de couleur très blanche pour la transporter sur un *Rudbeckia* de son jardin, qu'elle a adopté sans difficulté dans la mesure où sa nourriture y était assurée par de nombreux insectes visiteurs. Elle a commencé à jaunir dès le deuxième jour et, au bout d'une semaine elle avait pris la couleur jaune d'or de sa fleur d'adoption.

Ce dernier a lui-même cité une femelle, le 11/05/2009, sur une euphorbe, dans la vallée de la Grande Briance, au lieudit Chez Samie, dans la commune de Saint-Hilaire-Bonneval. M. Cruveillier cite encore un mâle et deux femelles dans une prairie bordant la Roselle, au moulin de Teignac, dans la commune de Saint-Genest-sur-Roselle, et une autre femelle le 03/06/2000, sur un talus de Chez Roger, à Saint-Priest-sous-Aixe. K. Guerbaa cite une femelle sur *Daucus carota* en juillet 1998, dans les landes de Chenenevières à Pageas. Le 21/05/1999, P. Tutelaers note un mâle et une femelle dans la tourbière des Duges, à Saint-Léger-la-Montagne. F. Leblanc cite une femelle au lieudit La Côte, à Saint-Laurent-sur-Gorre, le 06/05/2000, et deux mâles et deux femelles le 06/06/2000, à La-Chapelle-Montbrandeix, dans un potager du lieudit Lardimache. Enfin, E. Duffey vient clore la liste pour la Haute-Vienne par quatre fiches de captures au filet fauchoir dans une prairie de sa propriété de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine : une première femelle en mai 1998, un mâle et une femelle le 17/07/2000, puis deux mâles et une autre femelle le 10/06/2002, et une dernière femelle le 22/05/2003. En Corrèze, c'est d'abord B. Le Péru qui, dans la commune de Saint-Etienne-aux-Clos, observe une femelle dans une prairie en friche en mai 1997, et, le mois suivant, deux mâles et une femelle sur des fleurs dans un jardin. K. Guerbaa cite une femelle le 08/09/2000, au lieudit Le Dolmen, à Espartignac, dans la vallée de la Vézère. Dans la tourbière du Quart du Roi, à Benayes, M. Barataud en observe une autre le 08/09/2000. Et E. Duffey en cite une, le 03/06/2002, dans la lande de Bettu, à Chenailler-Mascheix et, le 09/05/2006, un mâle dans son jardin du Dougnoux à Altiliac. Enfin, toujours en Corrèze, M. Cruveillier note une femelle à Feyt, dans la vallée du Chavanon, le 23/07/2002, une autre le 09/05/2007 dans la lande du Puy de Razel à Pérols-sur-Vézère et, pour finir, un très beau mâle, le 10/05/2010, dans la Mégaphorbiaie de Lissac à Saint-Merd-les-Oussines. C'est F. Leblanc qui communique la première donnée de Creuse, deux femelles récoltées le 10/07/1997 à Pétilat dans la commune Saint-Sulpice-les-Champs. Il détermine en outre des animaux, sans doute immatures compte tenu des dates précoces, capturés par E. Mourieux dans la commune de Saint-Maurice-La-Souterraine : un mâle et deux femelles le 15/03/2000, au Dognon, et quatre femelles le 19/03/2000 à La Garrige. Dans la commune de Lussat, M. Cruveillier note deux femelles dans une prairie au hameau du Génévrier, le 22/06/2000, et une autre le 31/07/2009 sur une fleur de *Cirsium dissectum*, au bord de l'étang de Tête de Bœuf. B. Le Péru cite une femelle au bord de l'étang de Méouze, à Saint-Oradoux-de-Chirouze et F. Lagarde, après avoir noté une femelle capturée au filet fauchoir le 01/08/2006 au bord de la tourbière de La Mazure, à Royère-de-Vassivière, cite un individu de l'espèce en 2009, dans la tourbière de Puy Marsaly, à Faux-la-Montagne.

***Ozyptila atomaria*** (Panzer, 1801) : chez nos Thomisidae, le genre *Ozyptila* partage avec le genre *Xysticus* la particularité d'avoir les yeux latéraux antérieurs plus gros que les autres<sup>64</sup>. Et la distinction entre ces deux genres se fait sur la présence de poils dits «en massue», c'est à dire avec l'extrémité arrondie et plus large que la base chez les premiers mais pas chez les seconds. Mais aucune espèce de ces deux genres ne peut être déterminée à vue avec certitude à cause de la diversité de couleurs que la plupart d'entre elles peuvent présenter. Et, même l'examen des genitalia\* n'est pas sans laisser parfois des doutes, surtout chez les femelles dont les épigynes\* sont souvent difficilement lisibles. Quinze espèces d'*Ozyptila* sont actuellement recensées en France, dont cinq seulement ont été vues en Limousin jusque là. *O. atomaria* a généralement une couleur de fond orangée ou miel, marquée de taches brunes. Le céphalothorax présente une large bande médiane assez claire flanquée de brun très foncé pouvant se limiter à deux bandes étroites ou bien

---

<sup>64</sup> c'est aussi le cas de quelques autres genres de Thomisidae, comme *Diaea* par exemple, mais il n'y a pas de risque de confusion avec ces derniers, même pour des débutants.

occuper tout le reste du céphalothorax lequel alors n'est plus bordé que d'un mince liséré orange. L'abdomen est semé irrégulièrement de taches orangées et brunes. Les deux sexes sont d'apparence semblable mais alors que le mâle ne mesure que 3,5 mm environ, la femelle peut en atteindre 6. C'est une espèce paléarctique\* très répandue dans toute l'Europe et commune partout, dont on peut rencontrer des adultes en toute saison dans divers milieux, assez souvent humides, aussi bien dans la mousse et la litière que dans l'herbe, ce qui explique qu'elle soit fréquemment capturée dans les pièges Barber. En Limousin elle a fait l'objet de trente-six fiches d'inventaire pour cinquante-sept animaux identifiés. La première donnée est une femelle observée le 18/06/1997 dans des débris de végétation laissés dans une prairie par une crue de la Roselle, près du moulin de Teignac, à Saint-Genest-sur-Roselle, par M. Cruveillier lequel est l'auteur des six fiches d'inventaire de la Haute-Vienne. Le 06/12/1998, il récolte un mâle dans l'herbe rase d'un talus, en lisière d'un bois de Chavagnac, à Meuzac, commune où il récoltera un autre mâle par piégeage dans la lande du Cluzeau en novembre 2000, puis, le 26/04/2001, une femelle parmi les herbes d'un verger abandonné. Il avait auparavant déterminé un mâle et une femelle récoltés par P. Durepaire en novembre 2000, le premier dans un secteur de lande sèche et l'autre dans la partie tourbeuse des Dauges à Saint-Léger-la-Montagne. F. Leblanc note la première donnée de Creuse, une femelle, à Concizat, dans la commune de Saint-Sulpice-les-Champs, le 11/07/1997, et, le même mois, une autre femelle près de l'étang des Mouillères, à Saint-Michel-de-Veisse. Il récolte ensuite un couple le 10/08/1997 au bord du canal de l'Ermitte, à l'étang des Landes, à Lussat. Toutes les autres mentions de Creuse proviennent de piégeage au sol et émanent de F. Lagarde qui, après une première capture d'un mâle le 01/08/2006, dans la tourbière de La Mazure à Royère-de-Vassivière, citera l'espèce à treize reprises dans ce département en 2009 : d'abord à nouveau dans le même site, puis, dans quatre autres sites de cette commune (tourbière des Chabannes, Croix de Fayaud, tourbière du Grand Puy, bois des Pialles près d'Orladeix), ainsi que dans la commune de Faux-la-Montagne (tourbière des Avenaux, tourbière de Clamouzat), dans celle de Gentioux-Pigerolles (Fontenelles du Chalard, ferme de Lachaud, Pierre Fade, Les Prés Neufs, tourbière des Salles), et enfin au Ruisseau de Beauvais à Saint-Pierre-Bellevue, l'ensemble de ses identifications totalisant vingt-neuf animaux. En Corrèze, c'est d'abord B. Le Péru qui, dans la commune de Saint-Etienne-aux-Clos, observe un mâle en décembre 1998, dans la mousse, au sol, en lisière d'une forêt humide, puis, errant au sol dans un jardin, un mâle en mars 1999, une femelle en juin 2000, puis à nouveau un mâle en mai 2001, enfin, le 18/04/2002, un mâle «errant sur un mur par temps chaud, à 16 h». Dans la commune de Feyt, parmi des feuilles mortes, sur un sentier de pêcheurs au bord du Chavanon, M. Cruveillier récolte une femelle le 23/07/2002. Puis, parmi les inventaires de 2009 communiqués par F. Lagarde, on relève quatre communes où l'espèce se trouve mentionnée, pour un total de onze animaux identifiés : Meymac (tourbière de Ribière longue), Peyrelevade (Ruisseau de Chamboux, tourbière de Négarioux Malsagnes), Saint-Merd-les-Oussines (tourbière de Marcy, tourbière du Rebourzeix) et Tarnac (tourbière de l'étang de Chabannes). Enfin, M. Cruveillier a déterminé une femelle dans une récolte par piégeage de M. Lefrançois, du 27/06/2011, dans une lande à *Ulex minor* à Ars, dans la commune de Pérols-sur-Vézère.

***Ozyptila praticola*** (C.L. Koch, 1837) : cette araignée holarctique\*, de coloration générale brun rougeâtre aux pattes plus claires dont les fémurs sont rembrunis aux extrémités, ne présente pas de difficulté de détermination grâce à des genitalia\* très caractéristiques. Le mâle mesure de 2,5 à 3,5 mm et la femelle de 3 à 4,5 mm. On peut rencontrer des adultes en toute saison mais surtout de mai à juillet dans des milieux assez divers, aulnaies, bocages avec noisetiers, bords d'étangs. Cette espèce est répandue dans presque tous les pays d'Europe mais, bien que signalée comme commune par Nentwig & al., elle n'a été observée jusque là en Limousin qu'à quatre reprises dont

trois en Haute-Vienne où, dans sa propriété de Chez Gouillard à Bussière-Poitevine, E. Duffey récolte une première femelle en mai 1999, en battant les branches d'une haie, puis une autre au filet fauchoir dans des buissons, le 07/06/2003. La troisième citation de Haute-Vienne est une femelle récoltée le 03/06/2000 par M. Cruveillier, dans une touffe de marguerites en bordure d'un chemin, au village de Chez Roger, à Saint-Priest-sous-Aixe. L'unique citation de l'espèce en Creuse, communiquée par F. Lagarde en 2009, se situe à la ferme de Lachaud, dans la commune de Gentioux-Pigerolles.

***Ozyptila sanctuaria*** (O. P.-Cambridge, 1871) : en 1871, O. P.-Cambridge n'avait décrit que le mâle, d'ailleurs sous le nom de *Thomisus sanctuarius*, et c'est E. Simon qui, en 1875, décrit la femelle dans le genre *Ozyptila*. Celle-ci, qui mesure de 3 à 4 mm, présente à l'arrière de l'abdomen trois motifs transverses brun foncé dont le plus avant rappelle un accent circonflexe très ouvert. Son épigyne est assez floue mais on peut néanmoins y distinguer comme deux séries de plis symétriques évoquant une jupe plissée à fond large ou, pour ceux qui connaissent cette plante, la disposition des pétales de la Clématite des Alpes. Le mâle, qui mesure environ 2,5 mm, est d'un brun presque noir. M. Roberts dit qu'on peut trouver des femelles adultes toute l'année mais pas de mâles en hiver et que l'espèce affectionne les broussailles et les touffes d'herbe. Nous souscrivons pleinement à la remarque de rareté indiquée par quelques auteurs dans la mesure où cette araignée n'a été signalée qu'une seule fois chez nous. Il s'agit d'une femelle récoltée par piégeage par E. Duffey, dans une prairie naturelle de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, le 19/03/2002.

# ***Ozyptila simplex*** (O. P. Cambridge, 1862) : est une araignée paléarctique\* adulte du milieu du printemps à l'automne et qui se rencontre le plus souvent en des endroits humides, à la base des herbes ou dans les débris végétaux du sol. Le mâle, qui mesure de 2 à 3 mm, a le céphalothorax brun foncé avec une zone médiane plus claire. L'abdomen est beige avec de rares macules ocracées. Les fémurs des pattes avant sont rembrunis. Sa détermination est facilitée par la dépression du bord interne du bulbe, très perceptible en vue ventrale. La femelle, qui peut mesurer jusqu'à 5mm, est de coloration plus délavée et ses pattes sont uniformément de couleur beige. Hors du Limousin, nous avons pu constater que l'espèce pouvait être très abondante, surtout les mâles, en certains milieux, notamment dans des marais. Il semble que ce ne soit le cas que pour ce qui concerne le plus grand nombre de mâles en Limousin où elle n'a été citée que par deux d'entre nous et n'a fait l'objet que de huit fiches d'inventaire pour seize animaux identifiés. En Haute-Vienne, M. Cruveillier capture d'abord deux mâles, le 06/06/1997, dans la litière de feuilles mortes d'un fond marécageux de pâturage, au village de Chavagnac, à Meuzac, puis, dans cette même commune, deux autres mâles, le 06/06/2004, dans la mousse fraîche d'un secteur herbeux de la tourbière de la Celle du Cluzeau. Les deux autres données de Haute-Vienne émanent d'E. Duffey qui, par piégeage dans la partie humide d'une prairie, au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, récolte une femelle en juillet 1999 et trois mâles le 05/06/2004. Les quatre autres fiches proviennent de M. Cruveillier qui récolte cinq mâles en Creuse, dont deux le 24/07/2000, dans un secteur humide de prairie à l'étang des Landes, à Lussat, et un autre dans cette commune, le 07/08/2009, dans la mousse humide du bord de l'étang de Tête de Bœuf. Il en avait auparavant récolté deux autres, le 14/06/2003, dans la tourbière de La Mazure à Royère-de-Vassivière. Il capture enfin deux mâles en Corrèze, le 24/06/2004, dans les débris végétaux d'un sentier d'herbe rase et de mousse de la tourbière de l'étang de Chabannes, à Tarnac.

***Ozyptila trux*** (Blackwall, 1846) : cette araignée paléarctique\* évoque *O. atomaria* par son aspect et sa taille mais les genitalia\* permettent de les distinguer. C'est un peu plus difficile pour les femelles à cause d'une certaine variabilité des épigynes\* mais la langue un peu saillante qui est présente à l'avant de celle de cette dernière est étroite alors que chez *O. trux* elle est plus large que

longue, évoquant le rabat d'une poche. La période de maturité va d'avril à octobre pour les mâles et s'étend sur toute l'année pour les femelles. C'est une espèce assez commune partout, qui évolue dans divers habitats au niveau du sol, dans les herbes et la litière ce qui explique les nombreuses captures dont elle est l'objet dans les pièges Barber, comme c'est le cas pour *O. atomaria*. En Limousin elle figure dans trente-trois fiches d'inventaire pour quatre-vingts animaux observés. C'est en Haute-Vienne, le 06/06/1997, que M. Cruveillier récolte d'abord un mâle, en triant de la litière recueillie au pied d'une haie de noisetiers au village de Chavagnac, à Meuzac, commune où il récolte par piégeage un autre mâle dans la lande du Cluzeau en juillet 2000, puis, en novembre 2000, il capture dans de la litière de prairie tourbeuse des Duges, à Saint-Léger-la-Montagne, une femelle atteignant à peine 4 mm, mais parfaitement adulte avec une épigyne très lisible. E. Duffey a déterminé en 2000, dans des récoltes réalisées dans ce même site par P. Durepaire, cinq mâles dans une prairie tourbeuse et un autre en bordure de lande dans les piégeages de juin et deux mâles et deux femelles dans les piégeages de juillet. Il y récoltera lui-même, le 19/07/2000, trois femelles en triant de la litière d'une prairie tourbeuse à Narthécie. En Creuse, à l'exception d'un mâle récolté par B. Le Péru, le 18/04/2007 dans une prairie marécageuse de La Nouaille, dans la commune de Flayat, toutes les autres citations, soit quatorze fiches pour trente-neuf identifications, proviennent des récoltes par piégeage de F. Lagarde en 2009 et concernent cinq communes creusoises du Plateau de Millevaches : Faux-la-Montagne (tourbière des Avenaux, tourbière de Puy Marsaly, tourbière des Tourailles), Gentioux-Pigerolles (Fontnelles du Chalard, ferme de Lachaud, Pierre Fade, Les Prés Neufs, tourbière des Salles), Gioux (tourbière de Puy Chaud), Royère-de-Vassivière (Croix de Fayaud, Combe Lépine, tourbière de La Mazure, Bois des Pialles), et Saint-Pierre-Bellevue (Ruisseau de Beauvais). De même en Corrèze, à l'exception d'un mâle capturé par B. Le Péru, le 04/06/2007, dans un secteur herbeux de la forêt du Longeyroux à Meymac et une détermination par M. Cruveillier d'un mâle dans une récolte par piégeage de M. Lefrançois, du 12/07/2011, dans une lande à *Ulex minor* à Ars, dans la commune de Pérols-sur-Vézère, neuf autres fiches pour vingt-deux identifications émanent des récoltes de 2009 de F. Lagarde sur cinq communes corréziennes du Plateau de Millevaches : Meymac (tourbière du Longeyroux), Peyrelevade (Ruisseau de Chamboux), Saint-Merd-les-Ousines (les Communaux, tourbière de Marcy, Ruisseau du Mazet, tourbière du Rebourzeix), Tarnac (tourbière de l'étang de Chabannes), et Viam (Roche du Coq-Estang, Roche du Coq Mont Gradis).

***Pistius truncatus*** (Pallas, 1772) : cette araignée paléarctique\* ressemble assez, par sa forme, à un *Thomisus* mais s'en distingue par deux caractères aisément visibles : chacun de ses huit yeux est sur un petit tubercule distinct et les tubercules latéraux, à l'arrière de son abdomen, sont nettement moins prononcés que chez les *Thomisus*. Les deux sexes sont de coloration assez uniforme brun rougeâtre. Le mâle mesure de 4 à 5 mm, la femelle pouvant en atteindre 9. Ils sont adultes durant l'été et fréquentent les milieux boisés ou de bocage où ils se tiennent sur les branches basses des arbres et passent l'hiver sous les écorces. Quoique largement répandue l'espèce n'est commune nulle part et n'apparaît en Limousin que dans six fiches d'inventaire pour autant d'animaux cités. C'est d'abord en Haute-Vienne qu'un mâle est récolté le 16/08/1995, dans les branches basses d'un figuier adossé à un mur ensoleillé de grange, au village de Chavagnac, à Meuzac, par M. Cruveillier lequel capturera une femelle dans ce même site, sur de jeunes chênes en buisson, le 06/06/1997. L'autre mention de Haute-Vienne est une femelle récoltée en mai 1998 par E. Duffey, par battage d'une haie, au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine. La seule donnée de Creuse est une femelle immature identifiée par F. Leblanc et récoltée le 15/03/2000 par E. Mourieux au Dognon dans la commune de Saint-Maurice-La-Souterraine. B. Le Péru est l'auteur des deux citations de Corrèze : deux immatures, l'un en avril 1997, l'autre en janvier 2000, sous des



écorces d'arbres dans une forêt de Saint-Etienne-aux-Clos.

***Runcinia grammica*** (C.L. Koch, 1837) (ex *Runcinia lateralis*) : le mâle et la femelle de cette araignée sont assez semblables par la forme et la couleur mais le mâle est plus petit que la femelle et de teinte un peu plus foncée. Leur coloration de fond va du jaune verdâtre clair au beige. L'avant du céphalothorax est fortement tronqué et la partie supérieure de ce dernier offre deux larges bandes brunes sur les côtés. La partie supérieure de l'abdomen présente deux bandes étroites longitudinales brun clair dans la partie médiane et deux plus foncées sur les flancs. Les yeux médians sont petits et le tarse du pédipalpe du mâle, également très petit, est de forme plus allongée que ceux de la plupart des autres Thomisidae. Les deux sexes sont adultes l'été et fréquentent surtout les milieux ouverts bien exposés, herbacés ou buissonnants. Cette espèce est présente dans la plupart des pays d'Europe méridionale mais absente de l'Europe du Nord. En France elle est davantage présente dans le sud, ce qui se vérifie également en Limousin où elle n'a été mentionnée qu'en Corrèze, surtout dans le sud, et encore assez rarement puisqu'elle n'y a été citée que cinq fois pour douze animaux observés. C'est d'abord M. Cruveillier qui récolte une femelle, le 13/07/2000, dans une inflorescence d'*Achillea millefolium*, sur la Côte Pelée de Chasteaux, puis, le 24/06/2004, un mâle dans une touffe de graminées, sur le talus sec du chemin d'accès à l'étang de Chabannes, à Tarnac. Ce mâle mesurait environ 2,8 mm de long et seuls le tibia et le métatarse des pattes I et II étaient rembrunis à leur extrémité. Quant à la femelle, elle mesurait 5 mm. Ces remarques sont communiquées pour être mises en regard de la description proposée dans le site de Nentwig et al. où il est indiqué d'une part que la fourchette de taille pour le mâle va de 3,3 à 4,6 mm et de 5,4 à 7,6 mm pour la femelle, et d'autre part, que «le tarse et le métatarse des pattes I et II du mâle sont brun foncé». E. Duffey est l'auteur des trois autres citations : deux mâles, le 13/06/2002, dans la bruyère de la lande de Bettu, à Chenailler-Mascheix, puis, le 18/06/2003, d'abord une femelle dans les herbes du chemin d'accès à ce site, et, dans le site lui-même, trois mâles et quatre femelles au filet fauchoir.

***Synema globosum*** (Fabricius, 1775) (ex *Synaema globosum*) : le genre *Synema* comporte de très nombreuses espèces dans le monde mais l'espèce paléarctique\* *S. globosum* est la seule présente en France et la seule vraiment répandue en Europe. Son aspect est suffisamment constant et remarquable pour qu'on puisse l'identifier à vue. La femelle, dont la longueur se situe dans une fourchette de 5 à 8 mm, a le céphalothorax et les pattes d'un noir brillant et son abdomen arrondi, sur un fond qui peut aller du jaune au rouge orangé, présente un motif également noir rappelant vaguement un nouet ou le dessin symbolisant une grenade sur certains uniformes militaires. Le mâle, qui mesure de 3 à 4 mm, peut avoir des motifs moins marqués sur un abdomen généralement plus foncé. Adultes l'un et l'autre du milieu du printemps à la fin de l'été, ils se tiennent le plus souvent, mais pas exclusivement, sur des inflorescences, qu'il s'agisse de fleurs très colorées ou d'ombelles d'Apiacées comme *Daucus* ou *Carum* ou d'Asteracées comme *Achillea*. Sans être très abondante cette espèce est assez commune en Limousin pour avoir été citée dans trente et une fiches pour trente-huit animaux identifiés. La première mention saisie au fichier est celle d'une femelle capturée le 19/05/1996 par M. Cruveillier, dans une fleur de genêt, dans la lande du Cluzeau, à Meuzac, commune où il note une autre femelle, le 10/06/1998, sur une ombelle de *Carum verticillatum*, dans une prairie en friche bordant le ruisseau des Baraques au Mas Gaudeix, une autre le 17/08/1998, dans la lande de La Roubardie, sur une fleur de *Digitalis purpurea*, et une autre le 20/05/2001, sur un églantier en fleurs, au village de Chavagnac. C'est également dans des digitales qu'il avait récolté un mâle et une femelle au bord de la Roselle, le 23/05/1997, près du moulin de Teignac, à Saint-Genest-sur-Roselle. Plus tard, il déterminera une femelle dans une récolte d'H. Guillien, réalisée le 20/06/2008 dans les hautes herbes d'une prairie marécageuse, aux

Vareilles, à Vicq-sur-Breuilh. Dans les carnets de M. Barataud on lira qu'en 2000 il avait observé une femelle au Moulin du Monteil, à Sauviat-sur-Vige, le 03/06/1990. En juillet 1997, K. Guerbaa note une femelle dans la lande des Tuileries, à Saint-Bazile. Une femelle immature capturée dans un piège à insectes par E. Mourieux, le 22/03/2000, au Lac du Pont à Loges, dans la commune de Folles, est déterminée par F. Leblanc lequel capture lui-même deux mâles et deux femelles sur des fleurs dans un jardin de Lardimache, à La-Chapelle-Montbrandeix. Enfin, E. Duffey vient clore la liste d'inventaire de Haute-Vienne par huit fiches dont sept de captures au filet fauchoir dans la végétation herbacée ou la bordure buissonnante de sa propriété de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine : une femelle en mai 1998, un mâle le 28/05/2000, un autre le 17/07/2000, un autre le 10/06/2002, une femelle le 29/04/2003, un mâle le 07/05/2003 et enfin une dernière femelle le 15/05/2003. Sa dernière fiche concerne une femelle capturée dans de hautes herbes de la tourbière des Dauges à Saint-Léger-la-Montagne, le 30/05/2003. Le premier à noter l'espèce en Corrèze est B. Le Péru qui la cite à cinq reprises dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos, soit sur des fleurs en lisière de forêt humide (deux femelles en juin 1997), soit dans son jardin (un mâle en juin 1997 et un autre en juin 2000), soit dans une prairie en friche (une femelle en juin 1998 et un mâle en mai 1999). Le 09/06/2002, M. Cruveillier observe deux mâles, l'un sur *Dactylorhiza maculata*, l'autre sur *Stachys officinalis*, au Moulin du Cher, à Sarran, et un autre mâle sur des buissons au village du Soulier, à Châteaux. Dans la lande de Bettu, à Chenailler-Mascheix, E. Duffey récolte une femelle sur des bruyères le 28/06/2002 et une autre sur un buisson le 13/05/2003. Enfin, le 21/05/2005, il recueille une autre femelle sur la corde à linge de son jardin du Dougnoux, à Altillac. Trois fiches seulement concernent la Creuse, dont deux de F. Leblanc qui mentionne une femelle, le 23/05/1998, sur une fleur dans la hêtraie-chênaie des Combes, à Chamberaud, et un couple, également sur des fleurs, dans un jardin de Pétillat, à Saint-Sulpice-les-Champs. La troisième fiche émane de M. Cruveillier qui récolte une femelle sur *Daucus carota*, le 24/07/2000, dans une prairie du hameau du Genévrier, à Lussat.

# *Thomisus onustus* Walckenaer, 1805 : grâce à son abdomen dont l'arrière large et cintré évoque, vu de dessus, un fruit de *Capsella bursa-pastoris* qui présenterait à sa base deux tubercules très prononcés, ainsi que son céphalothorax tronqué portant de chaque côté les yeux latéraux sur une même saillie, le genre *Thomisus* ne pose aucun problème d'identification. En ce qui concerne l'espèce *T. onustus*, laquelle est la seule observée jusque là en Limousin sur les deux de ce genre présentes en France, c'est sans doute une femelle proche de la ponte, au ventre rebondi, qui a inspiré au descripteur le nom d'*onustus*<sup>65</sup>. La femelle mesure de 5,5 à 7 mm et le mâle, bien plus petit, ne dépasse guère 3 mm. Ils sont l'un et l'autre adultes de mai à septembre et se tiennent presque exclusivement sur des fleurs et, comme *Misumena vatia*, sont capables d'homochromie adaptative. Mais *T. onustus* dispose d'une palette de teintes beaucoup plus riche. Le mâle est d'une couleur plus terne, beaucoup moins variable. Curieusement, alors que cette espèce est relativement bien représentée dans deux sites du Limousin, qui sont d'ailleurs deux landes serpentiniques, elle semble absente ou très rare ailleurs et n'a été mentionnée que par deux d'entre nous. D'abord, en Haute-Vienne, M. Cruveillier observe, au cours du mois de juillet 1996, sur différentes fleurs, cinq mâles et seize femelles (dont seulement deux couples seront mis en collection), dans la lande serpentique du Cluzeau, dans la commune de Meuzac où il note l'espèce encore dans cinq autres fiches, dans des stations proches de cette lande : une femelle, le 16/06/1997, dans une touffe de marguerites, sur la colline du Suchaud, un mâle et trois femelles, le 20/06/1998, sur des orchidées de la lande de la Roubardie et, le même jour, un mâle et deux femelles sur des orchidées et des

---

<sup>65</sup> voir le tableau des racines latines ou grécolatines en fin de document.

bruyères dans une prairie dégradée en aval du Cluzeau, puis, à nouveau dans cette lande, il observe un accouplement le 28/07/2000, et enfin, le 28/09/2006, à l'occasion d'une visite de ce site par des participants au colloque d'arachnologie de Limoges, il identifie un mâle et une femelle repérés par un visiteur. S'ajoute à la liste des observations de Haute-Vienne, la capture au filet fauchoir de deux femelles, le 10/06/2002, dans les fleurs d'une prairie naturelle de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, par E. Duffey lequel est l'auteur des citations de Corrèze, dans la lande serpentinique de Bettu, à Chenailler-Mascheix. Toujours au filet fauchoir, et dans les bruyères de cette lande, il récolte un mâle le 13/06/2002, un autre le 28/06/2002 puis un mâle et une femelle le 18/06/2003.

***Tmarus piger*** (Walckenaer, 1802) : les *Tmarus* ressemblent plus, par leur aspect et leur attitude, à des Philodromidae qu'à la plupart des autres Thomisidae. Leur abdomen est plutôt long, avec un unique tubercule à l'arrière que l'on perçoit mieux de profil, et ils se tiennent le plus souvent allongés sur des branches ou des tiges avec les pattes antérieures étirées en avant, dans l'axe du corps, ce qui les dissimule assez bien à la vue des prédateurs... et des naturalistes, d'autant qu'ils sont de coloration généralement assez terne. Sur les cinq espèces de ce genre présentes en France, seules deux d'entre elles ont été notées en Limousin à cette date, *T. piger* étant celle qui y semble la moins rare. Le mâle mesure environ 4 mm et la femelle de 5 à 6 mm. Ils sont adultes du milieu du printemps au milieu de l'été et se tiennent immobiles<sup>66</sup> sur les branches basses des arbres, sur les buissons et même sur la végétation herbacée à port un peu rigide. Chez nous, l'espèce figure dans six fiches d'inventaire pour dix animaux identifiés. La première mention est celle d'une femelle récoltée en Haute-Vienne par M. Cruveillier, le 25/06/1999, sur un genévrier de la colline du Suchaud, près de Chavagnac, à Meuzac, commune où, le 26/04/2001, il capture un mâle au filet fauchoir dans les herbes sèches d'un vieux verger. C'est également au filet fauchoir que sont capturés par E. Duffey un mâle et deux femelles, le 29/04/2000, dans la végétation de rive d'un étang près de Rancon. En Corrèze, il récolte un mâle, le 13/05/2003, dans la bruyère de la lande de Bettu, à Chenailler-Mascheix, et deux mâles et une femelle dans les hautes herbes d'une friche, le 09/05/2006, près du village du Dougnoux, à Altiliac. Enfin, toujours en Corrèze, F. Lagarde cite l'espèce en 2009 à la Roche du Coq-Etang, dans la commune de Viam.

***Tmarus stellio*** Simon, 1875 : Eugène Simon, qui est non seulement l'auteur du genre *Tmarus* mais aussi le descripteur de cette espèce, était un bon latiniste. Il se réfère peut-être au « petit lézard étoilé » dont parle Pline l'ancien dans le livre IX de son ouvrage « *Naturalis historiae* », et qui portait le nom de *stellio*. Seule l'observation d'un mâle de cette espèce du paléarctique\* méridional, récolté en Haute-Vienne par M. Cruveillier, le 12/06/2008, dans la lande tourbeuse de La Roubardie, à Meuzac, a été enregistrée à cette date en Limousin.

***Xysticus acerbus*** Thorell, 1872 : des trente-sept espèces de *Xysticus* répertoriées en France, seize ont été observées en Limousin à cette date. Aucune de ces espèces n'étant identifiable avec certitude sans l'examen minutieux des genitalia\*, les quelques informations qui pourront être données ici ou là, concernant leur aspect extérieur seront de peu de secours, d'autant que les motifs et les couleurs sont souvent variables chez une même espèce. Rappelons seulement qu'au niveau du genre, les *Xysticus* se distinguent des *Ozyptila* notamment par l'absence des gros poils en massue que présentent ces derniers sur le tégument. *X. acerbus* est chez nous un des plus grands de son genre. Le mâle mesure de 4 à 5 mm et la femelle de 7 à 9 mm. Comme *X. luctuosus*, auquel il

---

<sup>66</sup> d'où le nom de « *piger* » qui, en latin, signifie paresseux, indolent.

ressemble <sup>67</sup>, il ne présente pas de dessins nets mais une coloration générale beige, grivelée de taches brunes. Il fréquente surtout les prairies sèches ou les friches où on peut rencontrer des adultes d'avril à octobre, mais surtout en avril et mai. Sans être très abondante cette espèce a tout de même fait l'objet de vingt et une fiches d'inventaire en Limousin pour quatre-vingt-quatre animaux identifiés. Elle évolue généralement près du sol ce qui explique que le nombre de captures par piège Barber est le plus important. La première donnée est une femelle capturée en Haute-Vienne le 16/08/1995, sur un rang d'herbe fauchée dans une pelouse au Village de Chavagnac, à Meuzac, par M. Cruveillier, lequel récoltera une autre femelle, le 09/05/2011, dans une friche de Richebourg, à Pierre-Buffière. Les neuf autres fiches de Haute-Vienne proviennent de piégeages effectués par E. Duffey dans une prairie naturelle de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine : une femelle en mai 1998, un mâle le 14/04/2000, deux mâles le 18/04/2002, un mâle et une femelle le 19/04/2003, puis un mâle à chacune des cinq dates suivantes : 26/04/2003, 25/04/2004, 01/05/2004, 15/05/2004 et 21/05/2004. En Corrèze, il récolte d'abord un mâle dans le sous-sol de sa maison le 29/04/2005, et les autres par piège Barber, dans son jardin du Dougnoux à Altillac : un mâle le 01/04/2007, cinq mâles le 03/04/2008, puis quatre mâles et une femelle le 01/06/2008. F. Lagarde citera trois individus de l'espèce en 2009 au Ruisseau du Mazet à Saint-Merd-les-Ousines et M. Cruveillier récoltera un mâle et une femelle, le 09/05/2010, dans le talus sec d'un chemin forestier du Bois de Roc Grand, dans la commune de Liginac. Toutes les observations de Creuse, qui représentent cinquante-quatre animaux de l'espèce, proviennent des inventaires de 2009 de F. Lagarde et se répartissent sur trois communes : Faux-la-Montagne (bordure de la tourbière de Clamouzat), Gentioux-Pigerolles (Fontenelles du Chalard, ferme de Lachaud qui totalise cinquante observations) et Gioux (tourbière de Puy Chaud)

*Xysticus audax* (Schrank, 1803) : non seulement cette araignée ressemble beaucoup extérieurement à *X. cristatus*, mais les genitalia\* sont également très proches <sup>68</sup>. Il y a donc lieu de s'attarder sur des détails pour les distinguer. Une première indication est fournie par le dessin triangulaire brun clair de la zone médiane du céphalothorax, qui a des côtés assez droits et un sommet aigu atteignant la strie thoracique chez *X. cristatus* alors qu'il est plus court et que ses deux côtés sont un peu arrondis chez *X. audax*. Le mâle mesure de 3 à 5 mm et la femelle peut en atteindre 8. Adulte au printemps et en été, cette araignée évolue dans divers milieux, dans la végétation basse ou les buissons, parfois près du sol quoique moins fréquemment que *X. acerbus*. Comme pour cette dernière, l'espèce a été citée dans vingt et une fiches mais pour vingt-six observations seulement dont la première, une femelle, fut capturée le 14/06/1996 en Haute-Vienne, sur une fleur d'*Ulex minor* de la lande du Cluzeau, à Meuzac, par M. Cruveillier lequel récolta un très beau spécimen de mâle dans cette même commune, sur une tige ligneuse de vieille callune de la lande de La Roubardie le 27/04/1998. De son côté, E. Duffey capture une femelle le 05/04/1999 par battage de buissons en bordure d'une prairie naturelle au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine et, toujours en Haute-Vienne, N. Larchevêque identifie un mâle capturé dans un piège à carabes par E. Mourioux, le 16/04/2000, en bordure de la Gartempe, près du viaduc de Rocherolles, dans la commune de Folles. En Corrèze, B. Le Péru cite l'espèce à quatre reprises dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos, soit dans son jardin, errant sur un mur ( une femelle en juin 1997 et une autre en mai 1999) ou errant au sol (un mâle en juin 1998), soit dans une prairie en friche (un mâle

---

<sup>67</sup> M. J. Roberts indique que le quadrilatère formé par les yeux médians est un carré chez *X. luctuosus* et un rectangle chez *X. acerbus*, mais ce critère, dont l'appréciation n'est pas toujours très évidente selon l'angle d'observation, n'est que subsidiaire et n'est pas suffisant pour l'identification.

<sup>68</sup> Voir *Xysticus cristatus*, plus loin.

en mai 1998). Plus récemment, le 09/05/2011, sur un talus herbeux en bordure de route, près du lac de Sèchemailles, à Ambrugeat, M. Cruveillier récolte une femelle au filet fauchoir. C'est en Creuse que les citations sont les plus nombreuses. C'est d'abord F. Leblanc qui récolte une femelle tardive, le 20/10/1998, au village de Pétillat, à Saint-Sulpice-les-Champs, et qui identifie deux mâles et une femelle capturés dans un piège à carabes par E. Mourieux, le 19/03/2000, à La Garrige, dans la commune de Saint-Maurice-La-Souterraine. Puis c'est F. Lagarde qui, après avoir récolté une femelle le 02/08/2006 aux Ribières de Gladière, dans la commune de Royère-de-Vassivière, cite encore l'espèce à huit reprises dans ses inventaires de 2009, d'abord dans cette même commune (Croix de Fayaud, Bois des Piales, et à nouveau Ribières de Gladière), ainsi que dans les communes de Faux-la-Montagne (tourbière de Puy Marsaly), de Gentioux-Pigerolles (Fontenelles du Chalard, ferme de Lachaud, tourbière des Salles) et de Saint-Pierre-Bellevue (Ruisseau de Beauvais). Enfin, le 09/07/2009, M. Cruveillier récolte une femelle en battant les branches d'une haie de noisetier en bordure de la chaussée de l'étang de Tête de Bœuf, à Lussat.

*Xysticus bifasciatus* C.L. Koch, 1857 : ainsi nommée vraisemblablement à cause des deux bandes claires transverses interrompues que le mâle présente le plus souvent à l'arrière de l'abdomen <sup>69</sup>, mais qui ne constituent nullement un caractère distinctif, cette espèce se détermine assez aisément par ses genitalia\*. C'est un assez grand *Xysticus* dont le mâle mesure de 5 à 7 mm et dont la femelle peut en atteindre 10. Largement répartie en Europe, mais apparemment abondante nulle part, sauf parfois localement, cette espèce fréquente les prairies bien exposées ou les milieux ouverts à végétation basse où on peut trouver des adultes de mai à juillet. Sans être commune en Limousin l'espèce y est citée dans vingt-cinq fiches pour quarante-cinq animaux identifiés. C'est en Haute-Vienne que la première observation est saisie au fichier : une femelle récoltée sur une pelouse de la lande du Cluzeau, à Meuzac, le 18/06/1996, par M. Cruveillier. Celui-ci mentionnera également, dans la même commune, le 02/06/1998, une autre femelle sur un sentier d'une lande à *Erica cinerea* proche du hameau des Garabœufs, et en déterminera une troisième tombée dans un piège à carabes d'E. Mourieux, le 05/05/2000, dans un talus du Pont Romain, à Saint-Léger-la-Montagne. Deux autres citations sur cette commune, dans la lande bordant la tourbière des Duges viennent clore les mentions pour la Haute-Vienne : deux mâles notés par P. Tutelaers le 05/05/2000 et une femelle citée par M. Cruveillier le 03/05/2001. En Corrèze B. Le Péru, dans la commune de Saint-Etienne-aux-Clos, indique deux observations dans une prairie en friche : un mâle en avril 1997 et une femelle en juin 1998, et deux autres errant au sol dans un jardin : une femelle en juillet 1998 et un mâle en mai 1999. Le 01/06/2008, E. Duffey récolte un mâle dans une prairie du Dougnoux, à Altillac et, en 2009, F. Lagarde citera l'espèce à cinq reprises : à Meymac (tourbière du Longeyroux et tourbière de Ribière longue), à Peyrelevade (Ruisseau de Chamboux), à Tarnac (tourbière de l'étang de Chabannes) et à Viam (Roche du Coq-Estang). En Creuse, F. Leblanc cite une femelle immature le 20/10/1998 au village de Pétillat, à Saint-Sulpice-les-Champs et, bien plus tard, B. Le Péru observe deux femelles adultes le 25/05/2007 dans un milieu herbeux près de l'étang de Méouze, à Saint-Oradoux-de-Chirouze. Les autres mentions creusoises proviennent de piégeages effectués en 2009 par F. Lagarde dans cinq communes : Faux-la-Montagne (2 individus dans la tourbière de Puy Marsaly), Gentioux-Pigerolles (6 aux Fontenelles du Chalard, 10 à la ferme de Lachaud, 3 à Pierre Fade et 1 aux Prés Neufs), Royère-de-Vassivière (1 dans la tourbière du Grand Puy) et Saint-Pardoux-Morterolles (1 au Ruisseau du Pic).

# *Xysticus cristatus* (Clerck, 1757) : cette araignée est sensiblement de la même taille que *Xysticus audax* et, comme il est dit plus haut, assez semblable extérieurement à cette espèce.

---

<sup>69</sup> Voir le mot «*fasciatus*» dans le tableau des racines latines en fin d'ouvrage.

L'examen du pédipalpe et notamment de l'apophyse tégulaire basale qui est tronquée et non fourchue comme chez *X. audax*, permettra de distinguer aisément le mâle. Pour la femelle, ce sera surtout les deux fossettes ovales situées à l'avant de l'épigyne, de part et d'autre du septum\*, et dont le contour est nettement plus régulier que chez *X. audax*, qu'il y aura lieu d'observer. Adulte au printemps et en été, parfois jusqu'en automne, et fréquentant des milieux assez variés à végétation basse, cette araignée paléarctique est de loin l'espèce de *Xysticus* la plus fréquente presque partout en Europe et notamment en Limousin puisqu'elle y apparaît dans quatre-vingt-deux fiches de citations pour cinq-cent-treize animaux observés se répartissant ainsi : 28 fiches sur 7 communes pour 47 animaux notés en Haute-Vienne, 29 fiches sur 11 communes pour 159 animaux en Corrèze et 25 fiches sur dix communes pour 307 animaux en Creuse. Alors que le nombre de fiches est sensiblement le même dans les trois départements, le plus grand nombre d'individus capturés en Corrèze et surtout en Creuse tient essentiellement au fait que *X. cristatus* évolue dans une strate assez basse pour être capturé par piégeage au sol et que cette technique, pour des raisons expliquées par ailleurs, y a été pratiquée beaucoup plus qu'en Haute-Vienne. C'est de ce dernier département qu'est saisie la première citation, une femelle, le 20/05/1997, dans la petite tourbière de la Celle du Cluzeau, à Meuzac, par M. Cruveillier, lequel citera l'espèce encore huit fois dans cette même commune dont trois femelles dans une prairie du village de Chavagnac (une le 06/06/1997, une le 21/03/1998 et une le 26/04/2001), un couple dans la lande de la Roubardie le 15/05/1998, un mâle dans une prairie du ruisseau des Baraques le 04/06/1998, une femelle le 23/04/2001 et une autre le lendemain dans une prairie du lac de La Roche, et enfin un couple déterminé dans une récolte réalisée dans la tourbière de la Celle du Cluzeau par O. Villepoux le 29/09/2006. Il déterminera également une femelle capturée par H. Guillien, le 03/06/2000, dans une friche de Richebourg à Pierre-Buffière, et en récoltera une autre le 03/06/2000 dans une prairie du village de Chez Roger à Saint-Priest-sous-Aixe. Dans la commune de Verneuil-sur-Vienne, le 23/05/1999, K. Guerbaa cite une femelle dans une prairie humide au bord de la Vienne, à La Boilerie. Dans la tourbière des Dauges, à Saint-Léger-la-Montagne, P. Tutelaers cite quatre femelles le 21/05/1999, puis F. Leblanc signale la capture au filet fauchoir, dans des touradons de Molinie, de six femelles et deux mâles, tous adultes, le 10/10/1999, et une femelle, capturée par piégeage par P. Durepaire en juin 2000, est déterminée par E. Duffey. Ce dernier cite l'espèce à onze reprises dans une prairie ou dans un talus herbeux de sa propriété de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine : une femelle en mai 2005, un mâle le 30/04/2000, une femelle le 08/05/2000, deux femelles le 10/06/2002, six mâles le 26/04/2003, une femelle le 29/04/2003, un mâle le 03/05/2003, une femelle le 15/05/2003, un mâle le 22/05/2003, un autre le 01/06/2003 et un dernier le 25/04/2004. Deux observations de F. Lagarde dans la tourbière de Bac à la Cube, à Peyrat-le-Château, un mâle en septembre 2006 et un individu (sans mention de sexe) en 2009, viennent clore la liste des citations pour la Haute-Vienne. C'est de sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos que B. Le Péru nous communique les premières mentions de Corrèze, dont trois citations dans un jardin : trois femelles, dont deux sur des fleurs, en juin 1997, un mâle errant sur un mur en mai 1998 et une femelle errant au sol en mai 2000, et quatre citations, au sol, sur la mousse, dans une prairie en friche : une femelle en juin 1997, une autre en novembre 1997, un mâle en juin 1998 et un autre en mai 2001. Il récoltera également un mâle dans les herbes de la tourbière du Longeyroux, à Meymac, le 06/04/2007. De son côté E. Duffey, après avoir capturé une femelle dans la lande de Bettu, à Chenailler-Mascheix, citera trois fois l'espèce dans les environs du village du Dougnoux à Atiliac : une femelle au filet fauchoir dans une friche, le 27/05/2007, puis, par piégeage, trois mâles le 03/04/2008 et trois autres le 01/06/2008. Dans ses prospections de 2009, F. Lagarde cite cent-vingt-huit animaux de l'espèce dans onze fiches réparties sur cinq communes : à Meymac (tourbière du Longeyroux, tourbière de Ribière longue), à

Peyrelevade (tourbière de Négarioux Malsagnes, Ruisseau de Chamboux), à Saint-Merd-les-Oussines (Les Communaux, tourbière de Marcy, Ruisseau du Mazet, tourbière du Rebourzeix), à Tarnac (tourbière de l'étang de Chabannes) et à Viam (Roche du Coq-Estang, Roche du Coq Mont-Gradis. Enfin, M. Cruveillier, après avoir noté une femelle dans la pelouse de la Côte pelée de Chasteaux le 15/04/2006, cite un mâle et deux femelles récoltés en bordure d'une allée forestière du Bois de Roc Grand à Liginac, le 09/05/2010, et deux mâles et une femelle dans un talus herbeux de bord de route au Lac de Sèchemailles à Ambrugeat, le 09/05/2011. Il déterminera également deux femelles dans des récoltes de M. Lefrançois, du 05/07/2011, l'une dans une prairie à jonc acutiflore et l'autre dans un radeau à trèfle d'eau, au lieudit La Gane, dans la commune de Pérols-sur-Vézère. En Creuse, les premières données émanent de F. Leblanc qui a récolté lui-même une femelle au Puy du Chalard, dans la commune de Saint-Georges-la-Pouge, le 02/05/1998, et une autre à Fransèches le 06/06/1999, et qui a identifié, dans des récoltes par pièges à carabes d'E. Mourieux, dans la commune de Saint-Maurice-La-Souterraine, deux mâles et une femelle capturés au Dognon le 15/03/2000 et trois femelles à La Garrige le 19/03/2000. Les plus nombreuses données proviennent de F. Lagarde qui après avoir noté deux mâles et deux femelles le 14/05/2006 au Bois des Pialles dans la commune de Royère-de-Vassivière, citait l'espèce au cours de sa campagne de 2009 un très grand nombre de fois : à nouveau à Royère-de-Vassivière, dans le même site mais également dans six autres de cette commune (6 dans la tourbière des Chabannes, 17 à la Croix de Fayaud, 14 à la tourbière du Grand Puy, 3 à Combe Lépine, 1 dans la tourbière de La Mazure), puis à Faux-la-Montagne (10 à la tourbière des Avenaux, 24 à la tourbière de Clamouzat, 12 à la tourbière de Puy Marsaly, 4 à la tourbière des Tourailles), à Gentioux-Pigerolles (95 à la ferme de Lachaud, 35 aux Fontenelles du Chalard, 16 à Pierre Fade, 12 aux Prés Neufs, 3 à la tourbière des Salles), à Gioux (14 à la tourbière de Puy Chaud), à Saint-Pardoux-Mortierolles (7 au Ruisseau du Pic), et à Saint-Pierre-Bellevue (9 au Ruisseau de Beauvais). Enfin, sur les bords de l'étang de Tête de Bœuf, dans la commune de Lussat, M. Cruveillier récolte une femelle le 01/06/2009 dans de hautes herbes près de la rive et une autre le 09/07/2009 dans un secteur herbeux humide non boisé.

*Xysticus erraticus* (Blackwall, 1834) : si on a beaucoup observé les *Xysticus* on peut presque identifier l'espèce *X. erraticus* à vue d'après l'aspect de son céphalothorax. En effet c'est un des rares du genre à présenter chez les deux sexes, de part et d'autre d'une large bande médiane d'un jaune ocre et comportant une dessin à peine marqué, trois bandes latérales bien nettes composées d'une bande ocre entre deux bandes brunes. Mais cela ne dispense pas de vérifier par l'examen des genitalia\*. Le mâle mesure entre 4 et 5 mm et la femelle entre 6 et 8 et l'espèce fréquente sensiblement les mêmes milieux et la même strate que *X. cristatus*. Et, comme cette dernière, elle est donc fréquemment capturée par des piègeages au sol. On rencontre des adultes du printemps à l'automne. Moins fréquente que la précédente elle a tout de même fait l'objet de trente-cinq fiches d'inventaires pour cent-quarante-huit animaux déterminés. C'est en Haute-Vienne que la première observation, une femelle sur un tas d'herbe dans un jardin, le 16/08/1995, est signalée par M. Cruveillier au village de Chavagnac, à Meuzac. Les dix autres fiches relatives à ce département émanent d'E. Duffey. A l'exception d'un mâle qu'il a déterminé dans une récolte de juin 2000 de P. Durepaire, dans la tourbière des Dagues, à Saint-Léger-la-Montagne, toutes les autres mentions proviennent de captures dans une prairie naturelle de sa propriété de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine. Après une première capture d'une femelle par piège au sol dans l'herbe humide proche de son étang en juillet 1999 et d'une autre au filet fauchoir dans une zone plus sèche, le 10/06/2002, E. Duffey dispose, de mai à juin 2003, six pièges Barber dans la partie sèche de sa prairie, et, l'année suivante, il installe ce même dispositif dans la zone humide, à deux mètres d'un marécage et à cinq mètres de l'eau de l'étang. Il récolte ainsi dans la zone sèche deux

mâles le 11/05/2003, deux autres le 18/05/2003 et cinq autres le 01/06/2003, puis, dans la zone humide, un mâle le 21/05/2004, sept mâles le 29/05/2004 et quatre mâles le 05/06/2004. Il avait entre temps, pour que la symétrie du protocole soit complète, fait une capture au filet fauchoir de deux mâles et deux femelles dans la zone sèche le 19/07/2003. Outre que cette expérience confirme que ce sont plutôt des mâles qui circulent au niveau du sol pour leurs déplacements, on peut en conclure que cette espèce vit aussi bien en milieu humide qu'en milieu sec. En Corrèze, c'est d'abord B. Le Péru qui nous adresse trois observations de sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos : deux femelles dans une prairie en friche en juin 1998, et, errant sur un mur dans un jardin, un mâle en juin 1998 et deux mâles en mai 1999. M. Barataud indique la capture par piégeage, le 08/09/2000, de trois animaux de l'espèce dans la tourbière du Quart du Roi, à Benayes, et, le 27/05/2007, E. Duffey capture un mâle et une femelle au filet fauchoir, dans une friche du Dougnoux à Altiliac. Les autres mentions, qui représentent la détermination de quarante-quatre animaux, proviennent du programme de 2009 de F. Lagarde et concernent huit sites répartis sur quatre communes : à Meymac (tourbière du Longeyroux, tourbière de Ribière longue), à Peyrelevade (Ruisseau de Chamboux, tourbière de Négarioux Malsagnes), à Saint-Merd-les-Oussines (Les Communaux, tourbière de Marcy, Ruisseau du Mazet) et Tarnac (tourbière de l'étang de Chabannes). En Creuse, l'espèce est citée dans dix fiches. La première mention, et la seule antérieure à 2009, est une femelle récoltée le 24/07/2000, par M. Cruveillier dans une bordure herbeuse de l'étang des Landes, au hameau du Génévrier, à Lussat. Les autres mentions, qui représentent la détermination de soixante-quatre animaux, proviennent du programme de 2009 de F. Lagarde et concernent neuf sites répartis sur cinq communes : à Faux-la-Montagne (tourbière des Avenaux), à Gentioux-Pigerolles (Fontenelles du Chalard, ferme de Lachaud, Pierre Fade, Les Prés Neufs, tourbière des Salles), à Gioux (tourbière de Puy Chaud), à Royère-de-Vassière (tourbière du Grand Puy) et à Saint-Pierre-Bellevue (Ruisseau de Beauvais).

*Xysticus ferrugineus* Menge, 1875 : à la page 875 du tome VI de son ouvrage sur « *Les arachnides de France* », Eugène Simon rapporte l'observation par Louis Fage d'une femelle de cette espèce en mars 1921 au château de Lussac-les-Eglises, en Haute-Vienne. A la date de notre publication, cette araignée n'a pas encore été revue en Limousin. Elle figure donc toujours dans notre base de données comme une observation ancienne non renouvelée.

*Xysticus kempeleni*<sup>70</sup> Thorell, 1872 : d'aspect assez variable, ce *Xysticus* présente le plus souvent, tant sur le céphalothorax que sur l'abdomen, une coloration d'un brun brûlé plus ou moins foncé, avec ça et là quelques taches plus claires mais ne formant pas un dessin précis. Les flancs de l'abdomen sont plus clairs. Le mâle, qui mesure entre 3,5 et 4 mm, est adulte d'avril au milieu de l'été alors que la période de maturité de la femelle, dont la longueur se situe entre 5 et 7,5 mm, peut aller jusqu'à septembre. Les genitalia\* sont assez caractéristiques mais il y a lieu de ne pas s'arrêter à la forme crochue de l'apophyse tibiale ventrale du mâle car c'est le cas chez plusieurs *Xysticus*. L'espèce semble évoluer le plus souvent, mais non exclusivement, dans des milieux secs de végétation assez basse, surtout herbacée. Quelques captures cependant ont eu lieu dans de hautes herbes et même avec une certaine humidité. Nentwig et al. indiquent qu'on peut la rencontrer occasionnellement sous les pierres. Elle n'est sans doute pas très commune en Limousin puisqu'elle n'y est citée que neuf fois pour douze animaux identifiés. C'est d'abord en Haute-Vienne qu'une

---

<sup>70</sup> Dans de nombreux ouvrages on trouve encore le nom erroné *X. kempeleni*. Or Thorell a voulu rendre hommage à un naturaliste autrichien dont le nom est Ludwig von Kempelen (1803-1878) - et non Kempelin - qui lui faisait parvenir des captures, notamment de Basse-Autriche. (« Zur Geschichte der Arachnologie in Österreich » par Konrad Thaler et Jürgen Gruber, Editions Denisia, 8 – 139-163 – septembre 2003)



femelle est récoltée par M. Cruveillier, le 06/06/1997, dans des herbes ayant poussé autour d'un ancien foyer en plein air, au village de Chavagnac, à Meuzac, commune où, le 24/04/2001, dans la lande du Cluzeau, il note deux mâles sur un tas de végétaux coupés et un autre dans un secteur de pelouse sèche. Le 13/05/2001, il récolte un mâle dans de la litière de lande, en bordure de la tourbière des Dauges, à Saint-Léger-la Montagne, site où P. Tutelaers avait signalé une femelle le long du ruisseau des Dauges, le 24/05/1999. Toujours en Haute-Vienne, E. Duffey capture, dans un milieu d'herbes humides de prairie, au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, d'abord un mâle dans un piège Barber le 18/04/2002, puis un couple au filet fauchoir le 22/05/2003. L'espèce n'est pas citée en Creuse et seulement trois fois en Corrèze, d'abord par E. Duffey qui capture par piégeage, au village du Dougnoux, à Atiliac, un mâle le 13/04/2006 dans de hautes herbes d'une prairie non fauchée puis, le 03/04/2008, un autre mâle dans de l'herbe mi-haute. Enfin, dans l'herbe courte d'un accotement de route, au bord de la hêtraie de Lissac, à Saint-Merd-les-Oussines, une femelle est récoltée par M. Cruveillier le 10/05/2010.

*Xysticus kochi* Thorell, 1845 : cette araignée ressemble extérieurement à *Xysticus cristatus*, au point que seul l'examen des genitalia\* permet de les distinguer. Et, si l'observation des apophyses téguiaires\* rend la chose relativement facile pour le mâle, c'est un peu plus délicat pour la femelle dont on remarquera le contour arrondi de l'épigyne et la couleur sombre des deux formes ovales à l'avant de celle-ci. Certainement moins abondante que *X. cristatus* mais cependant assez commune, l'espèce partage avec cette dernière ses périodes de maturité ainsi que les habitats où elle évolue. Elle a fait l'objet de trente-six fiches d'inventaire en Limousin, pour cent-douze animaux déterminés. C'est d'abord en Haute-Vienne qu'une femelle est capturée en mai 1998, au Village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, par E. Duffey lequel y disposera six pièges Barber dans la partie sèche d'une prairie et capturera un mâle le 26/04/2003, trois autres le 03/05/2003 et encore trois autres et deux femelles le 11/05/2003. Il répètera l'opération en 2004 et récoltera un mâle le 9 mai, un autre le 15, un troisième le 21, deux autres et une femelle le 29 et enfin une femelle le 5 juin. M. Cruveillier, de son côté, signale une femelle le 03/06/2000 dans l'herbe mi-haute d'une prairie mésophile de Chez Roger, à Saint-Priest-sous-Aixe, puis, le 20/05/2007, un mâle sur des buissons bas au village de Chavagnac, à Meuzac. Tout récemment, le 17/06/2013, il récolte un mâle errant dans une allée de jardin de ce même village, après avoir noté, le 15/06/2013, un autre mâle dans un sentier de pêcheurs longeant la Petite Briançe, dans une prairie naturelle, au village de Briansolles, à Glanges. En Corrèze, c'est d'abord B. Le Péru qui, dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos, récolte, en mai 1998, un mâle errant dans son jardin et un autre et deux femelles dans une prairie en friche puis, en juin, une femelle dans cette même prairie. Ensuite E. Duffey récolte un mâle, le 10/05/2006, dans la pelouse de son jardin du Dougnoux, à Atiliac, où il installera un piège Barber et y capturera deux mâles le 11/04/2007, un autre le 02/05/2007 et une femelle le 01/06/2008. Les autres données de Corrèze proviennent des inventaires réalisés en 2009 par F. Lagarde et concernent huit sites répartis sur cinq communes : Meymac (tourbière du Longeyroux), Peyrelevade (tourbière de Négarioux Malsagnes, Ruisseau de Chamboux), Saint-Merd-les-Oussines (Les Communaux, tourbière de Marcy, Ruisseau du Mazet), Tarnac (tourbière de l'étang de Chabannes) et Viam (Roche du Coq Mont Gradis). Pour la Creuse, à l'exception de la capture d'un très bel exemplaire de mâle par M. Cruveillier, le 22/06/2000, dans une prairie, en bordure d'un bosquet de saules, au hameau du Genévrier, à Lussat, toutes les autres citations, qui représentent la détermination de soixante-neuf animaux, émanent également des inventaires de 2009 de F. Lagarde et se répartissent sur sept sites et trois communes : Gentioux-Pigerolles (Fontenelles du Chalard, ferme de Lachaud, tourbière des Salles), Royère-de-Vassivière (Croix de Fayaud, tourbière de La Mazure, Bois des Pialles) et Saint-Pierre-Bellevue (Ruisseau de Beauvais).

# *Xysticus lanio* C.L. Koch, 1824 : la femelle de cette araignée, qui mesure de 6 à 7,5 mm, présente des dessins roux, assez semblables à ceux de divers autres *Xysticus*, sur une couleur de fond jaune orangé. Le mâle est plus sombre et mesure de 4 à 5,5 mm. M. Cruveillier indique que les exemplaires qu'il a examinés présentaient tous, à l'arrière du céphalothorax, deux taches brunes en forme de quadrilatère. Les deux sexes requièrent l'examen des genitalia\* pour être déterminés avec certitude. Ils sont adultes du milieu du printemps à la fin de l'été. Evoluant généralement sur les branches basses des arbres ou sur la végétation buissonnante, cette espèce n'est capturée qu'occasionnellement dans les pièges au sol<sup>71</sup>. Elle est présente dans les trois départements du Limousin où elle figure dans vingt-quatre fiches d'inventaire pour vingt-cinq animaux identifiés. La première donnée saisie au fichier est un mâle récolté en Haute-Vienne, le 20/07/1998, sur un houx, en lisière des bois de Chavagnac, à Meuzac, par M. Cruveillier lequel cite encore deux fois l'espèce dans cette commune : un mâle le 24/06/2001 sur une bourdaine de la lande du Cluzeau et, à nouveau à Chavagnac, une femelle sur des branches basses de chêne le 09/09/2009. Lors d'un stage organisé par lui en avril 2001, il identifie un mâle récolté le 05/05/2000 par E. Mourioux dans un piège à carabes, au Pont Romain, à Saint-Léger-la-Montagne. La capture d'un mâle au filet fauchoir dans les branches basses d'une haie, le 08/05/2000, au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, par E. Duffey, vient clore les mentions pour la Haute-Vienne. C'est en Corrèze que les citations sont les plus nombreuses, notamment grâce à divers inventaires reçus au début des années 2000 de B. Le Péru qui, dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos, mentionne l'espèce à sept reprises : deux mâles errant au sol dans un jardin en mai 1997 et, le même mois, une femelle, à 1,5 m du sol, en lisière d'une forêt humide, un mâle en juin 1997 dans une prairie en friche et un autre en ce même lieu en juin 1998, une femelle errant sur un mur de jardin en juin 1999, un mâle sur un chemin forestier en mai 2000 et enfin un dernier mâle, dans un chemin entre prairie et lande, en juin 2002. Dans un secteur de buissons et de hautes herbes de la lande de Bettu, à Chenaillet-Mascheix, E. Duffey récolte un mâle au filet fauchoir le 28/06/2002 et un autre le 18/06/2003. Puis, dans la pelouse de son jardin du Dougnoux, à Atiliac, il capture une femelle le 02/05/2007. Enfin, sur les branches basses d'une haie de noisetiers bordant la hêtraie de Lissac, à Saint-Merd-les-Oussines, un mâle capturé par une stagiaire le 10/05/2010 est identifié par M. Cruveillier. En Creuse, F. Leblanc identifie en 2003 une femelle capturée par lui le 10/07/1997, dans des branches basses, à Pétillat, dans la commune de Saint-Sulpice-les-Champs, et, au bord de l'étang de Tête de Bœuf, à Lussat, M. Cruveillier récolte une autre femelle le 09/07/2009, en battant les branches basses d'un épicea. Les six autres mentions émanent des inventaires communiqués par F. Lagarde en 2009, lesquels se répartissent sur autant de sites : à Gentioux-Pigerolles (ferme de Lachaud), à Royère-de-Vassivière (Croix de Fayaud, tourbière du Grand Puy, tourbière de La Mazure, Bois des Piales) et à Saint-Pierre-Bellevue (Ruisseau de Beauvais).

*Xysticus lineatus* Westring, 1851 : est certes une araignée sur laquelle on peut distinguer des lignes, mais comme c'est le cas de la grande majorité des *Xysticus*, l'épithète *lineatus* n'est pas d'un grand secours pour sa détermination. En revanche, une première orientation peut être donnée par les deux taches situées à l'arrière du céphalothorax, foncées chez *X. lanio* et *X. luctator*, et qui sont blanches chez *X. lineatus*. Les genitalia\*, notamment l'épais bourrelet en forme de U renversé entourant la plaque de l'épigyne chez la femelle et les apophyses tibiales du mâle, sont assez caractéristiques. C'est une espèce de coloration générale assez sombre, dont la femelle mesure de 5 à 8 mm et le mâle de 3,5 à 4,5 mm. Pour Nentwig et al., comme pour S. Almquist, elle est censée

---

<sup>71</sup> cette remarque est à prendre en compte si l'on veut établir des comparaisons concernant la fréquence des captures, dans la mesure où certains prospecteurs n'ont eu que très peu recours au piégeage.

fréquenter de préférence les milieux humides. Elle est généralement signalée comme «rarement trouvée» ce que nous ne pouvons que confirmer dans la mesure où elle n'est citée que dans deux communes de Creuse et dans une seule commune de Corrèze, département où seul B. Le Péru l'a observée à quatre reprises à Saint-Etienne-aux-Clos : un mâle, en juin 1997, errant sur le mur d'un jardin, une femelle, en juin 1998, dans une prairie en friche, deux mâles errant au sol dans un jardin en juin 1999 et un dernier mâle, en mai 2002, dans de la mousse sous une haie de résineux. En Creuse, M. Cruveillier a identifié une femelle récoltée par K. Guerbaa, en septembre 2006, dans la tourbière de Friaulouse, à Saint-Goussaud, et trois individus de l'espèce sont cités par F. Lagarde dans ses inventaires de 2009, dans la commune de Faux-la-Montagne : un dans la tourbière de Clamouzat, un dans la tourbière de Puy Marsaly et un dans la tourbière des Tourailles.

***Xysticus luctator*** (L. Koch, 1870) : est l'un des plus grands de nos *Xysticus*, la femelle pouvant atteindre, voire dépasser 10 mm, comme chez *X. robustus* ou *X. bifasciatus*. On pourrait d'ailleurs le confondre avec ce dernier tant par l'aspect que par la taille. Les genitalia\* permettent de les distinguer aisément. M. Cruveillier indique que «tous les exemplaires [qu'il a] examinés, en Limousin et ailleurs, présentaient chez les deux sexes, à l'arrière du céphalothorax, deux taches brunes bien marquées, en forme de parallélogramme, plus nettes que chez *X. lanio* par exemple». L'espèce fréquente les milieux ouverts, à végétation basse et peu dense comme les landes ou les prairies et peut être rencontrée adulte du printemps à la fin de l'été. Comme la précédente elle est notée comme rare par la plupart des auteurs, ce que nous confirmons puisqu'elle n'a pas été citée en Corrèze et que les deux autres départements ne se partagent que neuf mentions pour autant d'animaux observés. C'est justement une belle femelle de grande taille qui apparaît comme première saisie de cette espèce, récoltée le 16/08/1995 par M. Cruveillier dans une prairie naturelle sèche du village de Chavagnac, à Meuzac, en Haute-Vienne, site où il récoltera, le 03/05/2003, un mâle au filet fauchoir. Il déterminera plus tard une femelle récoltée par H. Guillien, le 30/05/2010, dans une friche du lieudit Chez Fringant, à Saint-Hilaire-Bonneval. Auparavant, N. Larchevêque, à l'occasion du stage de Meuzac de 2001, avait identifié une femelle capturée par E. Mourieux dans un piège à carabes, le 16/04/2000, au viaduc de Rocherolles, dans la commune de Folles. En Creuse, F. Leblanc signale la capture d'un mâle le 06/06/1999, sans mention de milieu, aux environs de Fransèches, et F. Lagarde cite quatre fois l'espèce en 2009, à raison d'un individu à chaque fois, : à Faux-la-Montagne (tourbière des Avenaux, tourbière des Tourailles), à Gentioux-Pigerolles (Les Prés Neufs) et à Royère-de-Vassivière (Bois des Pialles).

***Xysticus luctuosus*** (Blackwall, 1836) : c'est sans doute à son absence de motifs décoratifs que cette araignée doit le nom de *luctuosus*, qui signifie pitoyable. Les deux sexes sont de coloration beige, assez uniforme, avec parfois deux taches diffuses brunes sur l'abdomen. Le mâle mesure environ 4,5 mm et la femelle entre 7 et 8. Leurs genitalia\* permettent de les identifier sans difficulté. On les rencontre adultes du milieu du printemps à l'automne sur la végétation basse ou buissonnante. C'est une espèce holarctique\* largement répandue mais commune nulle part, sauf peut-être très localement. En Limousin elle est citée dans onze fiches pour trente-cinq animaux identifiés. La première mention revient à E. Duffey qui récolte une femelle au filet fauchoir en mai 1998, dans l'herbe mi-haute d'une prairie au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, en Haute-Vienne, département où M. Cruveillier capture un mâle le 27/05/2001, sur une touffe de Chélidoine, dans un jardin de Chavagnac, à Meuzac. En Corrèze, B. Le Péru note une femelle en septembre 2001, errant sur un chemin, en lisière de forêt, dans la commune de Saint-Etienne-aux-Clos et E. Duffey capture une autre femelle au filet fauchoir dans une prairie en friche au village de Dougnoux, à Altillac. Trois autres mentions d'animaux identifiés figurent dans les inventaires corréziens de F. Lagarde en 2009 : à Peyrelevade (Ruisseau de Chamboux) et à Saint-Merd-les-

Oussines (Les Communaux, Ruisseau du Mazet). C'est également dans les inventaires de 2009 de F. Lagarde qu'on trouve l'ensemble des citations de Creuse : à Gentioux-Pigerolles, où il note vingt-cinq animaux identifiés à la Ferme de Lachaud, un aux Fontenelles du Chalard et un aux Prés Neufs, et à Gioux (un animal dans la tourbière de Puy Chaud).

*Xysticus ninnii*<sup>72</sup> Thorell, 1872 : chez les deux sexes de cette araignée, le tégument est de coloration générale crème à beige. Le céphalothorax comporte deux bandes latérales brunes séparées par une zone centrale claire sans motif très net. La zone du folium\* est galement brune avec, vers l'arrière, des bandes transversales claires interrompues. Le mâle est de teinte nettement plus sombre que la femelle, les bandes latérales brunes du céphalothorax sont plus larges et le femur et la patella de ses pattes I et II sont très assombris. Il mesure 5 mm et la femelle de 6 à 7 mm. Adultes au printemps et en été ils fréquentent des milieux plutôt secs. L'espèce est certainement peu commune en Limousin où elle n'est citée que trois fois pour quatre animaux observés. La première, et seule mention pour la Haute-Vienne, est une femelle, capturée le 05/05/2000 par E. Mourioux, dans un piège à carabes installé dans un talus au lieu-dit le Pont Romain, à Saint-Léger-la-Montagne. C'est lors d'un stage d'initiation à l'arachnologie organisé à Meuzac par M. Cruveillier en avril 2001, et où F. Leblanc avait apporté des araignées capturées par E. Mourioux, que J.-C. Ledoux en fit l'identification. En Corrèze, E. Duffey capture deux mâles le 13/04/2006, dans un piège Barber, dans la pelouse de son jardin du Dougnoux, à Altiliac et, le 09/05/2011, une femelle est récoltée par M. Cruveillier au bord d'une petite route, dans un talus herbeux sec avec quelques arbres, près du lac de Sèchemailles, à Ambrugeat.

*Xysticus robustus*<sup>73</sup> (Hahn, 1832) : ce gros *Xysticus* dont le mâle, de coloration brun très sombre, mesure de 5 à 6 mm et dont la femelle peut en dépasser 10, se déplace presque toujours au sol, ou près du sol et se rencontre souvent sous une pierre où à la base de l'herbe. Il est adulte de la fin du printemps à l'automne. Si le mâle ne présente pas trop de difficultés à déterminer il n'en va pas de même pour la femelle dont l'épigyne est assez variable et n'est pas sans analogie avec celle de la femelle de *X. sabulosus*, par exemple. L'espèce est généralement considérée comme peu fréquente et E. Simon écrit même qu'elle est «très rare» dans le Centre de la France. Ses mœurs la rendant très vulnérable au piégeage au sol, on peut en conclure qu'elle est certainement très rare chez nous où un seul animal a été capturé par ce moyen. Ainsi, elle n'a été citée que trois fois dans notre région dont deux mâles en Haute-Vienne, à Meuzac, par M. Cruveillier : un le 06/06/2004 dans un sentier d'herbe rase et de mousse près de l'étang de la Celle du Cluzeau et l'autre, le 11/07/2011, errant sur la terrasse de sa maison de Chavagnac, où il serait peut-être passé inaperçu sans l'œil exercé d'A. Canard. La troisième citation est tirée des inventaires de F. Lagarde en 2009 dans la tourbière de Clamouzat, à Faux-la-Montagne, en Creuse.

# *Xysticus semicarinatus* Simon, 1932 : décrite du Mont Aigoual (Gard) par E. Simon, cette araignée n'est toujours connue que par sa femelle. Simon indique qu'elle a été observée en Espagne et au Portugal (*Les arachnides de France*, tome VI, page 875) et, plus récemment, J.-C. Ledoux note la capture dans les Pyrénées-Orientales, d'abord d'une femelle, le 09/07/1999, au Pla de Segala, entre Py et Mantet, et de trois autres le 08/06/2006, à Prats-de-Mollo<sup>74</sup>. Nous disposons donc pour cette

---

<sup>72</sup> NINNI Alessandro Pericle (1837-1892), auquel Thorell rend hommage dans la description de *Xysticus ninnii*, était surtout un spécialiste des poissons et de la pêche, mais publia sur d'autres sujets, dont les araignées. Il fut directeur du Muséum d'histoire naturelle de Venise où l'on peut voir plusieurs de ses collections

<sup>73</sup> figure dans certains documents sous le nom de *Psammitis robustus*.

<sup>74</sup> Source : deux publications de l'OPIE – Languedoc-Roussillon, présentant les inventaires réalisés par J.-C. Ledoux des araignées des deux réserves naturelles, respectivement de Mantet et de Prats de Mollo.

détermination non seulement de la description et du croquis de l'épigyne de Simon (ouvrage cité page 827) mais également de deux bonnes photos (une de l'épigyne et l'autre de l'habitus) dues à l'amabilité de J.-C. Ledoux, et qu'on trouvera, avec son autorisation, dans les illustrations à la fin de ce document (voir page 118). Dans la récolte d'E. Mourioux du 05/05/2000, mentionnée plus haut (cf. le paragraphe concernant *Xysticus ninnii*), au Pont Romain de Saint-Léger-la-Montagne, en Haute-Vienne, se trouvait une femelle, identifiée par J.-C. Ledoux et M. Cruveillier, qui est la seule mention actuelle de l'espèce pour notre région.

***Xysticus ulmi*** (Hahn, 1831) : assez proche extérieurement de *X. cristatus*, cette araignée se détermine sans trop de difficulté par l'examen des genitalia\*. Le mâle mesure de 3 à 4 mm et la femelle de 5 à 8. On peut trouver des adultes de l'un et l'autre du début du printemps à la fin de l'été et, à quelques exceptions près, ils semblent préférer les milieux humides, souvent dans la végétation basse de bordure des eaux. Bien que notée comme « pas rare » par Nentwig et al., l'espèce n'est sans doute pas très commune en Limousin puisqu'elle n'y est mentionnée que dans treize fiches d'inventaire pour quatorze animaux identifiés. La première citation, en Haute-Vienne, est celle d'une femelle capturée le 15/06/1996 par M. Cruveillier dans une touffe de Molinie de la tourbière des Duges, à Saint-Léger-la-Montagne. Il récolte une autre femelle le 04/06/1998 au bord du ruisseau des Baraques, près du hameau du Mas Gaudeix, à Meuzac, puis, le 20/06/2008, encore une femelle dans une friche marécageuse des Vareilles, à Vicq-sur-Breuilh, et détermine enfin une autre femelle capturée dans ce même lieu par H. Guillien le 10/05/2009. Toujours en Haute-Vienne, F. Leblanc avait signalé la capture d'une femelle, le 29/04/1998 dans la lande de la Butte de Frochet à Bussière-Boffy et, dans un secteur de prairie proche d'un étang, au village de Chez Gouillard, dans la commune de Bussière-Poitevine, E. Duffey note l'espèce à cinq reprises : d'abord, au filet fauchoir, une femelle en mai 1998, un couple le 30/04/2000 et une femelle le 22/05/2003, puis, par piège Barber, un mâle le 21/05/2004 et un autre le 29/05/2004. En Creuse, F. Leblanc détermine une femelle capturée le 19/03/2000 dans un piège à carabes par E. Mourioux, au lieu-dit La Garrige, à Saint-Maurice-La-Souterraine et M. Cruveillier récolte une femelle à Pontarion, le 03/09/2001, dans une friche très marécageuse sur la rive du Taurion. La seule citation de Corrèze est une femelle récoltée le 08/05/2011 par M. Cruveillier dans les herbes bordant un ruisseau de la forêt de la Cubesse, à Ambrugeat.

## Les Titanoecidae

Les Titanoecidae forment une petite famille d'araignées cribellates\* qui ne comporte que cinq genres et cinquante-trois espèces dans le monde et qui compte en France dix espèces, huit du genre *Titanoeca* et deux du genre *Nurscia*. A cette date, seule une espèce de *Titanoeca* a été observée en Limousin.

***Titanoeca quadriguttata*** (Hahn, 1831) : cette araignée a le céphalothorax et les pattes de couleur ambre et l'abdomen brun noir. Selon la littérature, le mâle mesure environ 4,5 mm et la femelle environ 6. Les quatre taches blanches sur l'abdomen auxquelles elle doit le nom de *quadriguttata* ne sont visibles que chez le mâle. L'espèce tisse une toile grossière en nappe de soie cribellée devant la pierre ou la souche sous laquelle elle a établi son abri. Le seul exemplaire observé en Limousin est une femelle récoltée le 26/03/2000 par M. Cruveillier, sous une pierre, dans une ancienne vigne abandonnée de la commune de Chasteaux, sur le site de la Côte Pelée.

## Les Uloboridae

L'absence de glande à venin est une particularité marquante de cette famille laquelle est composée, comme la précédente, d'araignées cribellates. Elle est représentée en France par trois genres et six espèces et en Limousin par deux genres et deux espèces.

***Hyptiotes paradoxus*** (C.L. Koch, 1834) : la couleur poussiéreuse de sable roux ou gris de cette araignée, qui la rend difficile à apercevoir, n'est peut-être pas étrangère à ce qu'elle soit si rarement mentionnée dans les inventaires. Le mâle comme la femelle ont pourtant des caractéristiques qui devraient les dénoncer au prospecteur, celle-ci parce qu'elle prend, vue de profil, avec son dos bossu et ses pattes I et II dirigées vers l'avant dans le prolongement du corps, l'aspect d'un triangle<sup>75</sup> rectangle reposant sur son hypoténuse, celui-là parce qu'il présente, à l'état adulte, un bulbe dont la taille atteint pratiquement celle de son céphalothorax et dont l'embolus se termine par un style très long et sinueux. Le mâle mesure de 3 à 4 mm, la femelle de 5 à 6, et ils sont adultes l'été. L'espèce semble préférer les arbustes à feuilles persistantes, houx, buis, genévriers ou les branches basses des conifères, où elle installe entre deux rameaux une toile triangulaire de type orbiculaire mais qui ne comporte que quatre rayons reliés par des fils cribellés\*, comme un petit éventail dont la pointe est pourvue d'un fil tenu par l'araignée à l'autre extrémité. Seulement quatre femelles ont été jusque là citées en Limousin. En Haute-Vienne, M. Cruveillier en observe une, le 06/09/1997, dans sa toile à 0,5 m du sol sur un houx, dans la bordure boisée de la tourbière de la Celle du Cluzeau, à Meuzac, commune où il en déterminera une autre le 28/09/2006, sur un genévrier de la lande du Cluzeau. Les deux autres mentions proviennent des carnets de M. Barataud qui en cite une également en Haute-Vienne, le 18/09/1998, sur les branches basses d'un chêne dans un bois mixte de chênes, châtaigniers et sapins, au village de Vallégeas, à Sauviat-sur-Vige, et une autre en Corrèze, le 08/09/2000, dans la lisière boisée de la tourbière du Quart du Roi, près du village de Haute-Faye, dans la commune de Benayes.

***Uloborus walckenaerius*** Latreille, 1806 : est la seule des deux espèces d'*Uloborus* de la faune française actuellement mentionnée en Limousin. L'autre, *Uloborus plumipes*, qui est une araignée des régions chaudes du sud de l'Europe, d'Afrique et d'Asie, et qui est pourtant la seule des deux que l'on rencontre aujourd'hui dans les pays scandinaves où elle apparaît dans les serres ou les jardinerias, a été récemment observée, dans ce milieu particulier, dans le nord de la France et pourrait donc parfaitement se rencontrer un jour dans notre région dans ce type d'habitat. Il y a donc lieu d'être attentif lors de la détermination car les genitalia\* des deux espèces sont très proches et la touffe de longs poils à l'extrémité du tibia I que présente la femelle de *U. plumipes* n'est pas toujours très marquée. Le corps d'*U. walckenaerius* est couvert d'une couche dense de poils blancs avec des bandes longitudinales sombres. Sur l'abdomen, les bandes de poils blancs sont ponctuées, à espaces réguliers par des touffes de poils redressés en forme d'ergots. Le mâle peut mesurer de 3 à 5 mm et la femelle de 5 à 7. On a pu trouver des adultes de mi-mai à fin juillet, surtout dans des milieux ouverts à végétation basse comme les landes à bruyère où l'espèce tisse une toile orbiculaire presque horizontale, au milieu de laquelle l'araignée se tient, ses longues pattes I et II allongées le long du stabilimentum\*. Elle est notée comme rare par Nentwig et al., ce que nous ne pouvons que confirmer dans la mesure où elle n'apparaît que dans dix fiches d'inventaire pour dix-neuf animaux observés. En Haute-Vienne, c'est K. Guerbaa qui signale d'abord, en juillet 1997, l'observation d'une femelle sur sa toile dans la lande des Tuileries, à Saint-Bazile, puis, le

---

<sup>75</sup> les *Hyptiotes* sont appelés «triangle spiders» par les anglophones, mais c'est à cause de la forme de leur toile.

14/07/1999, cite une observation analogue dans la lande de Saint-Laurent, à La-Roche-l'Abeille. Ensuite, dans la commune de Meuzac, M. Cruveillier récolte une femelle sur de la bruyère, dans une friche sèche du village de Chavagnac, le 26/04/2001 et identifie un jeune dans la lande du Cluzeau le 28/09/2006. Toutes les données de Corrèze proviennent d'E. Duffey qui cite l'espèce à six reprises, d'abord dans la commune de Chenailier-Mascheix où il prospecte au filet fauchoir les zones à bruyère de la lande de Bettu : un mâle le 13/06/2002, quatre mâles et trois femelles le 28/06/2002, un mâle et un jeune le 13/05/2003, deux femelles le 18/06/2003 et, ce même jour, une autre femelle dans le talus bordant le chemin d'accès à cette lande. Enfin, le 18/06/2008 il récolte deux femelles, toujours au filet fauchoir, dans un secteur herbeux sec au Puy Turlau, à Végennes. L'espèce n'a pas été citée de Creuse à cette date.

### Les Zodariidae

Cette famille, qui comporte mille-soixante-dix espèces décrites actuellement dans le monde, réparties en soixante-dix-huit genres, est représentée en France par une seule espèce du genre *Selamia* et dix-huit du genre *Zodarion* dont trois seulement de ce dernier genre ont été observées en Limousin à cette date. Nos espèces du genre *Zodarion*, méridionales pour la plupart, sont de petites araignées qui s'installent au voisinage des colonies de fourmis dont elles se nourrissent essentiellement semble-t-il. Elles chassent à vue et ne construisent pas de toile piège. On reconnaît assez aisément le genre *Zodarion* à la disposition, la forme et la couleur des yeux (les médians antérieurs sont ronds, gros et noirs, les autres sont plus petits, nacrés et de forme elliptique), et surtout au fait que la paire de filières antérieures est la seule véritablement apparente, les filières médianes et les postérieures étant pratiquement atrophiées. Un examen attentif sous la loupe binoculaire permet de distinguer un onychium\* au bout des tarsi. Au moment de la ponte, la femelle suspend son cocon dans un abri en forme de coque qu'elle camoufle avec de la terre, du sable et de menus débris de végétaux.

***Zodarion fuscum*** (Simon 1870) : seul un mâle de cette espèce a été capturé le 02/06/2000, parmi les cailloux et l'herbe rase d'une pelouse calcaire écorchée du site de la Côte Pelée, dans la commune de Chateaux, dans le sud du Causse Corrèzien, par M. Cruveillier qui a pu l'identifier grâce à la description d'Eugène Simon<sup>76</sup> et aux dessins réalisés par R. Bosmans<sup>77</sup>. Ce dernier donne, entre autres critères caractéristiques des mâles de *Zodarion*, ce qu'il appelle, après R. Jocqué, le *retinaculum*\* qui n'est autre que l'apophyse tégulaire médiane. L'examen de cet élément est, ici, effectivement très utile dans la détermination.

***Zodarion gallicum*** (Simon, 1873)<sup>78</sup> : là aussi, seul un mâle a été observé, en Haute-Vienne cette fois, le 29/05/2004, par M. Cruveillier, dans la lande à bruyères des Garabœufs, à Meuzac, sur un chemin résultant du passage régulier de bovins et au bord duquel il y avait une petite fourmilière. L'observateur écrit à ce sujet : « Je n'avais pas repéré l'araignée. Elle devait se tenir un peu à l'écart

---

<sup>76</sup> «Apophyse tibiale très robuste, vue par la face externe, convexe mais brusquement comprimée à l'extrémité, un peu dirigée en bas, avec le bord extérieur un peu concave et pourvu près de l'extrémité d'une petite pointe noire aigüe dirigée en haut, son bord inférieur dilaté arrondi à l'extrémité. Apophyse du bulbe à branche ascendante très large, à branche descendante robuste arquée subaigüe» (*Les arachnides de France* tome VI p. 232, voir bibliographie)

<sup>77</sup> «Revision of the genus *Zodarion* Walckenaer, 1833, part II. Western and Central Europe, including Italy (*Araneae: Zodariidae*)» – R. Bosmans, 1997

<sup>78</sup> Dans leur ouvrage «*Spinnen Mitteleuropas*», p.54, Heimer et Nentwig attribuent par erreur la description de *Zodarion gallicum* à Canestrini lequel a décrit *Zodarion italicum*.

du "chemin" des fourmis. Et brusquement je la vis jaillir et se précipiter sur une fourmi bien plus grosse qu'elle et la mordre, puis elle se recula promptement de quelques centimètres. La fourmi marqua une pause de quelques secondes, puis reprit sa marche mais en s'écartant de la route qu'elle suivait initialement et s'immobilisa après avoir parcouru maladroitement une vingtaine de centimètres. Le *Zodarion* alla alors vers elle, la saisit et l'entraîna sous une touffe d'herbe rase où je le capturai vite de crainte qu'il ne disparaisse. Rentré à la maison, je consultai la relation d'une observation analogue rapportée par E. Simon lequel écrit que les *Zodarion* "rôdent autour des fourmilières et se mêlent aux longues files des fourmis, allant de l'une à l'autre et saisissant à l'improviste les individus faibles"<sup>79</sup>. Les choses s'étant passées ici un peu différemment on peut en conclure que leur méthode de capture n'est pas immuable ou qu'elle peut différer selon les espèces ». Ce n'est que par l'examen attentif des genitalia\* qu'on pourra distinguer cette araignée de l'espèce *Z. italicum* à laquelle elle ressemble et dont elle partage les mœurs, le milieu et la période de maturité.

***Zodarion italicum*** (Canestrini, 1868) : cette petite araignée, dont le mâle mesure entre 1,5 et 3 mm et la femelle entre 2,5 et 4 mm, se rencontre dans des endroits pierreux ou sableux plutôt secs comme les chemins, les tas de cailloux des bords de champs, vieilles carrières, pelouses écorchées, où on peut rencontrer des adultes au printemps et en été. Sans être très abondante c'est l'espèce de *Zodarion* la moins rare en Limousin puisqu'elle y est citée dans douze fiches d'inventaire pour dix-huit animaux identifiés. Elle est d'abord citée en Haute-Vienne, le 06/06/1997, par M. Cruveillier qui récolte un mâle circulant sur un chemin de sable et de gravier au village de Chavagnac, à Meuzac, site où il capture un couple le 28/04/2001 dans un de ces tas de cailloux que les agriculteurs rassemblaient autrefois au bord des champs. La troisième donnée de Haute-Vienne est un mâle capturé par piégeage par E. Duffey, le 21/05/2004, dans une pelouse, au village de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine. En Corrèze, à Saint-Etienne-aux-Clos, B. Le Péru cite l'espèce à six reprises dans un jardin de la Gare de Savennes, d'abord errant sur un mur : deux mâles et une femelle en mai 1997, deux mâles et deux femelles en mai 1998 et un mâle en juin 2000, puis, errant au sol, un mâle en mai 2001, un autre en juin 2001 et un dernier en avril 2002. Enfin, dans la pelouse de son jardin du Dougnoux, à Atiliac, E. Duffey récolte un mâle par piégeage le 01/06/2008. L'espèce est mentionnée deux fois en Creuse, d'abord par F. Leblanc qui signale un mâle, en juin 1999, sans indication de milieu, au village de Pétillat, à Saint-Michel-de-Veisse, puis par M. Cruveillier qui récolte également un mâle, le 14/06/2003, dans un secteur très piétiné de lande, en bordure de la tourbière de La Mazure, à Royère-de-Vassivière.

## Les Zoridae

De cette famille, qui compte quatorze genres et soixante-dix-neuf espèces dans le monde, seul le genre *Zora* est représenté en France par sept espèces dont six ont été observées en Limousin. Ce sont des araignées que les débutants prennent assez souvent pour des Lycosidae à cause d'une forme générale et d'une disposition oculaire proche. Elles s'en distinguent pourtant aisément par divers caractères très facilement observables et notamment la taille identique des huit yeux, le céphalothorax très resserré à l'avant et la couleur nettement plus claire du tégument sur lequel les dessins sont plutôt lie de vin. Un examen à la loupe permet en outre de voir que, contrairement aux Lycosidae, elles n'ont que deux griffes au bout des tarsi et que ces derniers sont pourvus d'un

---

<sup>79</sup> *Les arachnides de France* tome VI p. 226, voir bibliographie



fascicule unguéal\*. Les espèces de ce genre, qui ne construisent pas de toile piège, ont des mœurs assez semblables à celles des *Pardosa*, chassant de jour au sol ou dans une strate proche, à la base des herbes. Cette particularité leur vaut de figurer assez souvent avec ces dernières dans les pièges de type Barber. Les femelles ne portent pas leur cocon aux filières mais l'accrochent à un support, généralement une tige d'herbe, parfois une pierre, et le surveillent comme le font, par exemple, les Oxyopidae ou les Thomisidae. S'il est assez facile de distinguer le genre *Zora* à la loupe de terrain, et même parfois à l'œil nu, il n'en va pas de même des espèces qui requièrent absolument l'examen très attentif, au moyen d'une loupe binoculaire, des genitalia\*, qui sont de petite taille par rapport à l'animal, et il y aura lieu de réunir dans la plupart des cas un faisceau d'observations où entreront notamment les épines des pattes, les poils plus ou moins présents sous la hanche IV ou sous la filière postérieure... Les mâles sont semblables aux femelles mais légèrement plus petits et plus sveltes. L'arachnologue suédois Sven Almqvist signale un caractère rarement indiqué par ailleurs et qui concerne, chez les mâles, la base de l'apophyse tibiale, laquelle dit-il, occupe une implantation qui peut être distale comme chez *Zora armillata* ou une position non distale comme chez *Z. nemoralis*, *Z. silvestris* ou encore *Z. spinimana*.

***Zora armillata*** Simon, 1878 : assez semblable extérieurement à *Z. spinimana*, cette araignée largement répandue en Europe, de la Grèce à la Scandinavie, présente un tégument de couleur crème avec des lignes de ponctuations brun rouge. La femelle mesure de 4,5 à 6 mm et le mâle<sup>80</sup> de 3,2 à 3,8 mm. C'est une espèce des milieux humides, marais, tourbières, prairies et landes humides, rives d'étangs et de cours d'eau, où on peut trouver des adultes de début mai à fin octobre. Bien que citée dans les trois départements du Limousin, cette espèce n'y est vraisemblablement pas très commune puisque cinq exemplaires seulement y ont été identifiés à cette date. La première citation est une femelle capturée par piégeage par E. Duffey, en mai 1999, dans l'herbe humide du bord de son étang de Chez Gouillard, à Bussière-Poitevine, en Haute-Vienne. En Creuse, une autre femelle est capturée par M. Cruveillier, le 21/09/2000, dans de la litière de feuilles et de mousse, au bord de l'étang des Landes, près du hameau du Génévrier, à Lussat. En Corrèze, dans des piégeages au sol réalisés par M. Lefrançois dans des prairies tourbeuses d'Ars, à Pérols sur Vézère, M. Cruveillier identifiera un mâle de cette espèce dans la récolte du 05/07/2011 et deux autres dans la récolte du 12/07/2011.

***Zora manicata*** Simon, 1878 : comme toutes les espèces du genre *Zora*, cette araignée présente, sur le céphalothorax, une bande claire flanquée de deux bandes brunes. Ces dernières sont, chez *Z. manicata*, beaucoup plus larges que chez les autres *Zora*<sup>81</sup>. La touffe de poils, particulièrement dense sous les hanches IV du mâle, ainsi que celle située sous ses filières postérieures, constituent également des caractères importants de détermination. Absente de l'Europe du nord et beaucoup moins répandue que la précédente, cette espèce est aussi notée comme rare par Heimer et Nentwig. Elle apparaît pourtant en Limousin dans quinze fiches d'inventaire pour trente et un animaux identifiés, tous récoltés par piégeage dans des tourbières. C'est d'abord en Haute-Vienne qu'E. Duffey détermine une femelle dans une récolte de juin 2000, de P. Durepaire, dans la tourbière des Dagues, à Saint-léger-la-Montagne. La presque totalité des

---

<sup>80</sup> dans son ouvrage « Spiders of Britain and Northern Europe » (voir la bibliographie), M. J. Roberts indique que l'absence de la touffe de poils sous la hanche IV du mâle permet de le distinguer du mâle de *Z. spinimana*. Or, s'il est vrai que ces poils sont denses au point de former un véritable pinceau chez *Z. spinimana*, comme chez *Z. manicata*, par exemple, ils ne sont pas toujours complètement absents chez certains mâles d'autres *Zora*, notamment chez *Z. armillata* et chez *Z. silvestris*, chez lesquels ces poils sont, il est vrai, beaucoup plus clairsemés et plus fins.

<sup>81</sup> mais ne se terminent pas en pointe comme c'est le cas chez *Z. nemoralis* chez laquelle ces bandes brunes sont également très larges dans leur zone médiane.

autres données sont des citations, sans précision de date ni de sexe, provenant de la campagne d'inventaires réalisée en 2009 par F. Lagarde sur le Plateau de Millevaches. En Creuse, quatre communes et sept stations sont concernées : Gentioux-Pigerolles (Fontnelles du Chalard, tourbière des Salles), Gioux (tourbière de Puy Chaud), Royère-de-Vassivière (Croix de Fayaud, tourbière du Grand Puy, tourbière de La Mazure) et Saint-Pierre-Bellevue (Ruisseau de Beauvais). En Corrèze, les données de F. Lagarde portent sur deux communes et six stations : Peyrelevade (Ruisseau de Chamboux, tourbière de Négarioux Malsagnes) et Saint-Merd-les-Oussines (Les Communaux, tourbière de Marcy, Ruisseau du Mazet, tourbière du Rebourzeix). Enfin, toujours en Corrèze, dans une récolte réalisée par M. Lefrançois le 23/06/2011, dans une lande à callune de la Font Clare, à Saint-Merd-les-Oussines, M. Cruveillier identifiera une femelle de cette espèce.

***Zora nemoralis*** (Blackwall, 1861) : comme *Z. armillata*, cette araignée est voisine de *Zora spinimana* mais s'en distingue extérieurement par les deux bandes brunes situées de part et d'autre de la zone médiane claire du céphalothorax. Celles-ci sont très larges dans leur partie moyenne mais s'amenuisent brusquement vers l'arrière pour se terminer en pointe. Cette espèce paléarctique dont le mâle, adulte du milieu du printemps jusqu'en août, mesure de 3 à 3,8 mm, et la femelle, adulte sans doute toute l'année, mesure de 3,5 à 5,8 mm, est présente dans toute l'Europe où elle est considérée comme commune. Cela semble le cas au moins pour la Creuse et la Corrèze qui sont les deux seuls départements où elle a été notée en Limousin et où elle apparaît dans vingt-deux sites pour quatre-vingt-dix-huit animaux identifiés, tous capturés dans des pièges Barber dans les tourbières du Plateau de Millevaches. La encore, la presque totalité des données sont des citations, sans précision de date ni de sexe, provenant de la campagne d'inventaires faite en 2009 par F. Lagarde. En Creuse, cinq communes et douze stations sont concernées : Faux-la-Montagne (tourbière des Avenaux, tourbière de Clamouzat, tourbière des Tourailles), Gentioux-Pigerolles (ferme de Lachaud, Pierre Fade, Les Prés Neufs, tourbière des Salles), Gioux (tourbière de Puy Chaud), Royère-de-Vassivière (Ribières de Gladière, tourbière du Grand Puy, Combe Lépine) et Saint-Pierre-Bellevue (Ruisseau de Beauvais). En Corrèze, les données de F. Lagarde portent sur quatre communes et neuf stations : Meymac (tourbière du Longeyroux, tourbière de Ribière longue), Peyrelevade (Ruisseau de Chamboux, tourbière de Négarioux Malsagnes), Saint-Merd-les-Oussines (Les Communaux, tourbière de Marcy, Ruisseau du Mazet, tourbière du Rebourzeix) et Viam (Roche du Coq-Estang). Enfin, toujours en Corrèze, dans des récoltes par piégeage au sol réalisées par M. Lefrançois dans une tourbière haute de la Font Clare, à Saint-Merd-les-Oussines, M. Cruveillier identifiera trois mâles de cette espèce dans la récolte du 23/06/2011 et un autre dans celle du 07/07/2011.

***Zora parallela*** Simon, 1878 : observée dans une dizaine de pays de l'Ouest de l'Europe ainsi qu'en Finlande et en Suède, cette araignée est absente de Grande-Bretagne ainsi que de l'Europe de l'Est. C'est la seule espèce de *Zora* que l'on pourrait identifier à vue grâce à son dessin abdominal composé des trois lignes brunes presque parallèles auxquelles elle doit son nom. En France, elle semble marquer une préférence pour les hautes herbes denses de milieux plutôt chauds et secs, où on peut rencontrer des adultes du printemps à l'automne. En Scandinavie elle est signalée dans la litière sous les genévriers, dans les clairières à bruyère des forêts peu denses et même dans les sphaignes des oseraies. En Limousin elle n'a fait l'objet jusque là que d'une seule observation : une femelle capturée le 13/07/2000 par M. Cruveillier dans les hautes herbes, essentiellement du *Brachypodium*, d'une lisière de taillis, sur la Côte Pelée de Chasteaux, dans le sud corrézien.

***Zora silvestris*** Kulczyński, 1897 : comme chez la plupart des autres *Zora*, la femelle de cette araignée présente sept paires d'épines ventrales au tibia I, mais, contrairement aux autres qui ont trois paires d'épines sous le métatarse I, *Z. silvestris* n'en a que deux paires. C'est l'un des

critères qui, avec les genitalia\*, permettra de la distinguer, notamment de *Z. spinimana* dont elle a l'aspect externe. Les deux sexes sont assez semblables et mesurent l'un et l'autre de 3,5 à 4 mm. La période de maturité du mâle va de mai à fin juillet et jusqu'à fin septembre pour la femelle. Cette espèce est présente dans la plupart des pays d'Europe mais ne semble commune nulle part. C'est le cas en Limousin où, comme *Z. nemoralis*, elle n'est pas citée de Haute-Vienne et où, comme cette dernière, elle n'a été récoltée que par piège Barber sur le Plateau de Millevaches et encore rarement puisqu'elle n'apparaît que dans six fiches d'inventaire pour neuf animaux identifiés. Dans les inventaires de 2009 de F. Lagarde elle est citée dans trois communes de Creuse : à Gentioux-Pigerolles (Fontenelles du Chalard), à Gioux (tourbière de Puy Chaud) et à Royère-de-Vassivière (Ribières de Gladière, tourbière du Grand Puy). En Corrèze, F. Lagarde la cite en 2009 dans la tourbière du Rebourzeix, à Saint-Merd-les-Oussines et, dans une récolte de M. Lefrançois, du 27/06/2011, dans une lande atlantique bordant une prairie tourbeuse à Ars, dans la commune de Pérols-sur-Vézère, un mâle de cette espèce a été identifié par M. Cruveillier.

***Zora spinimana*** (Sundevall, 1833) : le mâle de cette araignée mesure environ 5 mm et la femelle peut en dépasser 7,5<sup>82</sup>. Elle présente, sur le céphalothorax, de part et d'autre d'une bande médiane claire, deux bandes brun rouge qui partent des yeux latéraux postérieurs et qui trouvent leur prolongement sur l'abdomen dont la tache cardiaque claire est frangée d'un fin liséré diffus de couleur lie de vin. Le tibia des pattes est rembruni, surtout celui des pattes avant, et le dessus du fémur marqué d'une fine ligne brune. Cette espèce paléarctique, dont les deux sexes peuvent être rencontrés adultes en toute saison, est assez ubiquiste. Elle est active même par temps de neige et supporterait mal les très fortes chaleurs (Almqvist, 1970). Présente dans les trois départements du Limousin, elle est sans conteste la plus commune de nos *Zora* puisqu'elle apparaît dans soixante-quatre fiches d'inventaire pour six-cent-quatorze animaux identifiés. La première citée au fichier est une femelle récoltée en Haute Vienne par M. Cruveillier, le 14/06/1996, dans de la mousse humide de la lande du Cluzeau, à Meuzac, commune où il note encore l'espèce à neuf reprises : deux mâles récoltés par piégeage, le 06/06/1997, dans la litière d'une châtaigneraie, au village de Chavagnac, une femelle, le 12/08/1998, dans des herbes courtes et des débris végétaux laissés par une crue du ruisseau de La Roubardie, dans la lande tourbeuse du même nom, une femelle, le 21/06/2000, dans les herbes d'un vieux verger abandonné à Chavagnac où deux autres femelles seront récoltées le 26/04/2001, trois mâles, en juillet 2000, dans un secteur à *Erica vagans* de la lande du Cluzeau, une femelle le 23/04/2001 et une autre le lendemain dans une prairie dégradée proche de l'étang de La Basse Roche, et enfin, à l'occasion d'une visite des membres de l'AsFrA<sup>83</sup>, à la lande du Cluzeau le 28/09/2006, un mâle récolté par C. Jacquet et une femelle capturée par A. Bounias-Delacour. L'espèce est également bien représentée dans la tourbière des Dauges à Saint-Léger-la-Montagne où P. Tutelaers avait déjà signalé trois mâles et trois femelles le 21/05/1999 et où, dans des récoltes par pièges Barber réalisées par P. Durepaire en 2000, tant dans la partie tourbeuse que dans la zone périphérique de lande, E. Duffey identifia huit mâles en juin dans la lande et quatre dans la tourbière, puis une femelle en juillet dans le secteur de lande où M. Cruveillier identifia une femelle en août. Enfin, pour clore les citations de Haute-Vienne, F. Lagarde récolta par piégeage deux mâles et trois femelles dans la tourbière de Bac à la Cube, à Peyrat-le-Château, en septembre 2006. Pour la Corrèze, c'est d'abord B. Le Péru qui, dans sa commune de Saint-Etienne-aux-Clos, cite l'espèce à six reprises : un mâle en février 1997 dans un jardin puis une femelle dans une maison en octobre de la même année, un autre mâle au sol, en décembre 1998, dans de la mousse à la lisière

---

<sup>82</sup> On aurait donc pu l'appeler la grande *Zora* si cette expression ne souffrait pas d'une connotation irrévérencieuse.

<sup>83</sup> Association Française d'Arachnologie

d'une forêt humide, un mâle en décembre 2000 dans une prairie en friche où il récolte une femelle en août 2001, enfin, en mai 2002, une dernière femelle dans une prairie très humide. Plus tard, en 2007, il notera un mâle le 14/03 dans une clairière de bois mixte au bord d'une rivière près d'Eygerols, à Eygurande, une femelle le 16/03 dans la mégaphorbiaie de Lissac, à Saint-Merd-les-Oussines et, le 06/04, un mâle dans un secteur herbeux de la forêt du Longeyroux, à Meymac. Cette même année, le 1<sup>er</sup> avril, E. Duffey capture un mâle dans un piège Barber dans la pelouse de son jardin du Dougnoux, à Altillac. Dans sa campagne d'inventaires corréziens de 2009, F. Lagarde identifiera cent-trente-six animaux de cette espèce répartis sur onze stations et cinq communes : à Meymac (tourbière du Longeyroux, tourbière de Ribière longue), à Peyrelevade (Ruisseau de Chamboux, tourbière de Négarioux Malsagnes), à Saint-Merd-les-Oussines (Les Communaux, tourbière de Marcy, Ruisseau du Mazet, tourbière du Rebourzeix), à Tarnac (tourbière de l'étang de Chabannes) et à Viam (Roche du Coq-Etang, Roche du Coq Mont Gradis). Enfin, toujours en Corrèze, M. Cruveillier identifie une femelle capturée par un stagiaire, le 09/05/2011, dans un talus d'herbe sèche et de fougère aigle bordant une route, au lac de Sèchemailles, à Ambrugeat et, dans les récoltes par piégeage au sol réalisées par M. Lefrançois entre le 27/06 et le 05/07/2011 dans les tourbières d'Ars et du Pont tord, à Pérols sur Vézère, il identifie quatre mâles de cette espèce. Il en identifie six autres dans des récoltes analogues du 23/06/2011 provenant de la tourbière de la Font Clare, à Saint-Merd-les-Oussines. Pour ce qui concerne la Creuse, toutes les citations, qui totalisent quatre-cent-dix-sept animaux déterminés, proviennent des inventaires par piégeage au sol de F. Lagarde, d'abord en 2006 où, le 14 mai, il récolte deux mâles au Ruisseau de Beauvais, à Saint-Pierre-Bellevue et un couple au Bois des Pialles, près d'Orladeix, à Royère-de-Vassivière, commune où il récolte un mâle le 20 juillet aux Ribières de Gladière et onze mâles, cinq femelles et un immature, le 1<sup>er</sup> août, dans la tourbière de La Mazure. Les autres données résultent de ses inventaires de 2009 et concernent dix-huit sites répartis sur six communes : Faux-la-Montagne (tourbière des Avenaux, tourbière de Clamouzat, tourbière de Puy Marsaly, tourbière des Tourailles), Gentioux-Pigerolles (Fontnelles du Chalard, Pierre Fade, Les Prés Neufs, tourbière des Salles), Gioux (tourbière de Puy Chaud), Royère-de-Vassivière (tourbière des Chabannes, Croix de Fayaud, Ribières de Gladière, tourbière du Grand Puy, Combe Lépine, tourbière de La Mazure, Bois des Pialles), Saint-Pardoux-Mortierolles (Ruisseau du Pic) et Saint-Pierre-Bellevue (Ruisseau de Beauvais).

====oOoOoO====

### **Additif aux trois précédents numéros**

Dans les numéros I et II, il y a lieu d'ajouter que *Clubiona subsultans* figurait parmi les espèces citées dans le tome VI d'Eugène Simon, un mâle ayant été observé par Dalmas, à Eygurande, en Corrèze, en septembre 1916. L'espèce n'a pas été revue en Corrèze mais un mâle a été récolté en Creuse comme indiqué dans le numéro II. Ajouter également *Lathys sexpustulata* (Simon, 1878) dans le n° I parmi les espèces citées antérieurement de Haute-Vienne et non revues. Enfin, dans le numéro III, il y a lieu d'ajouter *Entelecara acuminata* qui n'avait pas été observée lors de la publication de cette troisième partie mais dont un mâle a été récolté plus tard, en mai 2013, à Chavagnac, dans la commune de Meuzac, par M. Cruveillier.

Ces modifications sont prises en compte dans le tableau récapitulatif des espèces présentes (p. 93).

====oOoOoO====

## Postambule

Parvenu au terme de la rédaction de ce document, j'éprouve le besoin de livrer au lecteur quelques réflexions qui, tout en lui permettant de mieux appréhender la portée et les limites de ce travail, pourraient faire naître en lui le désir de s'investir dans des études arachnologiques et de former le projet d'enrichir ce premier bilan de nos connaissances concernant les espèces présentes en Limousin ainsi que leur répartition.

Il m'a fallu dépasser la frustration, constante dans ce type d'ouvrage, de savoir qu'au moment où il sera imprimé, il sera déjà en retard sur les publications. De nombreuses révisions auront eu lieu qui auront fait passer des espèces dans un autre genre, voire dans une autre famille. Des genres nouveaux seront créés, des synonymies seront établies qui feront disparaître des listes de référence des espèces ou des genres jugés valides jusque là, comme cela vient de se produire pour le genre *Meioneta* mis en synonymie avec *Agyneta*. Certaines espèces sorties d'une famille l'auront réintégrées etc. Il faudra donc que le lecteur ait constamment à l'esprit que la classification et la taxinomie adoptées ont suivi le catalogue international de N. Platnick tel qu'il était à la fin de 2012.

Il est clair que ce premier ouvrage sur les araignées de notre région est bien loin de présenter toute la richesse de sa faune aranéologique. Il faudra beaucoup de temps encore, compte tenu du petit nombre de naturalistes qui se consacrent à leur étude, pour parvenir à une connaissance plus complète. Ce travail est donc à poursuivre.

Outre le manque de spécialistes, un important facteur de décalage entre une présentation proche de la réalité et nos résultats réside dans les modes de capture utilisés en raison d'objectifs particuliers que tel ou tel d'entre nous pouvait poursuivre. Ainsi, par exemple, F. Lagarde, même s'il nous a très aimablement fait bénéficier de ses inventaires, n'avait pas pour but principal d'enrichir notre base de données mais inscrivait son activité dans un programme visant à étudier « l'impact des changements environnementaux sur des communautés d'organismes ectothermes ». Cette recherche était strictement centrée sur les tourbières et les landes du Plateau de Millevaches et la très grande majorité des captures était réalisée par du piégeage au sol. De la conjonction de ces deux éléments, géographique et technique, résulte un déséquilibre qu'on ne manquera pas d'observer en faveur des espèces évoluant au sol, Gnaphosidae, Linyphiidae, Lycosidae etc., et des communes concernées du Plateau de Millevaches. Cela donnera certainement l'impression que les espèces évoluant surtout au sol, et qui ont fait l'objet de piégeages, sont mieux connues que celles qui circulent rarement dans cette strate et qui proviennent assez souvent de captures directes "à la billebaude" ou au hasard de sorties sans protocole particulier.

Le lecteur ne manquera pas d'être frappé par la citation très fréquente de certains sites, même en dehors de ceux du Plateau de Millevaches si souvent évoqués. Cela tient à deux causes : pour les uns, il s'agit de sites où des inventaires ont été réalisés sur commande et donc selon un protocole, comme ce fut le cas pour la tourbière des Duges, l'étang des Landes ou l'étang de Tête de Bœuf ; pour les autres, comme le village de Chez Gouillard à Bussière-Poitevine, celui du Dougnoux à Altillac, celui de Chavagnac à Meuzac ou encore divers sites de Saint-Etienne-aux-Clos, il s'agit des lieux de résidence de certains d'entre nous, qui ont donc été inventoriés durant de nombreuses années et en toute saison. Rien de surprenant donc à ce que le nombre d'espèces répertoriées y soit très élevé. Outre que cela nous permet de supposer que des inventaires assidus dans d'autres stations sont susceptibles de présenter une richesse tout aussi intéressante, cela doit nous inciter à varier nos destinations et nos méthodes de récolte et notamment à privilégier l'usage d'un appareil à aspiration, dont je viens de faire l'acquisition, qui a sur le piégeage l'avantage de ne pas tuer les

animaux - ce qui permet, comme le parapluie japonais, d'éliminer avant récolte ceux qui peuvent être repérés comme immatures et ne pourraient pas être identifiés - et qui donne de si bon résultats chez nos collègues de Midi-Pyrénées, au point que leurs inventaires ont fait un bond spectaculaire depuis qu'ils l'utilisent.

Aux facteurs de déséquilibre cités plus haut s'ajoutent d'autres causes dont une est très bien illustrée par le nombre de données figurant dans notre base arachnologique sur l'espèce *Pholcus phalangioides* de la famille des Pholcidae. Voici une espèce dont on peut assurer sans risque d'erreur qu'il ne doit pas y avoir de bâtiments, maisons, garages, granges, caves, qui ne soient peu ou prou squattés par cette araignée dans quelque recoin. Elle aurait donc pu être citée des milliers de fois. Or elle ne figure que dans dix inventaires. Ce n'est point que nos prospecteurs ne l'aient pas vue mais, en raison même de son omniprésence, ils auront considéré que ce n'était pas la peine de signaler ce que tout le monde devait savoir déjà.

Lors des nombreuses relectures que j'ai dû faire de ce travail, je me suis souvent dit que ceux qui me feraient l'honneur d'en feuilleter les pages ne manqueraient pas de trouver fastidieuses les énumérations, parfois bien longues, de certains inventaires. Je leur demande de comprendre que mon souci était non seulement de dater et de situer géographiquement les observations mais aussi, et c'est bien la moindre des choses, de rendre à tous ceux qui m'avaient communiqué leurs données le mérite qui était le leur.

J'espère en tous cas que ceux qui auront eu la patience d'aller au bout de cette lecture, auront envie de continuer, autant qu'ils le pourront, dans la voie de la prospection, et que ceux qui ne s'étaient pas encore investis dans cette passionnante étude décideront de s'y engager. Qu'ils sachent que je suis toujours disponible pour identifier les récoltes de ceux qui n'en ont pas la possibilité. Ils pourront ainsi partager avec moi le plaisir que continue de m'apporter cette longue quête.

Marcel CRUVEILLIER  
Chavagnac le 22/10/2013

## Glossaire

**Bandeau** : (ou clypéus) partie frontale du céphalothorax comprise entre la ligne des yeux antérieurs et le bord inférieur où s'articulent les chélicères. (au Québec on dit le « front »).

**Calamistrum** : série de soies disposées en peigne sur le métatarse des pattes arrière de certaines araignées (araignées cribellates) et qui sert à carder et calamistrer la soie sortant du cribellum (voir ce mot) de manière à produire une toile dont l'action est un peu semblable à celle du «velcro». Généralement sur un seul rang, le calamistrum est disposé sur deux rangs chez les *Amaurobius*.

**Céphalothorax** : (ou prosoma, voir ce mot)

**Clypéus** : ( voir bandeau )

**Colulus** : « *phylogénétiquement, les araignées avaient, à l'origine, quatre paires de filières* » écrit Rainer Foelix, (voir la bibliographie). Chez certaines familles d'araignées non cribellates, comme les Araneidae, les Linyphiidae, les Thomisidae, les Theridiidae... il en subsiste un vestige, lequel n'a vraisemblablement plus aucune fonction aujourd'hui, qui se présente sous la forme d'un petit cône charnu, de taille variable, situé entre les filières antérieures et qui est parfois réduit à une simple paire de soies.

**Condyle** : excroissance située à la base et du côté externe des chélicères chez certaines espèces d'araignées. Ce critère intervient dans la détermination.

**Cribellates** : se dit des araignées pourvues d'un cribellum (voir ce mot).

**Cribellum** : d'un mot latin signifiant crible. Il s'agit d'un organe situé sous l'abdomen, juste à l'avant des filières et relié, comme le sont ces dernières, aux glandes séricigènes. Il comporte un très grand nombre de fusules courtes et creuses permettant d'émettre de nombreux fils de soie simultanément. La présence d'un cribellum a été longtemps prise en compte dans la classification des araignées. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

**Cymbium** : nom donné à la partie supérieure du tarse du pédipalpe des mâles. (voir aussi paracymbium).

**Diapause** : période pendant laquelle la croissance est suspendue et l'activité physiologique très ralentie. Chez les araignées une diapause peut être liée à des conditions climatiques ou induite par la photopériode.

**Ecotone** : zone de transition ou de contact entre deux écosystèmes ou deux communautés écologiques voisines.

**Embolus** : ( voir Pédipalpes).

**Entélégyne** : (voir haplogynes).

**Epigastre** : partie antérieure de l'abdomen correspondant à son premier segment (sternite) et limité postérieurement par le pli épigastrique (voir ce mot).

**Épigyne** : partie externe chitinisée de l'appareil génital des femelles d'araignées visible chez les individus adultes. Chez les femelles, l'épigyne est l'un des critères importants servant à la détermination de l'espèce au même titre que l'extrémité du pédipalpe chez les mâles.

**Euryèce** : se dit d'une espèce pouvant se trouver dans des milieux divers. Contraire de sténoèce. (voir ce mot)

**Fascicules unguéaux** : touffes de poils formant comme un pinceau que certaines araignées ont à l'extrémité des tarsi et qui permettent à celles qui en disposent de pouvoir grimper sur des parois lisses et verticales. Cette capacité n'est pas due, comme on a pu penser, à une certaine

viscosité ou à la présence de ventouses, mais à la mise en œuvre de forces de van der Waals grâce à la structure particulière de ces poils. Les salticidae, par exemple, ont des fascicules unguéaux.

**Folium** : motif souvent coloré visible à la partie supérieure de l'abdomen de certaines espèces, notamment les Araneidae, ainsi nommé parce qu'il présente la forme générale d'une feuille.

**Fovéa** (ou strie Thoracique) : sillon formé par une dépression de la zone médiane dorsale du prosoma (voir ce mot) où s'insère le muscle dilatateur du jabot. Ce sillon est dirigé dans l'axe longitudinal du corps chez les aranéomorphes et transversalement chez les mygalomorphes.

**Genitalia** : ensemble des structures génitales. L'examen des genitalia est indispensable pour déterminer la très grande majorité des espèces d'araignées dont elles constituent une grande partie de la carte d'identité.

**Glandes séricigènes** : glandes situées dans l'abdomen des araignées et produisant les différentes soies. Elles communiquent avec les filières et, pour les espèces qui en sont pourvues, avec le cribellum.

**Haplogynes** : du grec haplos (simple) et gym (femme), se dit des araignées dont les femelles n'ont pas d'épigyne véritablement visible, contrairement aux **entélégyènes** chez qui les femelles présentent une épigyne bien marquée. Mais les choses sont moins simples. Pour constituer le groupe systématique des haplogynes, considérés à tort par certains comme primitifs, on a retenu également le fait que le bulbe copulateur des mâles se présente comme une simple excroissance directement jaillie du tarse sans autre modification apparente de ce dernier. Ainsi, les *Tetragnatha* et les *Pachygnatha*, par exemple, dont les mâles ont un bulbe très évolué, sont classées dans les entélégyènes alors que les femelles de ces deux genres n'ont pas d'épigyne extérieurement perceptible et qu'elles seraient donc, au sens littéral, haplogynes.

**Holarctique** : terme biogéographique désignant l'ensemble des régions terrestres situées au nord du tropique du Cancer. Une espèce vivant dans cette zone est dite espèce holarctique.

**Labium** : (ou pièce labiale), pièce buccale fixée à l'avant du sternum, entre les lames maxillaires.

**Lames maxillaires** : pièces buccales mobiles situées de part et d'autre du labium et sur lesquelles s'articulent les pédipalpes.

**Métapopulation** : se dit d'une population répartie dans plusieurs zones d'habitats lesquelles s'échangent des individus par migration.

**Myrmécomorphe** : se dit d'un animal qui n'est pas une fourmi mais dont l'aspect évoque une fourmi. C'est le cas, chez les araignées, des genres *Leptorchestes*, *Myrmarachne* et *Synageles* notamment.

**Nycthémeral** : se dit d'un rythme de vie lié à un cycle biologique se réglant sur l'alternance du jour et de la nuit.

**Onychium** : nom donné à l'extrémité du tarse de certains arthropodes évoquant un ongle. C'est le cas, par exemple, du genre *Scytodes* chez les araignées.

**Orbiculaire** : (voir Orbitèle)

**Orbitèle** : adjectif employé pour désigner une araignée dont la toile piège consiste en un fil continu de soie disposé en spires équidistantes fixées sur des rayons assez également répartis autour d'un moyeu et qui divisent ainsi la toile en secteurs. Ce mot est aussi parfois employé pour désigner ce type de toile de capture, mais on devrait lui préférer dans ce cas le terme «orbiculaire». Les Araneidae, les Tetragnathidae, les Theridiosomatidae, les Uloboridae, par exemple, construisent des toiles orbiculaires.



**Organes lyriformes** : organes sensoriels, propriocepteurs ou mécanorécepteurs selon les cas, formés d'une série de fentes parallèles bien visibles notamment près du bord distal de différents articles des membres des araignées mais présents également sur d'autres parties du corps.

**Paléarctique** : terme biogéographique qui englobe toute l'Europe, les régions arctiques, boréales et tempérées, l'Asie au nord de l'Himalaya et au sud jusqu'au Pakistan, le nord de l'Afrique jusqu'au Sahara, et une partie de la péninsule arabique. L'Ouest paléarctique, ou paléarctique occidental, est séparé du paléarctique oriental par l'Oural, la Caspienne et la frontière occidentale de l'Iran. (terme employé aussi comme adjectif, ex : une espèce paléarctique).

**Paracymbium** : structure chitinisée du tarse du pédipalpe des mâles adultes de nombreuses espèces d'araignées. Cet appendice, qui a souvent la forme d'un boomerang plus ou moins ouvert, est fixé de manière assez lâche à l'arrière du cymbium

**Pattes-mâchoires** : (voir pédipalpes)

**Pédipalpes** : ou pattes-mâchoires. C'est la 5<sup>e</sup> paire de membres des araignées. Le métatarse et le tarse y sont réunis en un seul article, le tarse. Articulés sur les lames maxillaires, ils sont dirigés vers l'avant et jouent un rôle crucial, notamment dans la trituration des proies et la perception. Chez les mâles, différents segments du pédipalpe, surtout le tarse et dans une moindre mesure le tibia, (mais aussi parfois la patella et le fémur) subissent au moment du passage à l'état adulte une transformation importante avec l'apparition de différents appendices et apophyses dont l'embolus pourvu d'un style (stylus) plus ou moins long selon les espèces et qui est l'organe de copulation. Parmi les apophyses, on observe surtout celles qui apparaissent sur le tibia (apophyses tibiales) et celles qui sont apparentes sous le bulbe, les apophyses téguulaires (basale, médiane, distale). Chez certains auteurs, l'apophyse médiane est nommée retinaculum (voir ce mot). Voir également en fin de glossaire le dessin d'un tarse et tibia de pédipalpe vu par dessous.

**Pli épigastrique** : se présentant comme une ligne transversale, comme un léger bourrelet marquant la limite postérieure de l'épigastre (voir ce mot), ce pli est relativement profond et peut recouvrir l'ouverture des poumons ainsi que certains orifices de l'appareil génital.

**Proclive** : adjectif. (incliné vers l'avant). Se dit d'une partie du corps ou d'un organe situé dans un plan oblique et dont la partie basse est située vers l'avant.

**Procurvé** : dont la concavité s'ouvre vers l'avant (évoque l'image d'une parenthèse fermée par rapport à ce qui la précède). Contraire de récurvé. Cet adjectif s'emploie pour indiquer que les yeux latéraux sont situés plus en avant que les médians.

**Prosoma** : ou (céphalothorax), partie avant du corps de l'araignée résultant de la soudure de la tête et du thorax.

**Récurvé** : dont la concavité s'ouvre vers l'arrière (évoque l'image d'une parenthèse ouverte par rapport à ce qui la suit). Contraire de procurvé. Cet adjectif s'emploie pour indiquer que les yeux latéraux sont situés plus en arrière que les médians.

**Retinaculum** : nom donné par certains arachnologues à l'apophyse téguulaire médiane.

**Scape** : nom donné à une protubérance en forme de crochet qui saille du plan de l'épigyne de certaines araignées. Dirigé en général vers le bas, ce scape peut être sinueux, comme chez beaucoup d'Araneidae ou même dirigé vers le haut comme chez les *Anelosimus*. La longueur et la forme de ce crochet diffèrent selon les espèces mais sont constantes pour une espèce donnée et font partie des éléments de détermination.

**Sciaphile** : adjectif (du grec *skia* : ombre, *prononcer skiafil*) se dit d'une espèce des milieux ombragés.

**Scutum** : (du latin *scutum* : bouclier) petite plaque dure que certaines araignées présentent sur l'abdomen.

**Septum** : (ou *saeptum*, barrière, clôture), terme utilisé en anatomie pour désigner une séparation entre deux parties d'un organe. En aranéologie, il désigne la structure qui partage en deux, lorsque c'est le cas, la partie centrale de l'épigyne.

**Sigilles** : points de fixation des muscles apparaissant sur le tégument sous forme de petites plaques fortement chitinisées.

**Spermathèques** : nom donné à des poches, au nombre de deux ou de quatre selon les espèces, faisant partie de l'appareil reproducteur des femelles d'araignées et dans lesquelles ces dernières recueillent le sperme des mâles.

**Stabilimentum** : sorte de «couture» de soie en zigzag que certaines araignées orbitèles ajoutent sur un diamètre de leur toile et dont la finalité est l'objet de discussions entre les arachnologues. Les toiles des genres *Argiope* et *Cyclosa*, par exemple, comportent un stabilimentum.

**Strie thoracique** : (voir Fovéa)

**Sténoèce** : se dit d'une espèce inféodée à un milieu précis. S'oppose à euryèce (voir ce mot)

**Stylus** : ( voir Pédipalpes)

**Synanthrope** : adjectif se rapportant à une espèce associée aux habitations humaines. Beaucoup de Tégénaires, par exemple, sont synanthropes.

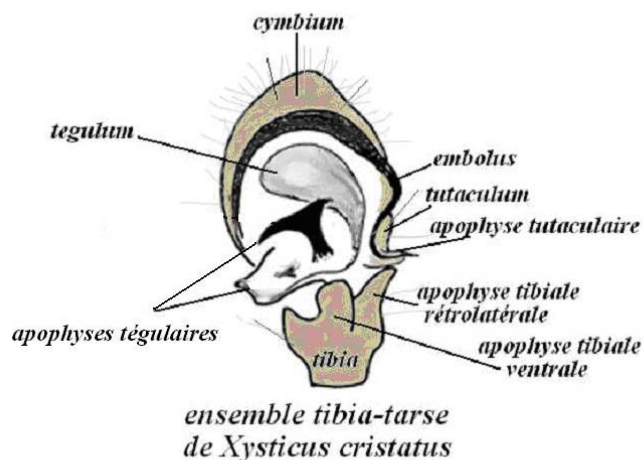
**Synécologie** : terme désignant l'étude des relations entre une communauté d'individus d'espèces différentes et son environnement. (source : dictionnaire de l'environnement).

**Tache cardiaque** : motif de forme lancéolée situé sur l'abdomen à l'aplomb du cœur.

**Thanatose** : simulation de mort apparente utilisée par certains animaux et fréquemment par les araignées pour échapper à des prédateurs ou à un danger. C'est à tort que certains auteurs emploient, pour désigner ce phénomène, le mot catalepsie lequel désigne une rigidité musculaire due le plus souvent à des troubles du système nerveux..

**Trichobothries** : longs poils très fins et de diamètre constant, émergeant d'une minuscule cupule sur certains segments des pattes et qui jouent un rôle important dans la perception de divers stimuli, notamment les vibrations de l'air. Leur présence et leur position sont des éléments utilisés dans les clés de détermination, surtout pour les Linyphiidae. (Le nom est féminin pour la plupart des auteurs mais masculin pour Jacques Denis).

#### Schéma d'un pédipalpe de mâle adulte



====oOo====

## Quelques racines latines ou grécolatines des noms d'araignées

- apicatus** *a, um* (de *apex*, pointe) : coiffé du bonnet des flamines. (Un flamen était un prêtre attaché à un seul des dieux de la mythologie romaine). ex : *Oedothorax apicatus*.
- arcuatus** *a, um* : courbé (en forme d'arc), ex : *Evarcha arcuata*.
- arundinaceus** *a, um* (de *arundo* ou *harundo*, roseau) : souple comme un roseau ou qui a la forme d'un roseau, ex : *Dictyna arundinacea*.
- cautus** *a, um* (de *cauto* ou *caveo*, être sur ses gardes) : qui est sur ses gardes, cauteleux, ex : *Agyneta cauta*.
- concinus** *a, um* : Beau, élégant, charmant, ex : *Centromerita concinna*.
- conspicius** *a, um* : qui s'offre à la vue, très visible, ex : *Kishidaia (Poecilochroa) conspicua*.
- cucullatus** *a, um* (de *cucullus*, capuchon) : qui a un capuchon, ex : *Walckenaeria cucullata*.
- cuspidatus** *a, um* (de *cuspidio*, *cuspidare*, rendre pointu) : qui a une forme pointue, ex : *Walckenaeria cuspidata*. (à rapprocher : *Ebrechtella tricuspidata*)
- dilutus** *a, um* : délayé, ex : *Centromerus dilutus*.
- encarpatus** *a, um* : (du pluriel *encarpa*, festons, guirlandes) : festonné, orné de guirlandes, ex : *Pseudicius encarpatus*.
- falcatus** *a, um* : courbé (en forme de faux), ex : *Evarcha falcata*.
- fasciatus** *a, um* : adjectif désignant, en latin classique, ce qui a été enveloppé avec des bandes pour former une botte, un fagot, un faisceau, un pansement etc. Il semble que les naturalistes du XVIIIe et du XIXe siècles, n'aient retenu que la référence à la bande, ce que tendraient à prouver les araignées présentant des bandes et dont le nom d'espèce est construit sur cette racine : ex : *Alopecosa albofasciata*, *Hygrolycosa rubrofasciata*, *Pardosa bifasciata*, *Phlegra fasciata*, *Phlegra cinereofasciata*, *Xysticus bifasciatus*...
- furcillatus** *a, um* (de *furcilla*, petite fourche) : qui a une forme fourchue, ex : *Walckenaeria furcillata*.
- fimbriatus** *a, um* (de *fimbria*, bord de vêtement, frange) : bordé, frangé, ex : *Dolomedes fimbriatus*.
- hiemalis** : d'hiver, ex : *Erigonella hiemalis*.
- inconspicius** *a, um* (contraire de *conspicius*, voir ce mot) : peu visible, qui passe inaperçu. En anglais « inconspicuous ». ex : *Araniella inconspicua*.
- laetabundus** *a, um* : joyeux, ex : *Evarcha laetabunda*.
- laniger** *era, erum* (de *lana*, laine) : qui porte de la laine, ex : *Pseudeuophrys lanigera*.
- latebricola** : ( de *latebra*, abri, cachette...) est un nom qui désignait, dans l'ancienne Rome, une personne qui fréquentait les lieux de perdition. On peut supposer que lorsqu'il décrit *Gongylidiellum latebricola* (dans le genre *Neriene*), O. P.-Cambridge faisait allusion au fait que cette araignée vit cachée dans la mousse ou la litière.
- lineatus** *a, um* (de *linea*, ligne) : qui est marqué de lignes, ex : *Xysticus lineatus*, *Oxyopes lineatus*, *Stemonyphantes lineatus*, *Larinia lineata*, *Arctosa fulvolineata* etc.
- luctator** : lutteur, ex : *Xysticus luctator*.
- luctuosus** *a, um* : qui fait de la peine, pitoyable, ex : *Xysticus luctuosus*.
- nemoralis** : ( de *nemus*, bois, forêt...) des bois, des milieux boisés, ex : *Zora nemoralis*, *Parapeleopsis nemoralis*, *Xerolycosa nemoralis*.

- nitidulus** *a, um* : coquet, ex : *Singa nitidula*.
- onustus** *a, um* : qui a le ventre bien garni, replet, ex : *Thomisus onustus*.
- patagiatus** *a, um* (de *patagium*, bande, frange) : orné de franges, ex : *Larinioides patagiatus*, *Heliophanus patagiatus*.
- peltatus** *a, um* (de *pelta*, pelte, bouclier primitivement en cuir que portaient les Thraces et les Amazones) : armé de pelte, ex : *Nerienne peltata*.
- phaleratus** *a, um* (de *phalerae*, phalères, plaques de métal brillant servant de décoration militaire) : orné(e) de phalères, ex : *Asagena (Steatoda) phalerata*.
- phrygianus** *a, um* : brodé d'or, ex : *Pityohyphantes phrygianus*.
- piger** *gra, grum* : indolent, paresseux, ex : *Tmarus piger*.
- prominens** (de *prominentia*, saillie) : qui s'avance, proéminent, ex : *Cercidia prominens* (allusion à l'avant de l'abdomen qui, chez cette araignée, s'avance au-dessus du céphalothorax)
- prominulus** *a, um* (même origine que *prominens*) : qui fait saillie, ex : *Metopobactrus prominulus*.
- pronus** *a, um* : penché, ex : *Lasaeola prona (ex Dipoenia prona)*.
- propinquus** ou **propincuus** *a, um* : proche, voisin, ex : *Salticus propinquus*.
- pulchellus** *a, um* : joli, ex : *Anelosimus pulchellus*. (à rapprocher de pulcher)
- pulcher** *chra chrum* : beau, ex : *Mughiphantes pulcher, Oonops pulcher*. (A rapprocher du précédent).
- ramosus** *a, um* (de *ramus*, rameau, branche) : qui a beaucoup de rameaux, branchu, ex : *Agyneta ramosa, Oxyopes ramosus*.
- rostratus** *a, um* (de *rostrum*, bec) : recourbé en forme de bec, ex : *Romphaea rostrata*.
- sarcinatus** *a, um* : porteur d'une charge, chargé, ex : *Notioscopus sarcinatus*.
- scutulatus** *a, um* (de *scutula*, et non de *scutum*) : a de très nombreux sens parmi lesquels l'adjectif pommelé lorsqu'il s'agit d'un cheval et qui pourrait être celui qui a inspiré L. Koch pour nommer *Drassus scutulatus*, qui deviendra plus tard *Scotophaeus scutulatus*.
- setiger (ou saetiger)** *era, erum* : (de *seta* ou *saeta*, soie, poil) : hérissé de soies lorsqu'il est adjectif. ex : *Haplodrassus setiger* ; à rapprocher de *setosus*. (Lorsqu'il est un nom, *saetiger* désigne le sanglier).
- setosus (ou saetosus)** *a, um* : couvert de poils, ex : *Taranucnus setosus*.
- subtilis** : Fin, délié, menu, ex : *Agyneta subtilis, Clubiona subtilis*.
- Taranucnus** : est le nom qu'on donnait à Jupiter en Dalmatie à l'époque romaine. En 1884 Eugène Simon l'a choisi pour créer un genre, ex *Taranucnus setosus*.
- tribulosus** *a, um* (du grec *tribolos*, piège, chausse-trape, en latin, *tribolus* ou *tribulus*) : qui contient des pièges, difficile, ex : *Heliophanus tribulosus*.
- truncatus** *a, um* (participe passé de *trunco*, tronquer, amputer) : tronqué, ex : *Pistius truncatus, Episinus truncatus*.
- trux** *trucis* : farouche, sauvage, ex : *Ozyptila trux*.
- uliginosus** : *a, um* (de *uligo*, humidité naturelle de la terre) : plein d'humidité, marécageux, ex : *Pirata uliginosus (Piratula uliginosa ?)*
- vatius** *a, um* : qui a les pieds tournés en dedans, ex : *Misumena vatia*
- vittatus** *a, um* (de *vitta*, bandelette, ruban) : orné d'une bandelette, ex : *Anelosimus vittatus Firmicus bivittatus*.

====00000000====

## Bibliographie

- ALMQUIST Sven : Swedish Araneae, part 1 – families Atypidae to Hahniidae, *Scandinavian Entomology limited, Insect Syst. & Evol. Suppl. N° 62, 2005.*
- ALMQUIST Sven : Swedish Araneae, part 2 – families Dictynidae to Salticidae, *Scandinavian Entomology limited, Insect Syst. & Evol. Suppl. N° 63, 2006.*
- BERLAND Lucien : Les araignées, *Col. Les livres de nature, Stock, 13<sup>e</sup> édition, 1941*
- BONNET Pierre : Bibliographia araneorum , *Douladoure Frères, Toulouse, 1945*
- BONNET Pierre : Etude des Dolomèdes d'Europe, *thèse soutenue le 26 juin 1930, publiée dans le Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse, T, LIX, 2<sup>e</sup> fascicule, pp 237-700.*
- CANARD Alain : Catalogue of spiders species from Europe and the Mediterranean basin, *Revue arachnologique, Tome 15, fascicule 4, 31/12/2008. Editeur: J.C. Ledoux*
- DAHL Friedrich & al. : Die Spinnen in Tierwelt Deutschlands, *Gustav Fischer Verlag, Jena*
- DENIS Jacques, 1949 : *Notes sur les Erigonides. XVI. Essai sur la détermination des femelles d'Erigonides.* - Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse, **83**, 1948, 3e et 4e tim., pp. 129-158.
- DENIS Jacques , 1950 : *Notes sur les Erigonides. XVII. Additions et rectifications au tableau de détermination des femelles. Description d'espèces nouvelles.* - Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse, **84**, 1949, 3e et 4e trim., pp. 245-257.
- DENIS Jacques , 1965 : Notes sur les Erigonides. XXVIII, le genre Trichoncus (Araneae) - *Annales Soc. Ent. Fr (NS) I (2), 1965, pp 425 à 477.*
- FABRE Jean-Henri : Souvenirs entomologiques, 2 volumes, *Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, 1998.*
- FOELIX Rainer F. : Biology of Spiders, *Oxford University Press 1996*
- HEIMER Stefan & NENTWIG Wolfgang : Spinnen Mitteleuropas, *Paul Parey Verlag, 1991.*
- LATREILLE Pierre André : *An XII (1803) Histoire naturelle générale et particulière des crustacés et des insectes (Tome VII) (Dufart, Paris) (Araignées : pp. 144-305).*
- LEDOUX Jean-Claude : De araneis galliae , *Revue arachnologique, tome 17, fascicule 4, Editeur: J.C. Ledoux.*
- LE PERU Bernard : Catalogue et répartition des araignées de France, *Revue Arachnologique, Tome 16, fascicule unique, 28/02/2007. Editeur: J.C. Ledoux.*
- LE PERU Bernard : The Spiders of Europe, synthesis of data - volume 1- Atypidae to Theridiidae, *Mémoires de la Société linnéenne de Lyon n°2, 2011.*
- LOCKET G.H. & MILLIDGE A.F. : British spiders, *Ray Society, London 1951-53 vol. I et II*
- LOCKET G.H. , MILLIDGE A.F. & MERRETT P. : British spiders, *Ray Society, London 1974 vol. III.*
- OMELKO Mikhail, MARUSIK Yuri & KOPONEN Seppo : A survey of the East Palearctic Lycosidae (Aranei). 8. The Genera Pirata Sundewall, 1833 and Piratula Roewer, 1960 in the Russian Far East. *Arthropoda Selecta 2011, 20(3) : 195-232.*
- PLANET Louis : Histoire Naturelle de la France, 14<sup>e</sup> partie : Araignées, Chernètes, Scorpions, Opilions. *Deyrolle fils, Paris, 1905.*
- ROBERTS Michael J. : The spiders of Great Britain and Ireland, *Harley Books, 1985, 3 vol.*
- ROBERTS Michael J. : Spinnengids, *Tirion, 2e édition. (en néerlandais).*

*SIMON Eugène* : Les arachnides de France Tome VI. *Encyclopédie Roret, L. Mulo, 1914 et suiv.*

*SIMON Eugène* : Aranéides nouveaux ou peu connus du midi de l'Europe, 2<sup>e</sup> mémoire. *Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liège, 2<sup>e</sup> série, Tome V. Bruxelles, novembre 1873.*

*STERGHIU Cleopatra* : ARACHNIDA - Clubionidae *Volumul V fascicula 4, Editura Academiei Republicii Socialiste România, Bucuresti, 1985.*

WUNDERLICH Jörg : Zur Synonymie einiger Spinnen Gattungen und Arten aus Europa und Nordamerika (Arachnida: Araneae). *Senckenbergiana biologica* 1970, 51: 403-408.

WUNDERLICH Jörg & SAUER Frieder : Die schönsten Spinnen Europas, *Edition Sauers Naturführer.*

**Internet** : PLATNICK Norman I. : World spider catalog. *American Museum of Natural History* : <http://research.amnh.org/iz/spiders/catalog/INTRO2.html>

**internet** : NENTWIG Wolfgang, BLICK Theo, GLOOR Daniel, HÄNGGI Ambros, KROPF Christian : Spinnen Europas : <http://www.araneae.unibe.ch/>

**Internet** : PROSZYNSKI Jerzy : Salticidae of the world : <http://www.peckhamia.com/salticidae/>

Liste des espèces d'araignées actuellement répertoriées en Limousin  
(Les espèces en italique correspondent à des observations anciennes non renouvelées)

Famille	Nom latin	Corrèze	Creuse	Hte-Vienne
Agelenidae	<i>Agelena labyrinthica</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O
Agelenidae	<i>Allagelena gracilens</i> / (C.L. Koch, 1841)	O	O	O
Agelenidae	<i>Coelotes atropos</i> / (Walckenaer, 1830)	O	O	O
Agelenidae	<i>Coelotes terrestris</i> / (Wider, 1834)	O	O	O
Agelenidae	<i>Histocona torpida</i> / (C.L. Koch, 1834)	O	N	N
Agelenidae	<i>Inermocoelotes inermis</i> / (L. Koch, 1855)	O	O	O
Agelenidae	<i>Malthonica ferruginea</i> / (Panzer, 1804)	N	N	O
Agelenidae	<i>Malthonica picta</i> / (Simon, 1870)	O	O	O
Agelenidae	<i>Malthonica silvestris</i> / (L. Koch, 1872)	O	O	O
Agelenidae	<i>Tegenaria agrestis</i> / (Walckenaer, 1802)	N	N	O
Agelenidae	<i>Tegenaria domestica</i> / (Clerck, 1757)	N	O	O
Agelenidae	<i>Tegenaria duellica</i> / Simon, 1875	O	O	O
Agelenidae	<i>Tegenaria parietina</i> / (Fourcroy, 1785)	N	O	O
Agelenidae	<i>Tegenaria saeva</i> / Blackwall, 1844	O	O	O
Agelenidae	<i>Textrix denticulata</i> / (Olivier, 1789)	N	O	N
Amaurobiidae	<i>Amaurobius fenestralis</i> / (Ström, 1768)	O	O	O
Amaurobiidae	<i>Amaurobius ferox</i> / (Walckenaer, 1830)	O	O	O
Amaurobiidae	<i>Amaurobius similis</i> / (Blackwall, 1861)	O	O	O
Anyphaenidae	<i>Anyphaena accentuata</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Araneidae	<i>Aculepeira ceropegia</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Araneidae	<i>Agalenatea redii</i> / (Scopoli, 1763)	O	O	O
Araneidae	<i>Araneus alsine</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Araneidae	<i>Araneus angulatus</i> / Clerck, 1757	O	O	O
Araneidae	<i>Araneus diadematus</i> / Clerck, 1757	O	O	O
Araneidae	<i>Araneus marmoreus</i> / Clerck, 1757	O	N	O
Araneidae	<i>Araneus marmoreus pyramidatus</i> / Clerck, 1757	N	N	O
Araneidae	<i>Araneus pallidus</i> / (Olivier, 1789)	N	N	O
Araneidae	<i>Araneus quadratus</i> / Clerck, 1757	O	O	O
Araneidae	<i>Araneus sturmi</i> / (Hahn, 1831)	O	N	O
Araneidae	<i>Araneus triguttatus</i> / Fabricius, 1775	O	N	O
Araneidae	<i>Araniella cucurbitina</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O
Araneidae	<i>Araniella inconspicua</i> / (Simon, 1874)	N	O	O
Araneidae	<i>Araniella opisthographa</i> / (Kulczyn'ski, 1905)	O	O	O
Araneidae	<i>Argiope bruennichi</i> / (Scopoli, 1772)	O	O	O
Araneidae	<i>Cercidia prominens</i> / (Westring, 1851)	O	O	O
Araneidae	<i>Cyclosa conica</i> / (Pallas, 1772)	O	O	O
Araneidae	<i>Cyclosa oculata</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Araneidae	<i>Gibbaranea bituberculata</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Araneidae	<i>Gibbaranea gibbosa</i> / (Walckenaer, 1802)	O	N	O

Liste des espèces d'araignées actuellement répertoriées en Limousin (suite)

Famille	Nom latin	Corrèze	Creuse	Hte-Vienne
Araneidae	<i>Gibbaranea omoeda</i> / (Thorell, 1870)	N	N	O
Araneidae	<i>Hypsosinga albovittata</i> / (Westring, 1851)	O	O	O
Araneidae	<i>Hypsosinga heri</i> / (Hahn, 1831)	O	O	O
Araneidae	<i>Hypsosinga pygmaea</i> / (Sundewall, 1831)	O	O	O
Araneidae	<i>Hypsosinga sanguinea</i> / (C.L. Koch, 1844)	O	O	O
Araneidae	<i>Larinioides cornutus</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O
Araneidae	<i>Larinioides patagiatus</i> / (Clerck, 1757)	N	O	N
Araneidae	<i>Larinioides sclopetarius</i> / Clerck, 1757	N	O	N
Araneidae	<i>Mangora acalypha</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Araneidae	<i>Neoscona adianta</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Araneidae	<i>Neoscona byzantina</i> / (Pavesi, 1876)	N	N	O
Araneidae	<i>Nuctenea umbratica</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O
Araneidae	<i>Singa hamata</i> / (Clerck, 1757)	N	O	O
Araneidae	<i>Singa nitidula</i> / (C.L. Koch, 1844)	O	N	N
Araneidae	<i>Zilla diodia</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Araneidae	<i>Zygiella x-notata</i> / (Clerck, 1757)	N	O	O
Atypidae	<i>Atypus affinis</i> / Eichwald, 1830	O	O	O
Atypidae	<i>Atypus piceus</i> / (Sulzer, 1776)	N	N	O
Clubionidae	<i>Clubiona brevipes</i> / Blackwall, 1841	O	N	O
Clubionidae	<i>Clubiona caerulescens</i> / L. Koch, 1867	O	O	N
Clubionidae	<i>Clubiona comta</i> / C.L. Koch, 1839	O	O	O
Clubionidae	<i>Clubiona corticalis</i> / (Walckenaer, 1802)	N	N	O
Clubionidae	<i>Clubiona diversa</i> / O. P. Cambridge, 1862	O	O	O
Clubionidae	<i>Clubiona lutescens</i> / Westring, 1851	O	O	N
Clubionidae	<i>Clubiona neglecta</i> / O. P. - Cambridge, 1862	O	O	O
Clubionidae	<i>Clubiona pallidula</i> / (Clerck, 1757)	N	O	O
Clubionidae	<i>Clubiona phragmitis</i> / C.L. Koch, 1843	N	O	O
Clubionidae	<i>Clubiona reclusa</i> / O. P.-Cambridge, 1863	O	O	O
Clubionidae	<i>Clubiona similis</i> / C.L. Koch, 1868	N	O	O
Clubionidae	<i>Clubiona stagnatilis</i> / Kulczyn'ski, 1897	O	N	O
Clubionidae	<i>Clubiona subsultans</i> / Thorell, 1875	O	O	N
Clubionidae	<i>Clubiona subtilis</i> / L. Koch, 1867	O	O	O
Clubionidae	<i>Clubiona terrestris</i> / Westring, 1851	O	O	O
Clubionidae	<i>Clubiona trivialis</i> / C.L. Koch, 1843	O	O	O
Clubionidae	<i>Clubiona vegeta</i> / Simon, 1918	N	N	O
Corinnidae	<i>Cetonana laticeps</i> / (Canestrini, 1868)	N	O	O
Corinnidae	<i>Phrurolithus festivus</i> / (C.L. Koch, 1835)	O	O	O
Corinnidae	<i>Phrurolithus minimus</i> / C.L. Koch, 1839	O	O	O
Cybaeidae	<i>Argyroneta aquatica</i> / (Clerck, 1757)	N	N	O



Liste des espèces d'araignées actuellement répertoriées en Limousin (suite)

Famille	Nom latin	Corrèze	Creuse	Hte-Vienne
Dictynidae	<i>Altella lucida</i> / (Simon, 1874)	N	N	O
Dictynidae	<i>Argenna subnigra</i> / (O. P.- Cambridge, 1861)	N	O	O
Dictynidae	<i>Cicurina cicur</i> / (Fabricius, 1793)	O	O	O
Dictynidae	<i>Dictyna arundinacea</i> / (Linné, 1758)	O	O	O
Dictynidae	<i>Dictyna civica</i> / (Lucas, 1849)	O	N	O
Dictynidae	<i>Dictyna latens</i> / (Fabricius, 1775)	O	O	O
Dictynidae	<i>Dictyna pusilla</i> / Thorell, 1856	O	N	O
Dictynidae	<i>Dictyna uncinata</i> / Thorell, 1856	O	N	O
Dictynidae	<i>Lathys humilis</i> / Blackwall, 1855	N	O	O
Dictynidae	<i>Nigma flavescens</i> / (Walckenaer, 1825)	O	N	O
Dictynidae	<i>Nigma puella</i> / (Simon, 1870)	O	N	O
Dictynidae	<i>Nigma walckenaeri</i> / (Roewer, 1951)	N	O	O
Dysderidae	<i>Dysdera crocata</i> / C.L. Koch, 1838	N	O	O
Dysderidae	<i>Dysdera erythrina</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Dysderidae	<i>Harpactea hombergi</i> / (Scopoli, 1763)	O	O	O
Eresidae	<i>Eresus kollari</i> / Rossi, 1846	O	N	N
Gnaphosidae	<i>Aphantaulax cincta</i> / (L. Koch, 1866)	N	N	O
Gnaphosidae	<i>Aphantaulax trifasciata</i> / (O. P.-Cambridge, 1872)	N	N	O
Gnaphosidae	<i>Aphantaulax trifasciata trimaculata</i> / Simon, 1878	N	N	O
Gnaphosidae	<i>Callilepis nocturna</i> / (Linné, 1758)	O	O	O
Gnaphosidae	<i>Callilepis schuszteri</i> / (Herman, 1879)	O	O	N
Gnaphosidae	<i>Drassodes cupreus</i> / (Blackwall, 1834)	O	O	O
Gnaphosidae	<i>Drassodes lapidosus</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Gnaphosidae	<i>Drassodes pubescens</i> / (Thorell, 1856)	O	O	O
Gnaphosidae	<i>Drassodex hispanus</i> / (C.L. Koch, 1866)	N	N	O
Gnaphosidae	<i>Drassodex hypocrita</i> / (Simon, 1878)	O	N	O
Gnaphosidae	<i>Drassyllus lutetianus</i> / (L. Koch, 1866)	O	O	O
Gnaphosidae	<i>Drassyllus praeficus</i> / (L. Koch, 1866)	O	O	O
Gnaphosidae	<i>Drassyllus pusillus</i> / (C.L. Koch, 1833)	O	O	O
Gnaphosidae	<i>Drassyllus villicus</i> / (Thorell, 1875)	N	O	N
Gnaphosidae	<i>Gnaphosa bicolor</i> / (Hahn, 1831)	O	O	N
Gnaphosidae	<i>Gnaphosa leporina</i> / (C.L. Koch, 1866)	O	N	N
Gnaphosidae	<i>Gnaphosa lucifuga</i> / (Walckenaer, 1802)	O	N	N
Gnaphosidae	<i>Gnaphosa lugubris</i> / (C.L. Koch, 1839)	O	N	O
Gnaphosidae	<i>Gnaphosa nigerrima</i> / L. Koch, 1878	O	O	N
Gnaphosidae	<i>Gnaphosa occidentalis</i> / Simon, 1878	O	N	N
Gnaphosidae	<i>Haplodrassus dalmatensis</i> / (L. Koch, 1866)	O	N	O
Gnaphosidae	<i>Haplodrassus signifer</i> / (C.L. Koch, 1839)	O	O	O
Gnaphosidae	<i>Haplodrassus silvestris</i> / (Blackwall, 1833)	O	O	O

Nota : Il y a lieu d'ajouter *Lathys sexpustulata* (Simon, 1878) dans les Dictynidae, comme observation ancienne non renouvelée de Haute-Vienne (mentionnée par E. Simon à la page 61 du tome VI des « Arachnides de France »)

Liste des espèces d'araignées actuellement répertoriées en Limousin (suite)

Famille	Nom latin	Corrèze	Creuse	Hte-Vienne
Gnaphosidae	Micaria albovittata / (Lucas, 1846)	O	O	O
Gnaphosidae	Micaria formicaria / (Sundevall, 1831)	O	O	O
Gnaphosidae	Micaria fulgens / (Walckenaer, 1802)	N	N	O
Gnaphosidae	Micaria pulicaria / (Sundevall, 1831)	O	O	O
Gnaphosidae	Phaeoedus braccatus / (L. Koch, 1866)	O	O	O
Gnaphosidae	Poecilochroa variana / (C.L. Koch, 1839)	O	O	O
Gnaphosidae	Scotophaeus blackwalli / (Thorell, 1873)	N	N	O
Gnaphosidae	Scotophaeus quadripunctatus / (Linné, 1758)	N	N	O
Gnaphosidae	Scotophaeus scutulatus / (L. Koch, 1866)	N	N	O
Gnaphosidae	Trachyzelotes pedestris / (C.L. Koch, 1837)	O	O	O
Gnaphosidae	Urozelotes rusticus / (L. Koch, 1872)	N	O	O
Gnaphosidae	Zelotes apricorum / (L. Koch, 1876)	O	O	O
Gnaphosidae	Zelotes atrocaeruleus / (Simon, 1878)	O	N	N
Gnaphosidae	Zelotes civicus / (Simon, 1878)	N	N	O
Gnaphosidae	Zelotes electus / (C.L. Koch, 1839)	O	O	O
Gnaphosidae	Zelotes erebeus / (Thorell, 1871)	N	O	O
Gnaphosidae	Zelotes latreillei / (Simon, 1878)	O	O	O
Gnaphosidae	Zelotes longipes / (L. Koch, 1866)	N	N	O
Gnaphosidae	Zelotes petrensis / (C.L. Koch, 1839)	O	O	O
Gnaphosidae	Zelotes subterraneus / (C.L. Koch, 1833)	O	O	O
Hahniidae	Antistea elegans / (Blackwall, 1841)	O	O	O
Hahniidae	Cryphoea silvicola / (C.L. Koch, 1834)	O	N	O
Hahniidae	Hahnia helveola / Simon, 1875	O	O	N
Hahniidae	Hahnia montana / (Blackwall, 1841)	O	O	O
Hahniidae	Hahnia nava / (Blackwall, 1841)	O	O	O
Hahniidae	Hahnia ononidum / Simon, 1875	N	O	O
Hahniidae	Hahnia pusilla / C.L. Koch, 1841	O	O	O
Linyphiidae	Agyneta cauta / (O. P.-Cambridge, 1902)	O	O	N
Linyphiidae	Agyneta ramosa / Jackson, 1912	O	O	N
Linyphiidae	Agyneta subtilis / (O. P.-Cambridge, 1863)	N	O	N
Linyphiidae	Aphileta misera / (O. P.-Cambridge, 1882)	O	N	O
Linyphiidae	Araeoncus crassiceps / (Westring, 1861)	O	O	N
Linyphiidae	Araeoncus humilis / (Blackwall, 1841)	O	O	O
Linyphiidae	Baryphyma pratense / (Blackwall, 1861)	O	N	N
Linyphiidae	Bathypantes approximatus / (O. P.-Cambridge, 1871)	N	O	N
Linyphiidae	Bathypantes gracilis / (Blackwall, 1841)	O	O	O
Linyphiidae	Bathypantes nigrinus / (Westring, 1851)	O	O	N
Linyphiidae	Bathypantes parvulus / (Westring, 1851)	O	O	N
Linyphiidae	Centromerita bicolor / (Blackwall, 1833)	N	N	O

Liste des espèces d'araignées actuellement répertoriées en Limousin (suite)

Famille	Nom latin	Corrèze	Creuse	Hte-Vienne
Linyphiidae	Centromerita concinna / (Thorell, 1875)	N	N	O
Linyphiidae	Centromerus albidus / Simon, 1929	N	N	O
Linyphiidae	Centromerus capucinus / (Simon, 1884)	N	O	N
Linyphiidae	Centromerus dilutus / (O. P.- Cambridge, 1875)	O	O	O
Linyphiidae	Centromerus incilium / (L. Koch, 1881)	N	O	N
Linyphiidae	Centromerus levitarsis / (Simon, 1884)	O	O	N
Linyphiidae	Centromerus pabulator / (O. P.-Cambridge, 1875)	N	N	O
Linyphiidae	Centromerus serratus / (O. P.-Cambridge, 1875)	O	O	O
Linyphiidae	Centromerus sylvaticus / (Blackwall, 1841)	O	O	O
Linyphiidae	Ceratinella brevipes / (Westring, 1851)	O	O	O
Linyphiidae	Ceratinella brevis / (Wider, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Ceratinella scabrosa / (O. P.-Cambridge, 1871)	O	O	N
Linyphiidae	Ceratinella wideri / (Thorell, 1871)	N	N	O
Linyphiidae	Cnephalocotes obscurus / (Blackwall, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Collinsia inerrans / (O. P.-Cambridge, 1885)	N	O	N
Linyphiidae	Dicymbium nigrum / (Blackwall, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Dicymbium tibiale / (Blackwall, 1836)	N	O	O
Linyphiidae	Diplocephalus cristatus / (Blackwall, 1833)	O	N	O
Linyphiidae	Diplocephalus latifrons / (O. P.-Cambridge, 1863)	O	N	N
Linyphiidae	Diplocephalus permixtus / (O. P.-Cambridge, 1871)	O	O	N
Linyphiidae	Diplocephalus picinus / (Blackwall, 1841)	O	O	N
Linyphiidae	Diplostyla concolor / (Wider, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Dismodicus bifrons / (Blackwall, 1841)	O	N	N
Linyphiidae	Dismodicus elevatus / (C.L. Koch, 1838)	O	N	O
Linyphiidae	Drapetisca socialis / (Sundevall, 1832)	O	O	O
Linyphiidae	Entelecara acuminata (Wider, 1834)	N	N	O
Linyphiidae	Entelecara aestiva / Simon, 1918	N	N	O
Linyphiidae	Entelecara congenera / (O. P.- Cambridge, 1879)	N	N	O
Linyphiidae	Entelecara erythropus / (Westring, 1851)	N	N	O
Linyphiidae	Entelecara flavipes / (Blackwall, 1834)	N	N	O
Linyphiidae	Erigone atra / (Blackwall, 1833)	O	O	O
Linyphiidae	Erigone dentipalpis / (Wider, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Erigonella hiemalis / (Blackwall, 1841)	O	N	N
Linyphiidae	Erigonella ignobilis / (O. P.-Cambridge, 1871)	O	O	O
Linyphiidae	Floronia bucculenta / (Clerck, 1757)	O	O	O
Linyphiidae	Frontinellina frutetorum / (C.L. Koch, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Gnathonarium dentatum / (Wider, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Gonatum rubellum / (Blackwall, 1841)	O	O	N
Linyphiidae	Gonatum rubens / (Blackwall, 1833)	O	O	O

*Entelecara acuminata*, découverte en 2013 n'avait pas pu figurer dans le fascicule n°3.

Liste des espèces d'araignées actuellement répertoriées en Limousin (suite)

Famille	Nom latin	Corrèze	Creuse	Hte-Vienne
Linyphiidae	Gongylidiellum latebricola / (O. P.-Cambridge, 1871)	O	O	O
Linyphiidae	Gongylidiellum vivum / (O. P.-Cambridge, 1875)	O	O	O
Linyphiidae	Gongylidium rufipes / (Linné, 1758)	O	O	O
Linyphiidae	Heterotrichoncus pusillus / (Miller, 1958)	N	N	O
Linyphiidae	Hylyphantes graminicola / (Sundevall, 1829)	N	O	O
Linyphiidae	Hylyphantes nigrinus / (Simon, 1881)	O	N	O
Linyphiidae	Hypomma bituberculatum / (Wider, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Hypomma cornutum / (Blackwall, 1833)	O	O	O
Linyphiidae	Jacksonella falconeri / (Jackson, 1908)	O	O	N
Linyphiidae	Kaestneria dorsalis / (Wider, 1834)	N	O	O
Linyphiidae	Labulla thoracica / (Wider, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Lepthyphantes leprosus / (Ohlert, 1865)	O	O	O
Linyphiidae	Lepthyphantes minutus / (Blackwall, 1833)	O	N	O
Linyphiidae	Lessertia denticelis / (Simon, 1884)	O	N	N
Linyphiidae	Linyphia hortensis / Sundevall, 1830	O	O	O
Linyphiidae	Linyphia tenuipalpis / Simon, 1884	O	N	N
Linyphiidae	Linyphia triangularis / (Clerck, 1757)	O	O	O
Linyphiidae	Lophomma punctatum / (Blackwall, 1841)	O	O	N
Linyphiidae	Macrargus rufus / (Wider, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Mansuphantes mansuetus / (Thorell, 1875)	O	N	N
Linyphiidae	Maro minutus / O. P.-Cambridge, 1906	O	O	O
Linyphiidae	Maso gallicus / Simon, 1894	O	O	N
Linyphiidae	Maso sundevalli / (Westring, 1851)	N	O	O
Linyphiidae	Megalepthyphantes nebulosus / (Sundevall, 1830)	N	N	O
Linyphiidae	Meioneta affinis / (Kulczyn'ski, 1898)	O	O	O
Linyphiidae	Meioneta mollis / (O. P.- Cambridge, 1871)	O	O	O
Linyphiidae	Meioneta rurestris / (C.L. Koch, 1836)	O	O	O
Linyphiidae	Meioneta saxatilis / (Blackwall, 1844)	O	O	O
Linyphiidae	Mermessus trilobatus / (Emerton, 1882)	N	O	O
Linyphiidae	Metopobactrus prominulus / (O. P.-Cambridge, 1872)	O	O	O
Linyphiidae	Micrargus apertus / (O. P.-Cambridge, 1871)	O	O	N
Linyphiidae	Micrargus herbigradus / (Blackwall, 1854)	O	O	O
Linyphiidae	Microlinyphia impigra / (O. P.-Cambridge, 1871)	O	O	N
Linyphiidae	Microlinyphia pusilla / Sundevall, 1830	O	O	O
Linyphiidae	Microneta viaria / (Blackwall, 1841)	O	O	O
Linyphiidae	Midia midas / (Simon, 1884)	N	N	O
Linyphiidae	Minicia marginella / (Wider, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Minyriolus pusillus / (Wider, 1834)	O	O	N
Linyphiidae	Moebelia penicillata / (Westring, 1851)	N	N	O
Linyphiidae	Monocephalus castaneipes / (Simon, 1884)	N	O	N

Ci-dessus il y aura lieu de remplacer *Meioneta* par *Agyneta* pour cause de mise en synonymie.  
La présence de *Mermessus trilobatus* a été ajoutée en Haute-Vienne (observation d'août 2013)

Liste des espèces d'araignées actuellement répertoriées en Limousin (suite)

Famille	Nom latin	Corrèze	Creuse	Hte-Vienne
Linyphiidae	<i>Monocephalus fuscipes</i> / (Blackwall, 1836)	O	N	N
Linyphiidae	<i>Neriere clathrata</i> / Sundevall, 1829-1830	O	O	O
Linyphiidae	<i>Neriere emphana</i> / (Walckenaer, 1841)	O	O	O
Linyphiidae	<i>Neriere furtiva</i> / O. P.-Cambridge, 1871	N	N	O
Linyphiidae	<i>Neriere montana</i> / (Clerck, 1757)	N	O	O
Linyphiidae	<i>Neriere peltata</i> / (Wider, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	<i>Neriere radiata</i> / (Walckenaer, 1841)	O	O	O
Linyphiidae	<i>Notioscopus sarcinatus</i> / (O. P.-Cambridge, 1872)	N	O	O
Linyphiidae	<i>Obscuriphantes obscurus</i> / (Blackwall, 1841)	O	O	O
Linyphiidae	<i>Oedothorax agrestis</i> / (Blackwall, 1853)	O	O	O
Linyphiidae	<i>Oedothorax apicatus</i> / (Blackwall, 1850)	O	O	O
Linyphiidae	<i>Oedothorax fuscus</i> / (Blackwall, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	<i>Oedothorax gibbosus</i> / (Blackwall, 1841)	O	O	O
Linyphiidae	<i>Oedothorax retusus</i> / (Westring, 1851)	O	O	O
Linyphiidae	<i>Oryphantes angulatus</i> / (O. P.-Cambridge, 1881)	O	O	N
Linyphiidae	<i>Ostearius melanopygius</i> / (O. P.-Cambridge, 1879)	O	N	O
Linyphiidae	<i>Palliduphantes alutacius</i> / (Simon, 1884)	O	N	O
Linyphiidae	<i>Palliduphantes ericaeus</i> / (Blackwall, 1853)	O	O	O
Linyphiidae	<i>Palliduphantes insignis</i> / (O. P.-Cambridge, 1913)	O	N	O
Linyphiidae	<i>Palliduphantes pallidus</i> / (O. P.-Cambridge, 1871)	O	N	O
Linyphiidae	<i>Panamomops sulcifrons</i> / (Wider, 1834)	O	O	N
Linyphiidae	<i>Parapelecopsis nemoralis</i> / (Blackwall, 1841)	O	O	N
Linyphiidae	<i>Pelecopsis mengei</i> / (Simon, 1884)	O	N	N
Linyphiidae	<i>Pelecopsis parallela</i> / (Wider, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	<i>Pelecopsis radicolica</i> / (L. Koch, 1872)	O	O	N
Linyphiidae	<i>Peponocranium ludicrum</i> / (O. P.- Cambridge, 1861)	O	O	O
Linyphiidae	<i>Pityohyphantes phrygianus</i> / (C.L. Koch, 1836)	N	O	N
Linyphiidae	<i>Pocadicnemis juncea</i> / Locket & Millidge, 1953	O	O	O
Linyphiidae	<i>Pocadicnemis pumila</i> / (Blackwall, 1841)	O	O	O
Linyphiidae	<i>Porrhomma convexum</i> / (Westring, 1851)	N	O	N
Linyphiidae	<i>Porrhomma microphthalmum</i> / (O. P.-Cambridge, 1871)	N	N	O
Linyphiidae	<i>Porrhomma pygmaeum</i> / (Blackwall, 1834)	N	O	O
Linyphiidae	<i>Prinerigone vagans</i> / (Savigny in Audouin, 1825)	N	O	O
Linyphiidae	<i>Saaristoa abnormis</i> / (Blackwall, 1841)	O	O	O
Linyphiidae	<i>Saaristoa firma</i> / (O. P.-Cambridge, 1905)	N	O	N
Linyphiidae	<i>Satilatlas brittini</i> / (Jackson, 1913)	O	N	N
Linyphiidae	<i>Silometopus ambiguus</i> / (O. P.-Cambridge, 1905)	N	O	N
Linyphiidae	<i>Silometopus elegans</i> / (O. P.-Cambridge, 1872)	O	O	N
Linyphiidae	<i>Silometopus reussi</i> / (Thorell, 1871)	O	O	O
Linyphiidae	<i>Sintula corniger</i> / (Blackwall, 1856)	O	O	O

Liste des espèces d'araignées actuellement répertoriées en Limousin (suite)

Famille	Nom latin	Corrèze	Creuse	Hte-Vienne
Linyphiidae	Stemonyphantes lineatus / (Linné, 1758)	O	O	O
Linyphiidae	Styloctetor romanus / (O. P.-Cambridge, 1872)	N	N	O
Linyphiidae	Styloctetor stativus / (Simon, 1881)	O	N	N
Linyphiidae	Syedra gracilis / (Menge, 1866)	O	N	O
Linyphiidae	Tallusia experta / (O. P.-Cambridge, 1871)	O	O	O
Linyphiidae	Tapinocyba mitis / (O. P.- Cambridge, 1882)	O	O	O
Linyphiidae	Tapinocyba pallens / (O. P.-Cambridge, 1872)	O	O	O
Linyphiidae	Tapinocyba praecox / (O. P.-Cambridge, 1873)	O	O	O
Linyphiidae	Tapinocyboides pygmaeus / (Menge, 1869)	N	O	O
Linyphiidae	Tapinopa longidens / (Wider, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Taranucnus setosus / (O. P.-Cambridge, 1863)	O	O	O
Linyphiidae	Tenuiphantes alacris / (Blackwall, 1853)	N	N	O
Linyphiidae	Tenuiphantes cristatus / (Menge, 1866)	O	O	O
Linyphiidae	Tenuiphantes flavipes / (Blackwall, 1854)	O	O	O
Linyphiidae	Tenuiphantes mengei / (Kulczyn'ski, 1887)	O	O	O
Linyphiidae	Tenuiphantes tenebricola / (Wider, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Tenuiphantes tenuis / (Blackwall, 1852)	O	O	O
Linyphiidae	Tenuiphantes zimmermanni / (Bertkau, 1890)	O	O	O
Linyphiidae	Thyreostenius parasiticus / (Westring, 1851)	O	O	N
Linyphiidae	Tiso vagans / (Blackwall, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Trematocephalus cristatus / (Wider, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Trichoncus affinis / Kulczyn'ski, 1894	N	N	O
Linyphiidae	Trichoncus saxicola / (O. P.- Cambridge, 1861)	O	O	N
Linyphiidae	Trichopterna cito / (O. P.-Cambridge, 1872)	O	N	N
Linyphiidae	Trichopternoides thorelli / (Westring, 1861)	O	O	N
Linyphiidae	Troxochrus scabriculus / (Westring, 1851)	O	N	N
Linyphiidae	Walckenaeria acuminata / Blackwall, 1833	O	O	O
Linyphiidae	Walckenaeria alticeps / (Denis, 1952)	O	O	O
Linyphiidae	Walckenaeria antica / (Wider, 1834)	O	O	O
Linyphiidae	Walckenaeria atrotibialis / (O. P.-Cambridge, 1878)	O	O	O
Linyphiidae	Walckenaeria corniculans / (O. P.-Cambridge, 1875)	N	O	O
Linyphiidae	Walckenaeria cucullata / (C.L. Koch, 1836)	O	O	O
Linyphiidae	Walckenaeria cuspidata / Blackwall, 1833	O	O	N
Linyphiidae	Walckenaeria dysderoides / (Wider, 1834)	O	O	N
Linyphiidae	Walckenaeria furcillata / (Menge, 1869)	N	O	O
Linyphiidae	Walckenaeria monoceros / (Wider, 1834)	N	N	O
Linyphiidae	Walckenaeria nodosa / O. P.-Cambridge, 1873	N	N	O
Linyphiidae	Walckenaeria nudipalpis / (Westring, 1851)	O	O	O
Linyphiidae	Walckenaeria obtusa / Blackwall, 1836	O	O	N
Linyphiidae	Walckenaeria vigilax / (Blackwall, 1853)	O	O	O

Liste des espèces d'araignées actuellement répertoriées en Limousin (suite)

Famille	Nom latin	Corrèze	Creuse	Hte-Vienne
Linyphiidae	Wiehlea calcarifera / (Simon, 1884)	N	O	N
Liocranidae	Agroeca brunnea / (Blackwall, 1833)	O	O	O
Liocranidae	Agroeca cuprea / Menge, 1873	N	N	O
Liocranidae	Agroeca inopina / O. P.-Cambridge, 1886	N	N	O
Liocranidae	Agroeca proxima / (O. P.-Cambridge, 1871)	O	O	O
Liocranidae	Apostenus fuscus / Westring, 1851	O	N	N
Liocranidae	Liocranoeca striata / (Kulczyn'ski, 1882)	O	O	O
Liocranidae	Liocranum rupicola / (Walckenaer, 1830)	O	O	O
Liocranidae	Scotina celans / (Blackwall, 1841)	O	N	O
Liocranidae	Scotina gracilipes / (Blackwall, 1859)	N	N	O
Liocranidae	Scotina palliardii / (L. Koch, 1881)	N	O	N
Lycosidae	Alopecosa accentuata / (Latreille, 1817)	O	O	O
Lycosidae	Alopecosa barbipes / (Sundevall, 1833)	O	N	N
Lycosidae	Alopecosa cuneata / (Clerck, 1757)	O	O	O
Lycosidae	Alopecosa fabrilis / (Clerck, 1757)	N	O	O
Lycosidae	Alopecosa inquilina / (Clerck, 1757)	O	O	O
Lycosidae	Alopecosa pulverulenta / (Clerck, 1757)	O	O	O
Lycosidae	Alopecosa trabalis / (Clerck, 1757)	O	N	N
Lycosidae	Arctosa cinerea / (Fabricius, 1777)	O	O	O
Lycosidae	Arctosa figurata / (Simon, 1876)	N	N	O
Lycosidae	Arctosa leopardus / (Sundevall, 1833)	O	O	O
Lycosidae	Arctosa lutetiana / (Simon, 1876)	O	N	O
Lycosidae	Arctosa perita / (Latreille, 1799)	O	N	O
Lycosidae	Aulonia albimana / (Walckenaer, 1805)	O	O	O
Lycosidae	Hogna radiata / (Latreille, 1817)	O	N	N
Lycosidae	Hygrolycosa rubrofasciata / (Ohlert, 1865)	O	O	O
Lycosidae	Pardosa agrestis / (Westring, 1861)	O	O	O
Lycosidae	Pardosa agricola / (Thorell, 1856)	O	O	O
Lycosidae	Pardosa amentata / (Clerck, 1757)	O	O	O
Lycosidae	Pardosa bifasciata / (C.L. Koch, 1834)	O	O	O
Lycosidae	Pardosa cribrata / Simon, 1876	N	N	O
Lycosidae	Pardosa hortensis / Thorell, 1872)	O	O	O
Lycosidae	Pardosa lugubris / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Lycosidae	Pardosa monticola / (Clerck, 1757)	O	O	N
Lycosidae	Pardosa nigriceps / (Thorell, 1856)	O	O	O
Lycosidae	Pardosa paludicola / (Clerck, 1757)	N	O	O
Lycosidae	Pardosa palustris / (Linné, 1758)	O	O	O
Lycosidae	Pardosa prativaga / (L. Koch, 1870)	O	O	O
Lycosidae	Pardosa proxima / (C.L. Koch, 1847)	O	O	O
Lycosidae	Pardosa pullata / (Clerck, 1757)	O	O	O

Liste des espèces d'araignées actuellement répertoriées en Limousin (suite)

Famille	Nom latin	Corrèze	Creuse	Hte-Vienne
Lycosidae	Pardosa saltans / Töpfer-Hofmann & Von Helversen, 2000	O	O	O
Lycosidae	Pardosa sphagnicola / (F. Dahl, 1908)	O	N	N
Lycosidae	Pardosa tatarica / (Thorell, 1875)	N	N	O
Lycosidae	Pirata piraticus / (Clerck, 1757)	O	O	O
Lycosidae	Pirata piscatorius (Clerck, 1757)	O	O	O
Lycosidae	Pirata tenuitarsis / Simon, 1876	O	O	O
Lycosidae	Pirata uliginosus / (Thorell, 1856)	O	O	O
Lycosidae	Piratula hygrophila / (Thorell, 1872)	O	O	O
Lycosidae	Piratula knorri / (Scopoli, 1763)	O	O	N
Lycosidae	Piratula latitans / (Blackwall, 1841)	O	O	O
Lycosidae	Trochosa robusta / (Simon, 1876)	O	O	O
Lycosidae	Trochosa ruricola / (De Geer, 1778)	O	O	O
Lycosidae	Trochosa spinipalpis / (F. O. P.-Cambridge, 1895)	O	O	O
Lycosidae	Trochosa terricola / Thorell, 1856	O	O	O
Lycosidae	Xerolycosa miniata / (C.L. Koch, 1834)	O	N	O
Lycosidae	Xerolycosa nemoralis / (Westring, 1861)	O	O	O
Mimetidae	Ero cambridgei / Kulczyn'ski, 1911	O	O	O
Mimetidae	Ero furcata / (Villers, 1789)	O	O	N
Mimetidae	Ero tuberculata / (De Geer, 1778)	N	N	O
Miturgidae	Cheiracanthium erraticum / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Miturgidae	Cheiracanthium punctorium / (Villers, 1789)	N	O	O
Miturgidae	Cheiracanthium virescens / (Sundevall, 1833)	N	O	O
Nesticidae	Nesticus cellulanus / (Clerck, 1757)	N	O	O
Oecobiidae	Uroctea durandi / (Latreille, 1809)	O	N	N
Oonopidae	Oonops domesticus / Dalmas, 1916	O	O	O
Oxyopidae	Oxyopes heterophthalmus / (Latreille, 1804)	O	O	O
Oxyopidae	Oxyopes lineatus / Latreille, 1806	O	N	O
Oxyopidae	Oxyopes ramosus / (Martini & Goeze, 1778)	O	O	O
Philodromidae	Philodromus albidus / Kulczy'nski, 1911	N	N	O
Philodromidae	Philodromus aureolus / (Clerck, 1757)	O	O	O
Philodromidae	Philodromus buxi / Simon, 1884	N	N	O
Philodromidae	Philodromus cespitum / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Philodromidae	Philodromus collinus / C.L. Koch, 1835	O	O	O
Philodromidae	Philodromus dispar / Walckenaer, 1826	N	O	O
Philodromidae	Philodromus fuscolimbatus / Lucas, 1846	O	N	N
Philodromidae	Philodromus histrio / (Latreille, 1819)	N	O	N
Philodromidae	Philodromus margaritatus / (Clerck, 1757)	O	O	O

Un autre Miturgidae - *Cheiracanthium pennyi* O. P.-Cambridge, 1873 - a été observé en Haute-Vienne fin 2013.



Liste des espèces d'araignées actuellement répertoriées en Limousin (suite)

Famille	Nom latin	Corrèze	Creuse	Hte-Vienne
Philodromidae	<i>Philodromus poecilus</i> / (Thorell, 1872)	N	N	O
Philodromidae	<i>Philodromus praedatus</i> / O. P. Cambridge, 1871	O	O	O
Philodromidae	<i>Philodromus rufus</i> / Walckenaer, 1826	O	O	O
Philodromidae	<i>Thanatus formicinus</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O
Philodromidae	<i>Thanatus striatus</i> / C. L. Koch, 1845	O	O	N
Philodromidae	<i>Tibellus oblongus</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Pholcidae	<i>Pholcus phalangoides</i> / (Fuesslin, 1775)	O	O	O
Pholcidae	<i>Psilochorus simoni</i> / (Berland, 1911)	N	O	O
Pisauridae	<i>Dolomedes fimbriatus</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O
Pisauridae	<i>Pisaura mirabilis</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O
Salticidae	<i>Aelurillus v-insignitus</i> / (Clerck, 1757)	O	N	N
Salticidae	<i>Ballus chalybeius</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Salticidae	<i>Carrhotus xanthogramma</i> / (Latreille, 1819)	O	N	O
Salticidae	<i>Dendryphantes rudis</i> / (Sundevall, 1833)	O	O	O
Salticidae	<i>Euophrys frontalis</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Salticidae	<i>Euophrys herbigrada</i> / (Simon, 1871)	O	O	O
Salticidae	<i>Evarcha arcuata</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O
Salticidae	<i>Evarcha falcata</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O
Salticidae	<i>Evarcha laetabunda</i> / (C.L. Koch, 1846)	O	O	O
Salticidae	<i>Heliophanus auratus</i> / C.L. Koch, 1835	O	N	O
Salticidae	<i>Heliophanus cupreus</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Salticidae	<i>Heliophanus dampfi</i> / Schenkel, 1923	O	O	O
Salticidae	<i>Heliophanus flavipes</i> / (Hahn, 1832)	O	O	O
Salticidae	<i>Heliophanus tribulosus</i> / Simon, 1868	O	N	O
Salticidae	<i>Leptorchestes berolinensis</i> / (C.L. Koch, 1846)	O	N	O
Salticidae	<i>Macarokeris nidicolens</i> / (Walckenaer, 1802)	O	N	O
Salticidae	<i>Marpissa muscosa</i> / Clerck, 1757)	O	O	O
Salticidae	<i>Marpissa nivoyi</i> / (Lucas, 1846)	N	O	N
Salticidae	<i>Marpissa radiata</i> / (Grube, 1859)	N	O	O
Salticidae	<i>Menemerus taeniatus</i> / (L. Koch, 1867)	O	N	N
Salticidae	<i>Myrmarachne formicaria</i> / (De Geer, 1778)	O	O	O
Salticidae	<i>Neon levis</i> / (Simon, 1871)	N	N	O
Salticidae	<i>Neon reticulatus</i> / (Blackwall, 1853)	O	O	O
Salticidae	<i>Pellenes tripunctatus</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	N
Salticidae	<i>Philaeus chrysops</i> / (Poda, 1761)	O	N	O
Salticidae	<i>Phlegra fasciata</i> / (Hahn, 1826)	O	O	O
Salticidae	<i>Pseudeuophrys erratica</i> / (Walckenaer, 1826)	O	O	O
Salticidae	<i>Pseudeuophrys lanigera</i> / (Simon, 1871)	O	O	O
Salticidae	<i>Pseudicius encarpatus</i> / (Walckenaer, 1802)	O	N	O
Salticidae	<i>Saitis barbipes</i> / Simon, 1868	O	O	O

Liste des espèces d'araignées actuellement répertoriées en Limousin (suite)

Famille	Nom latin	Corrèze	Creuse	Hte-Vienne
Salticidae	<i>Salticus cingulatus</i> / (Panzer, 1797)	O	O	N
Salticidae	<i>Salticus scenicus</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O
Salticidae	<i>Salticus zebraneus</i> / (C.L. Koch, 1837)	O	N	O
Salticidae	<i>Sibianor aurocinctus</i> / (Ohlert, 1865)	N	O	O
Salticidae	<i>Sibianor tantulus</i> / (Simon, 1868)	N	N	O
Salticidae	<i>Sitticus caricis</i> / (Westring, 1861)	O	O	O
Salticidae	<i>Sitticus floricola</i> / (C.L. Koch, 1837)	O	O	O
Salticidae	<i>Sitticus rupicola</i> / (C.L. Koch, 1837)	N	O	N
Salticidae	<i>Talavera aequipes</i> / (O. P.-Cambridge, 1871)	O	O	O
Scytodidae	<i>Scytodes thoracica</i> / (Latreille, 1802)	N	N	O
Segestriidae	<i>Segestria bavarica</i> / C.L. Koch, 1843	N	O	O
Segestriidae	<i>Segestria florentina</i> / (Rossi, 1790)	O	N	N
Segestriidae	<i>Segestria senoculata</i> / (Linné, 1758)	N	O	O
Sparassidae	<i>Micrommata virescens</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O
Sparassidae	<i>Micrommata virescens ornata</i> / (Walckenaer, 1802)	N	N	O
Tetragnathidae	<i>Meta bourneti</i> / Simon, 1922	O	N	N
Tetragnathidae	<i>Meta menardi</i> / (Latreille, 1804)	O	O	N
Tetragnathidae	<i>Metellina mengei</i> / (Blackwall, 1869)	O	O	O
Tetragnathidae	<i>Metellina merianae</i> / (Scopoli, 1763)	O	O	O
Tetragnathidae	<i>Metellina segmentata</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O
Tetragnathidae	<i>Pachygnatha clercki</i> / Sundevall, 1823	O	O	O
Tetragnathidae	<i>Pachygnatha degeeri</i> / Sundevall, 1830	O	O	O
Tetragnathidae	<i>Pachygnatha listeri</i> / Sundevall, 1829	O	O	O
Tetragnathidae	<i>Tetragnatha dearmata</i> / Thorell, 1873	O	N	N
Tetragnathidae	<i>Tetragnatha extensa</i> / (Linné, 1758)	O	O	O
Tetragnathidae	<i>Tetragnatha montana</i> / Simon, 1874	O	O	O
Tetragnathidae	<i>Tetragnatha nigrita</i> / Lendl, 1886	O	N	O
Tetragnathidae	<i>Tetragnatha pinicola</i> / L. Koch, 1870	O	N	N
Theridiidae	<i>Anelosimus pulchellus</i> / (Walckenaer, 1802)	N	O	O
Theridiidae	<i>Anelosimus vittatus</i> / (C.L. Koch, 1836)	O	O	O
Theridiidae	<i>Asagena phalerata</i> / (Panzer, 1801)	O	O	O
Theridiidae	<i>Crustulina guttata</i> / (Wider, 1834)	O	O	O
Theridiidae	<i>Dipoena coracina</i> / (C. L. Koch, 1837)	O	O	N
Theridiidae	<i>Dipoena melanogaster</i> / (C.L. Koch, 1845)	O	O	O
Theridiidae	<i>Enoplognatha caricis</i> / (Fickert, 1874)	N	N	O
Theridiidae	<i>Enoplognatha latimana</i> / Hippa et Oksala, 1982	O	O	O
Theridiidae	<i>Enoplognatha ovata</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O
Theridiidae	<i>Enoplognatha thoracica</i> / (Hahn, 1833)	O	O	N
Theridiidae	<i>Episinus angulatus</i> / (Blackwall, 1836)	O	O	O
Theridiidae	<i>Episinus maculipes</i> / Cavanna, 1876	O	N	O

Nota : Un mâle de *Pachygnatha listeri* a été découvert en Haute-Vienne par M. Cruveillier le 22/09/2013 (voir p. 32)

Liste des espèces d'araignées actuellement répertoriées en Limousin (suite)

Famille	Nom latin	Corrèze	Creuse	Hte-Vienne
Theridiidae	<i>Episinus truncatus</i> / Latreille, 1809	O	N	O
Theridiidae	<i>Euryopis flavomaculata</i> / (C. L. Koch, 1836)	O	O	N
Theridiidae	<i>Euryopis quinqueguttata</i> / Thorell, 1875	O	N	N
Theridiidae	<i>Kochiura aulica</i> / (C.L. Koch, 1838)	O	N	O
Theridiidae	<i>Lasaeola prona</i> / (Menge, 1868)	N	N	O
Theridiidae	<i>Lasaeola tristis</i> / (Hahn, 1833)	O	N	N
Theridiidae	<i>Neottiura bimaculata</i> / (Linné, 1767)	O	O	O
Theridiidae	<i>Paidiscura pallens</i> / (Blackwall, 1834)	O	O	O
Theridiidae	<i>Parasteatoda lunata</i> / (Clerck, 1757)	O	N	O
Theridiidae	<i>Parasteatoda simulans</i> / (Thorell, 1875)	N	N	O
Theridiidae	<i>Parasteatoda tepidariorum</i> / (C.L. Koch, 1841)	O	N	N
Theridiidae	<i>Pholcomma gibbum</i> / (Westring, 1851)	O	O	O
Theridiidae	<i>Phycosoma inornatum</i> / (O. P.-Cambridge, 1861)	N	N	O
Theridiidae	<i>Phylloneta impressa</i> / (L. Koch, 1881)	O	N	O
Theridiidae	<i>Phylloneta sisypbia</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O
Theridiidae	<i>Platnickina tincta</i> / (Walckenaer, 1802)	O	O	O
Theridiidae	<i>Robertus arundineti</i> / (O. P.-Cambridge, 1871)	O	N	O
Theridiidae	<i>Robertus lividus</i> / (Blackwall, 1836)	O	O	O
Theridiidae	<i>Robertus neglectus</i> / (O. P.-Cambridge, 1871)	N	N	O
Theridiidae	<i>Sardinidion blackwalli</i> / (O. P.-Cambridge, 1871)	N	N	O
Theridiidae	<i>Simitidion simile</i> / (C.L. Koch, 1836)	O	O	O
Theridiidae	<i>Steatoda bipunctata</i> / (Linné, 1758)	O	O	O
Theridiidae	<i>Steatoda grossa</i> / (C.L. Koch, 1838)	O	O	O
Theridiidae	<i>Steatoda nobilis</i> / (Thorell, 1875)	N	N	O
Theridiidae	<i>Steatoda paykulliana</i> / (Walckenaer, 1806)	O	N	N
Theridiidae	<i>Steatoda triangulosa</i> / (Walckenaer, 1802)	O	N	O
Theridiidae	<i>Theonoe minutissima</i> / (O. P.- Cambridge, 1879)	N	O	O
Theridiidae	<i>Theridion betteni</i> / Wiehle, 1960	N	N	O
Theridiidae	<i>Theridion familiare</i> / O. P.-Cambridge, 1871	O	N	O
Theridiidae	<i>Theridion hemerobium</i> / Simon, 1914	N	N	O
Theridiidae	<i>Theridion melanurum</i> / Hahn, 1831	O	N	O
Theridiidae	<i>Theridion mystaceum</i> / L. Koch, 1870	O	N	O
Theridiidae	<i>Theridion pictum</i> / (Walckenaer, 1802)	O	N	O
Theridiidae	<i>Theridion pinastri</i> / L. Koch, 1872	N	N	O
Theridiidae	<i>Theridion varians</i> / Hahn, 1833	O	O	O
Theridiosomatidae	<i>Theridiosoma gemmosum</i> / (L. Koch, 1877)	N	O	O
Thomisidae	<i>Diaea dorsata</i> / (Fabricius, 1777)	O	O	O
Thomisidae	<i>Ebrechtella tricuspudata</i> / (Fabricius, 1775)	O	O	O
Thomisidae	<i>Heriaeus hirtus</i> / (Latreille, 1819)	O	N	N
Thomisidae	<i>Misumena vatia</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O

Une autre Theridiidae, *Rugathodes instabilis* (O. P.-Cambridge, 1871), a été découverte en Haute-Vienne fin 2013

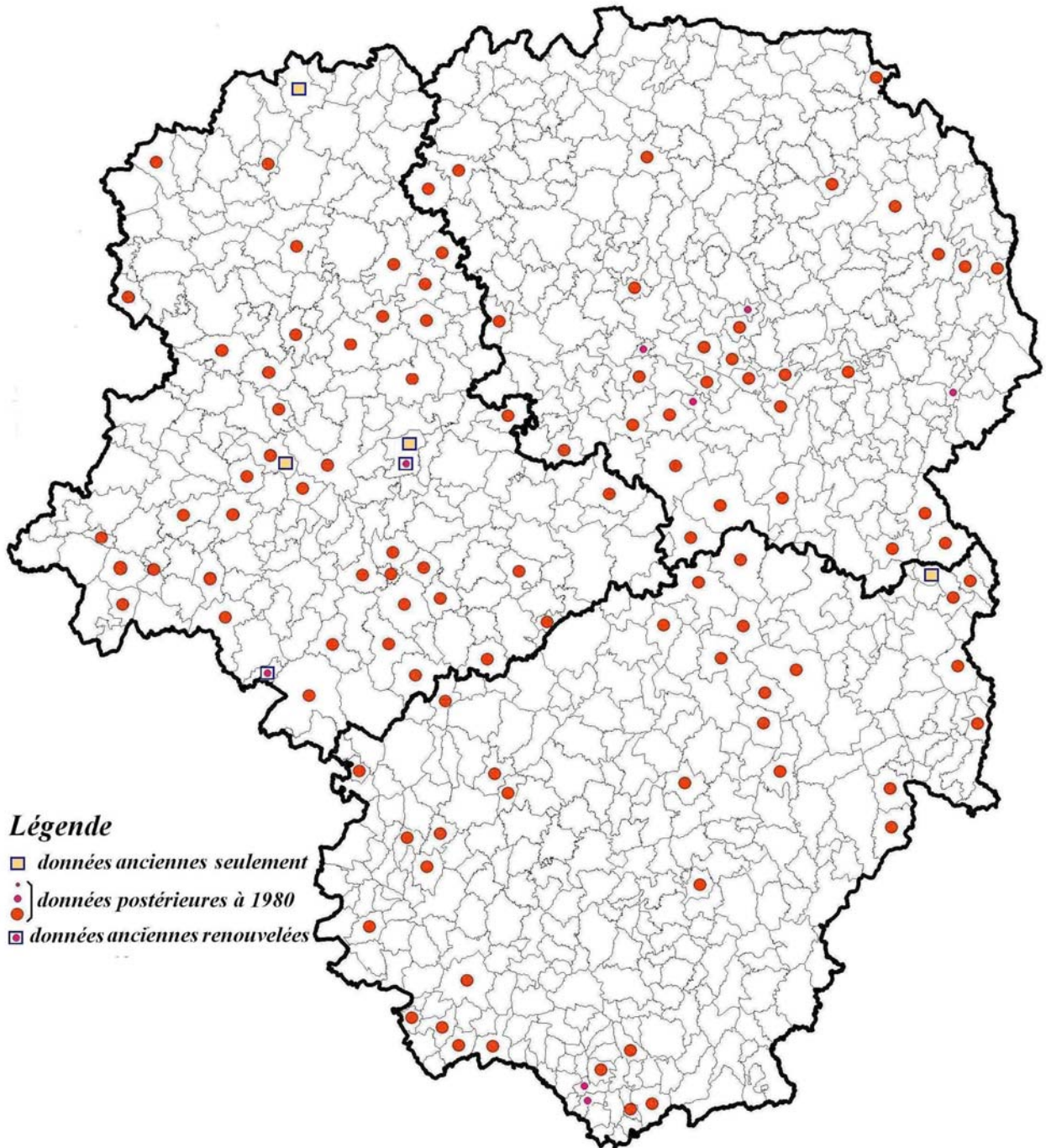
Liste des espèces d'araignées actuellement répertoriées en Limousin (fin)

Famille	Nom latin	Corrèze	Creuse	Hte-Vienne
Thomisidae	<i>Ozyptila atomaria</i> / (Panzer, 1801)	O	O	O
Thomisidae	<i>Ozyptila praticola</i> / (C.L. Koch, 1837)	N	O	O
Thomisidae	<i>Ozyptila sanctuaria</i> / (O. P.-Cambridge, 1871)	N	N	O
Thomisidae	<i>Ozyptila simplex</i> / (O. P.- Cambridge, 1862)	O	O	O
Thomisidae	<i>Ozyptila trux</i> / (Blackwall, 1846)	O	O	O
Thomisidae	<i>Pistius truncatus</i> / (Pallas, 1772)	O	N	O
Thomisidae	<i>Runcinia grammica</i> / (C.L. Koch, 1837)	O	N	N
Thomisidae	<i>Synema globosum</i> / (Fabricius, 1775)	O	O	O
Thomisidae	<i>Thomisus onustus</i> / Walckenaer, 1805	O	N	O
Thomisidae	<i>Tmarus piger</i> / (Walckenaer, 1802)	O	N	O
Thomisidae	<i>Tmarus stellio</i> / Simon, 1875	N	N	O
Thomisidae	<i>Xysticus acerbus</i> / Thorell, 1872	O	O	O
Thomisidae	<i>Xysticus audax</i> / (Schrank, 1803)	O	O	O
Thomisidae	<i>Xysticus bifasciatus</i> / C.L. Koch, 1857	O	O	O
Thomisidae	<i>Xysticus cristatus</i> / (Clerck, 1757)	O	O	O
Thomisidae	<i>Xysticus erraticus</i> / (Blackwall, 1834)	O	O	O
Thomisidae	<i>Xysticus ferrugineus</i> / Menge, 1875	N	N	O
Thomisidae	<i>Xysticus kempeleni</i> / Thorell, 1872	O	N	O
Thomisidae	<i>Xysticus kochi</i> / Thorell, 1845	O	O	O
Thomisidae	<i>Xysticus lanio</i> / C.L. Koch, 1824	O	O	O
Thomisidae	<i>Xysticus lineatus</i> / Westring, 1851	O	O	N
Thomisidae	<i>Xysticus luctator</i> / (L. Koch, 1870)	N	O	O
Thomisidae	<i>Xysticus luctuosus</i> / (Blackwall, 1836)	O	O	O
Thomisidae	<i>Xysticus ninnii</i> / Thorell, 1872	O	N	O
Thomisidae	<i>Xysticus robustus</i> / (Hahn, 1832)	N	O	O
Thomisidae	<i>Xysticus semicarinatus</i> / Simon, 1932	N	N	O
Thomisidae	<i>Xysticus ulmi</i> / (Hahn, 1831)	N	O	O
Titanoecidae	<i>Titanoeca quadriguttata</i> / (Hahn, 1831)	O	N	N
Uloboridae	<i>Hyptiotes paradoxus</i> / (C.L. Koch, 1834)	O	N	O
Uloboridae	<i>Uloborus walckenaerius</i> / Latreille, 1806	O	N	O
Zodariidae	<i>Zodarion fuscum</i> / (Simon, 1870)	O	N	N
Zodariidae	<i>Zodarion gallicum</i> / (Simon, 1873)	N	N	O
Zodariidae	<i>Zodarion italicum</i> / (Canestrini, 1868)	O	O	O
Zoridae	<i>Zora armillata</i> / Simon, 1878	N	O	O
Zoridae	<i>Zora manicata</i> / Simon, 1878	O	O	O
Zoridae	<i>Zora nemoralis</i> / (Blackwall, 1861)	O	O	N
Zoridae	<i>Zora parallela</i> / Simon, 1878	O	N	N
Zoridae	<i>Zora silvestris</i> / Kulczyn'ski, 1897	O	O	N
Zoridae	<i>Zora spinimana</i> / (Sundevall, 1833)	O	O	O

Voir à la page suivante, les communes limousines ayant fait l'objet de prospections aranéologiques.

N° Comm.	Communes prospectées de Corrèze	N° Comm.	Communes prospectées de Creuse	N° Comm.	Communes prospectées de Haute-Vienne
19007	Altiliac	23004	Anzème	87001	Aixe-sur-Vienne
19008	Ambrugeat	23024	Blessac	87002	Ambazac
19019	Beaulieu-sur-Dordogne	23040	La Celle-sous-Gouzon	87013	Bersac-sur-Rivalier
19022	Benayes	23043	Chamberaud	87014	Bessines-sur-Gartempe
19031	Brive-la-Gaillarde	23060	Chavanat	87026	Bussière-Boffy
19033	Bugeat	23077	Faux-la-Montagne	87027	Bussière-Galant
19049	Chasteaux	23081	Flayat	87028	Bussière-Poitevine
19054	Chenailler-Mascheix	23083	Fontanières	87034	Champagnac-la-Rivière
19056	Clergoux	23086	Fransèches	87037	La Chapelle-Montbrandeix
19067	Curemonte	23090	Gentioux-Pigerolles	87039	Château-Chervix
19070	Darnets	23091	Gioux	87040	Châteauneuf-la-Forêt
19071	Davignac	23108	Leyrat	87045	Cieux
19076	Espartignac	23110	Lioux-les-Monges	87047	Compreignac
19080	Eygurande	23114	Lussat	87054	Cussac
19083	Feyt	23134	Le Monteil-au-Vicomte	87056	Dinsac
19113	Liginiac	23155	Pontarion	87067	Folles
19136	Meymac	23160	Reterre	87072	Glanges
19142	Monestier-Port-Dieu	23165	Royère-de-Vassivière	87075	Isle
19147	Nespouls	23167	Sannat	87085	Limoges
19154	Orgnac-sur-Vézère	23173	Soubrebost	87087	Lussac-les-Églises
19160	Pérols-sur-Vézère	23179	Saint-Alpinien	87095	Meuzac
19161	Perpezac-le-Blanc	23183	Saint-Avit-le-Pauvre	87103	Nantiat
19164	Peyrelevade	23191	Saint-Éloi	87112	Pageas
19169	Puy-d'Arnac	23197	Saint-Georges-la-Pouge	87117	Peyrat-le-Château
19191	Saint-Cernin-de-Larche	23200	Saint-Goussaud	87118	Peyrilhac
19199	Saint-Étienne-aux-Clos	23211	Saint-Marc-à-Frongier	87119	Pierre-Buffière
19226	Saint-Merd-les-Oussines	23219	Saint-Maurice-la-Souterraine	87120	La Porcherie
19251	Sarran	23221	Saint-Merd-la-Breuille	87121	Rancon
19254	Ségur-le-Château	23222	Saint-Michel-de-Veisse	87122	Razès
19256	Sérandon	23223	Saint-Moreil	87127	La Roche-l'Abeille
19265	Tarnac	23224	Saint-Oradoux-de-Chirouze	87137	Saint-Bazile
19273	Turenne	23227	Saint-Pardoux-Morterolles	87138	Saint-Bonnet-Briance
19276	Uzerche	23232	Saint-Pierre-Bellevue	87143	Saint-Gence
19280	Végennes	23246	Saint-Sulpice-les-Champs	87144	Saint-Genest-sur-Roselle
19284	Viam			87147	Saint-Gilles-les-Forêts
19286	Vignols			87148	Saint-Hilaire-Bonneval
19288	Voutezac			87151	Saint-Jean-Ligoure
				87156	Saint-Just-le-Martel
				87158	Saint-Laurent-sur-Gorre
				87159	Saint-Léger-la-Montagne
				87177	Saint-Priest-sous-Aixe
				87190	Sauviat-sur-Vige
				87191	Séreilhac
				87201	Verneuil-sur-Vienne
				87203	Vicq-sur-Breuilh

Carte des communes du Limousin ayant fait l'objet de prospections aranéologiques



## Quelques images d'araignées traitées dans cette quatrième partie

- Salticidae -

Par leur disposition oculaire les Salticidae sont la famille la plus facile à reconnaître

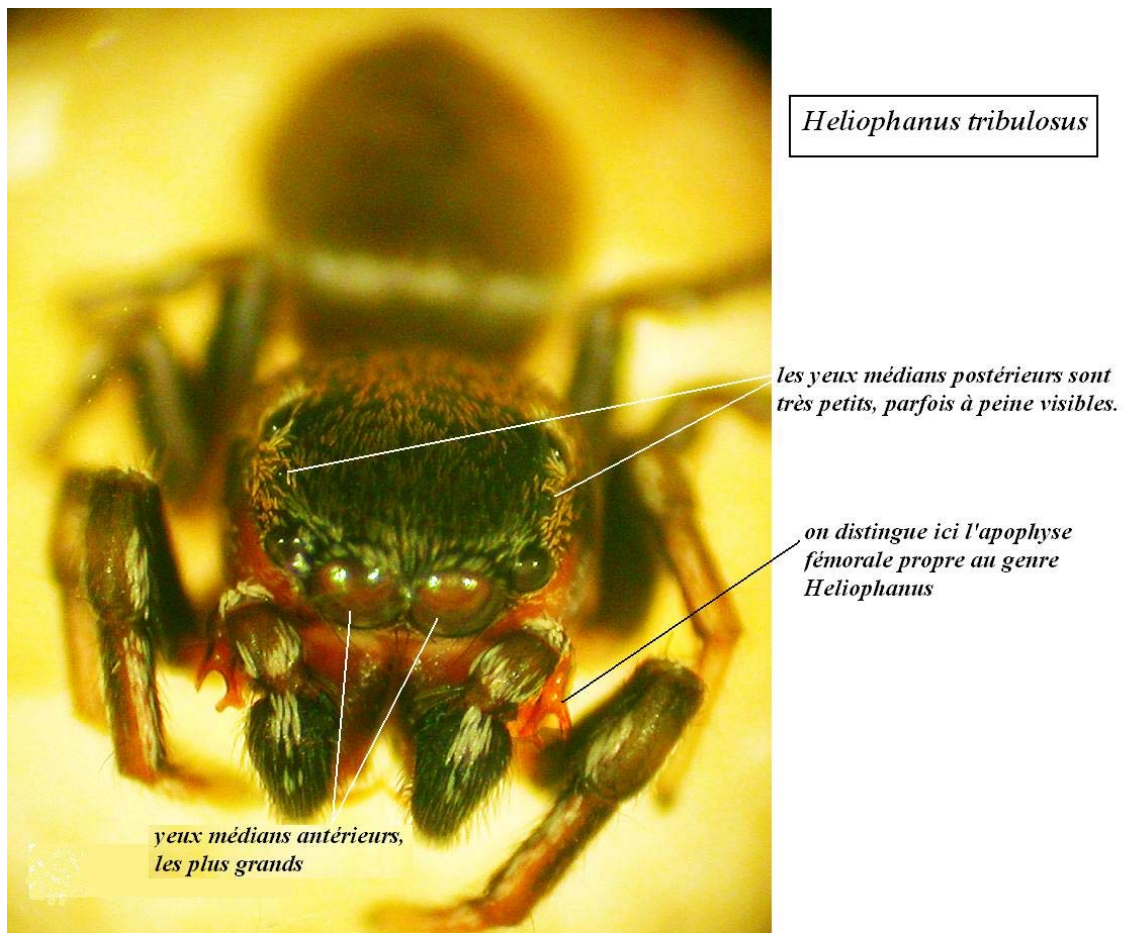


photo M. Cruveillier

voir texte pages 10 et 11

L'exemple ci-dessus présente une apophyse sur le fémur du pédipalpe, laquelle, selon l'espèce, peut être bifide, comme c'est le cas ici, ou non. Mais la présence de cette excroissance sur le fémur de la patte-mâchoire est une particularité, notamment du genre *Heliophanus*.

- Salticidae -



*Evarcha arcuata* ♂

(Photo H. Guillien)



*Evarcha falcata* ♂

(Photo M. Cruveillier)



- Salticidae -



*Marpissa muscosa* ♀

(Photo H. Guillien)



*Pseudeuophrys erratica* ♂

(Photo M. Cruveillier)

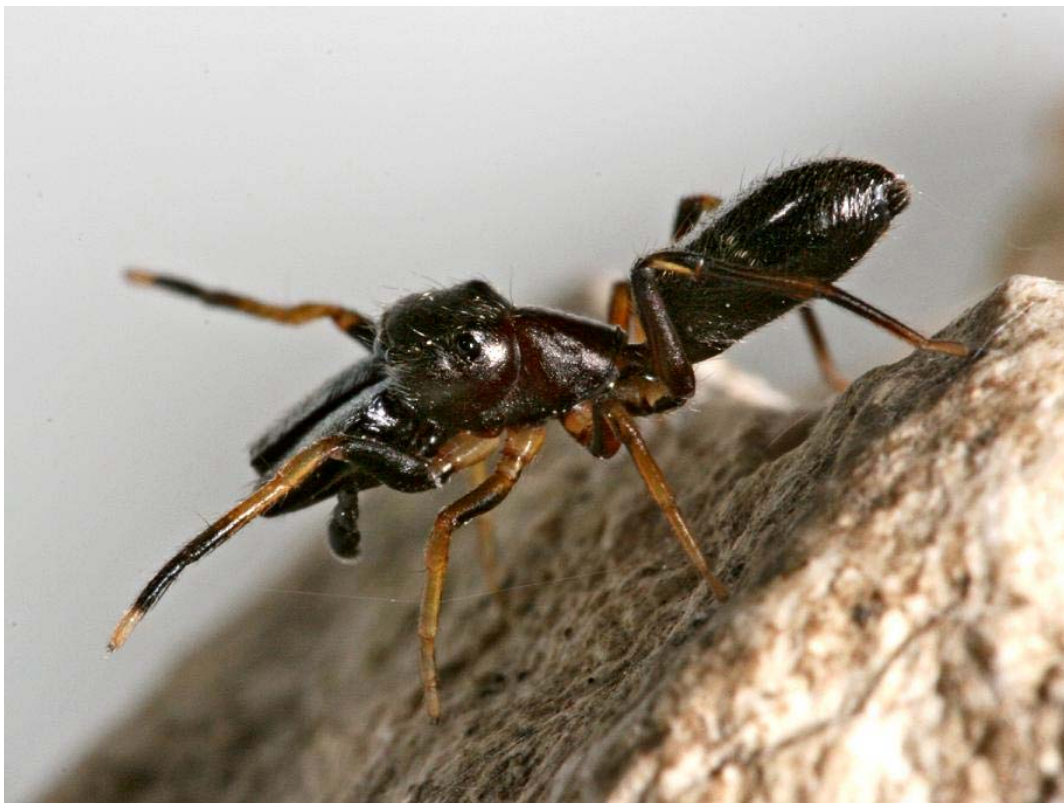
et papillon (fam. Adelinae) dans fleur de *Cytisus scoparius*

- Salticidae myrmécomorphes -



*Leptorchestes berlinensis* ♀

(Photo D. Geystor)



*Myrmarachne formicaria* ♂

(Photo D. Geystor)

- Sparassidae -



*Micrommata virescens* ♂ subadulte (Photo M. Cruveillier)  
( le mâle ci-dessus a été photographié à travers la vitre de son terrarium)



*Micrommata virescens ornata* ♂ subadulte (Photo M. Cruveillier)

C'est un animal comme celui-ci qui a été présenté par E. Simon comme la variété *ornata* de *Micrommata virescens*. Le mâle subadulte qui est présenté ci-dessus a été conservé vivant et pris en charge par M. Cruveillier lequel a pu constater qu'après une mue cet exemplaire, qu'il conserve en collection, avait abandonné sa livrée de points roses et pris la coloration des autres mâles de *Micrommata virescens*. Les *Micrommata*, tant mâles que femelles, présentant cette livrée qui ont été récoltées en Limousin étaient subadultes ou immatures. (voir texte page 25)

- Theridiidae -



*Enoplognatha ovata* ♀ surveillant son cocon dans une feuille de noisetier enroulée. (Photo M. Cruveillier)



*Enoplognatha thoracica* ♀ surveillant ses trois cocons (Photo H. Guillien)

- Theridiosomatidae -



*Theridiosoma gemmosum* ♀ (seule espèce de son genre et de sa famille en Europe) (Photo M. Cruveillier)

- Thomisidae -  
deux Thomisidae dotées d'homochromie adaptative



*Thomisus onustus* ♀ sur *Dactylorhiza maculata*.

(Photo M. Cruveillier)



*Misumena vatia* ♀ sur *Cytisus scoparius*.

(photo M. Cruveillier)

- Thomisidae -



*Heriaeus hirtus* ♀

(Photo M. Cruveillier)



*Diaea dorsata* ♀

(Photo M. Cruveillier)

zone oculaire montrant l'implantation surélevée des yeux des Thomisidae

- Thomisidae -



*Xysticus semicarinatus* ♀

(photo J.-C. Ledoux)



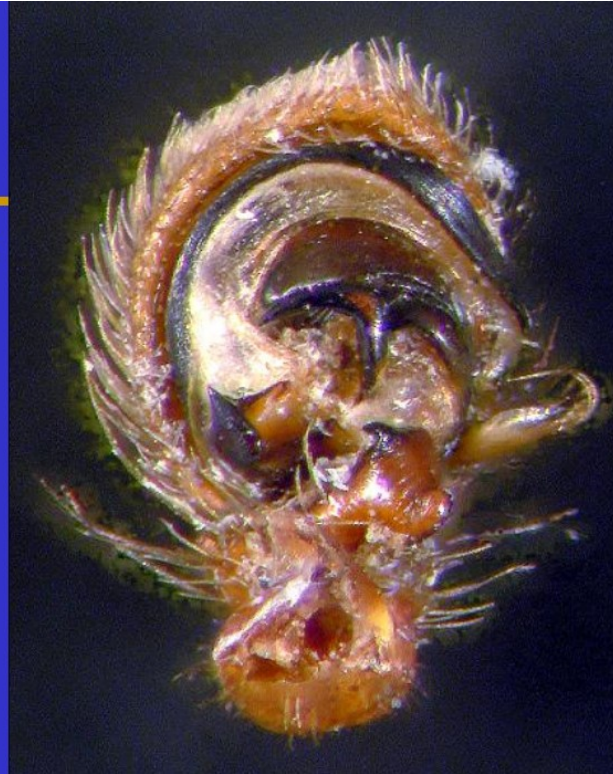
épigyne de *Xysticus semicarinatus* ♀ (photo J.-C. Ledoux)

(voir texte pages 74 et 75)



- Thomisidae -  
deux exemples de genitalia

Tarse du  
pédipalpe de  
*Xysticus cristatus*  
photographié sous  
une loupe  
binoculaire avec  
un éclairage en  
lumière froide  
par fibres  
optiques et un  
grossissement de  
100 fois.



d'après une présentation de M. Cruveillier et M. Emerit

(Photo L. Chéreau)



épigyne de *Xysticus lanio* ♀ (texte page 72) (Photo M. Cruveillier)

on notera la couleur sombre des zones ovales situées de part et d'autre du septum, et qu'on hésite à appeler « fossettes » dans la mesure où elles apparaissent plutôt en relief.



c'est ce "peigne",  
nommé calamistrum,  
qui se trouve sur le  
métatarsé\* de la patte  
IV des araignées  
cribellates, qui sert à  
carder et calamistrer la  
soie émise par le  
cribellum.

\* ici celui d'un Hyptiotes



et ce sont ces touffes de soies spéciales, nommées fascicules unguéaux,  
qui, par leur structure, permettent à certaines araignées\* qui en sont  
pourvues de se déplacer sur des surfaces lisses verticales, grâce aux  
forces de van der Waals. \* ici du genre Pellenes (Salticidae)